

HAUTE-MARNE

Tableau des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 7

| N° d'OA | Commune, lieu-dit | Responsable (organisme) | Nature de l'op. | Prog. | Époque | Réf. carte |
|-------------|---|--------------------------|-----------------|------------|------------------------|------------|
| 8193 | ANDILLY-EN-BASSIGNY, charge d'Eau | Claire SERRANO (CD52) | SD | 10 | GAL | 1 |
| 8144 | APREY, gazoduc Val-de-Saône, site 1, secteur CA3 | Stéphane ALIX (INR) | FPREV | 10 | GAL-MA | 2 |
| 8164 | BAYARD-SUR-MARNE, le Châtelet de Gourzon | Michel KASPRZYCK (INR) | PT* | 5-10-11-14 | FER-GAL-HMA | 3 |
| 7751 | CHALINDREY, AB 296-89-143-298 | Perrine TOUSSAINT (INR) | OPD | 10 | PAL-PRO-MOD-CON-IND | 4 |
| 7208 | CHAMARANDES-CHOIGNES, aux Murgers, côte des Vaches | Olivier BAILLIF (INR) | OPD | | | 5 |
| 7922 | CHANGEY, en Trévait | Olivier BAILLIF (INR) | OPD | | | 6 |
| 8085 | CHAUMONT, 1 à 7 rue Antoine-de-Saint-Exupéry | Sandrine VISTEL (INR) | OPD | | CON | 7 |
| 7626 | JOINVILLE, parcelle Salin | Sylvain CANET (INR) | OPD | 9 | MA-MOD-CON | 8 |
| 8165 | LANGRES, avenue du 21 ^{ème} RI | Sylvain CANET (INR) | OPD | 9 | GAL-MOD-CON | 9 |
| 8060 (7992) | LE-VAL-D'ESNOMS, le Vévrey, gazoduc Val-de-Saône, secteur C | Lucie CHRISTIN (INR) | FPREV | 14 | MOD-CON | 10 |
| 8078 (7992) | LE-VAL-D'ESNOMS, les Cellières, gazoduc Val-de-Saône, secteur B | Stéphanie MOREL (INR) | FPREV | 10 | GAL-MOD-CON | 10 |
| 8072 (7992) | LE-VAL-D'ESNOMS, Montoille, gazoduc Val-de-Saône, secteur A | Johan LECORNUÉ (INR) | FPREV | 5 | NEO-FER-GAL-MA-MOD-CON | 10 |
| 8090 (7992) | LE-VAL-D'ESNOMS, pré Melot, gazoduc Val-de-Saône, secteur D | Antoine GUICHETEAU (INR) | FPREV | 10 | MA-MOD-CON | 10 |
| 8172 | PARNOY-EN-BASSIGNY, abbaye de Morimond | Benoît ROUZEAU | FP* | 8-14 | MA-MOD | 11 |
| 8084 | PEIGNEY, rue Contance-Chlore | Olivier BAILLIF (INR) | OPD | 5 | FER-MOD-IND | 12 |

| N° d'OA | Commune, lieu-dit | Responsable (organisme) | Nature de l'op. | Prog. | Époque | Réf. carte |
|-------------|---|------------------------------|-----------------|--------|-----------------|------------|
| 8071 (7992) | PERROGNEY-LES-FONTAINES, au Tremblay, gazoduc Val-de-Saône, secteur F | François COUPARD (INR) | FPREV | 4-10 | NEO-GAL-MOD-CON | 13 |
| 7992 | PERROGNEY-LES-FONTAINES, champ la Dame, gazoduc Val-de-Saône, secteur E | Grégory VIDEAU (INR) | FPREV | 5-10 | BRO-FER-GAL | 13 |
| 8070 (7992) | PERROGNEY-LES-FONTAINES, champs Loup, gazoduc Val-de-Saône, secteur G | Perrine TOUSSAINT (INR) | FPREV | 5 | BRO-FER-GAL | 13 |
| 7805 | PERTHES, place royale Sud | Angélique SERGENT (EVE) | FPREV | 5 | FER | 14 |
| 8100 | RIVIÈRE-LES-FOSSES, gazoduc Val-de-Saône, site 4, secteur CA3 | Gaëlle PERTUISOT (INR) | FPREV | 7-10 | PRO-HMA-MA-MOD | 15 |
| 8049 | ROUGEUX, ferme de la Chaume | Olivier BAILLIF (INR) | OPD | | | 16 |
| 7982 | SAINT-DIZIER, 510 avenue de la République | Yoann RABASTÉ (INR) | OPD | 9 | MOD-CON | 17 |
| 8069 | SAINT-DIZIER, rues du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny et Gambetta | Yoann RABASTÉ (INR) | OPD | 9-14 | MA-MOD-CON | 17 |
| 7797 | SAINT-DIZIER, les Pénissières | Olivier BAILLIF (INR) | OPD | | | 17 |
| 8170 | SAINT-DIZIER, les Crassées | Raphaël DUROST (INR) | FP | 7-8-10 | GAL-HMA | 17 |
| 8171 | SAINT-DIZIER, les Crassées | Mathilde BOLOU (INR) | FP | 7-8-10 | GAL-HMA | 17 |
| 7680 | VILLEGUSIEN-LE-LAC, les Corées, phase 1 | Arthur GUIBLAIS-STARCK (INR) | OPD | | | 18 |
| 8103 | VILLIERS-EN-LIEU, le Cerceuil | François COUPARD (INR) | OPD | 5-10 | PRO | 19 |

* : cf. notice figurant dans la section « PI-PRD, PCR et PT » en fin de volume.

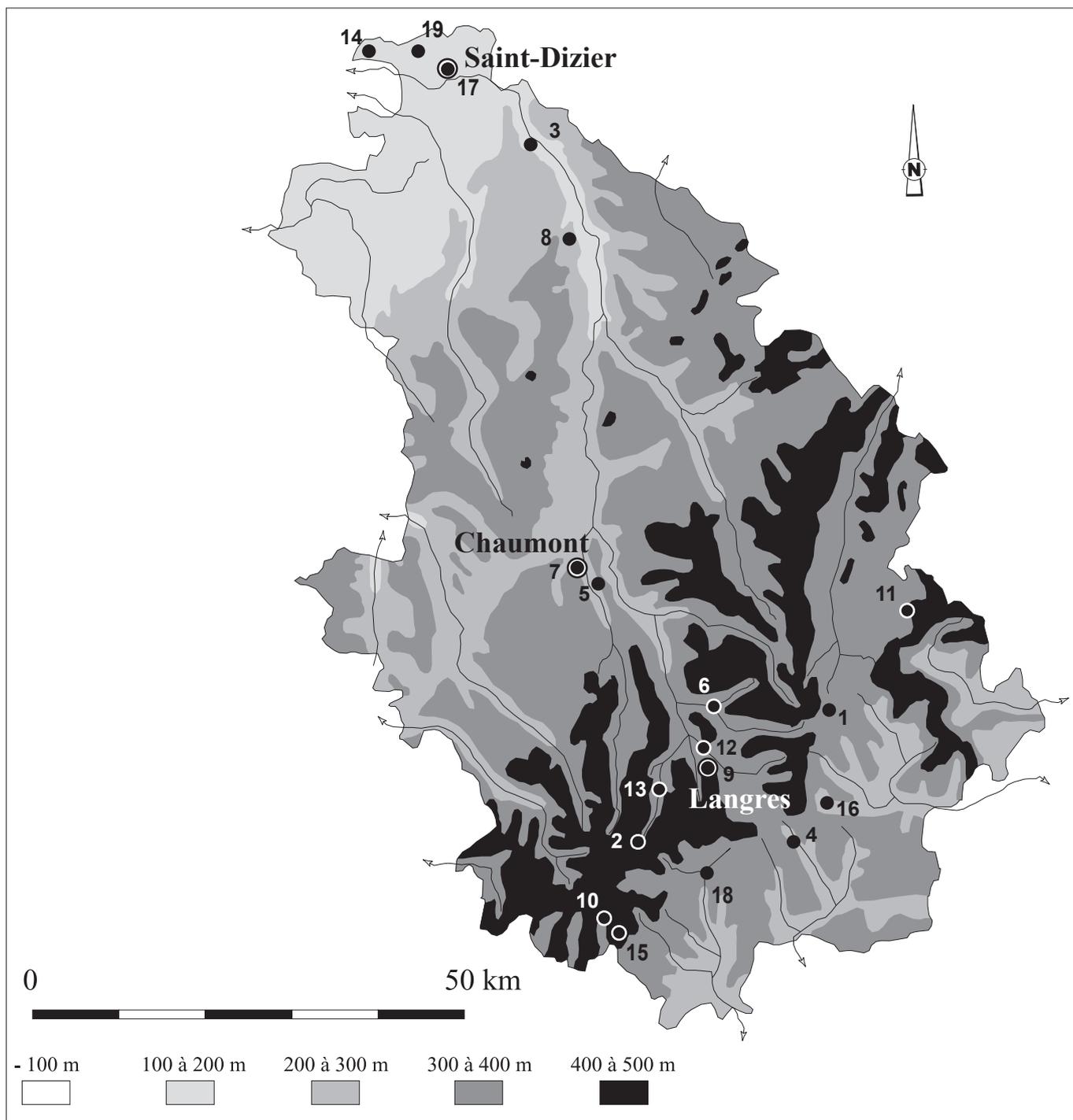
Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage).

HAUTE-MARNE

Carte des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 7



HAUTE-MARNE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 7

ANDILLY-EN-BASSIGNY Charge d'Eau

Gallo-romain

Différents sondages ont été menés en 2017 pour documenter la chronologie relative du site, qui a été occupé sur une longue période et dont l'évolution n'était pas connue dans le détail. Ils ont essentiellement porté sur la partie résidentielle de la *villa*, sur des zones anciennement fouillées dans lesquelles des murs arasés avaient été perçus par le passé et interprétés comme appartenant à une première phase de construction. On perçoit ces traces dans presque toutes les pièces et espaces de circulation de la *villa*.

On a en réalité une imbrication d'états et de mode de construction variés, masqués par l'axialité remarquablement permanente des constructions à toutes les périodes.

La partie nord du site est ainsi une zone profondément remaniée à plusieurs époques, comportant dans un premier temps des bâtiments fonctionnels de grande taille, plusieurs fois modifiés et agrandis. Lors de l'extension de la partie résidentielle, le bâtiment le plus septentrional appartenant sans doute à une *pars agraria* primitive est intégralement conservé et change donc d'usage.

Que ce soit dans la partie thermale, dans la partie résidentielle plus à l'ouest ou dans les espaces de circulation, les sondages confirment plusieurs remaniements de grande ampleur et une occupation de longue durée. Le dernier état se caractérise par des constructions d'une qualité moindre qui cloisonnent les espaces antérieurs, dans lesquelles le remploi est bien visible. Là où la succession des couches le permet, on

a pu repérer six à sept états distincts.

À la transition entre la partie résidentielle et la partie agricole une surface empierrée de grande superficie a été mise en évidence, ainsi qu'une couche de démolition sous-jacente.

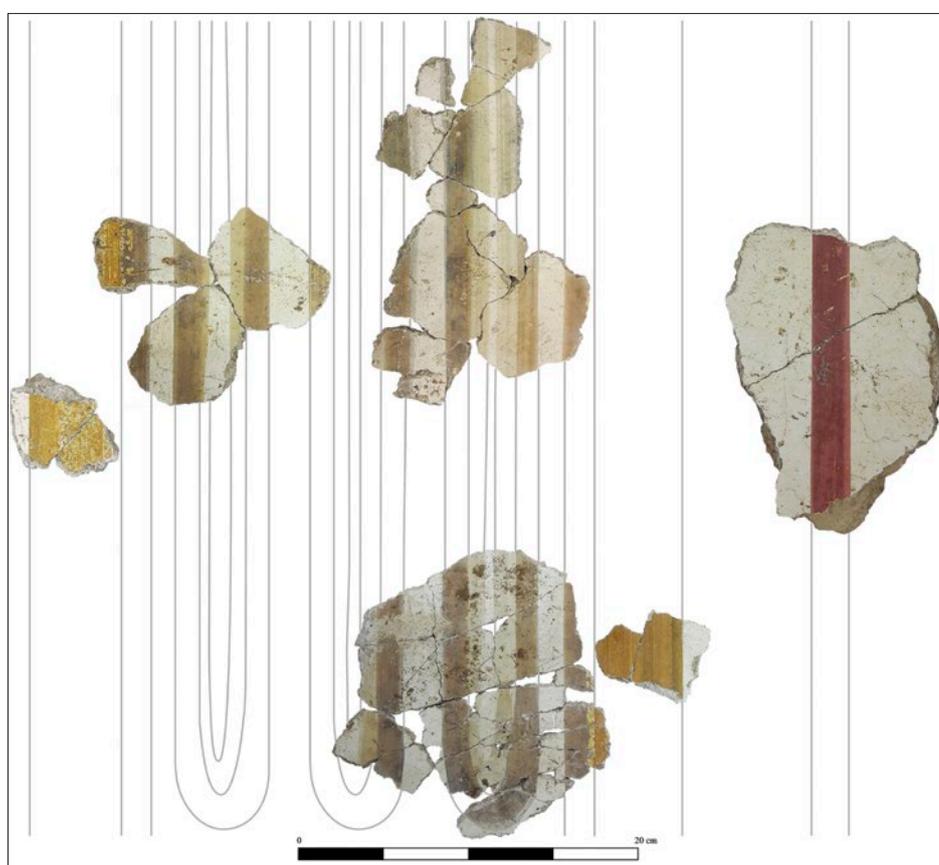
Les sondages étant restreints et concernant surtout les fondations, le mobilier est pauvre et ne permet pas de datation précise. L'élément le plus remarquable consiste en un décor d'enduits peints en position



ANDILLY-EN-BASSIGNY, charge d'Eau
Vestiges d'un foyer de grande taille dans le dernier
état d'une pièce de la *pars urbana*
(cliché : CD52)



ANDILLY-EN-BASSIGNY,
charge d'Eau
Deux états distincts de bâtiments de
la *pars agraria*, avec remploi de TCA
dans le second état
(cliché : C. SERRANO)



ANDILLY-EN-BASSIGNY, charge d'Eau
Hypothèse de positionnement de plaques d'enduit peint à décor de colonnes
(DAO : C. SERRANO)

secondaire dans une fosse du secteur thermal, à décor de colonnade, peinte quasiment à l'échelle réelle, dont quelques petites plaques ont pu être reconstituées.

géophysiques, la limite ouest est encore à préciser, quelques pièces de la *pars urbana* n'ayant été que partiellement mises au jour.

Il a été confirmé que, si la limite nord est attestée par les fouilles et celles du sud et de l'est par les prospections

Claire SERRANO

La fouille de la *villa* d'Aprey prend place au sein des opérations menées par l'Inrap dans le cadre de la construction du gazoduc du Val-de-Saône (GRTgaz). La fouille s'est déroulée du 15 mai au 23 juin 2017 avec une équipe d'une dizaine de personnes. Le post fouille est encore en cours. Le site est situé non loin des sources de la Vingeanne, sur le versant sud du vallon. Les principaux vestiges (*villa* gallo-romaine) sont situés au niveau de la rupture de pente qui marque le début de la colline qui ferme sud le vallon. Mais l'emprise de fouille s'étend en contrebas jusqu'à la berge de la rivière. Bien que limitée à l'emprise stricte du gazoduc, la surface prescrite a permis de partiellement dégager le bâtiment principal de la *pars urbana* d'une *villa* de taille moyenne. Il a également mis en évidence des éléments de son environnement (en particulier au niveau des berges).

Le bâtiment principal de la *villa* s'entend sur environ 27 x 16 m (restitution totale). Il suit un plan classique, caractérisé par sa façade à doubles pavillons et galerie. Il est construit à la fin du I^{er} s. de n. è. Préservée par les colluvionnements, la partie sud est restée en élévation sur 1 m. L'architecture est simple, mais de belle facture (absence d'éléments luxueux du type mosaïque, décors architecturaux taillés ou même simplement des enduits peints polychromes). Une grande partie des aménagements intérieurs sont intacts dans cette zone : sols en mortier, chape de mortier de chaux dans les pièces, blocage en pierres posées sur chant dans les couloirs, cheminées et foyer, etc. Ce degré de conservation a permis d'étudier plus précisément l'architecture du bâtiment et son évolution (reprises dans les élévations, construction d'une extension à l'ouest). Il est abandonné dans la deuxième moitié du III^e s. de n. è. après un incendie. Le niveau de démolition de cet incendie a livré un exceptionnel lot d'objets tombés sur le sol d'une des pièces.

Si les objets mis au jour attestent une fonction d'habitat, la quinzaine d'outils identifiés donnent également des indications sur les activités pratiquées : travail des champs (lame de faux, dents de herse), travail du bois (scie, ciseau), travail du cuir et des textiles (alêne, aiguille à chas), ainsi que la mouture (cône de dosage de meule). On trouve également un panel varié des objets attendus au sein d'un habitat. Les objets de parure (fibules, bracelets et épingles à cheveux) sont accompagnés d'objets liés aux soins du corps (cure-oreille) et de toilette (miroir). Les objets domestiques sont nombreux et variés, particulièrement ceux liés

à l'ameublement : ornements et poignées de coffre ou coffrets, cornières et charnières de meuble. Les activités culinaires sont elles aussi bien attestées avec un fragment de passoire métallique, une cuillère, des couteaux et une cruche destinée au service des boissons, objet bien connu en contexte urbain du I^{er} au III^e s. de n. è., mais beaucoup plus rare en contexte rural. La fouille a également livré deux chandeliers, ce qui est exceptionnel dans ce type de contexte : l'un est en fer et plutôt simple, mais son ornementation en volute lui confère un aspect soigné ; l'autre, en alliage cuivreux, composé de deux cupules opposées, est assez luxueux et caractéristique du III^e s. Des éléments de seaux (anses, attache d'anse) et une emboîture de tuyau attestent à la fois le puisage et l'adduction de l'eau sur une partie au moins du bâtiment. Une boîte à sceau indique le statut social des occupants, qui maîtrisaient les échanges épistolaires. Une rouelle votive complète le lot des objets à caractère religieux formé par les statuettes en terre cuite blanche. Une cymbale en alliage cuivreux de 0,17 m de diamètre est l'un des objets les plus remarquables mis au jour au cours de la fouille : ce type d'objet musical est très rare et constitue lui aussi un marqueur social des occupants. Enfin, plusieurs objets liés au transport, et particulièrement des crochets de jouguet, laissent à penser que le bâtiment contenait un espace de stockage des objets de harnachement des animaux.

En outre, l'étude stratigraphique des vestiges, facilitée par la conservation des pièces sud, a mis en évidence une occupation précédant le bâtiment au début du I^{er} s. de n. è. Il s'agit d'un ensemble de bâtiments en matériaux périssables (bois et terre). Ils appartenaient à un état antérieur de la *villa*, probablement plus luxueux que le bâtiment mis au jour. Les remblais de cette époque précoce ont livré des tesselles de mosaïque et des fragments de colonne provenant d'une construction, visiblement située en dehors de l'emprise.

À l'autre bout du spectre chronologique, au Moyen Âge (X^e-XII^e s.), deux des pièces sud du bâtiment de la *villa* sont déblayées et réoccupées. Les aménagements de cette période s'appuient à la fois sur des murs antiques encore en place et sur de nouveaux supports (poteaux en bois, solins en pierre). Un foyer plusieurs fois remanié suggère que l'on a affaire à un habitat.

L'emprise des fouilles n'est pas assez vaste (tronçon interne du gazoduc) pour réellement percevoir les installations de la *villa* hors du bâtiment principal.

Néanmoins, une étude paléoenvironnementale permettra d'apporter des données sur le paysage antique et son évolution. Les berges de la Vingeanne ont permis de collecter des sédiments recelant des pollens et des macrorestes végétaux d'époque antique qui aideront à qualifier l'environnement. Viendront s'y ajouter les données d'une étude géomorphologique

pour approcher l'évolution du paysage, complétant le tableau des campagnes antiques de Haute-Marne, que nous permet d'apercevoir ce site.

Stéphane ALIX



APREY, gazoduc Val-de-Saône,
site 1, secteur CA3
Plan du bâtiment principal de la *villa* (fin I^{er} s.-deuxième moitié du III^e s.)
(DAO : S. ALIX)

APREY, gazoduc Val-de-Saône,
site 1, secteur CA3
Vue de la partie sud du bâtiment
(cliché : S. ALIX)



CHALINDREY

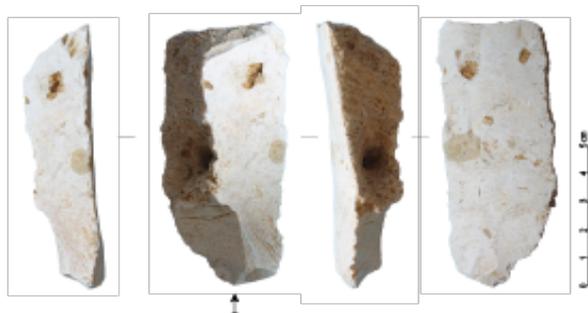
AB 296-89-143-298

Paléolithique - Protohistoire -
Moderne - Contemporain -
Indéterminé

L'opération de diagnostic s'est déroulée dans la commune de Chalindrey. Les sondages archéologiques ont été réalisés dans le centre-ville sur deux emprises distinctes, totalisant 33 700 m² sur lesquelles se situaient encore récemment un stade de football et un gymnase pour l'une d'elle et une zone de pâture pour la seconde, située à environ 400 m à l'est.

L'opération, avec l'ouverture de 3 190 m² soit 9,5 % de l'emprise, a permis de collecter un grattoir datant du Paléolithique, quelques tessons attribuables à la Protohistoire. On notera également la présence d'un fossé à la datation incertaine. La parcelle ZE 31 présente également de nombreuses traces de mise en culture sur sillons-billons, certainement récentes.

Perrine TOUSSAINT



CHALINDREY, AB 296-89-143-298
Silex (cliché : Inrap)

CHAMARANDES-CHOIGNES

Aux Murgers, côte des Vaches

Le projet d'extension d'une carrière de pierre a amené la mise en œuvre d'un diagnostic archéologique sur

la totalité de la surface de ce projet (141 734 m²). L'ouverture de 182 tranchées en quinconces couvrant

14 751 m² soit 10,4 % de l'emprise n'a révélé la présence d'aucun vestige ni artefact anciens.

Olivier BAILLIF

CHANGEY

En Trévaît

Le projet d'installation de retraitement des eaux usées sur une emprise de 9 850 m² a motivé la réalisation d'un diagnostic. Les quelques 907 m² (9,2 % de la parcelle)

sondés n'ont pas permis la détection de vestiges archéologiques.

Olivier BAILLIF

CHAUMONT

1 à 7 rue Antoine-de-Saint-Exupéry

Contemporain

L'opération de diagnostic réalisée dans le cadre d'un projet de couvrir une superficie totale de 42 595 m². La première phase a été effectuée en novembre 2017. 35 tranchées ont été conduites pour porter la superficie d'ouverture à 2 136 m², soit 8 % de la surface accessible (26 552 m²).

Le substrat correspond au Bathonien inférieur décrit par la carte géologique. Il est matérialisé par des plaquettes calcaires, plus ou moins altérées, ou, au nord-ouest, par une dalle calcaire.

Le diagnostic a permis de mettre en évidence une

topographie particulière du secteur avec une tête de vallon sec identifiée dans la moitié sud de l'emprise et qui se développe vers le sud-ouest. Les seuls témoins d'une occupation anthropique reconnus sur cette première phase (14 vestiges archéologiques) sont des fosses de plantation contemporaines, un arasement de la moitié nord de la parcelle pour l'installation du complexe sportif actuel dans les années 1970 et un remblaiement ponctuel des irrégularités du terrain par l'apport de terres chargées en éléments contemporains (blocs béton et plastique).

Sandrine VISTEL

JOINVILLE

Parcelle Salin

Moyen Âge - Moderne -
Contemporain

Un diagnostic archéologique a été réalisé suite à une demande volontaire de réalisation anticipée pour les

terrains représentant une surface de 7 041 m². Ceux-ci se positionnent à 400 m environ au nord-nord-est

du centre historique de la ville et à 300 m à l'ouest de la Marne et à 70 m au nord et à l'ouest d'un de ses bras. Les huit sondages réalisés couvrent 14,19 % de l'emprise disponible (5 350 m²), soit 759 m².

En dehors des neuf anomalies liées à des fondations de murs de bâtiments d'Époque contemporaine probablement construits et abandonnés, d'après le mobilier archéologique en présence, entre le milieu du XIX^e s. et le milieu du XX^e s., l'opération a mis au jour cinq fosses de dimensions, d'empreinte et de fonction diverses, toutes d'Époque contemporaine. Les sondages ont également mis au jour un ancien chemin empierré de 5 m de largeur, observé sur une longueur de 55 m environ. Cette structure est antérieure aux bâtiments déjà évoqués. Sa datation pose toutefois problème en l'absence de mobilier associé. La datation la plus haute présente sur le diagnostic, matérialisée par quelques fragments de céramique collectés hors

structure, serait du bas Moyen Âge à l'Époque moderne. Orienté ouest-sud-ouest/est-nord-est, son tracé vers le nord-est le joint à l'actuelle Avenue de la Marne. Vers le sud-ouest en revanche, la zone construite ne laisse pas présager de son prolongement. Toutefois une ruelle (des tanneries ?), présente sur le plan cadastral napoléonien semble être le seul élément à être disposé dans cet axe. Sommes-nous en présence d'un chemin reliant le château Renaissance au bas de la butte sur laquelle est installé le château d'en Haut, à hauteur de la rue actuelle du Val de Wassy ? Le soin réservé à sa structure, même sur une faible épaisseur et en dehors des limites de la ville médiévale, pourrait indiquer un statut dépassant la simple ruelle ou un chemin rural. Des investigations futures potentielles, en d'autres points de la ville, apporteront peut-être leur lot d'informations.

Sylvain CANET

LANGRES

Avenue du 21^{ème} RI

Gallo-romain - Moderne -
Contemporain

Le diagnostic préalable à la construction de logements, sur une surface de 3 150 m² disponibles, a conduit à l'ouverture de deux tranchées de sondage (411 m² soit 13 % de l'emprise totale).

Les faits anthropiques mis au jour lors des opérations précédentes (fossés, voie, mur, blocs architecturaux ; Roms, 2012 et Bak, 2018, à paraître) n'ont pas été retrouvés dans les tranchées réalisées. Cependant, des structures et indices d'occupation ténus ont été observés, mal conservés en raison de la hauteur d'apparition du substrat sur lequel viennent se fonder les nouvelles constructions de la citadelle au XIX^e s. Certaines de ces substructions ont été exhumées (murs, sol de béton, fondations), notamment dans la tranchée 2, sous lesquelles la présence et la conservation d'éléments plus anciens n'est pas connue.

Les vestiges mis au jour dans la tranchée 1 concernent principalement l'époque romaine. Ils consistent d'abord en un horizon brun noir, assez organique, dans lequel un mobilier est parfois localement assez abondant et fournit un intervalle chronologique compris entre la période augustéenne et le milieu du II^e s. de n. è. Sa relation stratigraphique avec les faits anthropiques est ténue. Il est envisagé prudemment deux composantes non distinctes lors de l'opération, l'une comme un

sol naturel comportant quelques traces résiduelles d'occupation précoce (période augusto-tibérienne) et recevant l'occupation romaine (milieu I^{er} s.-milieu II^e s. de n. è.), l'autre comme un niveau de type « terres noires » scellant cette occupation, avec des indices isolés marquant potentiellement l'Antiquité tardive ou le haut Moyen Âge, voire quelques éléments issus des remaniements opérés au XIX^e s. lors de la construction de la citadelle.

Le fait le mieux conservé est un conduit maçonné et enterré, orienté nord-sud, et interprété comme un égout ou un aménagement de bord de voie, abandonné vers le milieu du II^e s. de n. è. Le diagnostic n'a pas pu répondre en l'état à la question de l'existence d'un premier état de construction plus haute (recreusement d'entretien, présence de mobilier céramique précoce). De même le mode de construction, le lien à des éléments de voirie et le remplissage (sédimentation, mobilier datant ou précisant la fonction) n'ont pu être analysés plus finement sur cette fenêtre d'observation réduite et dans le temps imparti. Cette installation aux dimensions modestes, en comparaison des égouts ou collecteurs observés *intra-muros*, n'avait pas été perçue lors du diagnostic sur les parcelles au sud de l'emprise (Roms, 2012) et nous ne connaissons donc ni son point de départ ni sa destination à la sortie de la ville, son

intégration aux autres réseaux. Son orientation nord-sud et sa position pourraient l'associer à la présence d'un axe de circulation, pourquoi pas la voie qui arrive de Dijon et constitue le *cardo maximus*, vraisemblablement détruite sur notre fenêtre d'observation. Par ailleurs, des indices mis au jour dans le comblement de cette structure, révèlent des informations intéressantes sur la présence d'un atelier de bronzier (statuette issue d'un raté de fabrication, scorie, sédimentation cendreuse et oxydée) dont les déchets pourraient être issus. Un hérisson, interprété comme le lambeau d'un axe de circulation orienté nord-sud a été mis au jour. Sa position ne semble pas correspondre à l'axe du *cardo maximus*, observé en plusieurs endroits de la ville ou à sa sortie. *Cardo* secondaire ou ruelle ? Il n'est pas possible de développer des hypothèses crédibles sur cette superficie d'observation. Son extension vers le nord dans un état mieux conservé est possible. De même façon les indices chronologiques sont trop imprécis et potentiellement brassés pour en tirer une conclusion. Il est difficile de confirmer un rôle de délimitation. Toutefois, aucun fait archéologique n'est en effet présent à l'ouest de celle-ci, hormis quelques éléments mobiliers compris dans l'horizon brun noir,

et ce en dépit d'un état de conservation plus favorable vers l'ouest de la tranchée. À l'est du hérisson au contraire, une incinération (isolée ?), des « fosses » ou amas probablement liée(s) à l'activité funéraire, quelques restes humains épars (d'inhumation ?) et des assemblages de mobilier cohérents, passés au feu et fréquemment mis au jour sur des sites à vocation funéraire, constituent vraisemblablement des stigmates de la nécropole connue au sud de Langres/*Andemantunum*. L'extension éventuelle de ces vestiges, vers le nord de la parcelle notamment qui borde la place d'arme, pourrait avoir bénéficié d'une meilleure conservation. Les indices d'occupation présents sur le diagnostic rappellent la portée de données, même ténues, pour les thèmes liés à l'espace suburbain des villes antiques. Pour Langres/*Andemantunum* sont abordées les problématiques de ses origines, de ses limites, de l'extension, l'organisation et la composition de ses pratiques funéraires au sud de la ville ou encore celles de ses infrastructures viaires, vouées à la gestion de l'eau ou ses activités artisanales.

Sylvain CANET

LE-VAL-D'ESNOMS

Le Vêvrey, gazoduc Val-de-Saône,
secteur C

Moderne - Contemporain

Dans le cadre de la réalisation du gazoduc Val-de-Saône traversant la Haute-Marne, des fouilles ont été entreprises sur la commune de Val-d'Esnoms, sur une emprise de 4 000 m², au lieu-dit *le Vêvrey*, secteur C. Le résultat de cette opération se limite à la présence de nombreux fossés, possiblement de drainage et

d'un chemin moderne traversant le site du sud-est au nord-ouest. Deux trous de poteaux complètent ces découvertes.

Lucie CHRISTIN

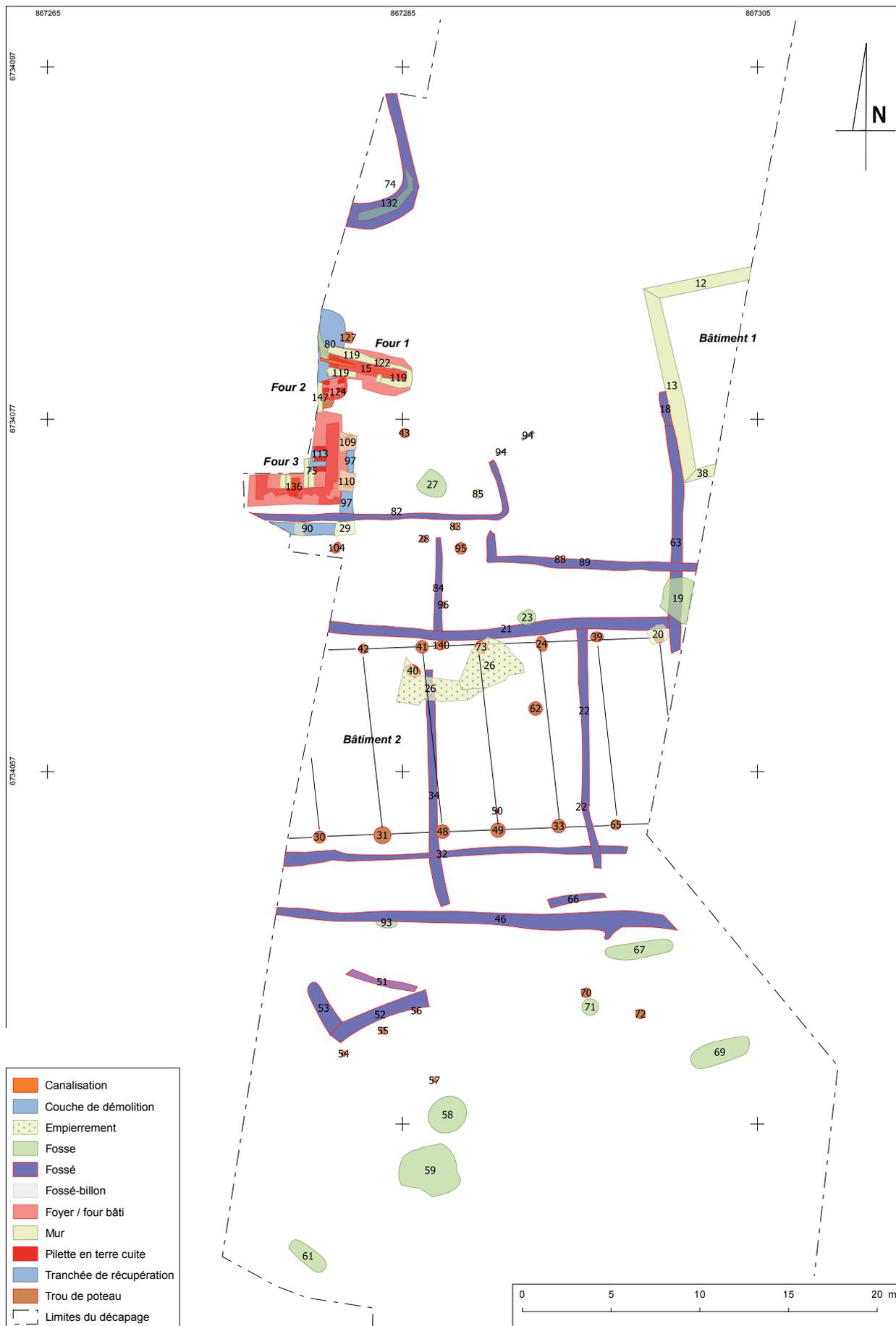
LE-VAL-D'ESNOMS

Les Cellières, gazoduc Val-de-Saône,
secteur B

Gallo-romain - Moderne -
Contemporain

Le projet de réalisation d'un gazoduc, initié par GRTgaz a généré une série de diagnostics en Bourgogne, Champagne et Rhône-Alpes, sur le tronçon Val-de-Saône. L'un de ces diagnostics a permis la mise au

jour d'une occupation antique dans la vallée du Vézin, au sud de la Haute-Marne, sur la commune de Le-Val-d'Esnoms, au lieu-dit *les Cellières*.



LE-VAL-D'ESNOMS, les Cellières
 Plan du site antique (DAO : P. NEURY, P. NOGUÈS et S. MOREL-LECORNUE)

L'emprise de fouille était longue de 235 m, pour seulement 19 m de largeur, soit 5 000 m². La partie nord du décapage a révélé une série de fossés agricoles, autrement appelés sillons-billons, qui correspondent à des pratiques culturales anciennes qui ont néanmoins été utilisées jusque dans les années 1970. Ces fossés ont fait l'objet de coupes systématiques.

Le site antique est situé au sud de l'emprise. Deux fours de tuiliers et un four de potier, datés du II^e et III^e s., ont notamment été découverts. Ces fours sont associés à une grande halle de stockage, large de 10 m et longue de 20 m minimum et supportée par de gros poteaux porteurs. Un bâtiment maçonné a également été mis au jour. Ce site artisanal a été observé sur 1 500 m² ; il se poursuit en dehors de l'emprise du décapage.

Les productions de cet atelier sont variées et importantes : *tegulae*, *imbrices*, briques, poteries, moules à empreinte. Cet atelier a fonctionné longtemps et devait avoir une production importante, comme

l'indique la variété des modèles. Le nombre de marques digitées et les multiples variétés de peignes indiquent de plus un nombre important d'ouvriers.

De nombreux ratés de cuisson ainsi que des restes de parois de four ont été mis au jour dans de nombreuses structures en creux, ce qui indique qu'un ou plusieurs fours ont été démontés en dehors de l'emprise de fouille.

Cet atelier se démarque par la production de deux éléments plutôt rares : les briques pariétales et les moules à empreinte. La découverte rare de six moules à empreinte pour pâtisserie est en effet à souligner. Quelques rares exemplaires ont déjà été découverts dans l'est de la France, mais cette production reste encore mal connue. La diffusion de ces moules et leur fonction exacte restent à définir précisément.

Stéphanie MOREL



LE-VAL-D'ESNOMS, les Cellières
Vue zénithale d'un four de tuilier et du four de potier (clichés et DAO : J. MAESTRACCI, S. ALIX)



LE-VAL-D'ESNOMS, les Cellières
Moule à pain (cliché : A. AHÛ-DELOR)

LE-VAL-D'ESNOMS

Montoille, gazoduc Val-de-Saône, secteur A

Néolithique - Âge du Fer -
Gallo-romain - Moyen Âge -
Moderne - Contemporain

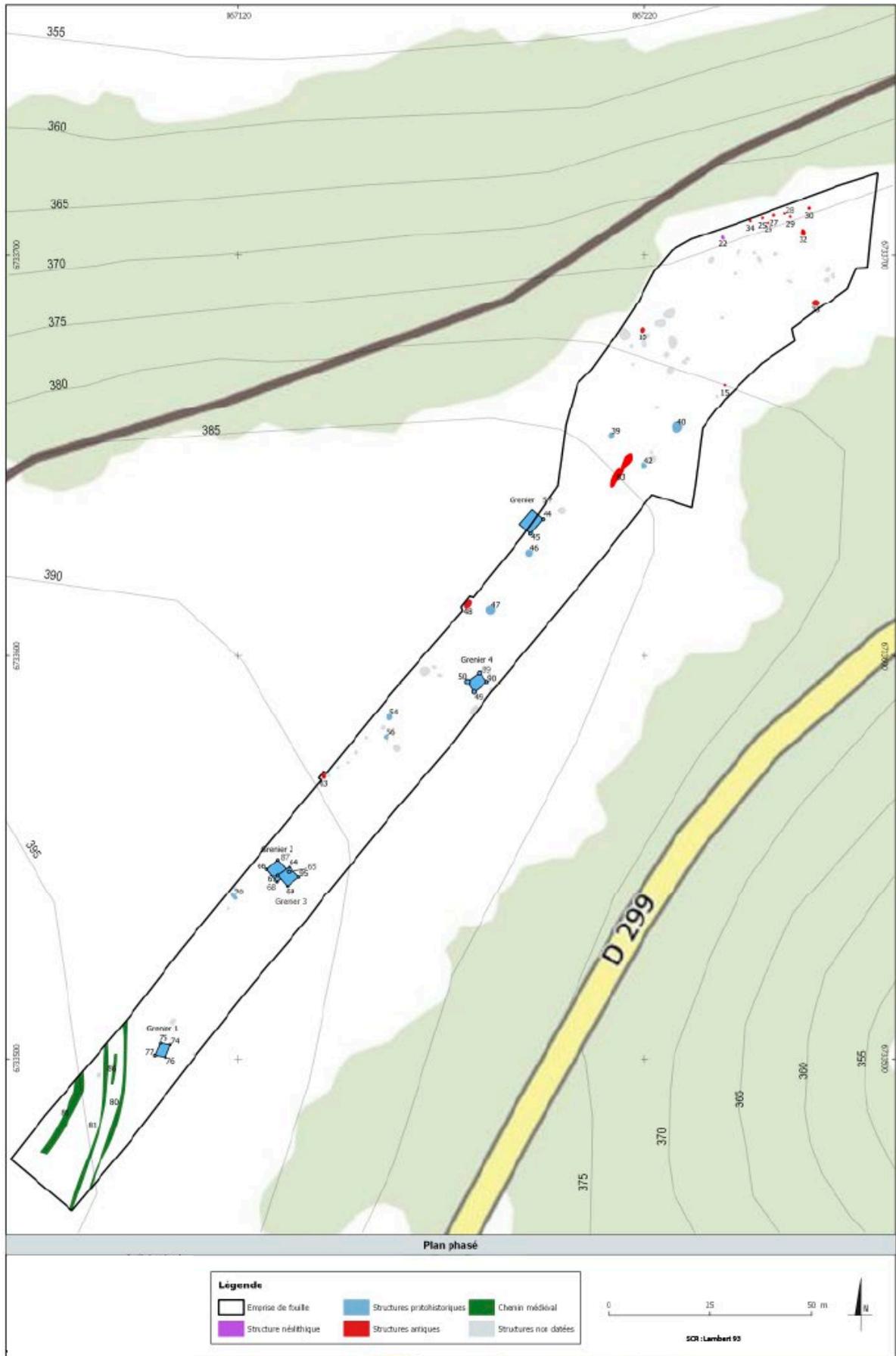
La fouille réalisée sur la commune de Le-Val-d'Esnoms, au lieu-dit *Montoille*, résulte d'une campagne de diagnostics menée en 2016 en vue de l'implantation du gazoduc Val-de-Saône dont GRTgaz est le maître d'œuvre. Ces investigations avaient mis en évidence sur les parcelles ZD 40 et 41 plusieurs structures fossoyées du premier âge du Fer, indices d'un probable habitat protohistorique. Le contexte topographique correspond à un rebord d'éperon rocheux. En tête de cet éperon, deux structures avaient fait l'objet de datation radiocarbone permettant respectivement une attribution à la période gallo-romaine et au néolithique. Ce qui a conduit à la réalisation d'une fouille sur une emprise de 7 202 m². 20 m de dénivelé sont observables entre le point culminant situé au sud-ouest à une altitude de 395 m NGF et la pointe d'éperon située au nord-est à une altitude de 375 m NGF. Le site domine la vallée du Vezin, petite rivière située à 700 m au nord. Le terrain encaissant se compose en sommet de plateau par la roche mère calcaire et en contrebas par un calcaire pulvérulent beige ou par de l'argile orangée.

Au total, 94 structures excavées ont été mises au jour. Plusieurs greniers à ossature dite « simple » sur quatre poteaux ont été identifiés, ainsi que quatre silos

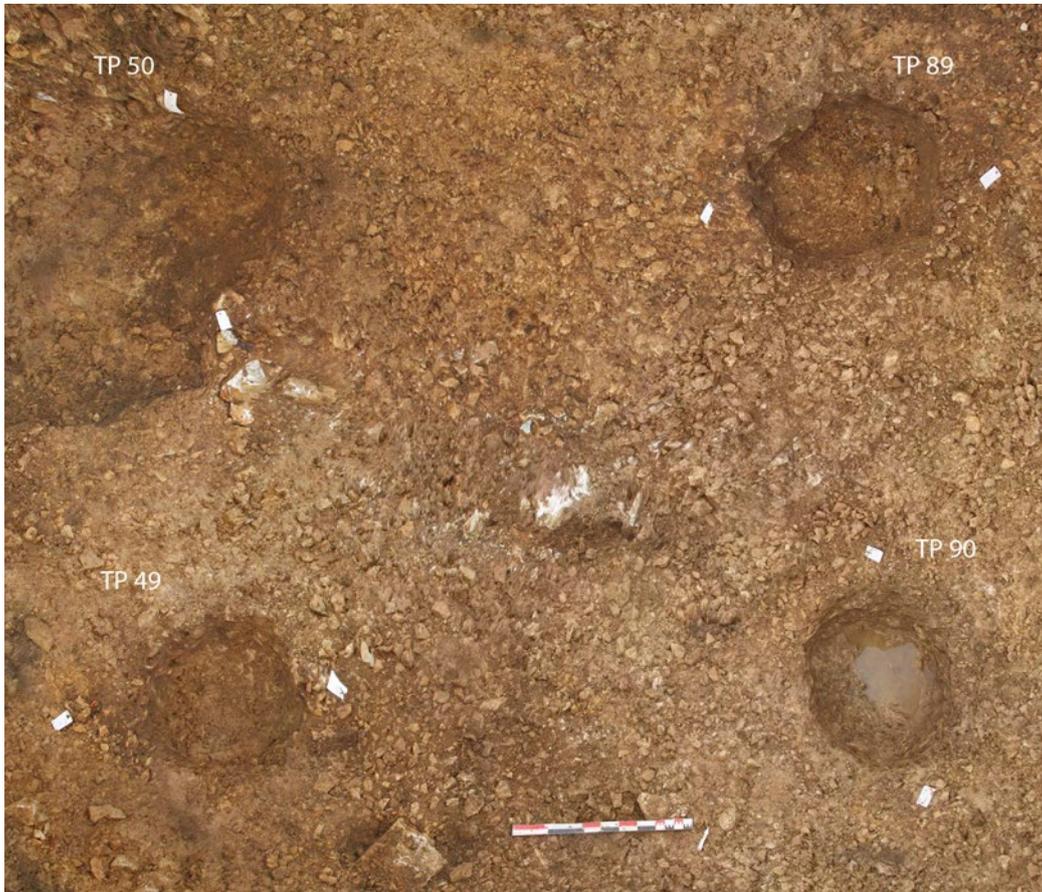
attribués au Hallstatt final. Ces structures de stockage témoignent d'une occupation rurale protohistorique. En tête d'éperon une occupation antique plus modeste a été reconnue, très certainement en lien avec le site de production de tuiles et de poteries des *Cellières* situé 300 m plus au nord. Enfin, les traces d'un ancien chemin ont été mis en évidence au sud de l'emprise de fouille qui correspond certainement au tracé primitif du chemin de la Coudre.

À partir des éléments étudiés et de l'organisation spatiale du site, il est possible d'en déduire que l'essentiel des structures mises au jour sur le plateau de *Montoille* appartient à un petit établissement de l'âge du Fer à vocation agro-pastorale, comprenant un secteur dédié au stockage des récoltes et peut-être à leur traitement. Les vestiges mis au jour – céramique, faune, fusaïoles, pic et couteau en fer, meule et molette, fibule – suggèrent également une fonction domestique évidente et par conséquent un secteur dédié à l'habitat qui n'a pas été identifié sur le site mais qui doit se trouver à proximité.

L'opération contribue ainsi à renforcer les connaissances sur les petites installations agricoles de l'âge du Fer



LE-VAL-D'ESNOMS,
 Montoille, gazoduc Val-de-Saône, secteur A
 Plan général du site (DAO : P. NOGUÈS et J. LECORNUÉ)



LE-VAL-D'ESNOMS,
Montoille, gazoduc Val-de-Saône, secteur A
Orthophotographie du grenier 4 (cliché : J. LECORNUÉ d'après Photoscan ®)



LE-VAL-D'ESNOMS,
Montoille, gazoduc Val-de-Saône, secteur A
Vue en coupe du silo 46 (cliché : L. STANIASZEK)



LE-VAL-D'ESNOMS,
Montoille, gazoduc Val-de-Saône, secteur A
Vue en coupe du silo 47 (cliché : S. BRASSAUD)



LE-VAL-D'ESNOMS,
Montoille, gazoduc Val-de-Saône, secteur A
Vue en coupe du silo 54 (cliché : C. TRISTAN)

LE-VAL-D'ESNOMS

Pré Melot, gazoduc Val-de-Saône, secteur D

Moyen Âge - Moderne -
Contemporain

La fouille, en amont de l'installation du gazoduc Val-de-Saône par GRTgaz, s'est déroulée du 27 février au 10 mars 2017. La problématique scientifique de l'opération s'intéressait à l'étude d'hypothétiques traces de plantation d'un vignoble ancien.

C'est sur une superficie de près de 1 823 m² qu'ont été explorées ces anomalies dont l'interprétation demeure en suspens l'hypothèse de tranchées de provinage caractéristiques de la viticulture antérieure à la mécanisation et à l'industrialisation des techniques n'ayant pu être validée ou écartée de manière définitive.

Malgré l'absence de restes végétaux permettant l'interprétation certaine et définitive de ces structures

et les difficultés rencontrées dans l'établissement d'une chronologie du fait d'un nombre limité d'éléments matériels, de restes de charbon de bois susceptibles d'être datés par radiocarbone et de relations stratigraphiques, l'étude des textes anciens, notamment le fond documentaire de l'abbaye cistercienne d'Auberive, a permis de documenter un vignoble abandonné à la fin de l'Époque moderne, sans que son origine n'ait toutefois pu être déterminée. Ces données viennent étoffer un corpus régional s'intéressant à la viticulture, sans cesse alimenté.

Antoine GUICHETEAU



LE-VAL-D'ESNOMS,
pré Melot, gazoduc Val-de-Saône, secteur D
Vue zénithale du chantier par drone (cliché : © Com'Air)

Rappelons en liminaire que l'abbaye de Morimond a bénéficié de dix campagnes de fouille et de relevés entre 2003 et 2014 d'une moyenne de 15 jours par an, mettant au jour un ensemble de bâtiments associés à l'hôtellerie de l'abbaye, dont le bâtiment le plus ancien est daté entre 1160 et 1190. La campagne 2017 a consisté en neuf jours de fouille.

La limite sud-ouest de l'hôtellerie n'était qu'imparfaitement restituée par la fouille des années précédentes et les prospections géophysiques. L'objectif du chantier de cette année 2017 était de marquer de manière indubitable les limites orientales de cette zone. C'est chose faite pour la fouille du bâtiment E progressivement mis aux jours depuis 2012. Il s'étend donc entre le grand égout au nord et le sud sur une vingtaine de mètres de long. Il est limité au sud par une assise de fondation Us 2485 et à l'est par un mur us 2450. Ce bâtiment est large d'environ 5 m et atteint une superficie au sol de 100 m². Sa forme rectangulaire repousse les axes de circulation pour entrer dans l'abbaye à ces deux extrémités nord et sud. Ce bâtiment est démoli. Aux vues de la céramique culinaire et d'un poids monétaire retrouvé sur la couche de comblement reposant sur les dalles de terre cuite composant le sol de ce bâtiment nous situons sa démolition à l'extrême fin du XV^e s. ou dans la première décennie du XVI^e s.

Plusieurs structures hydrauliques nouvelles ont été mises au jour. La plus importante est livrée par un chantier de réparation laissé en l'état. Une série des dalles de terre cuite du sol du bâtiment E ont été démontées pour laisser l'accès à un drain en bois qui devait poser des problèmes d'hydraulique (évacuation non satisfaisante). Un drain en bois de chêne traverse dans le sens de la longueur du sud vers le nord le bâtiment E. Il est posé sur de l'argile avec deux montants fait de troncs de plusieurs mètres de long qui dégagent un espace où circule l'eau. Ces deux montants sont recouverts d'un linteau du même bois de 0,08 m d'épaisseur. Son linteau en bois est

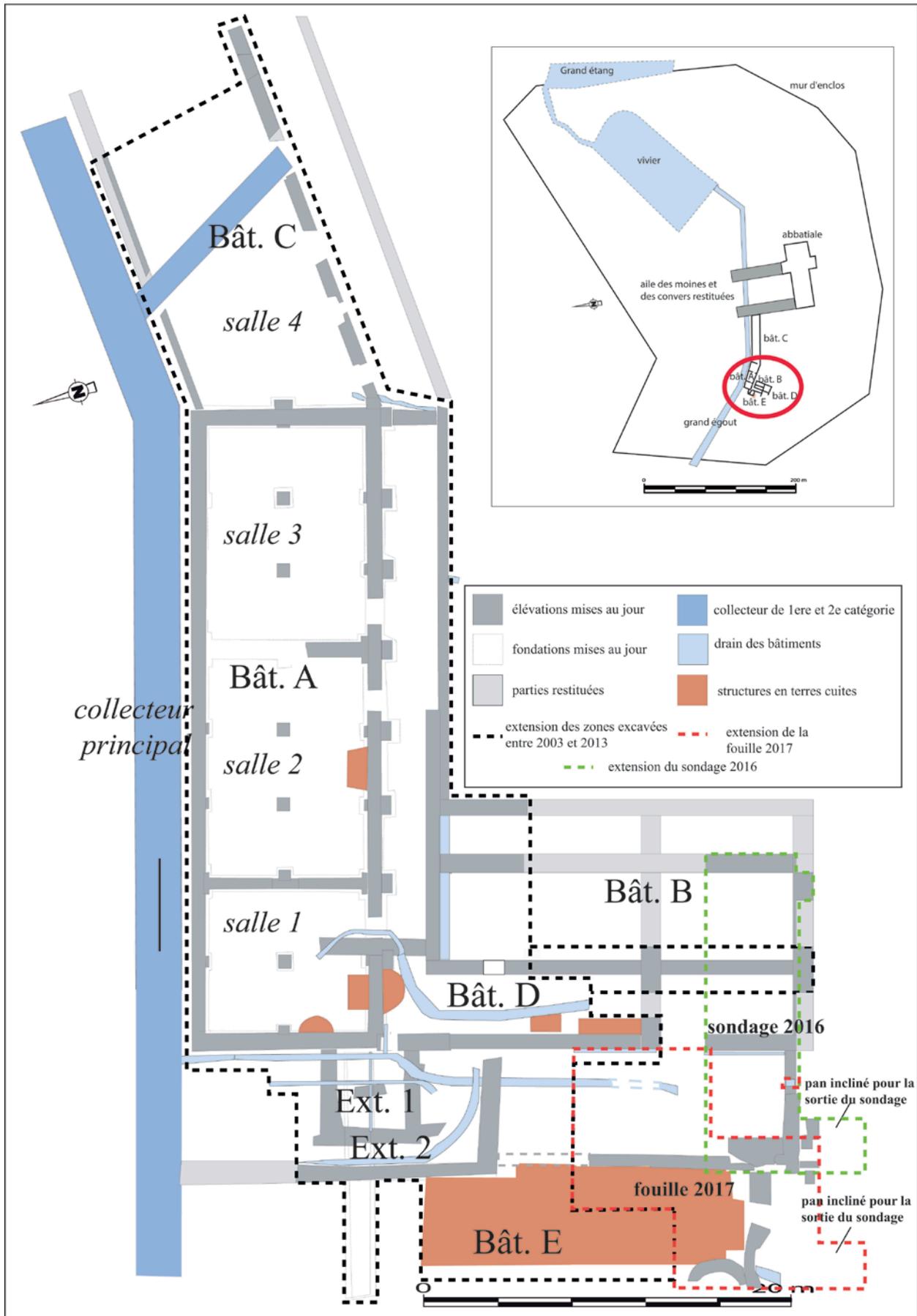
recouvert d'un linteau en pierres plates. Daté par dendrochronologie de 1238 (+/-10 ans ; Dendronet Willy Tegel) cela confirme que le quartier de l'hôtellerie continue à s'agrandir, de nouveaux bâtiments venant s'y adjoindre dans la première moitié du XIII^e s. Un puits quadrangulaire se situe entre la boucherie (bât. D) et l'entrepôt (bât E), de 0,50 x 0,30 m de côté il descend à 1 m sous la margelle. Ces deux ensembles confirment le rôle joué par l'eau dans l'aménagement des premiers espaces au cœur de l'enclos.

La fouille a aussi mis au jour un ensemble postérieur reposant sur l'angle sud-ouest du bâtiment E. Très partiellement dégagé il est composé d'un mur de soutènement servant d'appui à la terrasse supportant la porterie et la chapelle des étrangers, reconstruites respectivement au début du XVIII^e s. et au XVII^e s. Ce mur sert aussi d'appui à une structure circulaire partiellement dégagée vers le nord dont la fonction n'est pas encore précisée (bât. G).

La fouille se rapproche de la porterie d'Époque moderne et des limites occidentales de l'enclos monastique. Elle met donc en lumière la zone d'accueil des monastères, essentielle à l'abbaye car indispensable à sa création et mentionnée aussi dans les sources écrites dès la seconde moitié du XII^e s.

Le matériel livré par la fouille est très fragmentaire, la céramique culinaire se compose comme les années précédentes de fragments du XV^e s., de la vaisselle à boire, pichets et cruches principalement sur le bâtiment E. Dans l'espace ouvert au sud-ouest quelques rares fragments du XVII^e s., ont été identifiés, principalement plats et assiettes, mais ils sont mélangés avec de la céramique plus tardive qui indique le remaniement postérieur des bâtiments autour de la porterie du XVIII^e s., jusqu'au XIX^e s.

Benoît ROUZEAU



PARNOY-EN-BASSIGNY, abbaye de Morimond
Plan général de l'ouverture 2017 (DAO : B. ROUZEAU)



PARNOY-EN-BASSIGNY, abbaye de Morimond
Plan et vue détaillés des structures du sud-ouest (cliché : B. ROUZEAU)



PARNOY-EN-BASSIGNY,
abbaye de Morimond
Démontage des carreaux de sol
du bâtiment E pour réparer le
drain, visible à gauche
(cliché : B. ROUZEAU)



PARNOY-EN-BASSIGNY, abbaye de Morimond
Linteau en bois de chêne du drain du bâtiment E
(cliché : B. ROUZEAU)

PARNOY-EN-BASSIGNY, abbaye de Morimond
Linteaux en pierres du drain du bâtiment E
(cliché : B. ROUZEAU)





PARNOY-EN-BASSIGNY, abbaye de Morimond
Vue générale du puits à l'ouest du bâtiment D (cliché : B. ROUZEAU)



PARNOY-EN-BASSIGNY, abbaye de Morimond
Structure circulaire en cours de fouille (cliché : B. ROUZEAU)

PEIGNEY Rue Contance-Chlore

Âge du Fer - Moderne

Le projet de lotissement initié par la mairie de Peigney a motivé la prescription d'une opération de diagnostic sur une emprise de 11 177 m² qui a été testée par la réalisation de 20 ouvertures disposées en quinconce couvrant 12,8 % (1 457 m²) de sa superficie.

Le paysage de cet ancien champ, aujourd'hui laissé en pâture, apparaît plat et monotone. La stratigraphie rencontrée est à l'image de ce terrain et se définit par des strates horizontales appartenant à la plaine du Lias.

Sept tranchées ont permis d'observer dix structures anthropiques.

Quatre fossés, correspondant aux limites parcellaires répertoriées sur le cadastre napoléonien, ont ainsi été observés dans la partie centrale de la parcelle.

Une fosse isolée, de forme ovale et contenant de la céramique typique des productions de la période hallstattienne B3/C1 (milieu/fin du IX^e s. à la fin du VIII^e s. av. n. è.) a été testée dans la partie sud-est du terrain.

Un trou de poteau isolé, dont la chronologie est indéterminée, a également été observé vers le centre de la parcelle.

Un ensemble de quatre fosses circulaires ou subcirculaires a aussi été mise au jour près de la limite

ouest de la parcelle. Ces fosses n'ont livré aucun élément datable. Cependant, leur positionnement stratigraphique permet d'envisager une chronologie ancienne. En effet, leur creusement semble avoir été réalisé dans le dernier étage stratigraphique enregistré qui se situe sous le niveau d'apparition de la fosse hallstattienne.

Cette opération n'apporte qu'une information limitée sur l'occupation ancienne de cette parcelle puisqu'aucune installation structurée n'a été mise au jour.

Elle permet, tout de même, de confirmer que la campagne de Peigney a été fréquentée pendant la période du Hallstatt, bien avant la forte implantation de la période de La Tène qui voit l'installation de la capitale des Lingons sur le plateau de Langres et dans la plaine.

C'est donc le plus ancien témoignage de fréquentation humaine du village de Peigney que ce diagnostic a permis de mettre en évidence.

Ce résultat fait écho à la découverte d'une fosse similaire sur la commune de Rolampont, petite commune au nord de Langres (Achart-Corrompt, 2002). L'occupation de ce territoire, dont les atouts naturels sont reconnus, semble donc être continue au moins depuis les premières périodes de l'âge du Fer jusqu'à nos jours.

Olivier BAILLIF

PERROGNEY-LES- FONTAINES Au Tremblay, gazoduc Val-de-Saône, secteur F

Néolithique - Gallo-romain -
Moderne - Contemporain

L'opération de fouilles archéologiques menées à Perrogney-les-Fontaines *au Tremblay* fait suite à un projet d'implantation d'une canalisation de transport de gaz naturel par GRTgaz. La commune de Perrogney-les-Fontaines se situe sur le plateau de Langres. Celui-ci constitue un vaste relief de plateaux calcaires et de cuestas peu marquées. 2 908 m² ont été décapés lors

de l'investigation permettant ainsi la mise au jour de quarante-trois faits.

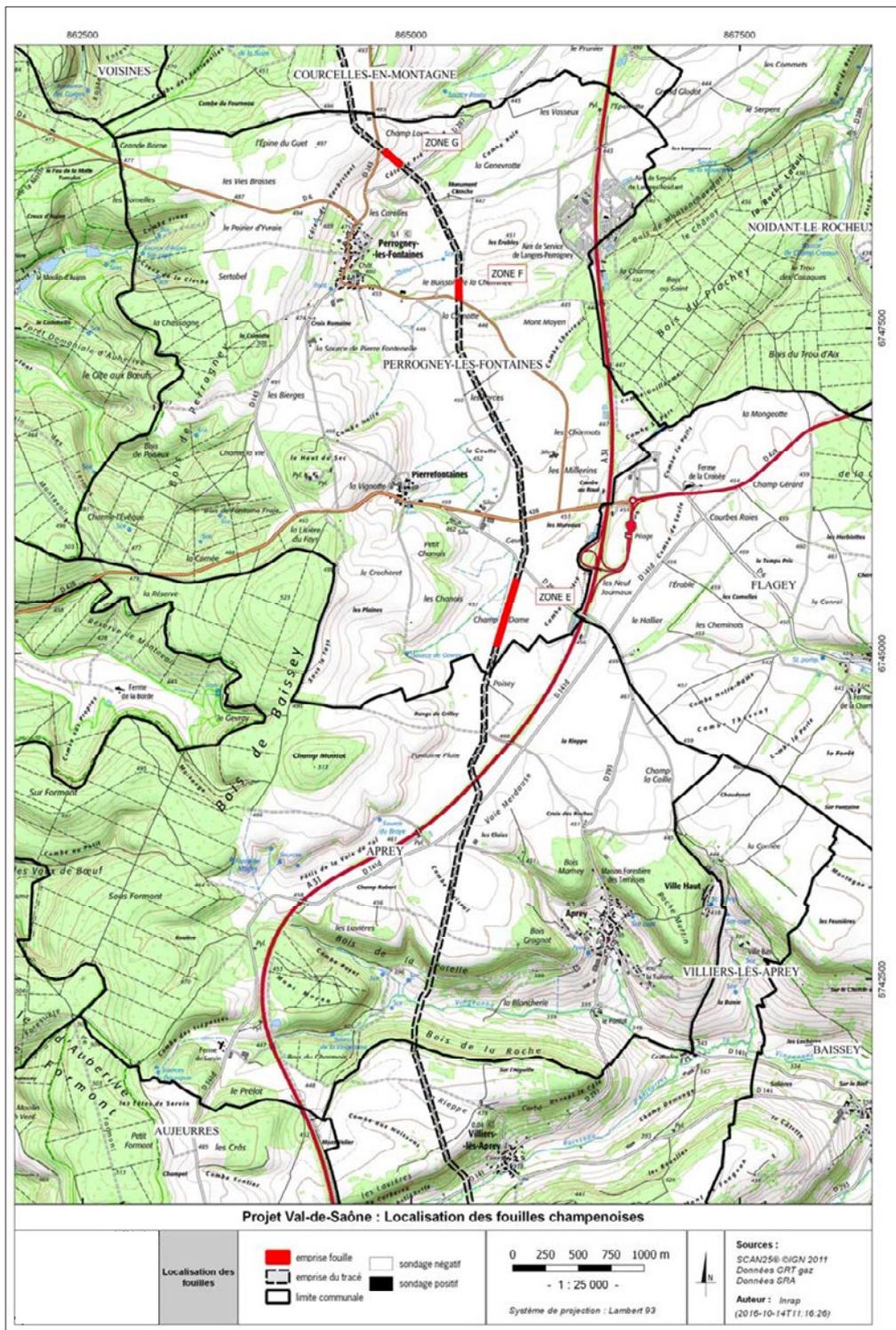
Vingt-quatre anomalies découvertes après le décapage ont pu être identifiées comme d'éventuelles fosses de plantations. Une majorité de ces faits sont regroupés au sein d'une bande de 20 m de longueur et 6 m de

largeur sans qu'aucun recoupement n'ait pu être mis en évidence, permettant d'envisager qu'il s'agisse d'un seul et même ensemble cohérent. L'exploitation des parcelles anciens et des photos aériennes plaide pour une ancienne limite parcellaire prenant la forme d'une haie de type bocager.

chauffées et de rubéfaction sur tout son pourtour permettant d'envisager qu'il s'agisse de rejets de foyers. Aucun mobilier n'a pu être identifié dans le comblement de cette fosse mais la présence de charbons de bois a permis d'établir une datation radiocarbone. L'échantillon prélevé serait daté du début de l'époque gallo-romaine.

À quelques mètres au nord de cet ensemble, une fosse quadrangulaire a révélé la présence de pierres

Non loin de ces rejets, une céramique découverte lors de l'opération de diagnostic a pu être remise au



PERROGNEY-LES-FONTAINES,
au Tremblay, gazoduc Val-de-Saône, secteur F
Carte des fouilles champenoises du secteur de Perrogney-les-Fontaines (DAO : Inrap)

jour lors de la fouille. Il s'agit d'un vase probablement déposé en pleine terre. La partie supérieure du pot a sans doute déjà disparue depuis longtemps avec les labours. L'observation macroscopique rapproche ce vase des productions de l'atelier voisin de Le-Val-d'Esnoms *les Celliers* fouillé sur le tracé du gazoduc au cours de l'hiver 2017 (S. Morel-Lecornué, rapport en cours) ; L'activité de cet atelier semble s'inscrire sur la fin du II^e s. et la première moitié du III^e s. environ.

Enfin, une fosse identifiée comme polylobée lors de l'opération de diagnostic préalable a fait l'objet d'une

fouille méticuleuse. Celle-ci n'a cependant pas permis d'isoler de mobilier. Cette structure présente un fond plat et un comblement unique permettant de réfuter l'hypothèse d'une fosse polylobée.

Un charbon de bois découvert dans le fond de la fosse a fait l'objet d'une datation radiocarbone attestant d'un bruit de fond du Néolithique moyen II. La fouille d'une partie de ce creusement lors du diagnostic avait révélé la présence de trois éclats de chaille et un silex brûlé.

François COUPARD

Âge du Bronze - Âge du Fer -
Gallo-romain

**PERROGNEY-LES-
FONTAINES**
Champ La Dame, gazoduc
Val-de-Saône, secteur E

Le décapage d'1 ha livre des résultats modestes qui se traduisent par la mise en évidence d'une occupation protohistorique et d'une occupation antique.

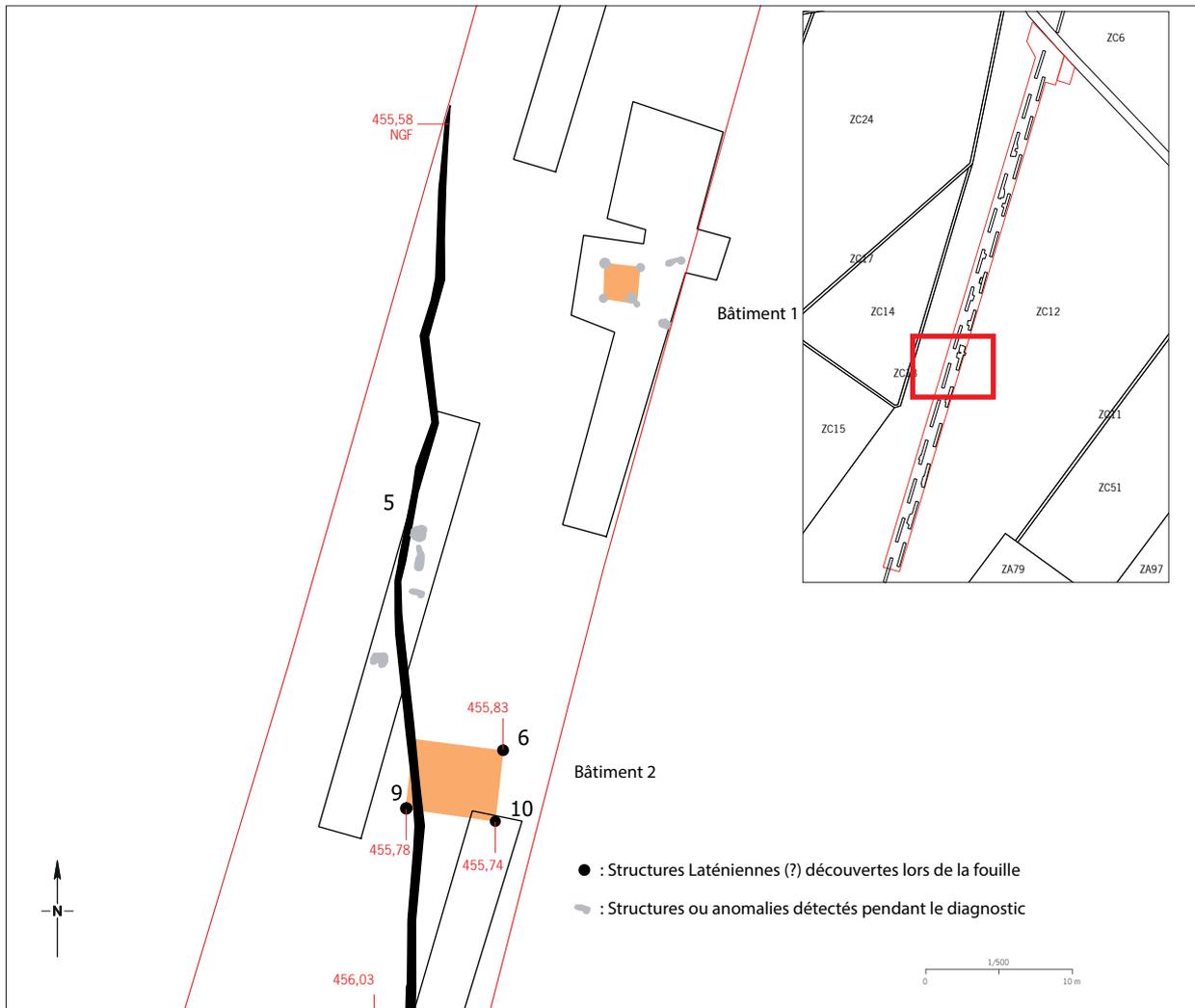
Les indices protohistoriques sont rares mais bien présents avec un potentiel bâtiment à quatre poteaux porteurs et le fossé n° 5 qui a livré l'essentiel du mobilier recueilli sur le site. La configuration des vestiges, concentrés dans une zone restreinte, laisse penser que ces aménagements ne sont pas contemporains même si le faciès mobilier issu du comblement de ces différentes structures ne paraît pas très différent.

Les indices d'occupation antique (II^e-III^e s. d'après les fragments de tuiles) sont plutôt localisés dans la

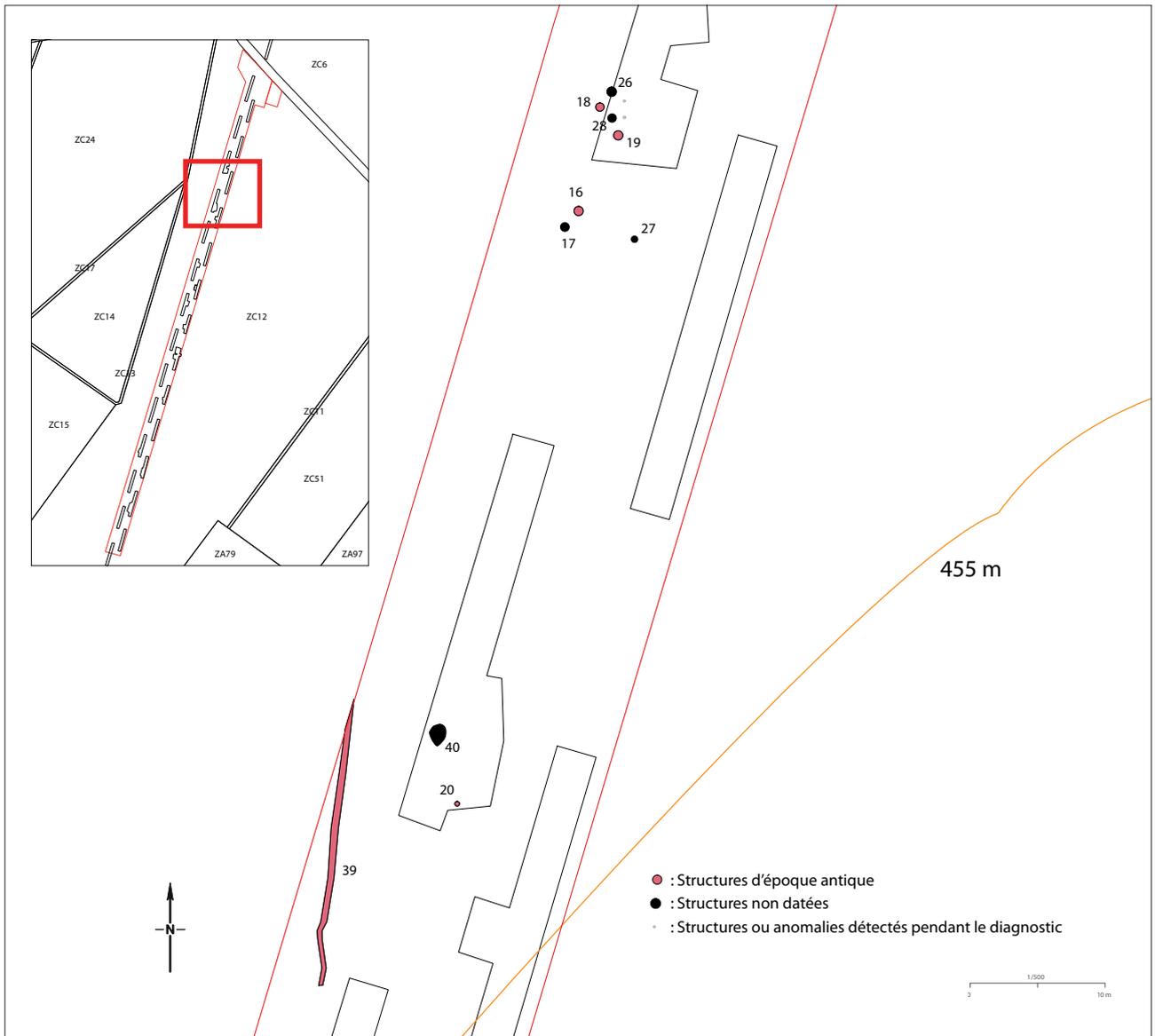
partie nord de l'emprise. Cependant, aucun plan clair ne se dégage à partir des trous de poteaux datés de cette époque. À titre d'hypothèse, on peut estimer que les structures proches des poteaux n° 19 et 16 sont contemporaines.

L'intérêt du gisement réside donc essentiellement dans la découverte d'une petite occupation rurale protohistorique et d'une petite occupation rurale antique même si la caractérisation de ces deux occupations reste délicate en raison de l'indigence des données disponibles pour ce site.

Grégory VIDEAU



PERROGNEY-LES-FONTAINES,
 champ La Dame, gazoduc Val-de-Saône, secteur E
 Plan des bâtiments protohistoriques 1 et 2 (DAO : P. NOGUÈS et G. VIDEAU)



PERROGNEY-LES-FONTAINES,
 champ La Dame, gazoduc Val-de-Saône, secteur E
 Localisation des traces d'aménagements antiques (DAO : P. NOGUÈS et G. VIDEAU)

PERROGNEY-LES-FONTAINES

Champs Loup, gazoduc
Val-de-Saône, secteur G

Âge du Bronze - Âge du Fer -
Gallo-romain

L'opération de fouille archéologique s'est déroulée à Perrogney-les-Fontaines, à une dizaine de kilomètres au sud-est de Langres. Comprise entre les routes départementales 143 et 287, l'emprise de la fouille se situe à 800 m au nord-est du centre du bourg, au lieu-dit *Champs Loup*. Le site s'implante sur un versant à une altitude comprise entre 474 et 469 m NGF.

La fouille a permis de mettre en évidence des indices d'occupations domestiques et notamment des silos attribuables à trois principales périodes d'occupation : la fin de l'âge du Bronze/le début du Hallstatt ; La Tène B ; la fin de la période gauloise - début du I^{er} s de n. è.

Une seule fosse témoigne d'une fréquentation pour la fin de l'âge du Bronze. Pour le secteur ainsi que pour la période protohistorique, la mise en parallèle des résultats de l'étude des céramiques et des datations par le radiocarbone apporte des données concrètes.

Parallèlement, à la reconnaissance des structures archéologiques, cette fouille a également été l'occasion d'étudier des phénomènes géologiques souvent rencontrés mais rarement décrits. Ici, ils ont été interprétés comme des formes issues de contexte périglaciaire : les sols striés.

Perrine TOUSSAINT



PERROGNEY-LES-FONTAINES,
champs Loup, gazoduc Val-de-Saône, secteur G
Vue vers le nord des traces linéaires observées après le décapage
(cliché : P. TOUSSAINT)



PERROGNEY-LES-FONTAINES,
 champs Loup, gazoduc Val-de-Saône, secteur G
 Plan phasé des occupations archéologiques (DAO : P. TOUSSAINT)

PERTHES Place royale du Sud

Âge du Fer

La fouille qui a eu lieu en juin 2017 sur la parcelle *la Place Royale* sud a porté sur une superficie de près d'1 ha. Cette opération archéologique fut particulière, puisque le terrain avait été décapé en 1995 et n'avait pas été rebouché depuis. Après deux décennies à subir les affres du temps, le terrain nous a livré tout de même quelques fosses-silos et une fosse réutilisée en sépulture appartenant au premier âge du Fer. Le défunt, *a priori* de sexe masculin, devait porter un collier

dont seule une perle en pâte de verre bleue nous est parvenue. Le mobilier céramique découvert dans les fosses est comparable à celui des sites Hallstatt C-D1 des environs. L'association du mobilier et des datations radiocarbone pourrait rétrécir la fourchette chronologique au Hallstatt D1.

Angélique SERGENT



Découverte de la colonne vertébrale du squelette lors de la fouille mécanique de la première moitié.



Squelette 104-07.

Deuxième moitié après fouille du sque



PERTHES,
place royale du Sud
La fosse 104 en cours de
fouille (clichés :
G. CARTRON, A. LAMBERT
et A. SERGENT)

RIVIÈRE-LES-FOSSSES

Gazoduc Val-de-Saône, site 4,
secteur CA3

Protohistoire - Haut Moyen
Âge - Moyen Âge - Moderne

Une double occupation (protohistorique et altomédiévale) avait été perçue en 2016 à l'occasion du diagnostic préalable à la construction d'un tronçon du gazoduc Val-de-Saône, à Rivière-les-Fosses en Haute-Marne, sur le lieu-dit *Vau du Guet*.

Ces premières données ont été confirmées au cours de la fouille en mai et juin 2017, même si les indices protohistoriques se sont avérés fugaces (de la céramique en petite quantité dans 3 fosses-silos, sans datation précise).

L'occupation altomédiévale est, quant à elle, bien représentée avec la mise au jour d'une mare installée au V^e s. et comblée au VII^e s. La préservation des pollens, graines et branchages dans les différentes couches argileuses ou tourbeuses a permis, en corrélation avec l'observation géomorphologique, une étude approfondie du paléoenvironnement, mais fut l'occasion également de percevoir les évolutions du paysage au cours de cette période.

C'est également au début du haut Moyen Âge qu'une occupation s'implante plus au sud, sur le plateau qui surplombe le vallon.

Des sépultures attribuées à la période mérovingienne avaient été trouvées fortuitement à l'est de l'emprise de fouille à l'occasion d'une activité d'extraction de graviers en 2002.

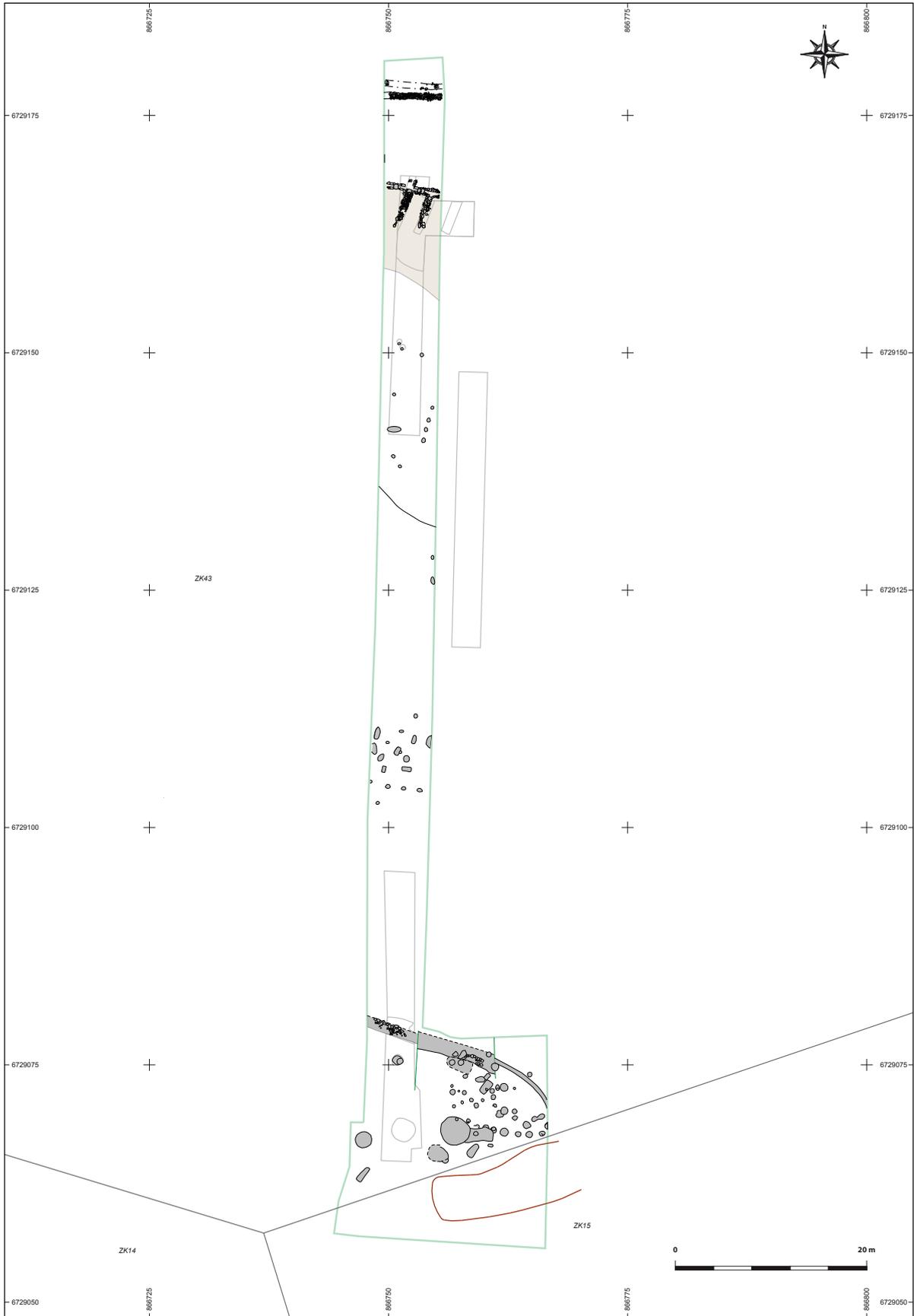
Quelques structures en creux (fosses et trous de poteau) se rattachent à cette période mais leur agencement est difficile à appréhender.

À la fin du IX^e s. et jusqu'au début du XI^e s., l'installation semble plus pérenne et est marquée par l'apparition d'un bâtiment sur poteaux associé à une large fosse, pouvant être interprétée comme un silo. Le site se modifie à partir du XIII^e s. avec la fixation du parcellaire par le biais d'un fossé est/ouest, remplacé par la suite par un mur de terrasse, ainsi qu'un caniveau au niveau de la mare, ces deux limites étant encore perceptibles au milieu du XIX^e s., sur le cadastre napoléonien.

Gaëlle PERTUISOT



RIVIÈRE-LES-FOSSSES, gazoduc Val-de-Saône, site 4, secteur CA3
Vue zénithale de la mare (cliché : J. MAESTRACCI)



RIVIÈRE-LES-FOSSES,
gazoduc Val-de-Saône, site 4,
secteur CA3
Plan général de la fouille (DAO : P. NOGUÈS et G. PERTUISOT)

ROUGEUX

Ferme de La Chaume

Protohistoire - Haut Moyen
Âge - Moyen Âge - Moderne

La construction d'une unité de méthanisation sur une emprise de 10 060 m² a motivé la réalisation d'un diagnostic. 14,4 % de la superficie accessible (7 785 m²)

a été sondée sans révéler la présence d'aucun vestige archéologique.

Olivier BAILLIF

SAINT-DIZIER

510 avenue de la République

Moderne - Contemporain

Une demande volontaire de diagnostic a été initiée dans le cadre d'un projet de construction de logements. Situé au cœur de l'agglomération, le projet s'étend sur une surface de 3 055 m², localisée dans un secteur très urbanisé de la ville, qui s'est développé à proximité de la rivière de la Marne depuis le Moyen Âge, rarement exploré archéologiquement. 242 m² ont été sondés, soit 8 % de la surface du projet.

L'occupation la plus ancienne mise au jour est caractérisée dans un premier temps par des vestiges excavés (fosses, fossés, caves, etc.), caractérisant un espace qui est resté durablement en jardin ou en maraîchage pour la moitié nord de l'emprise, et

dans un second temps, par des éléments maçonnés sur la moitié sud (murs, piliers, latrines), témoignant d'une occupation qui se développe en bordure d'axe de circulation (rue de la République). Ces éléments remontent à la seconde moitié du XIX^e s. pour les plus anciens, d'après le mobilier en terre cuite (céramique faïencée et tuiles estampillées). Si plusieurs états sont perceptibles, d'après les types de construction et la stratigraphie, leur identification reste difficilement interprétable. Aucun vestige antérieur à la datation proposée précédemment n'a été mis au jour.

Yoann RABASTÉ

SAINT-DIZIER

Rues du Maréchal-de-Lattre -de-Tassigny et Gambetta

Moyen Âge - Moderne -
Contemporain

Une demande volontaire de diagnostic a été déposée par la commune de Saint-Dizier dans le cadre d'un projet de réhabilitation au cœur de l'agglomération, sur une vaste surface urbaine de 15 614 m², dans un secteur de la vieille ville encore jamais exploré archéologiquement.

Cette opération concerne uniquement la première tranche de diagnostic, portant sur une surface de 5 662 m², soit le tiers de l'emprise totale. Le terrain

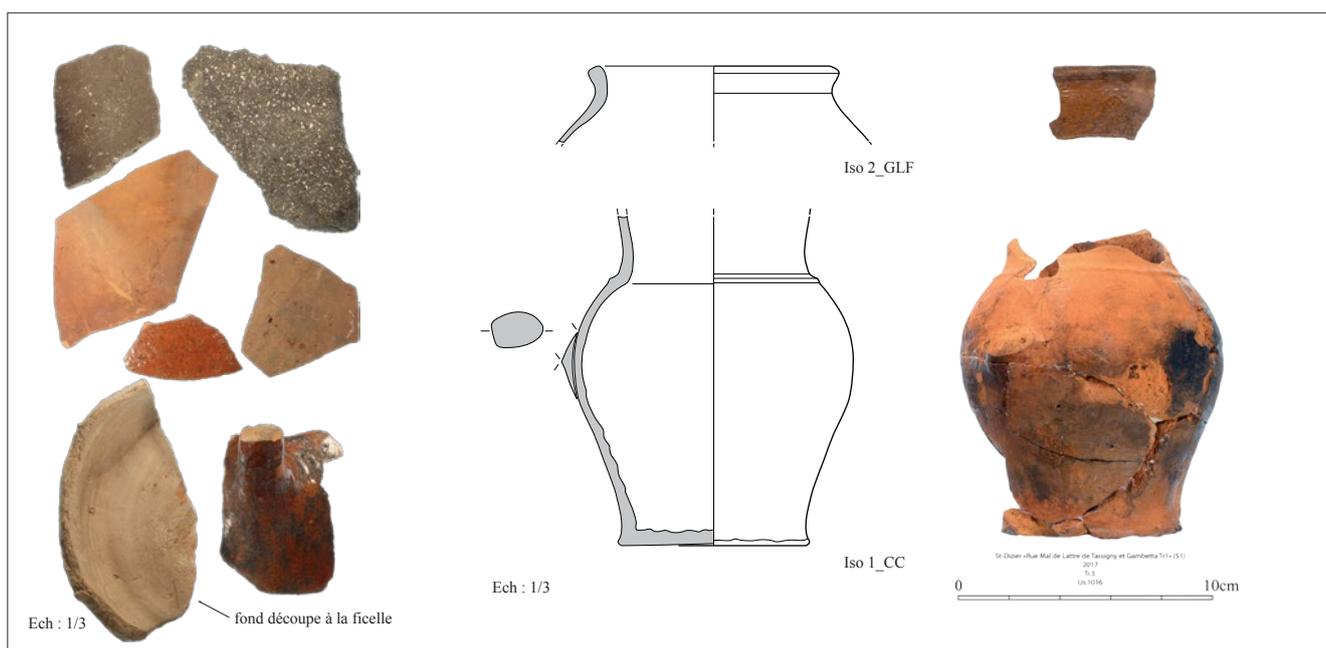
comprend essentiellement deux grands secteurs, (nord et sud), séparés par un important dénivelé et traversé par un bras de rivière, l'Ornel. Compte-tenu du caractère exceptionnel d'une opération archéologique réalisée en plein cœur de la ville, une rapide étude documentaire a été effectuée préalablement. L'occupation la plus ancienne mise au jour est essentiellement caractérisée par des niveaux argilo-tourbeux, témoins de l'ancien lit de la rivière. Celle-ci a charrié quantité de mobilier attribuée aux XII^e-XV^e s. (fragments de céramique,

pièces de chaussures en cuir, os de faune, etc.). Ces niveaux témoignent d'une activité artisanale à proximité à cette période. Ils apportent surtout un premier élément de datation de la construction d'une partie des remparts de la cité moderne. Bien qu'un château soit mentionné au XIII^e s., l'édification des fortifications observées sur l'emprise de l'opération semble s'opérer vers les XV^e-XVI^e s. Elles sont *a minima* déjà en place en 1544, au moment du siège de la cité par Charles Quint. En raison de son emplacement en dehors de la cité, au niveau des douves, ce secteur ne semble pas connaître d'évolution notable jusqu'à la fin du XVIII^e s. Les seules traces perceptibles correspondent à des niveaux d'envasements successifs. La partie sud de l'emprise a toutefois livré un petit tronçon du rempart du château. Il faut attendre l'incendie de 1775 pour qu'une profonde modification urbaine s'opère.

Le secteur adopte alors une nouvelle physionomie, qu'il conservera jusqu'à nos jours.

Il s'agit de la première opération archéologique réalisée au cœur de la ville de Saint-Dizier. Elle a révélé des traces d'occupations depuis la période médiévale, parfois ténues, en raison de l'étroitesse des fenêtres d'observation. Par conséquent, une étude approfondie des vestiges situés dans le secteur sud, à l'emplacement du château, et de la dynamique de comblement du fossé de l'enceinte et de la rivière dans le secteur nord, en lien avec les fortifications, permettrait de mettre en évidence tout un pan de l'histoire médiévale et moderne de la cité Bragarde.

Yoann RABASTÉ



SAINT-DIZIER,
rues du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny et Gambetta
Éléments céramiques issus de l'Us1016 de la tranchée 3 (clichés : J.-J. BIGOT ;
Iso 2_GLF Iso 1_CC) ; éléments céramiques marquants (Iso 1 et 2) (clichés et DAO : J.-J. BIGOT)



SAINT-DIZIER,
rues du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny et Gambetta
Cheville osseuse avec traces de découpe
(clichés : J.-J. BIGOT)

SAINT-DIZIER

Les Pénissières

L'installation d'une future carrière à granulats sur une emprise de 63 900 m² a motivé la prescription d'un diagnostic. 88 tranchées ont permis de sonder 6 562 m², soit environ 10 % des terrains accessibles lors de l'intervention. Elles n'ont pas révélé la présence

de vestiges anciens. Ce terrain apparaît donc vierge de toute occupation passée.

Olivier BAILLIF

SAINT-DIZIER

Les Crassées

Gallo-romain - Haut Moyen
Âge

La campagne de 2017 s'est déroulée pendant cinq semaines, du mardi 6 juin au vendredi 7 juillet, avec une équipe de quarante bénévoles.

Aucun espace supplémentaire n'a été décapé de sa terre végétale. L'équipe s'est consacrée aux deux secteurs de fouille déjà entamés, au sud dans la nécropole médiévale installée sur le bâtiment résidentiel antique et au nord dans les bains privés antiques. Au sud, la priorité de la fouille archéo-anthropologique fut les inhumations du chœur et de la travée centrale de chœur de l'église du XII^e s. (N4) mais d'autres ont dû être traitées afin que la fouille du bâti puisse se poursuivre. En N1, il s'agit des deux vastes dépressions décapées depuis 2014 et restées inexplorées et de N5, secteur important cette année. Dans les deux cas, le travail n'est pas achevé et devra se poursuivre en 2018. Au nord, il s'agit d'une bande d'environ 5 m à l'intérieur du bâtiment antique, ayant la particularité de ne pas avoir été fouillé antérieurement, ni en 1902 ni dans les années 1960. Les couches archéologiques s'avèrent très épaisses en ce bas de coteau puisque les cinq semaines n'ont pas permis d'atteindre de sols. La fouille a également continué à explorer les strates de la cour de la partie du *praefarium* entamée dans les années 1960.

L'occupation gallo-romaine

Les résultats de cette campagne sont dans le prolongement de ceux des campagnes antérieures. Ils illustrent l'investissement foncier et immobilier de l'élite gallo-romaine locale, dans un bâtiment résidentiel où les bains construits à partir du II^e s. s'avèrent plus étendus qu'attendus. La baignoire absidiale découverte

dans la pièce V14 montre qu'ils se poursuivent encore au nord, dans une architecture très soignée. La mise en évidence d'un sol maçonné dans la cour V9 sous-entend qu'il ne s'agit pas d'un espace privé d'aménagements antiques en dur. Enfin, la découverte d'effondrements encore en place d'un pan de mur et de la toiture de la galerie de façade V5, est de bonne augure pour l'état de conservation des vestiges sous-jacents.

Dans le bâtiment sud, il reste à explorer les pièces excavées dans le gravier naturel. Quant à la découverte du passage d'une source à un peu plus d'1 m de profondeur dans la pièce V22, en haut de pente, elle offre des solutions nouvelles à la localisation des bains initiaux.

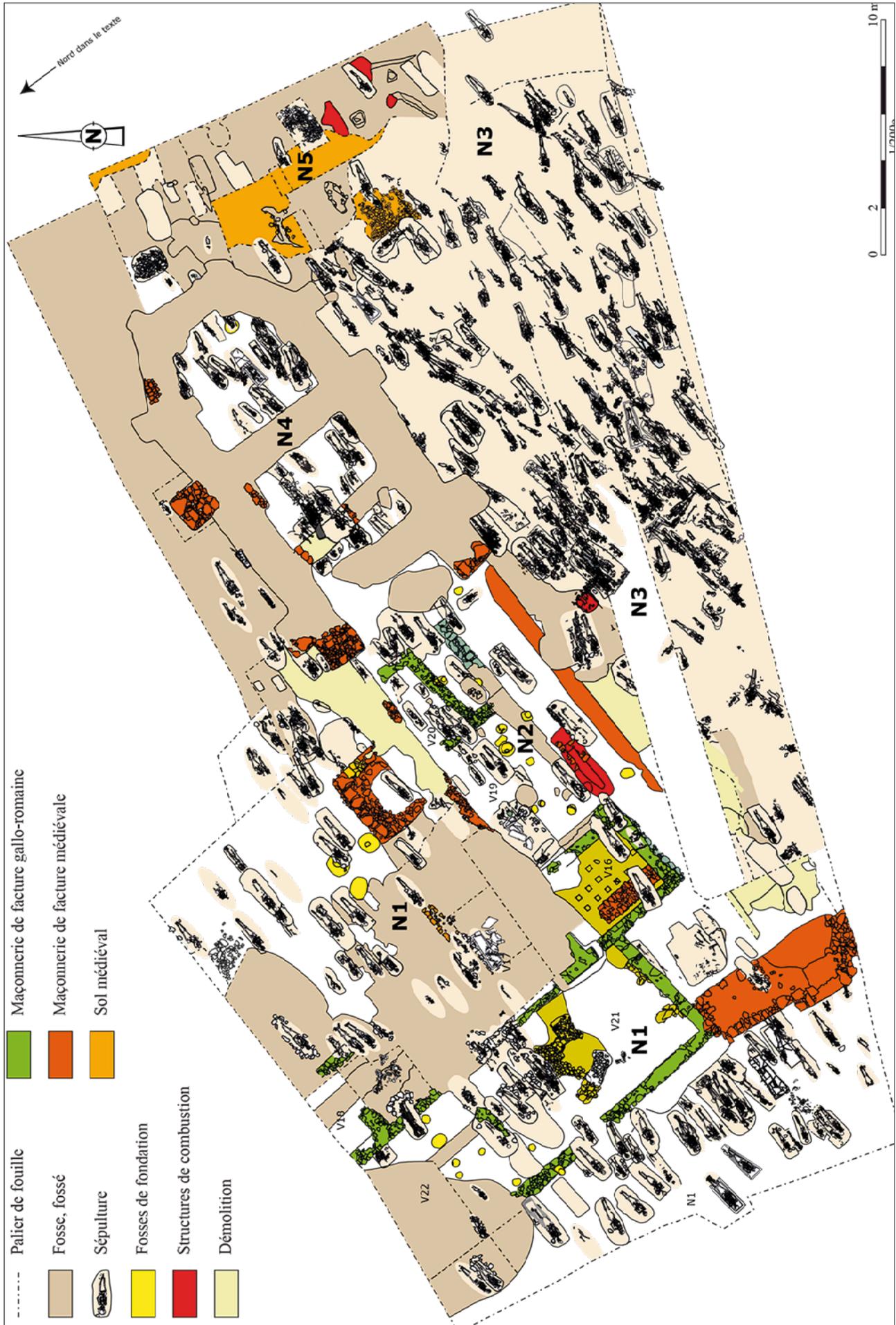
L'occupation médiévale

La découverte de mobilier alto-médiéval en abondance dans les niveaux qui se forment à l'arrêt de l'occupation balnéaire démontre la présence pérenne des générations de cette période sur les lieux. En revanche l'abandon des bains en tant que tels à partir du V^e s. se confirme. La découverte de la toiture et des murs effondrés tels quels démontre l'absence d'entretien ou de réaménagements. L'occupation alto-médiévale qui génère le mobilier présent doit donc être cherchée à proximité immédiate mais plus probablement dans les espaces ouverts tels que V8, V9, V11 ou V12.

À cet égard, l'imbrication, que l'on pourrait qualifier de cadastrale, de l'occupation des deux périodes se manifeste à nouveau cette année dans le secteur sud, par l'orientation proposée pour le premier édifice culturel en dur. Légèrement désaxé par rapport au second état,



SAINT-DIZIER, les Crassées
 Plan des sondages et des fouilles de la campagne de 2017 (relevés topographiques et DAO : équipe de fouille)



SAINT-DIZIER, les Crassées
 Plan général du secteur sud au terme de la campagne de 2017 (relevés topographiques et DAO : équipe de fouille)

il est en revanche parfaitement parallèle aux murs du bâtiment gallo-romain.

Quant au volet funéraire, la campagne de 2017 s'est principalement implantée dans le chœur de l'église mise au jour en 2015 (N4), et dans la portion de nef qui n'avait pas été totalement explorée l'année précédente. Nous avons mis au jour 64 structures funéraires, soit 51 sépultures et 14 dépôts secondaires. Ces 51 sépultures, toutes à inhumation primaire individuelle, comprennent 31 individus adultes, 16 individus immatures et 4 très jeunes immatures.

Dans le chœur et la nef, les sépultures sont pour la plupart situées dans un des sédiments remaniés rendant leurs limites de fosse très difficilement perceptibles. Le même problème se pose pour le secteur à l'extrémité est de l'implantation de fouille (N3 et N5) ou dans le secteur à l'extrémité ouest (N1). Les individus sont tous en décubitus, les variations dans leur position se trouvent principalement au niveau des membres inférieurs et supérieurs. Une majorité des individus (57 %) ont les jambes en extension, et seulement un individu a les membres inférieurs en flexion, flexion latérale vers la gauche. Cette position est dans ce cas très probablement due à une pathologie au niveau des vertèbres lombaires. L'étude en laboratoire nous permettra d'aller plus loin dans l'interprétation de cette pathologie.

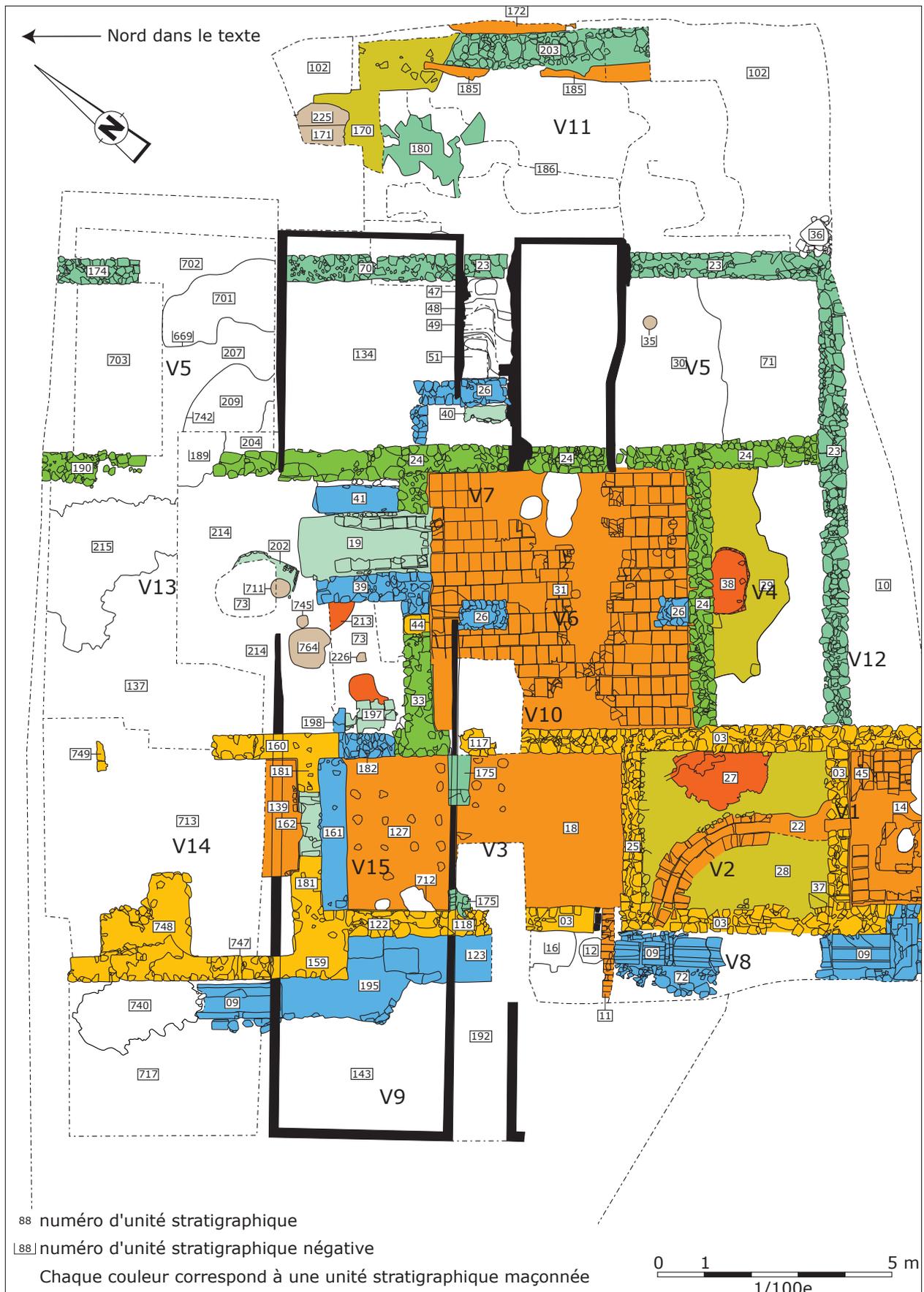
Un ossuaire a été trouvé cette année encore, c'est le deuxième sur le site. Il est situé en N5, dans le quart sud-est de l'implantation de fouille, non loin du premier ossuaire repéré et fouillé en intégralité l'année passée. La fouille de cette structure n'a pu être exhaustive.

À l'issue de cette campagne, deux constantes et une distorsion apparaissent en regard des données archéo-anthropologiques acquises les années précédentes. D'abord, les types de fosses demeurent partagés entre les sub-rectangulaires d'un côté, larges à parois droites et fonds plats, et les ovales étroites de l'autre. Ensuite, la population mise au jour semble toujours naturelle. Aucune prédominance d'homme ou de femme n'a en effet été perçue, ni recrutement particulier. Cependant, le nombre d'immatures et de périnataux fouillés a été

plus faible que de coutume. Plutôt qu'une donnée relative au recrutement du cimetière, cette observation serait un effet de source, dû aux secteurs fouillés. On note malgré tout que les plus jeunes de ces classes d'âge paraissent toujours se concentrer à proximité des murs gouttereaux de l'église, même s'ils ne s'excluent pas par ailleurs. Comme des effets de soutirage ont été observés sur plusieurs de ces individus, il est envisageable de surcroît qu'ils aient fait l'objet d'une vague d'inhumation particulière. Toujours est-il qu'aucune pathologie pouvant l'expliquer n'a été identifiée sur le terrain, il faut donc attendre l'étude pour être en mesure de corroborer ou de réfuter cette hypothèse.

D'un point de vue chronologique, la fouille de la sépulture 689 a permis d'ouvrir une réflexion stimulante. Elle contenait en effet deux individus : le premier était inhumé dans une fosse sub-rectangulaire large, tandis que le second l'était dans une fosse ovale étroite qui a été installée dans ladite fosse sub-rectangulaire. Le phasage est, du reste, corroboré par la superposition du bras droit du premier avec le bras gauche du second. Dans la mesure où les fosses sub-rectangulaires se rattachent à des pratiques mérovingiennes, et que les fosses ovales sont caractéristiques des pratiques carolingiennes, on peut donc poser la question d'une incorporation de l'espace funéraire mérovingien à l'église lorsque celle-ci s'est étendue. En appui à cette hypothèse, s'intègre l'ossuaire fouillé en 2016. Il avait précisément été interprété comme le résultat de la récupération d'individus dont les structures funéraires avaient été perturbées lors de l'extension de l'église. Ainsi, une réorganisation de l'espace funéraire apparaîtrait nettement lors de la phase carolingienne. De nombreuses sépultures auraient été recoupées à la marge du chœur, contrairement à celles qui se situaient en son centre. La constitution d'un ossuaire aurait été programmé pour les individus perturbés, tandis que quelques sépultures ont été recoupées par de rares nouvelles dans une aire centrale toujours privilégiée, à moins bien sûr que cette seconde phase ait été moins nourrie que la première.

Mathilde BOLOU et Raphaël DUROST



SAINT-DIZIER, les Crassées
 Plan général du secteur nord au terme de la campagne de 2017
 (relevés topographiques et DAO : équipe de fouille)

VILLEGUSIEN-LE-LAC

Les Corées, phase 1

Le diagnostic archéologique mené à Villegusien-le-Lac sur 13 608 m², a été motivé par un projet d'extension de carrière de roche. Celle-ci avait déjà été en partie exploitée, et la partie disponible de l'emprise était réduite à 2 762,70 m² lors de l'opération, qui n'a pas

permis de mettre au jour de structures anthropiques, ni de mobilier archéologique.

Arthur GUIBLAIS-STARCK

VILLIERS-EN-LIEU

Le Cerceuil

Protohistoire

L'opération de diagnostic archéologique s'est déroulée sur une surface de 12 4722 m², sur la commune de Villiers-en-Lieu, située en bordure nord-ouest de la ville de Saint-Dizier, à quelques kilomètres au nord du cours d'eau de la Marne.

Sur les 1 316 m² ouverts (10,6 % de l'emprise), peu d'anomalies ont pu être découvertes. Celles-ci regroupent deux sections de fossés, deux potentiels trous d'ancrage de poteau ainsi qu'une fosse ayant livré trois tessons de céramique attribuables à l'âge des métaux sans plus de précision.

François COUPARD

MEURTHE-ET-MOSELLE

Tableau des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 7

| N° d'OA | Commune, lieu-dit | Responsable (organisme) | Nature de l'op. | Prog. | Époque | Réf. carte |
|---------|--|------------------------------|-----------------|---------|-------------|------------|
| 10570 | BELLEAU, champ Bretant Lixières, champ Bretant | Olivier FAYE (INR) | OPD | | | 1 |
| 10681 | BEUVILLERS, le Hameau du Bois, partie est, Corvée de Bette | Thierry KLAG (INR) | OPD | | | 2 |
| 10682 | BEUVILLERS, le Hameau du Bois, partie ouest, Corvée de Bette | Thierry KLAG (INR) | OPD | | | 3 |
| 10651 | BOUXIÈRES-SOUS-FROIDMONT, Narbois | Olivier FAYE (INR) | OPD | | | 4 |
| 10732 | BUISSONCOURT - CERVILLE - LENONCOURT, concession des mines de sel de sodium, tranche 6 | Laurent FORELLE (INR) | OPD | 5-10-14 | FER-GAL-CON | 5 |
| 10731 | BURES, les Grands Champs | Sébastien JEANDE-MANGE (INR) | OPD | 5-10-14 | PRO-BRO-CON | 6 |
| 10678 | CHAVIGNY, parc d'Activité Brabois Forestière, le Clocher de Vézelize | Michaël LANDOLT (SDA) | SD | 5 | FER | 7 |
| 10593 | CONFLANS-EN-JARNISY, rue de Verdun | Sébastien VILLER (INR) | OPD | | | 8 |
| 10734 | CRÉVIC, le Tombois | Perrine TOUSSAINT (INR) | OPD | 5-14 | PRO-CON | 9 |
| 10812 | CUSTINES, lotissement L'Orée du Bois, rue des Écoles | Enora BILLAUDEAU (INR) | OPD | | | 10 |
| 10758 | DOMJEVIN, la Haie Sorette | Magali MONDY (INR) | OPD | 10-14 | GAL-CON | 11 |
| 10652 | DROUVILLE, unité de méthanisation, rue du Château | Luc SANSON (INR) | OPD | 14 | CON-IND | 12 |
| 10886 | EULMONT, 78 rue du Château | Yannick MILERSKI (INR) | OPD | 11-14 | MOD-CON | 13 |
| 10757 | FLAVIGNY-SUR-MOSELLE, le Jard, sur le Méry, phase 5 | Perrine TOUSSAINT (INR) | OPD | 1-14 | PAL-CON | 14 |
| 10649 | FLÉVILLE-DEVANT-NANCY - LUDRES, pré Bedon | Laurent FORELLE (INR) | OPD | 1-2-10 | PAL-GAL | 15 |
| 10777 | FRAIMBOIS, le Grand Blanc, phase 4, gros Hachot | Laurent FORELLE (INR) | OPD | 1-5-10 | PAL-FER-GAL | 16 |

| N° d'OA | Commune, lieu-dit | Responsable (organisme) | Nature de l'op. | Prog. | Époque | Réf. carte |
|---------|---|------------------------------|-----------------|-----------|-----------------------------|------------|
| 10733 | GERBÉVILLER, stade de foot, 12 site Galliéni | Enora BILLAUDEAU (INR) | OPD | 5 | PRO | 17 |
| 10594 | GONDRECOURT-AIX, R.D. 906, Rouaville | Nadège RAMEL (INR) | OPD | | | 18 |
| 10618 | JEZAINVILLE, grande Rue | Enora BILLAUDEAU (INR) | OPD | 5 | PRO | 19 |
| 10794 | LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY, lotissement d'activité du Neuf-Pont, rue Raoul Cézard | Perrine TOUSSAINT (INR) | OPD | 14 | CON | 20 |
| 10616 | LONGUYON, 7bis rue Albert-Lebrun, maison de retraite | Laurent VERMARD (INR) | OPD | 9-14 | MA-MOD-CON | 21 |
| 10735 | LONGWY, 1 rue de l'Abbé Mussey | Sébastien VILLER (INR) | OPD | 9-14 | MOD | 22 |
| 10683 | LONGWY, centre aquatique, rues de l'Europe et de Boismont | Franck GÉRARD (INR) | OPD | | | 23 |
| 10698 | LUNÉVILLE, cinéma Lunéville, 37-39-41 rue de la République et rue du rempart | Nathalie NICOLAS (INR) | OPD | 9-10-14 | GAL-MA-MOD-CON | 24 |
| 10704 | MÉRÉVILLE, lotissement Le Petit Verger, rue du Coteau | Sébastien JEANDE-MANGE (INR) | OPD | 2-5-10-14 | PAL-FER-GAL-MOD-CON | 25 |
| 10699 | MEXY, les Jardins de Mexy | Enora BILLAUDEAU (INR) | OPD | 10-14 | MOD-CON-IND | 26 |
| 10694 | MINORVILLE, derrière l'Église | Michaël LANDOLT (SDA) | SD | 7-8-10 | HMA-MA | 27 |
| 10650 | MOINEVILLE, le Kinchamp | Nadège RAMEL (INR) | OPD | | | 28 |
| 10592 | MONT-SAINT-MARTIN, rue Jean-Jaurès | Michiel GAZENBEEK (INR) | OPD | | | 29 |
| 10718 | MOUSSON, chapelle des Templiers, rue des Templiers | Ellia MARTIN (ASS) | SD | 8-10 | MA | 30 |
| 10569 | NANCY, 42 rue Charles-III, découverte fortuite | Franck GAMA (SDA) | SD | 7-8-9-14 | MOD | 31 |
| 10577 | NANCY, porte Désilles, place du Luxembourg et esplanade du Souvenir-Français | Olivier FAYE (INR) | OPD | 9-14 | MA-MOD-CON | 32 |
| 10418 | NANCY, Vieille Ville, points d'apport volontaire (PAV) | Myriam DOHR (INR) | FPREV | 9-11-14 | MA-MOD-CON | 33 |
| 10811 | NANCY - VANDŒVRE-LÈS-NANCY, rue de Nabécourt, quai de la Bataille et avenue Paul Doumer | Luc SANSON (INR) | SD | 9-14 | MOD-CON | 34 |
| 10759 | PAGNY-SUR-MOSELLE, la Ville | Marie FRAUCIEL (INR) | OPD | 4-5-10-14 | MES-NEO-FER-GAL-HMA-MOD-CON | 35 |
| 10760 | PAGNY-SUR-MOSELLE, rue de la Victoire | Marie FRAUCIEL (INR) | OPD | 5-10-14 | FER-MOD-CON | 36 |
| 10725 | RICHARDMÉNIL, chemin derrière le Village, la Glacière | Marilyne PRÉVOT (INR) | OPD | 10-14 | MOD-CON | 37 |

| N° d'OA | Commune, lieu-dit | Responsable (organisme) | Nature de l'op. | Prog. | Époque | Réf. carte |
|---------|--|---------------------------|-----------------|--------------|--------------------------------|------------|
| 10808 | ROSIÈRES-AUX-SALINES, lotissement Les Jardins de Rosières, avenue des Vosges | Virgile RACHET (INR) | OPD | 10-14 | CON | 38 |
| 10770 | SAULXURES-LÈS-NANCY, Grande-Rue et rue des Jardins Fleuris | Stéphanie GUILLOTIN (ANT) | FPREV | 5-7-10 | BRO-FER-GAL-HMA-MA-MOD-CON | 39 |
| | SAXON-SION, éperon de Sion : étude préalable documentaire | Karine BOULANGER (INR) | ETU | 5-6-7-8-9-14 | NEO-BRO-FER-GAL-HMA-MA-MOD-CON | 40 |
| 10646 | TOUL, jardin du cœur de la cathédrale, place Charles-de-Gaulle et rue Drouas | Myriam DOHR (INR) | OPD | 7-8-9 | MA-MOD | 41 |
| 10807 | TOUL, rue Paul Keller | Sébastien VILLER (INR) | OPD | 9-14 | CON | 42 |
| 10883 | TOUL, secteur Gama-Franchemare, lotissement Jardins de Gama | Olivier FAYE (INR) | OPD | | | 43 |
| 10793 | TRONDES, lotissement de la Woivre, rue de la Boudières | Perrine TOUSSAINT (INR) | OPD | 9-14 | MA-MOD-CON | 44 |
| 10723 | UGNY, les Jardins d'Ugny, tranche 1, rue de la Petite Crouée | Franck GÉRARD (INR) | OPD | | | 45 |
| 10724 | UGNY, les Jardins d'Ugny, tranche 2, rue de la Petite Crouée | Franck GÉRARD (INR) | OPD | | | 46 |
| 10619 | VÉZELISE, rue de la Goulotte | Laurent FORELLE (INR) | OPD | | | 47 |
| 10599 | VITERNE, sur la Reine, phase 7 | Laurent FORELLE (INR) | OPD | | | 48 |
| 10654 | Occupations du Paléolithique ancien et du Mésolithique entre les vallées de l'Orne et de la Moselle | Marc GRIETTE (BEN) | PT* | 1-2-4 | PAL-MES | |
| | Nouvelles données sur le Paléolithique et le Mésolithique à la confluence des vallées de l'Orne et de la Moselle | Marc GRIETTE (BEN) | PT* | 1-2-4 | PAL-MES | |

** : cf. notice figurant dans la section « PI-PRD, PCR et PT » en fin de volume.

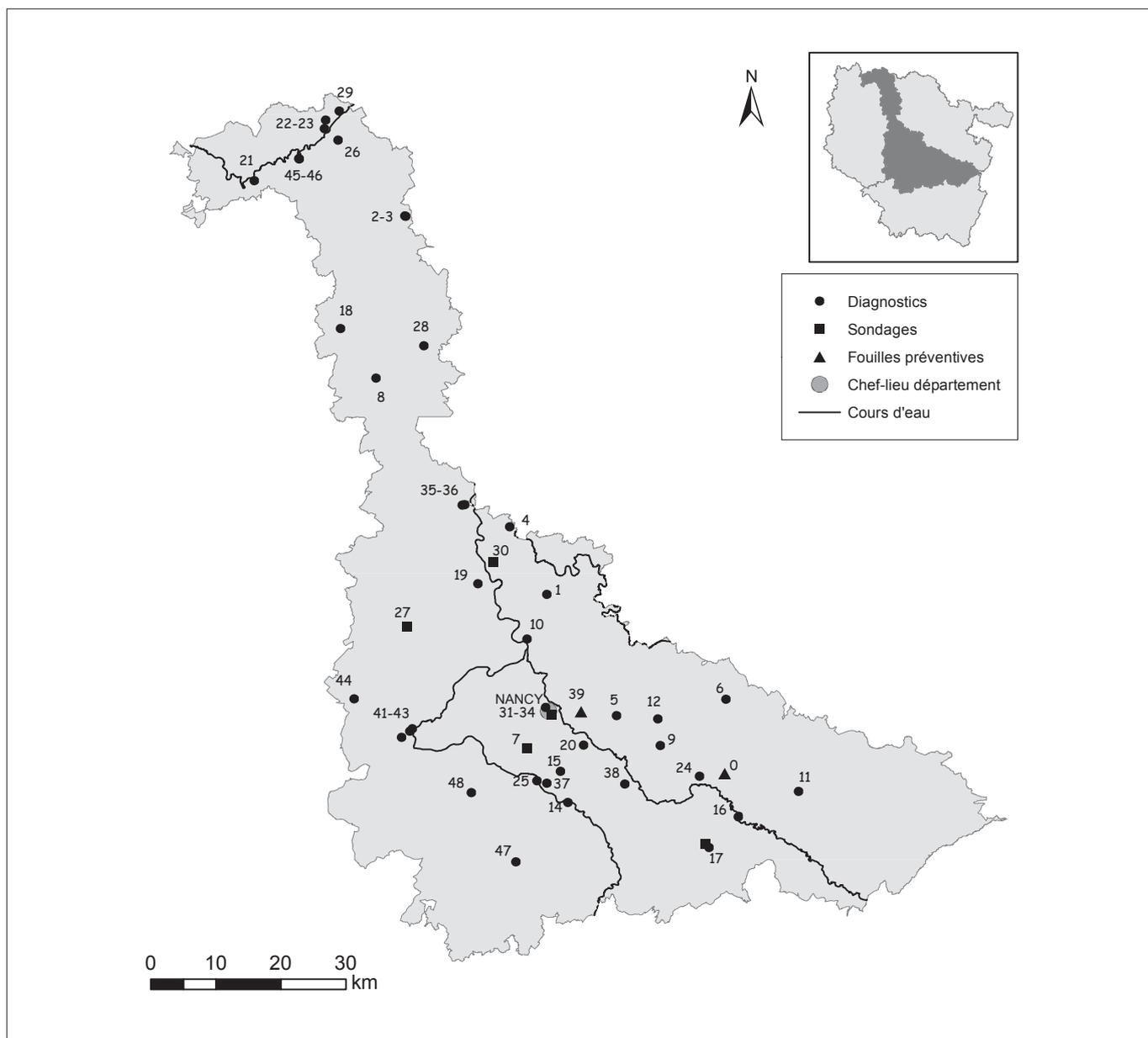
Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage).

MEURTHE-ET-MOSELLE

Carte des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 7



MEURTHE-ET-MOSELLE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 7

BELLEAU

Champ Bretant Lixières,
champ Bretant

Suite à une demande de permis de construire (25 045 m²) pour l'installation d'une unité de méthanisation à Belleau, *Lixières, champ Bretant* et sa situation dans un périmètre proche du village de Lixières attesté dès le XVI^e s., le service régional de l'archéologie a prescrit la réalisation d'un diagnostic archéologique sur l'emprise de cet aménagement.

Le terrain présente un dénivelé orienté est-ouest avec un replat sur la partie sommitale, du côté est. Directement sous la semelle de labour apparaît le terrain naturel constitué d'argile jaunâtre à gris. Les sondages ont une profondeur moyenne de 0,20 m. Aucun indice archéologique n'a été repéré.

Olivier FAYE

BEUVILLERS

Le Hameau du Bois, partie est,
Corvée de Bette

Préalablement à la réalisation d'un lotissement, des sondages ont été réalisés au lieu-dit *Corvée de Bette*, à l'est d'une autre parcelle sondée attenante (lotissement Le Hameau du Bois, partie est). L'opération a porté sur une parcelle de 33 555 m². D'importants travaux de terrassement avaient déjà été réalisés par le passé sur ce secteur et une plate-forme, d'une surface de 5 500 m², avait déjà atteint et détruit une partie du substrat. Une zone de remblais, composés de gravas essentiellement, est également présente dans l'emprise du projet sur une surface de 11 400 m². Sur cette

zone, les sondages ont été légèrement plus espacés en raison de la surface très accidentée. Le sol ancien apparaît conservé à la base des remblais. Le reste de l'emprise, intact, est occupée par une ancienne prairie et une parcelle cultivée.

Au final, aucun vestige n'a pût être mis en évidence lors de cette opération.

Thierry KLAG

BEUVILLERS

Le Hameau du Bois, partie ouest,
Corvée de Bette

Préalablement à la réalisation d'un lotissement, des sondages ont été réalisés au lieu-dit *Corvée de Bette*. L'opération a porté sur une parcelle de 18 910 m². Comme pour la parcelle attenante à l'est, d'importants travaux de terrassement avaient déjà été réalisés par le passé. Une plate-forme, d'une surface de 10 180 m², occupait ainsi toute la partie sud de la parcelle. Trois sondages ont été réalisés sur celle-ci de façon à vérifier que tout ce secteur était détruit.

Le reste de la parcelle correspond à une zone de remblais mis en place, semble-t-il, lors de la réalisation de la plate-forme. Les sondages ont montré que le sol ancien est conservé à la base de ces remblais.

Au final, aucun vestige n'a pût être mis en évidence lors de cette opération à l'exception du chemin visible sur le cadastre qui traverse la parcelle diagnostiquée.

Thierry KLAG

BOUXIÈRES-SOUS-FROIDMONT

Narbois

Dans le cadre de l'implantation d'une ZAC (14 797 m²) à Bouxières-sous-Froidmont, la SEBL a fait une demande volontaire de diagnostic archéologique pour une parcelle. Cette dernière est incluse dans un ensemble de parcelles déjà diagnostiquées en 2014 pour le même projet d'implantation, mais qui, pour une raison d'accessibilité, n'avait pas fait l'objet d'investigation à cette période.

Cette parcelle se situe topographiquement sur le flanc ouest d'une butte qui culmine à 192 m à l'est de laquelle a été révélée un site antique sur la parcelle 10 bordée par la voie antique Lyon-Trêves. Elle présente une pente orientée au sud, limitée sur sa bordure nord par la R.D. 42 installée sur une ligne de faîte et au sud, en bas de pente, par un petit ruisseau.

Les sondages ont montré, comme dans ceux des parcelles adjacentes, un substrat argileux marron-gris sur lequel s'est développée une couverture colluviale de limon argileux marron clair contenant des fragments

de pierres calcaires, de terre cuite (tuile) et de charbons de bois. La puissance moyenne de cette couche est de 0,30 m avec des fluctuations relativement importantes qui semblent indiquer un microrelief ancien nivelé par les apports colluviaux et les remaniements agricoles. Au nord-est de la parcelle, dans les sondages 01 et 02, l'épaisseur de la couche colluviale est de 1 m et repose, dans le sondage 02, sur une couche de cailloutis calcaire, probablement alluviale, qui indiquerait la présence possible d'un ancien chenal.

Hormis la présence d'un fragment de céramique protohistorique, prélevé à la base de la couche colluviale du sondage 21, et la présence d'une concentration de charbon de bois, dans le sondage 41 à une profondeur de 0,30 m pouvant être éventuellement un fond de four, aucun vestige archéologique a été repéré lors de ce diagnostic.

Olivier FAYE

BUISSONCOURT - CERVILLE - LENONCOURT

Concession des mines de sel
de sodium, tranche 6

Âge du Fer - Gallo-romain -
Contemporain

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée sur le projet d'exploitation du gisement de sel par la société Solvay, au lieu-dit *bois des Moines*, sur la commune de Lenoncourt. Cette opération (tranche 6) fait partie d'un vaste projet de diagnostic archéologique dénommé Cerville - Buissoncourt - Lenoncourt ; concession de mines de sel de sodium qui se développera sur le territoire de ces trois communes pour une superficie totale de 110 ha. La tranche 6 est située sur le territoire de Lenoncourt et couvre une

superficie de 39 000 m². Le diagnostic a permis de mettre au jour un *tumulus* appartenant à la période protohistorique (probablement du Hallstatt) avec des indices d'une fréquentation de la nécropole durant le Haut-Empire (incinération).

Des vestiges de la Première et de la Seconde Guerre mondiale sont toujours visibles en surface.

Laurent FORELLE

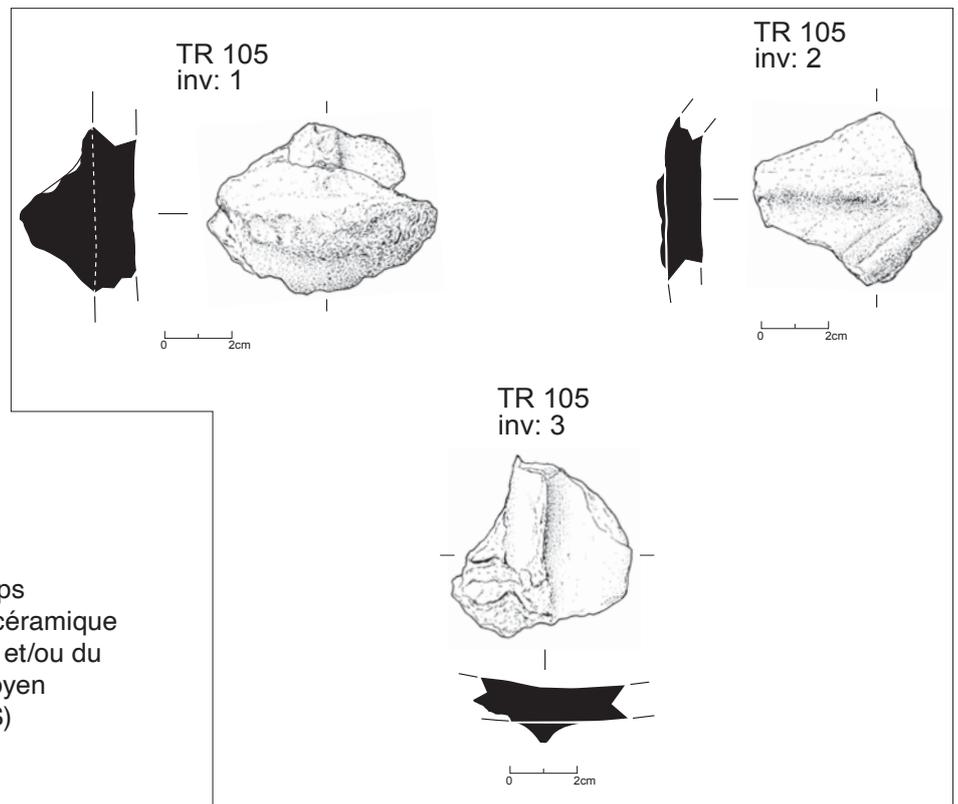
BURES

Les Grands Champs

Protohistoire - Âge du
Bronze - Contemporain

Sur une surface de 40 000 m², le diagnostic entrepris à Bures, *les Grands Champs*, a permis la découverte de

vestiges en creux arasés (deux trous de poteaux et une fosse oblongue ou sablière basse) d'une occupation



BURES, les Grands Champs
Tranchée 105, dessin du mobilier céramique
datant de l'âge du Bronze ancien et/ou du
début de l'âge du Bronze moyen
(DAO : F. PETITNICOLAS)

humaine de type habitat. Le mobilier céramique associé se compose de fragments de panse de facture protohistorique sans plus de précision.

De plus, quelques dépressions de type talweg ont piégé du mobilier archéologique essentiellement céramique. Un petit ensemble de quelques tessons a pu être caractérisé et correspond aux productions du Bronze ancien, voire au début du Bronze moyen. La plupart des sites d'habitat du Bronze ancien et du Bronze moyen découverts en Lorraine sont illustrés par de rares structures en creux mais surtout par des piégeages dans des chenaux et des niveaux détritiques de fond de vallon.

Enfin, des vestiges fossoyés, ainsi que les éclats et les impacts d'obus liés aux deux Guerres mondiales, illustrent les lourds combats ayant eu lieu dans ce secteur du Lunévillois.

Le projet de carrière de dolomie calcaire au lieu-dit *les Grands Champs* va bouleverser en profondeur le sous-sol. Les vestiges archéologiques découverts dans le cadre de cet aménagement immobilier sont donc voués à disparaître.

Sébastien JEANDEMANGE

CHAVIGNY

Parc d'Activité Brabois Forestière, le Clocher de Vézelize

Âge du Fer

Le 13 avril 2017, le service régional de l'archéologie Grand Est, site de Metz, a été prévenu par un prospecteur clandestin, qui ne bénéficiait pas d'une autorisation préfectorale de prospection au détecteur de métaux, de la découverte d'un ensemble de parure métallique protohistorique sur le chantier d'aménagement du parc d'activités. Les objets ont été retrouvés par l'individu sur les tas de déblais et dans le profil de creusement d'une noue. Ces premiers éléments, suggérant la présence d'un ensemble funéraire daté de la fin du premier âge du Fer et du début du second âge du Fer, ont entraîné une interruption du chantier dans le secteur concerné par la découverte. Un sondage a alors été mené par le service régional de l'archéologie afin de documenter et de caractériser le contexte.

Les observations de terrain ont confirmé la présence d'une nécropole de l'âge du Fer constituée d'au moins quatre sépultures et de deux fosses. Les limites des fosses sépulcrales n'étaient généralement pas identifiables en raison des difficultés de lecture entre le substrat et le comblement des fosses sépulcrales. La présence de mobilier métallique a permis leur identification en l'absence de conservation des ossements comme c'est généralement le cas en Lorraine.

Seule une sépulture a été partiellement fouillée lors de cette intervention. Il s'agit d'une remarquable tombe en

chambre (2,20 m x 3,70 m) où les traces d'un cercueil en bois étaient très bien conservées. Une céramique tournée à décor de baguette et un exceptionnel torque à disques, tampons et décor de cabochons de corail, découvert avant la réalisation du sondage, proviennent de cette sépulture. Les restes d'une vraisemblable crémation, dont l'identification reste à confirmer, retrouvées dans le comblement de la fosse sépulcrale, pourraient témoigner de pratiques funéraires originales encore inédites dans la région.

Par ailleurs, aucun monument funéraire fossoyé n'a été identifié.

Les deux fosses rectangulaires ont été entièrement fouillées mais n'ont pas livré de mobilier.

Les datations proposées à partir de l'étude du mobilier funéraire (parure tubulaire, torque à disque, céramique) permettent de déterminer une utilisation de la nécropole au moins entre le Hallstatt D et La Tène B, c'est à dire entre le VI^e et le début du III^e s. av. n. è. La nécropole de Chavigny est donc vraisemblablement à mettre en lien avec le site princier fortifié de Messein, *Cité d'Afrique*, se trouvant à environ 1,7 km au sud-est qui lui est contemporain. Afin de mener des observations sur une plus grande surface, une fouille complémentaire a été programmée par le service régional de l'archéologie pour l'année 2018.

Michaël LANDOLT



CHAVIGNY, parc d'Activité Brabois Forestière,
le Clocher de Vézélise
Chavigny 2 : vue générale de la tombe
en chambre après dégagement du cercueil
(cliché : M. LANDOLT)



CHAVIGNY, parc d'Activité Brabois Forestière, le Clocher de Vézélise
Chavigny 3 : torque à disques,
tampons et incrustations de corail
du début de La Tène
(cliché : M. MARINOSA-HERNANDEZ)

CONFLANS-EN-JARNISY

Rue de Verdun

La future construction d'un supermarché Lidl à Conflans-en-Jarnisy a motivé la réalisation de sondages archéologiques en raison de la sensibilité du secteur. Nous nous situons en effet dans la plaine alluviale de l'Orne qui servi de tout temps de voie naturelle de communication. De nombreuses occupations humaines sont ainsi documentées dans l'environnement du projet. La parcelle concernée, d'une surface de 14 903 m², est localisée à l'ouest de la ville, au sein d'une zone d'activités commerciales. Le terrain est plat mais il laisse envisager un réaménagement topographique confirmé par les sondages.

En effet, les 40 tranchées ont mis en évidence de forts remblais présents à l'échelle de toute la parcelle. Ceux-ci varient entre 1,60 m et 2,50 m d'épaisseur. Ils masquent un terrain plus ou moins bien préservé et constitué de colluvions limono-argileuse et d'argile, le tout mêlé à de la grouine calcaire. Bien que les sondages n'aient pas pu être réalisés dans des conditions propices (tranchées profondes, instables, avec des pollutions et de nombreuses infiltrations), les tests pratiqués laissent présumer l'absence de vestiges sur l'emprise du projet. Seules quelques traces de terre cuite, non définies, ont pu être observées au fond des tranchées.

Sébastien VILLER

CRÉVIC

Le Tombois

Protohistoire - Contemporain

L'opération de diagnostic archéologique (8 500 m²) s'est déroulée à Crévic, commune de la vallée du Sânon, située à une quinzaine de kilomètres à l'est de Nancy. Les sondages ont été réalisés sur un terrain se tenant au nord du village, au lieu-dit *le Tombois*. Le diagnostic intervient en amont d'un projet d'aménagement de

lotissement. Quelques indices datant de la Protohistoire ont été relevés sur les parcelles. On trouve également des aménagements contemporains en lien avec la mise en culture des terrains.

Perrine TOUSSAINT

CUSTINES

Lotissement L'Orée du Bois,
rue des Écoles

L'opération de diagnostic s'est déroulée sur la commune de Custines, rue des Écoles, en décembre 2017.

Les sondages ont été réalisés préalablement à l'aménagement d'un lotissement sur une surface

de 16 687 m², au lieu des 22 887 m² prescrits. Les sondages réalisés lors de cette intervention n'ont pas révélé d'occupation archéologique.

Enora BILLAUDEAU

DOMJEVIN

La Haie Sorette

Gallo-romain - Contemporain

Le projet de construction d'une ZAC au lieu-dit *la Haie Sorette* à Domjevin concerne une superficie de 54 500 m². L'opération de diagnostic archéologique a principalement livré des fossés parcellaires dans la partie ouest et une barrière défensive dans la partie est

composée de barbelés et de piquets en « queue de cochon » de la Première Guerre mondiale.

Magali MONDY

DROUVILLE

Unité de méthanisation, rue du Château

Contemporain - Indéterminé

Suite à la demande de permis de construire initiée par la SAS Jardinets NRJ pour le projet de construction d'une unité de méthanisation, rue du château, à Drouville, une opération de diagnostic archéologique a été réalisée sur la parcelle concernée par le projet d'aménagement. L'emprise du projet, d'une surface totale de 46 904 m²,

a été sondée à la pelle mécanique sur 7,23 % de la superficie. Le diagnostic a mis en évidence, outre un dépôt de munitions de la Seconde Guerre mondiale, quelques vestiges modestes et sans rattachement chronologique.

Luc SANSON

EULMONT

78 rue du Château

Moderne - Contemporain

L'opération de diagnostic menée à Eulmont (40 m²), au sein de la propriété la *Franche Moïtresse*, s'est déroulée dans une remise, qui fait l'objet d'une mesure de protection au titre des Monuments Historiques (inscription en totalité en date du 29 juin 1993).

Ce diagnostic se donnait pour objectif de relever et de caractériser les éléments archéologiques présents sous le sol actuel de la remise, les travaux envisagés prévoyant un décaissement d'environ un mètre de profondeur.

Trois sondages ont permis d'établir un profil stratigraphique transversal, de la façade avant à la façade arrière de la remise. Ils ont également mis en

évidence trois séquences d'occupations.

La première phase d'occupation est antérieure au XVIII^e s. L'occupation humaine la plus ancienne (d'un point de vue stratigraphique) est attestée par la présence d'un mur qui a fait l'objet d'un démontage partiel.

La découverte de deux niveaux de circulation (un sol en terre battue et un sol pavé), postérieurs à ce mur, et accompagnés de niveaux d'occupation charbonneux, témoignent d'une seconde phase d'occupation au sein de cette séquence.

La seconde phase d'occupation, datée du XVIII^e s., est

marquée par un apport massif de remblais, témoignage d'une reconfiguration importante des lieux.

Elle est également caractérisée par de nombreux niveaux de circulation (seuils en place ou récupérés, sol en terre battue, pavage, sol maçonné).

La troisième phase d'occupation est caractérisée par des aménagements relativement récents, au cours du

XX^e s. Un nouveau rehaussement du sol de la remise a été réalisé lorsque les ouvertures, notamment une porte charretière, ont été profondément modifiées.

Les niveaux de circulation observés pour chaque séquence témoignent tous d'un bon état de conservation des vestiges.

Yannick MILERSKI

FLAVIGNY-SUR-MOSELLE

Le Jard, sur le Méry, phase 5

Paléolithique - Contemporain

L'opération de diagnostic (5 982 m²) s'est déroulée à une quinzaine de kilomètres de Nancy, sur le territoire de la commune de Flavigny-sur-Moselle. Les terrains, situés aux lieux-dits *le Jard* et *sur le Méry*, sont concernés par un projet d'exploitation de carrière. À cet endroit, nous nous situons sur la rive gauche de la Moselle à une cinquantaine de mètres du cours d'eau, dans le lit majeur de la rivière. Il s'agit ici de la cinquième et dernière phase de diagnostics archéologiques réalisés sur le secteur.

Les sondages archéologiques n'ont pas mis en évidence d'occupation archéologique structurée, cependant

plusieurs indices anthropiques ont été reconnus. Les observations géoarchéologiques ont mis en évidence des paléochenaux dans lesquels ont été collectées deux pièces lithiques certainement attribuables au Paléolithique et au Néolithique. Plusieurs structures anthropiques isolées et difficilement caractérisables ont également pu être découvertes. La prédominance de traces relativement récentes et liées à la mise en culture (fossés, traces de labour) traduit une exploitation agropastorale du secteur en adéquation avec le contexte alluvial.

Perrine TOUSSAINT

FLÉVILLE-DEVANT-NANCY - LUDRES

Pré Bedon

Paléolithique - Gallo-romain

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée du 19 au 28 avril sur le territoire des communes de Ludres et Fléville-devant-Nancy, préalablement à un projet de lotissement industriel au lieu-dit *pré Bédon*. Le diagnostic, réalisé sur une surface de 102 862 m², a

confirmé une présence préhistorique aux périodes du Paléolithique ainsi qu'une occupation agricole pouvant remonter à la période romaine.

Laurent FORELLE

FRAIMBOIS

Paléolithique - Âge du Fer -
Gallo-romain

Le Grand Blanc, phase 4, gros Hachot

Une opération de diagnostic archéologique s'est déroulée sur le territoire de la commune de Fraimbois, préalablement à un projet d'exploitation d'une carrière au lieu-dit *le Gros Hachot*. Le diagnostic, réalisé sur une surface de 52 220 m² avec un taux d'ouverture de 10 %, a révélé des vestiges repartis sur deux secteurs

séparés par un entrelacs de chenaux. Les structures font penser à une occupation protohistorique, probablement La Tène finale, et du mobilier est daté de la seconde moitié du I^{er} s. de n. è.

Laurent FORELLE

GERBÉVILLER

Protohistoire

Stade de foot, 12 Cité Galliéni

L'opération de diagnostic (29 500 m²) s'est déroulée sur la commune de Gerbéviller. Les sondages archéologiques ont été réalisés sur des terrains adjacents à l'actuel gymnase, au lieu-dit *cité Galliéni*. La topographie du secteur est marquée par un vallon à forte pente, au fond duquel serpente le ruisseau du Cençal. Lors de cette opération, une seule structure

à caractère anthropique a pu être mise en évidence, ainsi que quelques tessons, vraisemblablement protohistorique, piégés par ravinement des couches superficielles dans des niveaux sédimentaires d'origines alluviales (terrasse ancienne).

Enora BILLAUDEAU

GONDRECOURT-AIX

R.D. 906, Rouaville

La réalisation d'une opération de diagnostic archéologique à Gondrecourt-Aix, R.D. 903, concerne un projet d'aménagement d'une unité de méthanisation sur une surface de 16 000 m². Les terrains, sur lesquels un diagnostic a été prescrit, se situent à proximité immédiate d'un site rural gallo-romain.

Quarante-huit sondages ont été ouverts sur un terrain en partie cultivé et présentant une légère pente à l'est de la zone prescrite, orientée sud-ouest/nord-est. Le reste de la parcelle, en herbe, est un terrain plat, situé

en bordure de voie ferrée. La totalité de l'emprise n'a pas pu être diagnostiquée en raison de la présence d'une friche massive. Aucune structure archéologique n'a été rencontrée.

Le substrat naturel apparaît au contact de l'horizon de labour, à une trentaine de centimètres de profondeur. Il est composé d'une matrice argileuse jaune-beige à rares blocs calcaires sur la partie en pente.

Nadège RAMEL

JEZAINVILLE

Grande Rue

Préalablement à l'aménagement d'un lotissement à Jezainville, une opération de diagnostic archéologique a été réalisée par l'Inrap. Le projet couvre une surface de 22 800 m². Il s'inscrit au pied de la cuesta des côtes de Moselle, dans des parcelles en cultures céréalières ou arboricoles.

L'opération a permis la reconnaissance de maigres

indices d'une occupation protohistorique de la zone située au nord-ouest des parcelles sondées.

Il s'agit probablement de piégeage de mobilier en fond de paléochenal, reliquats d'une occupation non observée.

Enora BILLAUDEAU

LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY

Contemporain

Lotissement d'activité du Neuf-Pont,
rue Raoul Cézard

L'opération de diagnostic (31 100 m²) s'est déroulée sur le territoire de Laneuville-devant-Nancy, commune située au sud-est de Nancy. Les sondages ont été réalisés au lieu-dit *Neuf-Pont*, sur un terrain implanté au croisement des R.D. 400 et R.D. 112. Le diagnostic n'a pas permis de mettre en évidence d'occupation ancienne. Les tranchées ont révélé la présence de bâtiments qui correspondraient à une ancienne saline installée dès la fin du XIX^e s. Après la démolition de

l'installation qui intervient dans le courant du XX^e s., la parcelle continue d'être occupée et aménagée jusqu'à nos jours. Les témoins de cette occupation prennent la forme d'importants apports de remblais, d'anciennes fondations en béton et de réseaux déviés. Les traces de pollution et les déchets variés indiquent une utilisation industrielle du site.

Perrine TOUSSAINT

LONGUYON

Moyen Âge - Moderne -
Contemporain

7bis rue Albert-Lebrun,
maison de retraite

L'opération de diagnostic archéologique (2 640 m²), menée préalablement aux travaux de construction d'une maison médicale, a permis de découvrir les traces d'une occupation allant du XV^e au XVIII^e s.

Le premier sondage a mis en évidence, à 1,40 m de profondeur, un petit fossé orienté nord-est/sud-ouest, contenant un fragment de céramique glaçurée du

XVIII^e s. À 2,15 m de profondeur apparaît le vestige d'un poteau qui n'a pas pu être testé en raison de la montée du niveau d'eau. Des contraintes techniques ont limité l'ouverture du second sondage. L'épaisseur de macadam, ainsi que l'agglomérat de bitume et de ciment se trouvant dessous, étant trop difficile à retirer.

Laurent VERMARD

LONGWY

1 rue de l'Abbé Mussey

Moderne

La commune de Longwy est située dans le nord du département de la Meurthe-et-Moselle, à 70 km au nord-ouest de Metz, sur le haut Plateau Lorrain.

L'opération de diagnostic archéologique, réalisée en amont d'un projet immobilier porté par la société Meurthe-et-Moselle Habitat, visait à identifier et à cartographier d'éventuels vestiges fortifiés dans ce secteur nord-ouest de la Ville Haute. Ce sont dix sondages qui ont pu être effectués sur une parcelle de 4 175 m². Quatre d'entre eux ont permis la reconnaissance de vestiges des fortifications Vauban érigées à la fin du XVII^e s. Reconnu sur une soixantaine de mètres de longueur, le mur en question correspondrait à une portion de la contrescarpe située devant la « demi-lune de la Colombe ». Bien que

fortement arasé lors de la construction d'une vaste barre d'immeuble dans les années soixante, les tests mécanisés ont mis en évidence uniquement ce mur de 1,90 m de largeur, qui était conservé sur plus de 2 m de profondeur. Deux aménagements distincts ont également été mis au jour. Il s'agit, d'une part, de la trace d'une traverse, organe défensif comparable à ceux représentés sur les différents plans de la ville. Il s'agit, ensuite, d'une rampe recouverte d'un mortier qui a été élaborée dans le prolongement du mur à l'est. Peut-être permettait-elle l'accès à une place d'armes. Les forts niveaux de remblais qui ont été reconnus dans la plupart des sondages ont été testés sur quelques mètres de profondeur. Ils viendraient combler le glacis et le fossé au nord et au sud de la contrescarpe.

Sébastien VILLER

LONGWY

Centre aquatique, rues de l'Europe et de Boismont

Moderne

Le projet de centre aquatique est implanté au sud-ouest de la commune de Longwy. Celui-ci porte sur une superficie de 36 509 m² et est implanté sur un terrain en friche anciennement occupé par une usine.

Le diagnostic, qui s'est déroulée les 15 et 16 mai 2017, n'a permis d'observer aucun site ou indice de site archéologique.

Franck GÉRARD

LUNÉVILLE

Cinéma Lunéville, 37-39-41 rue de la République et rue du rempart

Gallo-romain - Moyen Âge -
Moderne - Contemporain

Le diagnostic prescrit à Lunéville (3 251 m²) a été réalisé en deux phases, sur des terrains situés dans la ville *intra muros* depuis le milieu du XIV^e s. Un faisceau de sources écrites conduit à rechercher dans ce secteur les vestiges du couvent de la Congrégation Notre-Dame, mentionnée *circa* 1720.

Phase 1 : l'étude de bâti

Le mur gouttereau sud de l'église est identifié dans le mur bornant la zone prescrite, au nord. Ce mur animé d'une vaste baie en plein-cintre conduit à localiser la nef

de l'église, construite entre 1719 et 1722, au n° 43 de la rue, donc en dehors de l'emprise de prescription. Un vaste bâtiment donnant sur la rue de la République (37-39), initialement aménagé avec deux ailes desservies par une vaste cour, est structuré autour d'un escalier à vis dont le noyau était conservé dans la cave. Ce bâtiment est remanié au début du XVIII^e s. Dans la cour initiale alors réduite, un escalier en bois à balustres est installé (1765).

Le deuxième bâtiment situé en cœur d'îlot est accessible par une venelle. C'est une construction homogène dans laquelle des espaces quasi standardisés se développent autour d'une cage d'escalier avec un escalier à balustres. Ce bâtiment garde la trace d'une reconstruction consécutive à un effondrement, probablement au cours du chantier, dans l'angle sud-ouest. Cette construction est datée de 1756 d'après les analyses dendrochronologiques. En l'absence de décor religieux distinctif, l'intégration de ce bâtiment au couvent est une hypothèse de travail. Enfin, un décor peint figuré et des inscriptions attribuées à l'occupation du bâtiment par des soldats américains à la Libération, animent les parois du deuxième étage de ce bâtiment.

Phase 2 : les sondages mécaniques en sous-sol

Après l'étude attentive du plan dressé par l'architecte Lebrun en 1792, quatre sondages (1, 2, 4 et 5) ont été réalisés dans l'emprise de la Congrégation

Notre-Dame et les sondages 3 et 6 ont été localisés sur une parcelle située au sud.

L'un des éléments marquants des sondages effectués est la forte puissance stratigraphique de « terre noire » reposant sur le socle alluvionnaire, cette dernière oscillant entre 1,80 m et 2,50 m.

Cette séquence de limon sableux témoigne d'une vocation horticole ancienne des parcelles. La présence de céramique gallo-romaine (II^e-III^e s.) et médiévale (XIII^e-XV^e s.) dans les couches de « terre noire » les plus profondes plaident en faveur de cette hypothèse et de la proximité d'une occupation antique et médiévale. L'ensemble des vestiges découverts s'inscrit dans cette séquence limoneuse. La période 1 regroupe les vestiges attribuables au Moyen Âge (XIII^e-XV^e s.), sous forme d'une tranchée de récupération de mur et d'un niveau de sol observés dans le sondage 4.

La période 2, observée dans tous les sondages, concerne l'Époque moderne (XVII^e-XVIII^e s.), avec des vestiges maçonnés (murs, tranchées de récupération de mur, fosse latrine, puits, collecteurs maçonnés, couches de démolition, niveaux de sol) et fossoyés (inhumations, fosses), contemporains et parfois attribuables à la Congrégation. La période 3 regroupe les découvertes postérieures à l'abandon des bâtiments de la Congrégation en 1792.

Nathalie NICOLAS et Sébastien JEANDEMANGE

Paléolithique - Protohistoire -
Gallo-romain - Moderne -
Contemporain

MÉRÉVILLE Lotissement Le Petit Verger, rue du Coteau

Sur une surface de 12 682 m², le diagnostic réalisé à Méréville, rue du Coteau, a permis la découverte de vestiges en creux d'une occupation humaine implantée sur un replat d'une terrasse ancienne de la Moselle. La chronologie de ces découvertes est corroborée par une datation radiocarbone, ainsi que par l'étude d'un tesson de céramique et de deux silex. Le tesson, découvert dans le comblement d'une structure de type trou de poteau, est un fragment de panse en céramique commune de facture protohistorique sans plus de précision. Dans ces conditions, une datation radiocarbone a été envisagée sur un fragment de charbon de bois contenu dans cette même structure. La datation obtenue se situe dans une fourchette comprise entre 92 av. n. è. et 65 de n. è., avec une probabilité de 95,4 %. De plus, la découverte

d'une armature perçante et d'un éclat en silex dans le comblement d'une fosse témoigne d'une occupation du Paléolithique du secteur (Gravettien ?).

La présence dense d'arbres fruitiers n'a permis ni l'élargissement des tranchées positives, ni l'ouverture de tranchées supplémentaires, qui aurait permis de mieux caractériser cette implantation humaine (habitat à vocation agricole ? artisanale ? etc.). Toutefois, la localisation des vestiges, dans le quart sud du projet immobilier, laisse présager que ces derniers se poursuivent, en dehors de l'emprise du projet, vers le sud et vers l'ouest.

Sébastien JEANDEMANGE

MEXY

Les Jardins de Mexy

Moderne - Contemporain -
Indéterminé

Préalablement à l'aménagement d'un lotissement, une opération de diagnostic a été prescrite par le service régional de l'archéologie Grand Est, site de Metz, sur la commune de Mexy, *les jardins de Mexy*, sur plusieurs parcelles en prairie, vergers ou champs cultivés d'une superficie de 39 750 m² environ.

Neuf sondages se sont révélés positifs, mettant

au jour quelques vestiges attribués aux Époques moderne, contemporaine et, pour certains, non datés. Ainsi, plusieurs fosses présentant de fortes traces de rubéfaction et contenant du mobilier faunique et carpologique, sont les témoins d'une occupation de la zone à l'aube du XIX^e s.

Enora BILLAUDEAU

MINORVILLE

Derrière l'Église

Haut Moyen Âge - Moyen Âge

En 2017, des travaux de terrassement liés à la création d'une place située au nord de l'église actuelle de Minorville ont permis de mettre en évidence l'ancien cimetière paroissial médiéval ainsi que les vestiges de fondations appartenant à l'église paroissiale médiévale. Suite à cette découverte fortuite, un sondage archéologique a été mené par le service régional de l'archéologie afin de documenter les vestiges mis au jour.

L'ancienne église fortifiée de Minorville, attestée depuis au moins le début du XII^e s., est connue à travers les archives. D'orientation sud-est/nord-ouest, celle-ci se trouvait au centre d'un cimetière fortifié enclos par un mur d'enceinte associé à un fossé périphérique. Les descriptions permettent également d'identifier un portail roman et un chœur gothique. L'église est détruite à la fin du XIX^e s. afin d'être remplacée par un lieu de culte néo-gothique édifié entre 1864 et 1867, puis restauré en 1923 suite aux destructions de la Grande Guerre. L'orientation de la nouvelle église connaît une modification importante en se développant selon un axe nord-est/sud-ouest où le cœur de l'ancienne église correspond au centre de la nef actuelle.

Les tranchées d'implantation des réseaux et les importants décaissements liés à la mise à niveau de la place ont mis en évidence une série d'inhumations en décubitus dorsal installées dans des fosses oblongues orientées nord/sud et est/ouest ainsi qu'un ossuaire en fosse. Les inhumations n'ont pas livré de mobilier funéraire et les datations par radiocarbone réalisées

sur les os s'échelonnent entre le début du VIII^e et la fin du XIV^e s. L'absence de sépulture moderne ou contemporaine doit être mise en relation avec le décaissement du site avant l'intervention archéologique. En effet, le nouveau cimetière, dont le transfert à l'extérieur du village avait été décidé en 1898, n'est effectif que depuis 1901, l'ancien cimetière situé autour de l'église étant encore utilisé par les paroissiens au moins jusqu'en 1913.

Par ailleurs, de nombreux gros blocs de calcaire légèrement équarris découverts lors des travaux pourraient être liés aux fondations de l'église médiévale dont le plan n'a pas pu être reconnu lors de l'intervention archéologique. Un élément lapidaire sculpté de style gothique, dont la datation reste à préciser, est à associer à l'architecture de l'église ou à un monument funéraire. Plusieurs aménagements construits, identifiés en coupe, pourraient également correspondre à des fondations de l'église médiévale encore en place (emplacement de piliers ?). Il est intéressant de souligner que l'observation d'une partie de l'élévation décrépie de la façade septentrionale de la nef de l'église actuelle permet d'identifier un mur constitué de moellons irréguliers localisé à proximité du dernier contrefort du bas-côté. Cet élément architectural pourrait appartenir à un vestige de l'élévation de l'église médiévale intégré au sein de l'église contemporaine.

Enfin, au niveau de l'ancienne école, localisée à l'ouest de la place, un mur orienté nord/sud a pu être observé en coupe. La datation par radiocarbone du niveau de



MINORVILLE, derrière l'Église
Coupe de l'ossuaire découvert à l'emplacement de l'ancien cimetière de Minorville
(cliché : M. LANDOLT)

construction du mur permet de dater la maçonnerie entre 660 et 770 de n. è. Cette construction précoce, difficile à interpréter en raison des conditions limitées d'intervention, pourrait correspondre au mur d'enceinte du cimetière connu à travers les textes ou à un aménagement antérieur.

Michaël LANDOLT



MINORVILLE, derrière l'Église
Vestiges vraisemblables du mur de l'église médiévale constitué de petits moellons irréguliers (parties décrépées) observables sous le chaînage d'angle du bas-côté (cliché : M. LANDOLT)

MOINEVILLE

Le Kinchamp

Une opération de diagnostic archéologique a été conduite sur la commune de Moineville, au lieu-dit *le Kinchamp*, sur une superficie totale de 44 517 m². Deux petites parcelles viabilisées et une parcelle agricole, représentant la majorité de la surface à diagnostiquer, seront impactées par le projet d'aménagement. Cette dernière présente un léger pendage sud-est/nord-ouest, en direction de l'Orne, cours d'eau affluent de la Moselle, en rive gauche.

Cent dix-huit sondages ont été ouverts. La stratigraphie observée est homogène et concerne des niveaux de limons argileux calcaires. La profondeur varie peu, entre 0,90 m et 1,20 m. Aucun vestige n'a été mis au jour.

Nadège RAMEL

MONT-SAINT-MARTIN

Rue Jean-Jaurès

Une opération de diagnostic archéologique, portant sur une superficie de 19 000 m², a été réalisée préalablement à un projet de lotissement à l'emplacement d'une

ancienne usine. Le diagnostic a révélé un décaissement ancien total du terrain, jusqu'au substrat.

Michiel GAZENBEEK

MOUSSON

Chapelle des templiers, rue des templiers

Moyen Âge

Conditionnée par la réalisation de travaux de consolidation et de restauration du site, l'intervention archéologique sur l'église dite *des Templiers de Mousson* s'est concentrée sur l'analyse du bâti de la chapelle latérale et du transept ouest. C'est en effet sur ce secteur que la première tranche des travaux s'est focalisée. L'église est partie prenante de l'enceinte qui enserme le bourg.

Les vestiges de la chapelle se limitent au chevet et partiellement au transept. L'ensemble mesure 19 m de longueur pour 6 m de largeur et 9 m de hauteur. La chapelle ouest est un carré de 3 m x 3 m. Sa voûte sur croisée d'ogives a été fortement endommagée par un incendie sans doute survenu lors des combats de 1945.

Un escalier en vis lui est accolé. Des chapiteaux à motifs végétaux sur colonnes et colonnettes engagées rythment les élévations. L'église semble édifée dans la première moitié du XIII^e s., ce que corréle une analyse radiocarbone sur un fragment de bois piégé dans le mortier la voûte de la chapelle ouest (*sigma 1* : 1212-1265 ; *sigma 2* : 1168-1274).

L'analyse parentale montre une différence de traitement entre les élévations intérieures et extérieures. Au dehors, l'appareil moyen taillé et bien assisé est la règle, ce qui la différencie de l'enceinte urbaine. Des moellons équarris, grossièrement assisés et de dimensions très diverses composent en revanche les parties intérieures. Le gros œuvre de l'église est

composé de calcaire jaune du Bajocien, à l'exception des éléments structurels (fenêtres, arcs, chaînes, etc.), réalisés dans un calcaire blanc oolithique. Les moellons étaient recouverts d'un ou plusieurs enduits. Des négatifs des couchis sont encore lisibles au niveau des tas de charge de la voûte de la chapelle ouest. Le bâtiment a été surélevé avec des maçonneries composées de petits moellons jaunes.

Plusieurs aménagements ont été réalisés à la reconversion du bâtiment en corps de ferme. Ainsi, des ouvertures ont été pratiquées, puis rebouchées, dans la partie ouest du transept. Les premières assises du parement sud ont été totalement reprises avec la mise en place d'une armoire de calcaires blancs en remploi.

Cédric MOULIS pour Elia MARTIN

NANCY

42 rue Charles-III, découverte fortuite

Moderne

Au mois de janvier 2017, les travaux largement avancés d'une réhabilitation des bâtiments de la Congrégation de la Doctrine chrétienne, au 42 rue Charles-III dans la Ville Neuve de Nancy, mettent au jour des ossements humains. Le 16 janvier 2017, le service régional de l'archéologie est contacté par le bureau du superviseur de l'Hôtel de police pour l'en informer. Les premiers échanges avec le prometteur immobilier et l'entreprise générale ont permis de suspendre les travaux pour permettre un décapage archéologique et une « fouille » d'urgence.

Cette opération, qui correspond davantage à une mise en évidence sommaire des sépultures et à leur prélèvement rapide et incomplet, a été réalisée par un agent du service régional de l'archéologie les 17 et 18 janvier, en période de grands gels. Il s'agissait avant tout d'estimer l'emprise de ce cimetière et de recueillir quelques observations topographiques. Les données historiques n'avaient pas permis, semble-t-il, de mettre en évidence l'existence d'un cimetière lié au couvent des capucins établi à cet endroit dès 1592 ou aux institutions religieuses qui lui succèdent aux XIX^e s. Les dix inhumations mises en évidence sont orientées et apparaissent aux environs de 204 m NGF. Il ne semble pas que plusieurs niveaux de sépultures aient existé. Des traces de cercueil ont été observées. Aucun mobilier ne permet de dater précisément ces

inhumations. Les vestiges anthropobiologiques ont été lavés et conditionnés mais n'ont fait l'objet d'aucune étude. Les dix inhumations ainsi mises au jour sont attribuables, en première analyse, au couvent des capucins mentionné à proximité dès 1592. À la suite à la dissolution de l'ordre durant la Révolution, une partie du couvent est affectée aux familles indigentes. L'ancien jardin du couvent est donné à l'hospice des enfants trouvés.

Ce quartier est situé dans l'emprise de la zone de présomption de prescription archéologique dont le seuil de saisine est fixé à 50 m². En dépit de l'ampleur des travaux destinés à la réhabilitation lourde d'immeubles anciens à destination des personnes âgées ainsi que des travaux dans le jardin, le service instructeur de la ville de Nancy n'a pas transmis le dossier d'occupation du sol au service régional de l'archéologie. L'intervention dans le cadre d'une découverte isolée ne permet pas, en l'absence de budget, au service régional de l'archéologie de mettre en œuvre une étude minimale. Par conséquent, il n'a été possible que de constater l'impact destructeur important sur le potentiel archéologique dans un quartier qui ne reste documenté que par les archives ou les études des élévations mises en œuvre par le service régional de l'inventaire.

Franck GAMA

NANCY

Porte Désilles, place du Luxembourg et esplanade du Souvenir-Français

Moyen Âge - Moderne -
Contemporain

Le diagnostic archéologique réalisé sur le parking de la place du Luxembourg, porte Désilles à Nancy (2 000 m²), n'a révélé que la présence de remblais jusqu'à une profondeur moyenne de 5 m. Ces remblais sont de deux natures. L'un correspond à des apports provenant de matériaux de démolition et de résidus divers et a livré du matériel (céramique) daté des XVIII^e-XIX^e s. Il comble la totalité du sondage 1, la moitié supérieure du sondage 2 et, dans une moindre mesure, le niveau supérieur du sondage 3. Le second est constitué d'un mélange d'argile, de cailloutis et de fragments de plaquettes de *schistes carton*. Il présente une couleur assez homogène gris foncé et ne contient quasiment pas d'élément anthropique.

Il comble la majeure partie du sondage 3, la moitié inférieure du sondage 2 et est absent dans le sondage 1. L'organisation de ce comblement et le pendage des couches supérieures semblent

indiquer une orientation du sens du déversement des dépôts d'ouest vers l'est. Cela permet de supposer que l'origine du comblement inférieur provient de l'aplanissement du glacis de la fortification. L'absence de vestige concernant le massif maçonné de l'enceinte du bastion pourrait éventuellement indiquer qu'il a été entièrement démantelé. Néanmoins, sans observation d'une quelconque trace de son implantation (tranchée de récupération des matériaux) dans le fond des creusements et, *a contrario*, la présence uniforme d'un niveau hydromorphe tendraient plutôt à indiquer que les sondages ont été réalisés dans l'espace occupé par le fossé. Seule une investigation plus importante sur la zone prescrite aurait permis de déterminer la présence du rempart et d'en caractériser le degré de conservation.

Olivier FAYE

NANCY

Vieille Ville, points d'apport volontaire (PAV)

Moyen Âge - Moderne -
Contemporain

L'implantation de dix-huit points d'apport volontaire (PAV) dans le centre-ville de Nancy, engagée par la Communauté Urbaine du Grand Nancy, a engendré un suivi de travaux archéologique qui s'est déroulé, de manière fractionnée, entre juin 2016 et août 2017. Cette opération a permis d'explorer le sous-sol de la partie la plus ancienne de la ville sur une surface totale de 315 m² et une profondeur de près de 3 m.

Le terrain naturel, constitué d'alluvions de la Meurthe reposant sur les *schistes cartons*, apparaît, au plus haut, devant la basilique Saint-Epvre, à 0,80 m sous le niveau de rue actuelle et, au plus bas, rue des Cordeliers, à plus de 2,20 m de profondeur. Cette différence reflète l'aspect originel du paysage de ce secteur, progressivement modifié par l'homme au cours des siècles, grâce à l'apport de remblais dans les zones inondables – tout particulièrement à la fin de la période moderne – remblais régulièrement observés dans les coupes des PAV.

Un second élément a profondément marqué le sous-sol de la vieille ville : un réseau dense de canalisations d'eau et d'assainissement maçonnées, construit au XIX^e s., et dont les plans sont conservés aux archives. S'y ajoutent des citernes ou puits dont trois exemples ont été observés en Grande-Rue, rue du Haut-Bourgeois et rue Callot.

Malgré ces perturbations, l'opération de suivi de travaux a permis la découverte de niveaux de chaussée du bas Moyen Âge. La succession d'au moins quatre états de voirie en Grande-Rue, devant le palais ducal (PAV n° 8), confirme l'importance de cet axe de circulation depuis la naissance de la ville. Ces voies pavées de galets, lieux de rejets aux périodes médiévales et modernes, sont bien souvent surmontées de niveaux d'occupation riches en mobilier archéologique. Les remblais postérieurs et le contexte d'enfouissement ont permis la bonne conservation d'un ensemble de petits objets en métal, de bois, de cuir, etc. L'étude d'un important lot



NANCY, Vieille Ville, points d'apport volontaire (PAV)
 28 rue Saint-Michel, réseau d'assainissement maçonné du XIX^e s.
 (cliché : Inrap)

d'ossements d'animaux provenant du PAV n° 8 a mis en évidence la pratique de l'artisanat sur cornes de bovins et de caprinés en Grande-Rue aux XVI^e-XVII^e s.

Quoique réduits en surface (en moyenne 12,5 m²), les terrassements ont aussi permis d'appréhender l'évolution de l'emprise de rues pourtant peu modifiées depuis le Moyen Âge. Ainsi, place de l'Arsenal (PAV n° 7) ont été mis au jour les remblais de comblement du premier fossé d'enceinte de la ville attribué au XII^e s. et très certainement visible dans le paysage bien après l'extension de la ville vers le nord au XIV^e s. De même, rue du Haut-Bourgeois, un fossé large de 1,20 m, dans l'axe de la rue actuelle, pourrait marquer la limite nord du faubourg du Bourget au bas Moyen Âge. Enfin, la destruction en 1808 de l'hôtel de Vioménil (actuelle place Lafayette) afin de relier la Ville Vieille et la Ville Neuve a laissé en sous-sol un important réseau de caves, riches en mobilier céramique lié au métier d'apothicaire.

Deux autres importants lots de vaisselle méritent d'être signalés : l'un plutôt domestique à vocation culinaire du XVI^e-XVII^e s., découvert rue des Frères-Henry, l'autre de table ou de service, attribué aux XVIII^e-XIX^e s., et mis au jour dans le comblement d'une citerne en Grande-Rue.

Enfin, ces terrassements profonds ont été l'occasion d'observer les niveaux d'occupation les plus anciens de la ville. Ainsi, deux séries de poteaux, situés sous les chaussées du bas Moyen Âge, de part et d'autre de la basilique Saint-Epvre, rue Lafayette et en Grande-Rue, attestent d'une occupation médiévale, voire plus ancienne. Les datations (radiocarbone) en cours devraient permettre de préciser la naissance de la ville jusqu'ici uniquement documentée par les textes.

Myriam DOHR



NANCY, Vieille Ville, points d'apport volontaire (PAV)
113 Grande-Rue, chaussée pavée du bas Moyen Âge
(cliché : Inrap)

NANCY - VANDŒVRE-LÈS-NANCY

Rue de Nabécourt, quai de la Bataille
et avenue Paul Doumer

Moderne - Contemporain

Le diagnostic archéologique réalisé à Nancy, rue de Nabécourt et quai de la Bataille, et Vandœuvre-lès-Nancy, avenue Paul Doumer (51 135 m²), aura livré de nombreux résultats relatifs à la périphérie urbaine nancéienne à l'Époque moderne et, plus précisément, aux XVIII^e-XIX^e s.

Si des contraintes importantes, relatives à l'hygiène et à la sécurité, n'ont pas permis d'explorer en intégralité la parcelle prescrite, la partie diagnostiquée aura permis d'identifier, tout d'abord, une fondation de mur d'un bâtiment aujourd'hui disparu. Un système de deux canalisations, vraisemblablement en lien avec

l'ancienne maison de Nabécourt ou maison de Bellevue, a également été mis en évidence.

L'activité horticole a également laissé des témoignages : un probable jardin d'agrément est identifié autour de la vasque et du fossé associé. Des cultures spécifiques sont attestées grâce à la découverte d'une cloche de jardin. L'exploitation agricole plus classique est également attestée *via* le puits et les fossés probablement parcellaires retrouvés. Le diagnostic a donc livré de nombreux témoignages sur la périphérie urbaine nancéienne à l'Époque moderne.

Luc SANSON

PAGNY-SUR-MOSELLE

La Ville

Mésolithique - Néolithique -
Âge du Fer - Gallo-romain -
Haut Moyen Âge - Moderne -
Contemporain

Un diagnostic archéologique a été prescrit sur la commune de Pagny-sur-Moselle, au lieu-dit *la Ville*, sur une surface de 23 700 m².

Cinquante-six tranchées de sondages ont été réalisées sur onze des treize parcelles réparties en trois zones (A, B et C), soit une superficie sondée de 1 552 m². Les sondages ont révélé, en zones A et C, la présence d'artefacts datés du Néolithique récent, dans un niveau de tuf calcaire présent à une profondeur d'environ 1,7 m sous les colluvions en zone A. Ce niveau correspond à un lit fossile du ruisseau de Beaume Haie qui traverse la zone sondée selon une orientation ouest-est en direction de la Moselle. Les colluvions inférieures recouvrant ce niveau ont livré des fragments de céramique ainsi que des pièces lithiques dont la datation s'échelonne entre le Néolithique final et la fin de l'âge du Bronze. Cependant, aucune des structures mises au jour dans les sondages n'a pu être formellement associée à une occupation de ces périodes. Au Hallstatt, la moitié nord de la zone C connaît une occupation structurée, sous forme de bâtiments sur poteaux et de fosses. Elle

est reconnue sur une superficie de près de 4 000 m² et pourrait correspondre à une unité d'habitation domestique. Le sud de la zone C connaît, quant à lui, une occupation à la fin de l'Antiquité, vraisemblablement au V^e s. de n. è., matérialisée par une construction sur poteaux et des fosses.

Contiguë à cette zone, au sud, une cour pavée, datant du XVIII^e s., est associée à plusieurs bâtiments à usage d'habitation, à usage agricole et viticole, encore dénommée *ferme Heymonet*. Les sondages ont montré que la construction de cet ensemble, dont une des façades donne sur la rue de Nivoy, a oblitéré les niveaux plus anciens. Enfin, les sondages répartis dans les trois zones ont livré des vestiges attribuables à la fin de la période moderne ou à la période contemporaine, sous forme de murs de parcelles, de fosses ou de constructions en lien avec des jardins, ainsi que quelques vestiges appartenant aux serres horticoles de la famille Christophe, sur la zone B.

Marie FRAUCIEL

PAGNY-SUR-MOSELLE

Rue de la Victoire

Âge du Fer - Moderne -
Contemporain

Le service régional d'Archéologie du Grand Est, site de Metz, a prescrit un diagnostic archéologique préventif, à Pagny-sur-Moselle, rue de la Victoire.

Le terrain concerné se situe dans le centre de l'agglomération. Quarante-cinq tranchées de sondages ont été réalisées sur une superficie totale de 12 752 m². Ils ont révélé la présence d'une occupation attribuable à la période allant de la fin du Hallstatt au début de La Tène et qui se matérialise par des structures excavées (fosses, fossés et trous de poteaux) qui se développent de part et d'autre d'un probable lit fossile de ruisseau d'orientation nord-ouest/sud-est. Celui-ci-ci est comblé de concrétions calcaires agglomérées ayant piégé du mobilier attribuable à la même phase d'occupation. Les parcelles sondées sont également traversées par

la conduite du ruisseau de Beaume Haie qui prend sa source aux pieds des côtes de Moselle surplombant le village. Cette canalisation est un déversoir, lié aux aménagements du moulin, dit *Moulin Bas* situé au nord de l'emprise sondée. Elle alimente un étang creusé dans la parcelle sondée et aujourd'hui en grande partie comblé. La création de cette pièce d'eau pourrait être postérieure au premier tiers du XIX^e s. et s'insérer dans les jardins et parcs d'agrément du domaine Parison. Des aménagements divers (bassin, bâtiment en pierre, trous de poteaux, fosses de plantation) semblent en lien avec la vocation agricole et de plaisance de ces parcelles aux phases récentes de la période moderne.

Marie FRAUCIEL

RICHARDMÉNIL

Chemin derrière le Village, la Glacière

Moderne - Contemporain

Le projet de construction d'un lotissement sur la commune de Richardménil a entraîné une campagne de diagnostic archéologique sur une superficie de 12 395 m², la zone d'investigations ayant été réduite du fait de l'existence de canalisations et d'une vaste surface polluée.

Un total de vingt-et-un sondages a été réalisé, dont cinq ont révélé la présence de vestiges archéologiques.

Il s'agit de structures en creux, de type fosses, fossés et trous de poteaux, dont le comblement n'a pas livré de mobilier datant probant. Néanmoins, de nombreuses

scories ainsi que des fragments de tuiles et briques de facture post-médiévale autorise à attribuer une datation moderne à ces découvertes.

Un fragment de céramique caractéristique de l'époque carolingienne mis au jour dans une des fosses indique qu'un site du haut Moyen Âge se trouve très certainement à proximité des parcelles concernées par le diagnostic, parcelles localisées à 100 m de l'église paroissiale.

Marilyne PRÉVOT

ROSIÈRES-AUX-SALINES

Lotissement Les Jardins de Rosières,
avenue des Vosges

Contemporain

Suite à un permis d'aménager un lotissement, sur la commune de Rosières-aux-Salines, avenue des Vosges, une opération de diagnostic archéologique a été prescrite sur une surface d'environ 5 000 m². Au cours de ces travaux, ont été mises au jour de nombreuses structures linéaires fossoyées. Ces structures dessinent un réseau réticulé strictement implanté selon la trame du cadastre actuel. Il s'agit, selon toute vraisemblance, d'un système de drainage, relativement dense, ayant pour collecteur principal la limite parcellaire est. La

vocation drainante de ce système est bien attestée par un remplissage des structures relativement homogène particulièrement drainant, composé de déblais stériles (tuiles, briquettes, moellons calcaires, etc.). L'existence d'un dalot en pierre confirme, de façon explicite, cette interprétation. Le mobilier archéologique découvert dans le remplissage des structures évoque également, sans conteste, la période contemporaine.

Virgile RACHET

SAULXURES-LÈS-NANCY

Grande-Rue et
rue des Jardins Fleuris

Âge du Bronze - Âge du Fer -
Gallo-romain - Haut Moyen
Âge - Moyen Âge - Moderne -
Contemporain

La commune de Saulxures-lès-Nancy est localisée à 9 km de la confluence des deux rivières éponymes, la Meurthe et la Moselle. Elle se situe sur la rive droite de la Meurthe, à 5 km à l'est de Nancy. Le site, d'une superficie de 8 902 m², est localisé au centre de la

commune, à une trentaine de mètres au nord de l'église Saint-Martin.

Les éléments les plus anciens mis au jour sur le site consistent en un grand nombre de tessons roulés



SAULXURES-LÈS-NANCY, Grande-Rue et rue des Jardins Fleuris
Ensemble funéraire en cours de fouille
(cliché : ANTEA Archéologie)

pouvant être datés de manière large de la protohistoire (depuis l'âge du Bronze jusqu'à l'âge du Fer). Ces tessons proviennent des colluvions recouvrant le site. En l'absence d'indice d'habitat, il faut donc envisager leur origine en amont, en direction des sites du Bronze final et de l'âge du Fer découverts sur les communes de Saulxures et d'Essey-lès-Nancy.

Le site connaît une première occupation à l'époque romaine. Elle débute à la fin du II^e s. ou au début du III^e s. et se prolonge au Bas-Empire. Au total, 89 tessons datés de la période romaine ont pu être mis au jour. La plupart d'entre eux ont été trouvés en position résiduelle dans des structures ayant également livré du mobilier de périodes postérieures. Un petit nombre de structures (trois fossés et six fosses) a cependant fourni du mobilier exclusivement romain. Le peu d'éléments mis au jour ne nous permet pas de caractériser l'occupation du site. Néanmoins, il est intéressant de noter qu'il s'agit du premier indice d'une présence romaine sur la commune de Saulxures-lès-Nancy. Jusqu'à présent, les découvertes faites sur les communes avoisinantes laissaient penser que la population romaine s'installait à l'écart de la Meurthe, vers Pulnoy au nord-est et Essey-lès-Nancy au nord.

Le mobilier ne nous permet pas de déterminer s'il existe un *hiatus* entre l'occupation romaine et celle du haut Moyen Âge. Cette dernière s'étend du V^e au X^e s. Les

vestiges mis au jour esquissent l'image d'une zone peu densément occupée, mais fortement organisée. À l'ouest, on trouve un espace funéraire installé sur le bord d'un chemin et compris dans un réseau de fossés. À l'est, divers éléments indiquent la présence d'un habitat, peut-être répartis en deux unités distinctes. L'unité 1, au nord, comporte un bâtiment, un enclos, un silo, des portions de fossés et des fosses diverses. L'unité 2, au sud, est composée d'un bâtiment, de fosse d'extractions, de portions de fossés, d'un silo, de possibles palissades et, là encore, d'un certain nombre de fosses. Les deux sont séparées par une bande presque vide de structures. Ces deux unités sont installées en bordure d'une zone humide ou semi-humide. Les bâtiments présents dans ces deux unités sont de petite taille et il semble s'agir davantage de bâtiments annexes que de bâtiments principaux. Ces derniers étaient peut-être situés en périphérie, au nord et au sud respectivement de la zone fouillée.

L'occupation semble se restreindre aux VIII^e-X^e s. et s'installer en périphérie de l'occupation précédente. On observe alors l'installation de sépultures en périphérie de l'habitat, en dehors de l'ensemble funéraire évoqué plus haut. Peut-être que cette période voit l'habitat se resserrer autour de l'église paroissiale.

Le site n'est ensuite plus occupé jusqu'aux XIV^e-XV^e s. À cette époque, la zone humide, en bordure est du

site, est remblayée. Il s'agit sans doute d'une volonté d'assainir cette zone. On note aussi la présence d'une sépulture au centre de la zone ouest, non loin de l'ensemble funéraire mérovingien. Peu de structure et de mobilier pouvant être rattachés à cette période, il est difficile de savoir si l'occupation est sporadique ou continue et si elle se déroule sur la parcelle même ou sur les parcelles adjacentes situées à l'est.

Enfin, des éléments plus récents, datés des XVIII^e et XIX^e s., correspondent, quant à eux, à la mise en culture des parcelles concernées par la fouille. Il s'agit

de drains, plutôt nombreux, d'annexes agricoles, de squelettes animaux enfouis, d'un puits et d'une cave. Toutes ces structures indiquent la présence à proximité d'une exploitation agricole, sise en bordure de village. Le cadastre napoléonien nous montre que les parcelles concernées par la fouille, bien que situées à faible distance du bourg, ne font pas pour autant partie des surfaces bâties de celui-ci. On se trouve plutôt en partie arrière, dans les zones réservées aux jardins ou aux travaux agricoles.

Stéphanie GUILLOTIN



SAULXURES-LÈS-NANCY, Grande-Rue et rue des Jardins Fleuris
Organisation de l'occupation du haut Moyen Âge
(DAO : S. GUILLOTIN)

SAXON-SION

Éperon de Sion : étude préalable documentaire

Néolithique - Âge du Bronze -
Âge du Fer - Gallo-romain -
Haut Moyen Âge - Moyen
Âge - Moderne

Cette étude préalable documentaire du site archéologique de Saxon-Sion a eu pour objet la réalisation d'un récolement des informations issues des opérations de terrain et leur transposition en un système d'information géographique (SIG) basique.

Elle permet d'établir le bilan actuel de la longue occupation humaine du site qui s'échelonne, quasiment sans interruptions, depuis le Bronze final jusqu'à nos jours.

Karine BOULANGER

TOUL

Jardin du cœur de la cathédrale, place Charles-de-Gaulle et rue Drouas

Moyen Âge - Moderne

La ville de Toul projette de faire un aménagement paysager dans l'actuel jardin du presbytère, au pied de la cathédrale Saint-Étienne. Des tranchées ont donc été réalisées sur l'emprise concernée par les travaux (440 m²) afin de vérifier la présence éventuelle de vestiges sous le niveau de circulation actuel et à une profondeur maximale d'environ 1 m.

Sur les quatre sondages réalisés, deux se sont avérés positifs et ont permis de documenter de manière significative les aménagements situés au pied de la cathédrale. Les deux autres n'ont rencontré que des remblais modernes, sans atteindre cependant les alluvions.

L'extrémité sud-est de la cathédrale est ceinte d'un niveau de sol pavé s'arrêtant sur les vestiges d'un mur dans lequel est aménagé au moins une canalisation

permettant l'évacuation des eaux de pluie vers les fossés extérieurs de la ville.

Plus à l'ouest, un imposant massif de fondation *a priori* de la fin de l'Époque moderne témoigne probablement ici de la destruction d'une partie d'un ancien bâtiment du presbytère en 1941. L'arase de cette maçonnerie est surmontée d'un niveau de chantier plus récent et localisé aux pieds des murs de l'édifice religieux. Il correspond sans doute à l'une des campagnes de réfection réalisée sur la cathédrale au XX^e s. De même, un ossuaire, qui perce ce sol, pourrait avoir été créé lors de travaux réalisés à proximité de la cathédrale. Il suggère la présence d'un lieu d'inhumation associé à cette église et jusqu'alors insoupçonné.

Myriam DOHR

TOUL

Rue Paul Keller

Moyen Âge - Moderne -
Contemporain

Un diagnostic archéologique a été prescrit par le service régional de l'archéologie Grand Est, site de Metz, à Toul, rue Paul Keller. L'opération précède un projet de

construction d'un nouveau magasin à l'emplacement des locaux actuels.

Cet espace se situe en périphérie sud du cœur historique de la ville, précisément entre le fossé d'enceinte du XIII^e s. et le système fortifié de Vauban.

Les 2 690 m² du projet n'ont pas été intégralement sondés. L'intervention archéologique s'est cantonnée, avec l'accord de l'agent du service régional de l'archéologie en charge du dossier, à l'extrémité ouest de la parcelle. Ainsi, seules deux tranchées de sondages ont pu être réalisées sur 590 m².

Le premier sondage a livré, sous des remblais de mise en forme du parking, des niveaux de circulations pavés associant trottoirs et caniveaux.

Ces vestiges sont apparus entre 0,40 m et 0,85 m de profondeur. Ils renvoient à deux états distincts pouvant être datés entre la fin du XIX^e s. et la seconde moitié du

XX^e s. pour le plus récent. Plusieurs réseaux inactifs ont été mis au jour, dont des adductions d'eau en fonte.

La seconde tranchée a été l'occasion de conforter les observations, en confirmant la présence de remblais sous-jacents. Ces derniers ont été testés jusqu'à 4 m de profondeur sans que le terrain géologique ne soit atteint. Il a été observé que les couches argilo-limoneuses alternaient avec au moins un niveau « tourbeux ». Ces séquences ont livré de rares traces de terre cuite (tuile, céramique) et quelques branches qui pourraient indiquer l'emplacement du fossé médiéval. Par contre, les aménagements pavés et les réseaux du sondage 1 semblent ici détruits (remblais sableux présents sur 2 m d'épaisseur sous la préparation du parking).

Sébastien VILLER

Contemporain

TOUL

Secteur Gama-Franchemare, lotissement Jardins de Gama

Le diagnostic archéologique prescrit sur la commune de Toul, quartier Gama, concerne une superficie de 11 703 m². Il jouxte, à l'est, une zone pavillonnaire implantée sur l'emplacement d'un ancien hôpital militaire, l'hôpital Gama. Il se situe sur le plateau rive gauche de la Moselle à une altitude de 243 m. Le substrat est constitué d'argile marron clair qui, à son niveau supérieur, est mêlée à des alluvions de la terrasse ancienne de la Moselle. Une partie de la zone concernée par ces sondages archéologiques est remblayée sur une hauteur de 0,50 m. Les sondages, sur ce secteur, atteignent une profondeur supérieure ou égale à un mètre. Au sud-est un sondage a révélé la présence d'un comblement interprété comme un

remplissage de trou d'obus. Une des couches de ce remblai contenait un rejet d'objets liés à une activité médicale.

Sur la partie ouest du diagnostic, la profondeur des sondages est moindre, d'une moyenne de 0,35 m. Leur creusement a été stoppé au niveau supérieur du substrat.

Hormis la présence des supports d'installation de baraquements en béton et de matériel médical dans le remblai d'un trou d'obus, aucun vestige archéologique n'a été relevé.

Olivier FAYE

Contemporain

TRONDES

Lotissement de la Woivre, rue de la Boudières

L'opération de diagnostic s'est déroulée à Trondes (14 955 m²), commune située à une dizaine de kilomètres

au nord-ouest de la ville de Toul. La parcelle concernée s'implante au nord du village, à l'arrière d'un lotissement

récent. Elle est bordée, à l'ouest, par la rue du Souvenir et à l'est par la rue de la Boudière (R.D. 101). L'opération archéologique n'a pas mis en évidence d'occupation ancienne. Les quelques structures linéaires reconnues et suivant l'orientation du parcellaire sont probablement récentes, peut-être des XIX^e ou XX^e s. ? Dans les

niveaux décapés, l'unique découverte d'un tesson de céramique vernissée indique que la parcelle a été peu anthropisée.

Perrine TOUSSAINT

UGNY

Les Jardins d'Ugny, tranches 1 et 2,
rue de la Petite Crouée

La commune d'Ugny est située dans le nord du département de la Meurthe-et-Moselle, à 70 km au nord-ouest de Metz, sur le Haut Plateau Lorrain.

Le projet de lotissement, prévu en deux temps (tranches 1 et 2), est implanté au nord-est de la

commune et porte sur une superficie de 13 289 m². Il est implanté sur un terrain cultivé. Aucun site ou indice de site archéologique n'a été observé lors de cette intervention.

Franck GÉRARD

VÉZELISE

Rue de la Goulotte

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée sur le territoire de la commune de Vézelize, préalablement à un projet de lotissement, rue de la Goulotte. Le diagnostic, réalisé sur une surface de

5 880 m², avec un taux d'ouverture de 15,92 %, n'a révélé aucun indice d'occupation ancienne.

Laurent FORELLE

VITERNE

Sur la Reine, phase 7

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée sur le territoire de la commune de Viterne, préalablement à un projet d'extension de carrière, au lieu-dit *sur la Reine*. Le diagnostic, réalisé sur une surface de 7 448 m² avec un taux d'ouverture de 12,57 %, n'a révélé aucun indice d'occupation ancienne.

L'emprise du diagnostic est constituée de forêt déboisée. À l'issue de l'évaluation, les tranchées de sondages sont restées ouvertes.

Laurent FORELLE

MEUSE**BILAN
SCIENTIFIQUE****2 0 1 7****Tableau des opérations autorisées**

| N° d'OA | Commune, lieu-dit | Responsable (organisme) | Nature de l'op. | Prog. | Époque | Réf. carte |
|---------|--|-----------------------------|-----------------|---------|----------------|------------|
| 10656 | AMEL-SUR-L'ÉTANG - SENON, l'agglomération antique de Senon-Amel | Simon RITZ (UNI) | PT | 9 | GAL | 1 |
| 10657 | AMEL-SUR-L'ÉTANG - SENON, l'agglomération antique de Senon-Amel, la Petite Hayette, Sèche-Pré | Simon RITZ (UNI) | SD | 9 | GAL | 2 |
| 10620 | BAR-LE-DUC, place Foch | Laurent VERMARD (INR) | OPD | 9-14 | CON | 3 |
| 10805 | BAR-LE-DUC, rue Ernest-Bradfer | Sébastien JEANDEMANGE (INR) | OPD | 9-14 | CON | 4 |
| 10881 | BAR-LE-DUC, rue Sébastopol | Lonny BOURADA (INR) | OPD | 9-14 | CON | 5 |
| 10550 | BEAUSITE, carrière SCL, au-dessus de Puisa | Laurent FORELLE (INR) | OPD | | | 6 |
| 10834 | BOULIGNY, SCEA de Lanevais, Amermont | Laurent VERMARD (INR) | OPD | 10 | IND | 7 |
| 10655 | BOVIOLLES - NAIX-AUX-FORGES - SAINT-AMAND-SUR-ORNAIN, mutations urbaines à Nasium (I ^{er} s. av. n. è. - I ^{er} s. de n. è.) | Bertrand BONAVENTURE (ARC) | PCR | 5-9 | FER-GAL | 8 |
| 10670 | BRAUVILLIERS, carrière Rocamat, chant du Coq | Lonny BOURADA (INR) | OPD | 10 | GAL | 9 |
| 10685 | BROCOURT-EN-ARGONNE, la Vieille Voie | Michiel GAZENBEEK (INR) | OPD | | | 10 |
| 10748 | CLÉRY-LE-PETIT, fromagerie Schreiber, 2 Grande-Rue | Thierry KLAG (INR) | OPD | 5-10-14 | PRO-MOD | 11 |
| 10744 | COMMERCY, ferme du Stand | Thierry KLAG (INR) | OPD | | | 12 |
| 10782 | COMMERCY, prieuré du Breuil | Cécile TRAVERS (AUT) | SD | 8-9-14 | MOD | 13 |
| 10598 | COMMERCY, quartier Oudinot | Nadège RAMEL (INR) | OPD | | | 14 |
| 10542 | COUSANCES-LÈS-TRICONVILLE, C.D. 36 | Olivier FAYE (INR) | OPD | 5-10-14 | PRO-HMA-MA-CON | 15 |
| 10668 | EUVILLE, la Chalée, zone complémentaire | Virgile RACHET (INR) | OPD | 5 | FER | 16 |
| 10728 | FRESNES-EN-WOËVRE, PA Cousin, rue des Rocamdolles | Enora BILLAUDEAU (INR) | OPD | | | 17 |

| N° d'OA | Commune, lieu-dit | Responsable (organisme) | Nature de l'op. | Prog. | Époque | Réf. carte |
|---------|--|-------------------------|-----------------|---------|------------|------------|
| 10667 | NAIX-AUX-FORGES, les Soylières | Marion LEGAGNEUX (ASS) | FP | 9 | GAL | 18 |
| 10750 | SAINT-MIHIEL, Cossec, avenue Pierre-de-Coubertin | Thierry KLAG (INR) | OPD | 4 | NEO | 19 |
| 10551 | SPINCOURT, division foncière, rue Derrière le Mont | Enora BILLAUDEAU (INR) | OPD | 7-10-14 | GAL-CON | 20 |
| 10804 | SPINCOURT, division foncière, rue Derrière le Mont | Frédéric ADAM (INR) | FPREV | 7-10-14 | CON | 20 |
| 10566 | THIERVILLE-SUR-MEUSE, Charny Metha, le Champ Nocant | Nadège RAMEL (INR) | OPD | 5-10 | PRO-GAL | 21 |
| 10745 | VAUCOULEURS, groupe scolaire, 29 rue de la République | Laurent VERMARD (INR) | OPD | 9-14 | MA-MOD-CON | 22 |
| 10671 | VERDUN, aménagement abords citadelle basse, avenue du Soldat Inconnu | Laurent VERMARD (INR) | OPD | 9-14 | MA-MOD-CON | 23 |
| 10669 | VILLE-SUR-SAULX, ruelle contant | Virgile RACHET (INR) | OPD | 9-14 | HMA-MA-CON | 24 |
| 10727 | VOID-VACON, poterne, rue du Château | Franck GÉRARD (INR) | OPD | 9-14 | MOD-CON | 25 |
| 10802 | WATRONVILLE, voie communale n° 4 | Nadège RAMEL (INR) | OPD | | | 26 |

* : cf. carte de répartition des sites.

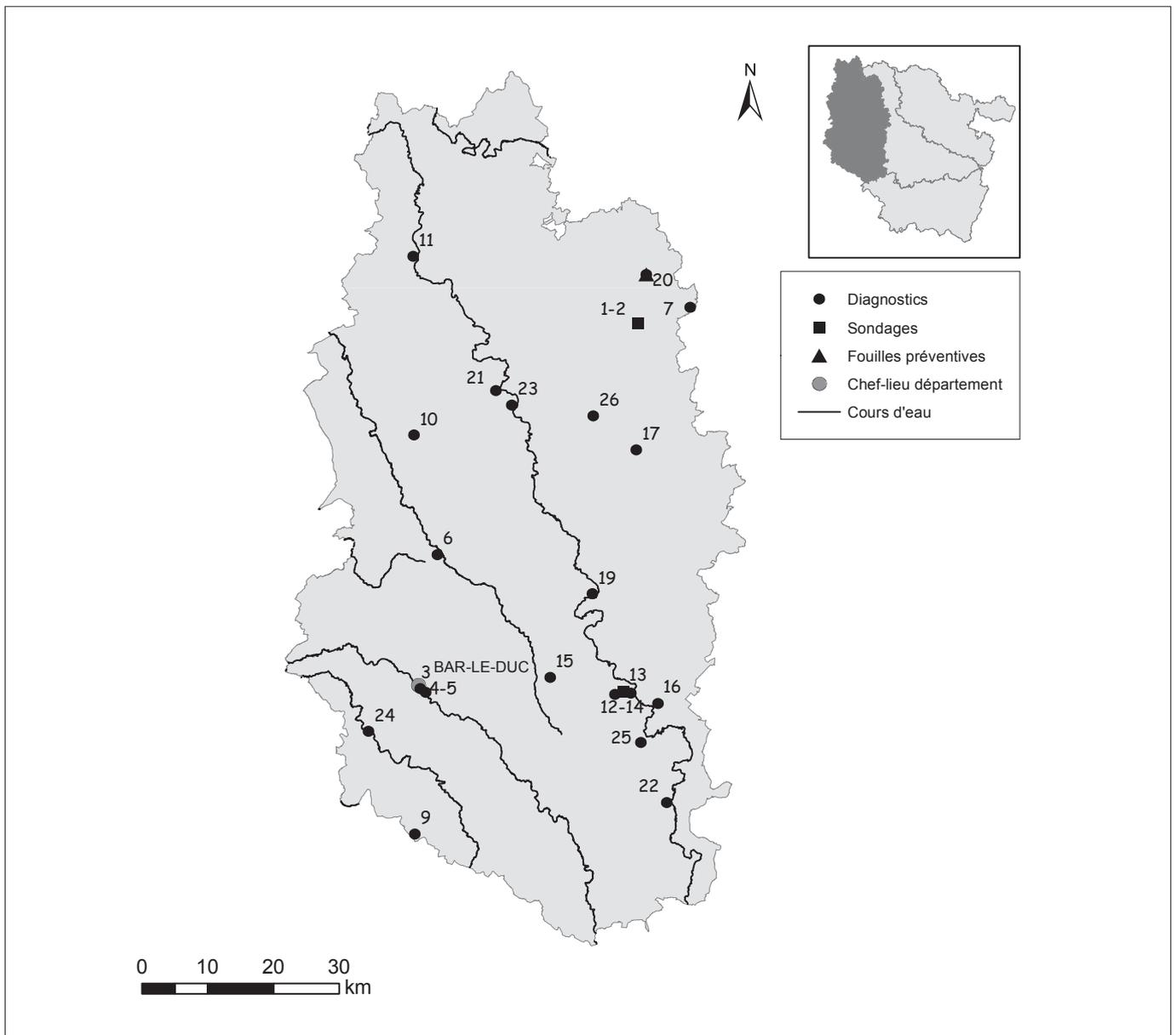
Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage).

MEUSE

Carte des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 7



MEUSE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN
SCIENTIFIQUE

2 0 1 7

AMEL-SUR-L'ÉTANG -
SENON

L'agglomération antique
de Senon-Amel, la Petite Hayette,
Sèche-Pré

Gallo-romain

Cet sondage se déroule dans le cadre du programme de prospection thématique pluriannuel (2016-2018) *L'agglomération antique de Senon-Amel, une campagne de sondages programmés a été conduite sur le site d'Amel-sur-l'Étang*. Elle s'intéresse au pôle de vestiges le moins bien connu de l'agglomération double de Senon-Amel : celui de Senon. Celui-ci correspond à une ville d'une quarantaine d'hectares, relativement bien documenté grâce à des fouilles anciennes et à la multiplication récente des opérations préventives, tandis que celui d'Amel n'a été révélé par des méthodes de prospection (aériennes, puis géophysiques) qu'à partir de 1997 et n'avait encore jamais fait l'objet de fouilles. Il s'agit d'un complexe cultuel monumental de 5 ha, autour duquel s'est développé un habitat groupé sur une superficie d'une vingtaine d'hectares environ, formant ainsi une seconde agglomération à seulement 1,5 km au sud de Senon. Ce schéma urbain bipolaire soulève de nombreuses interrogations, auxquelles on ne pouvait espérer apporter des éléments de réponse en l'absence d'une documentation chrono-stratigraphique sur le site d'Amel.

Quatre sondages, totalisant une surface de 182 m², ont été réalisés dans une démarche d'échantillonnage du site, à finalité essentiellement chronologique. Ils ciblaient des structures bien définies grâce aux prospections géophysiques :

Le sondage n° 1 concernait l'axe viaire reliant Senon et Amel, ainsi que ses abords immédiats. Ce secteur fait l'objet d'une première occupation, dans la seconde moitié du I^{er} s. et au début du II^e s. de n. è., dont la nature ne peut être précisée faute de structures rattachables à cette phase. Elle semble en tout cas déjà associée à la présence d'une chaussée, à en juger par la présence de mobilier lié au transport dans ces niveaux, mais ce premier état de voirie a été détruit par les aménagements ultérieurs. Un bâtiment maçonné est ensuite installé dans le courant du II^e s. Il s'agit d'un aménagement de bord de voie d'après les prospections géophysiques, peut-être une aile de boutique. Dans la seconde moitié du IV^e s. de n. è., la chaussée a été reconstruite sous la forme d'un chemin creux, qui a détruit les états de voirie antérieurs. Des niveaux de démolition viennent ensuite sceller la voirie et marquent l'arrêt de son fonctionnement, probablement quelques décennies plus tard seulement (avant la fin du IV^e s. de n. è.).

Le sondage n° 2 ciblait un bâtiment du quartier nord présentant un plan de type grange ou grenier. Le mauvais état de conservation des vestiges ne permet pas de confirmer la fonction de stockage qui est suggérée par le plan de ce bâtiment. Il semble en tout cas connaître une durée de vie assez courte, puisque sa construction n'est pas antérieure au début du II^e s.

de n. è., et qu'un fossé vient recouper ses fondations dans le courant du III^e s. Celui-ci est à son tour perturbé par l'installation d'une canalisation souterraine au III^e s. ou au IV^e s. de n. è., qui prend la forme d'un double parement maçonné fermé par de grandes dalles calcaires. Ce dispositif complète un dossier déjà important sur les aménagements liés à l'adduction en eau, puisque deux autres canalisations souterraines d'époque romaine sont connues dans le secteur (à Senon et Vaudoncourt).

Le sondage n° 3 a été réalisé dans la partie centrale du site archéologique, où a été mise en évidence l'occupation la plus précoce, datée de la période tibéro-claudienne. En l'absence de structures, les modalités fonctionnelles de cette première phase restent cependant inconnues. Elle fournit en tout cas un *TPQ* pour la monumentalisation de ce secteur, qui prend la forme d'un portique appartenant manifestement au périmètre du sanctuaire détecté en prospection géophysique. Après la destruction de ces installations, le secteur semble avoir fait l'objet d'un nivellement

contemporain de la réfection de la voie du sondage 1, suggérant ainsi une restructuration importante du site dans la seconde moitié du IV^e s. de n. è.

- Le sondage n° 4 portait sur un bâtiment du quartier sud, dont le plan tripartite rappelle celui des annexes de *villae*. À nouveau, l'état d'arasement des vestiges ne permet pas de préciser si ce bâtiment avait une fonction uniquement résidentielle ou s'il assurait également des fonctions de production ou de stockage agricole. Sa construction n'est pas antérieure au début du III^e s., tandis que sa destruction intervient au plus tôt dans les années 320, à en juger par le mobilier des niveaux de démolition qui viennent combler une cave attenante à l'édifice. Ce sondage apporte par ailleurs une contribution méthodologique intéressante, puisqu'il confirme l'identification d'une anomalie géophysique très résistante comme une cave et contribue ainsi à améliorer notre capacité à détecter ce type de structures d'après les cartes de prospection électrique.

Simon RITZ et Bertrand BONAVENTURE



AMEL-SUR-L'ÉTANG - SENON, l'agglomération antique de Senon-Amel, la Petite Hayette, Sèche-Pré
Localisation des sondages sur le site d'Amel-sur-l'Étang tel que révélé par les prospections géophysiques
(DAO : équipe de fouille)

BAR-LE-DUC

Place Foch

Contemporain

Le projet d'aménagement sur la commune de Bar-le-Duc, place Foch, a entraîné la réalisation d'un diagnostic archéologique sur une emprise 600 m². Deux sondages ont été réalisés. Le premier a consisté en le terrassement d'une tranchée d'environ 10 m de longueur pour 2 m de largeur. Pour le deuxième, il a été procédé au décapage à plat, au niveau de l'entrée d'un abri antiaérien, pour en repérer le plan et en dégager l'accès.

Malgré une profondeur de 3,20 m pour le premier sondage, aucune trace d'occupation antérieure au XIX^e s. n'a été observée dans celui-ci. Toutefois, il nous apporte de précieuses indications sur la topographie du terrain, notamment son exhaussement de 1,2 m, au

XIX^e s., lors du développement du quartier.

Le deuxième sondage a permis d'accéder à l'intérieur de l'abri. Des observations sur son évolution et son bon état de conservation ont pu être réalisées. Il s'agit par ailleurs d'un des derniers abris antiaériens conservés à Bar-le-Duc, témoin qui rappelle la place de cette ville dans Première Guerre mondiale.

En outre, la construction du chœur et du transept de l'église, puis de l'abri de guerre qui a servi de fondation pour la nef de l'édifice religieux, confère un caractère particulier à ce lieu.

Laurent VERMARD

BAR-LE-DUC

Rue Ernest-Bradfer

Contemporain

Le diagnostic archéologique porte sur une surface prescrite de 15 393 m². Les parcelles sondées, correspondant actuellement à une plate-forme relativement plane, ont été remblayées massivement au cours du XX^e s. afin d'effacer le pendage naturel en lien avec la plaine alluviale de l'Ornain. Les remblais, oscillant entre 0,60 m et 2,75 m d'épaisseur, se composent pour l'essentiel de déchets sidérurgiques générés par le haut-fourneau de Bar-le-Duc situé à quelques centaines de mètres des parcelles investiguées. Quarante et une tranchées ont été effectuées dont six se sont révélées positives. Ces dernières ont permis la découverte d'une fosse parfaitement circulaire (puits ?), d'un fossé

(parcellaire ?) observé dans trois tranchées et de la fondation en béton d'une construction récente.

La consultation du cadastre de 1873 révèle que l'intervention se situe sur une partie d'une vaste parcelle quadrangulaire, vierge de construction, portant le toponyme *le Charnies*. Dans le cadre du diagnostic, aucun indice matériel relatif à un charnier n'a été découvert. Au sud-est du secteur sondé, un second toponyme, *le Fort Gilles*, évoque la présence d'une fortification militaire dont l'origine demeure inconnue.

Sébastien JEANDEMANGE

BAR-LE-DUC

Rue Sébastopol

Contemporain

L'opération d'évaluation archéologique a été réalisée dans le cadre d'un projet de création, sur 6 300 m², d'une aire de stationnement de la gare SNCF.

Le projet s'étend entre la rue Sébastopol au sud, un immeuble au sud-est et les lignes de chemin de fer, la gare SNCF et ses accès au nord et à l'est. Il est situé

plus ou moins à équidistance de l'Ornain au sud et du canal de la Marne au Rhin au nord.

Par rapport à la topographie historique de la ville, l'opération occupe des terrains qui se développent environ 500 m au sud-est d'une précédente opération qui avait permis d'appréhender, au niveau de l'église Notre-Dame, une occupation antique. Cet édifice culturel, fondé potentiellement avant le X^e s., matérialise le noyau urbain primitif de la ville basse.

La présente opération offrait donc la possibilité de faire apparaître l'évolution du processus d'occupation depuis l'époque antique et plus particulièrement le développement urbain en périphérie d'un centre historique médiéval.

La présence de réseaux et de perturbations récentes liées à la construction et démolition d'un centre de tri postal ont limité notre intervention sur 3 800 m². Cette surface a été évaluée au travers de huit sondages,

deux sur un axe nord-est/sud-ouest et six nord-ouest/sud-est.

Les sondages 4 et 5, au nord, ont touché le secteur fortement bouleversé par le centre de tri. En revanche, les autres ont pu faire apparaître sur le substrat des séquences sédimentaires qui témoignent de terrains à usage agricole encore au XIX^e s.

Dans la seconde moitié de siècle, le développement industriel que connaît la ville change radicalement la physionomie du secteur. Il s'exprime ici par la mise en service du canal de la Marne au Rhin, de la gare et de la première ligne de chemin de fer. Les sondages ont permis de relever, en rapport avec ces aménagements, la mise en place d'une plate-forme à l'aide de remblais provenant vraisemblablement du creusement du canal. Ce rehaussement explique la bonne conservation de la séquence stratigraphique.

Lonny BOURADA

BEAUSITE

Carrière SCL, au-dessus de Puisa

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée le 23 janvier 2017 sur le territoire de la commune de Beausite, préalablement à un projet d'extension de carrière au lieu-dit *au-dessus du Puisa*. Le diagnostic réalisé sur une surface de 10 070 m² avec un taux

d'ouverture de 9,30 % n'a révélé aucune structure ni artefact archéologique.

Laurent FORELLE

BOULIGNY

SCEA de Lanevais, Amermont

Indéterminé

Dans le cadre du projet de construction d'une unité de méthanisation à Boulogny, lieu-dit *Amermont*, un diagnostic archéologique a été prescrit par le service régional de l'archéologie. L'arrêté de prescription concerne les 15 000 m² occupés par le projet. Dans la surface piquetée (réduite d'un tiers), 31 sondages ont été effectués, pour un taux d'ouverture 8,6 % de la

surface diagnostiquée. Tous ont été terrassés jusqu'au substrat géologique. Un seul d'entre eux renferme un vestige structuré. Il s'agit d'un drain en pierre qui n'a par ailleurs pas pu être daté.

Laurent VERMARD

BRAUVILLIERS

Carrière Rocamat, chant du Coq

Gallo-romain

L'opération de diagnostic archéologique réalisée à Brauvilliers a été prescrite en préalable à l'exploitation d'une carrière à ciel ouvert.

La commune de Brauvilliers occupe, à environ 30 km de Bar-le-Duc, l'extrémité méridionale du département de la Meuse. Elle se situe à la limite du département de la Haute-Marne, sur des terrains qui dominent la vallée de la Marne dont le lit est au plus près au sud-ouest à plus ou moins 6 km.

L'emprise concernée par l'opération s'étend sur 8 973 m² au sud du finage du village, au lieu-dit *au chant du Coq*. Sa topographie est marquée par un pendage sud-nord pour sa partie ouest et est-ouest pour sa partie est. Il s'agit d'un champ cultivé qui jouxte un site carrier en cours d'exploitation.

28 sondages ont été ouverts, 22 au sein de quatre lignes orientées sur un axe nord-sud pour la partie ouest et six sur des lignes est-ouest dans l'extrémité est. Trois sondages ont ensuite été étendus de manière à faciliter la perception des vestiges archéologiques.

En effet, les sondages, qui occupent une bande médiane de 75 m de large sur un axe sud-est/nord-ouest, ont livré un ensemble de structures en creux et maçonneries trahissant la présence d'un habitat rural. La découverte notamment d'une monnaie, un as frappé à Rome en 66, permet d'attribuer cette occupation au Haut-Empire.

Lonny BOURADA

BROCOURT-EN-ARGONNE

La Vieille Voie

Une opération de diagnostic archéologique (13 000 m²) a été réalisée sur le territoire de la commune de Brocourt-en-Argonne, préalablement à un projet de construction d'un bâtiment agricole, au lieu-dit *la Vieille Voie*.

La partie sud de la zone prescrite n'a pas fait l'objet de sondages car elle avait été décaissée lors de

la construction d'un hangar agricole et d'une zone d'ensilage il y a quelques années.

Le diagnostic n'a révélé aucun indice archéologique. La semelle de labour recouvre directement le substrat calcaire.

Michiel GAZENBEEK

CLÉRY-LE-PETIT

Fromagerie Schreiber, 2 Grande-Rue

Protohistoire - Moderne

Préalablement à l'extension de l'usine Schreiber, une campagne de sondages a été menée à Cléry-le-Petit. Réalisée en deux temps pour des raisons d'accessibilité des parcelles, elle a porté sur une surface de 44 223 m². Dans le fond du talweg creusé par l'Andon, orienté d'ouest en est, les tranchées ont fait apparaître

d'importants niveaux de colluvions (entre 2 m et 3,80 m) qui colmatent le fond du vallon. Cette campagne a permis de mettre au jour, le long de l'ancien cours de l'Andon, des aménagements de berge de l'Époque moderne constitués par des pieux en hêtre. Un habitat protohistorique, matérialisé par plusieurs bâtiments

de stockage, a également été repéré. La découverte d'une occupation structurée de cette période est particulièrement intéressante dans ce secteur car les

vestiges sont rares et nos connaissances sur la période plus que lacunaires.

Thierry KLAG

COMMERCY

Ferme du Stand

Préalablement à la construction d'un hangar agricole, des sondages ont été réalisés à Commercy près de la ferme du Stand, au lieu-dit *Planosse*. L'emprise de la zone diagnostiquée, d'une surface de 7 481 m², a pu être étudiée dans son intégralité. Les tranchées ont été pratiquées à travers des colluvions limoneuses et se sont arrêtées sur un cailloutis calcaire stérile, à une profondeur comprise entre 0,60 m et 0,90 m. Aucun vestige n'est apparu lors de cette campagne. Des blocs de silex et

de chaille, provenant de l'érosion et du démantèlement du banc de roche (Oxfordien), sont toutefois présents dans les colluvions et le cailloutis sous-jacent. Ils ne présentent pas de traces de débitage mais le site peut représenter un point d'approvisionnement potentiel en matière première.

Thierry KLAG

COMMERCY

Prieuré du Breuil

Moderne - Contemporain

Le prieuré du Breuil, implanté au sud de la ville de Commercy, et dont la construction remonte aux années 1714-1721, a fait l'objet d'une importante campagne de restauration achevée en 2014. Restait à valoriser les éléments architecturés situés à l'arrière de l'édifice et faisant la transition avec les jardins : une grande terrasse faisant toute la largeur du bâtiment, bordée par une balustrade en pierre et supportée par quatre arcades s'ouvrant sur un bassin, et le canal traversant la parcelle d'ouest en est. La restauration de ces éléments ne pouvait se concevoir sans une compréhension fine de leur nature technique originelle, de leur évolution au cours du temps et de leurs relations fonctionnelles en terme d'hydraulique. En effet, l'étude de diagnostic réalisée en novembre 2015 par l'agence Caillault ACMH, a montré qu'il pouvait y avoir un rapport entre l'évacuation des eaux pluviales de la terrasse et le bassin, entre le bassin et le canal, et entre le bassin et le volume situé sous la terrasse, supposé abriter un réservoir. Beaucoup de questions demeuraient sans réponse, tant sur la configuration originelle du bassin, que sur la nature de l'étanchéité des maçonneries, l'origine des apports d'eau et le cheminement de l'eau entre les différentes structures. Nous avons proposé

d'éclairer ces questions par le biais d'une intervention en deux volets : un volet archéologique et un volet hydraulique assuré avec la collaboration de Marc Noël (X.O. SARL), expert en recherche et analyse de réseaux hydrauliques anciens. L'opération archéologique s'est déroulée du 9 au 15 novembre 2017. Trois sondages ont été réalisés sur l'emprise du projet – un de 6,5 m² et 1,20 m de profondeur (S.1), un de 9 m² et 1,20 m de profondeur (S.2) et un autre de 19 m² (S.3) faisant en moyenne 0,50 m de profondeur. Grâce à cette étude, nous avons aujourd'hui une compréhension plus fine du contexte hydrogéologique local et une meilleure connaissance du fonctionnement des structures hydrauliques et de leur évolution au cours du temps.

Le contexte hydrogéologique local

Le prieuré du Breuil a été construit sur le rebord d'un coteau calcaire dominant un vallon où ont été implantés les jardins. L'érosion de ce coteau calcaire a engendré le dépôt d'amas de cailloutis plus ou moins argileux, appelés *grouine*, contre son pied. Sans doute que le sable calcaire observé au fond des structures hydrauliques actuelles (bassin et canal) correspond à

cette grouine, dont les éléments fins argileux ont été lessivés. La présence d'un banc d'argile naturelle (argile de la Woëvre) sous cette couche calcaire, empêchant l'eau circulant au sein du calcaire de s'infiltrer dans le sol, donne lieu à la résurgence de la nappe sous forme de sources naissant en ligne au pied du coteau. Quatre au moins de ces sources ont été captées au cours de l'histoire, dont celle qui alimente le bassin, située au pied du prieuré, sous la terrasse.

Un mur de jardin reconverti en mur de canal au milieu du XVII^e s. ?

D'après les données historiques, un grand jardin clos de murs, comportant des ruches et un *cabinet*, et séparé du prieuré par un chemin appelé *la tranchée*, existait en 1651-1652. Celui-ci était situé en contrebas du prieuré et proche d'une *arcade* (portique originel ?), très certainement à l'emplacement du jardin actuel. Le mur M2 mis au jour dans le sondage S.2, dont nous avons retrouvé le niveau de construction scellé sous un apport de bonne terre, correspond peut-être à la fondation du mur de clôture sud de ce jardin. Or, ce mur se trouve exactement à l'emplacement du mur nord de l'ancien canal représenté sur le plan cadastral de 1831, et sa face nord a été équipée *a posteriori* d'un corroi d'étanchéité en argile. Il est possible qu'en 1655 les moines aient décidé d'araser le mur de clôture sud du jardin, devenu obsolète du fait de la suppression du

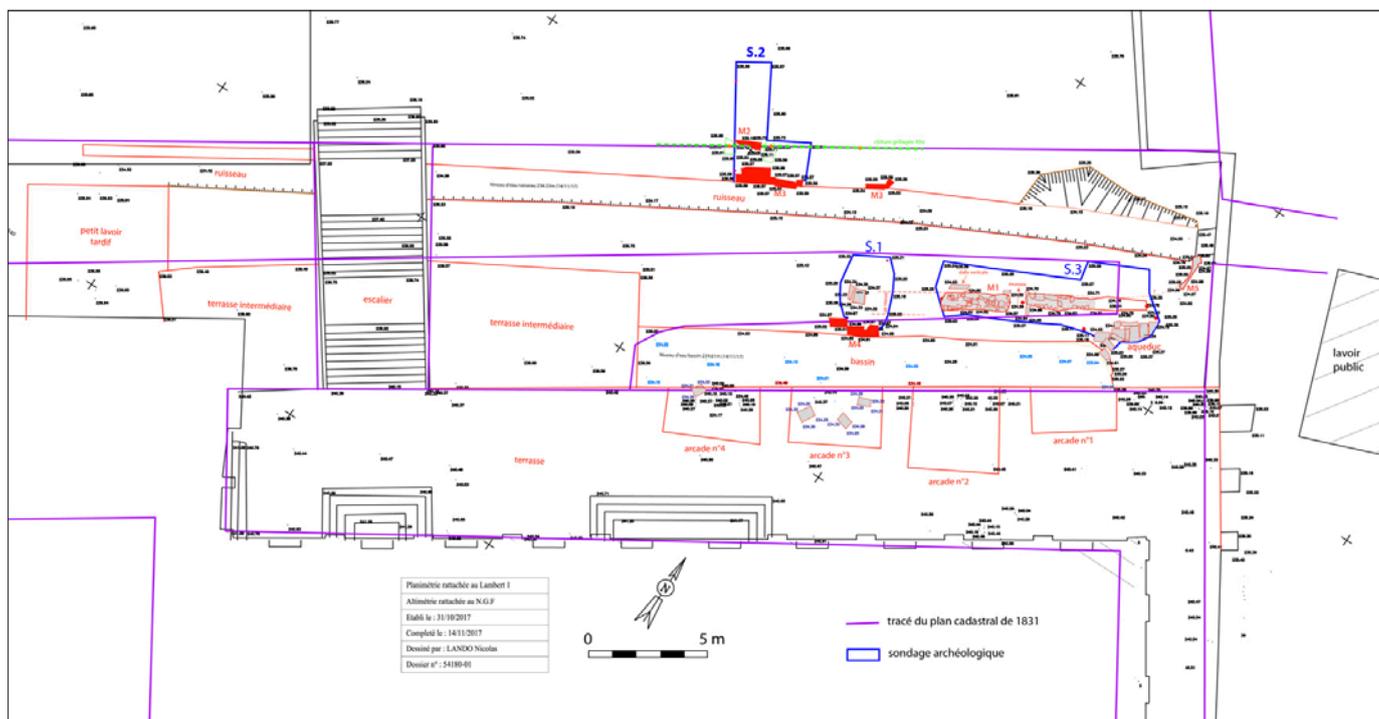
chemin et de la réunion de la parcelle du jardin à celle du prieuré, et de le réutiliser pour contenir l'eau d'un canal.

Un réservoir et un canal communiquant entre eux ?

Un autre mur (M1), parallèle à M2 et maçonné avec le même type de mortier rouille, a été mis au jour dans S.1 et S.3, entre les murs du bassin et du ruisseau actuels. Il se trouve à 7 m (hors œuvre) de M2 vers le sud, et ses deux faces sont parementées. Un exutoire, constitué de dalles sur chant comportant une encoche de vanne, le traverse de part en part. Il y a tout lieu de penser que M1 forme avec M2 les limites d'un ancien canal, mitoyen et communiquant avec un réservoir alimenté par les sources naissant au pied du prieuré. Les dalles calcaires observées sur le sol des arcades n° 3 et 4 pourraient être un reliquat du fond dallé de ce premier réservoir. Ces structures hydrauliques mitoyennes ont peut-être été aménagées au milieu du XVII^e s., l'une (le bassin) faisant office de vivier, et l'autre (le canal), de réserve d'eau pour le jardin. La documentation historique cite en effet un *réservoir* en 1656-1657, et des *réservoirs* au milieu du XVIII^e s. D'après les données stratigraphiques, leur construction est contemporaine d'un remaniement de la composition du jardin. Elle a donc pu faire suite à la réunion des parcelles opérée en 1655.



COMMERCY, prieuré du Breuil
Vue des éléments architecturés (terrasses, arcades et canal)
situés à l'arrière de l'édifice
(cliché : Agence Caillault ACMH)



COMMERCY, prieuré du Breuil
 Relevé topographique des sondages et des vestiges archéologiques
 mis au jour, et superposition avec le plan cadastral de 1831
 (relevé et DAO : C. TRAVERS)

Un réseau d'assainissement allant des caves au bassin en passant sous la terrasse ?

La présence d'un puits et de cuves dans les caves nord laisse penser que celles-ci abritaient des activités liées à l'eau. Le conduit de section rectangulaire observé dans le mur nord de la pièce centrale, à 0,90 m de hauteur, correspond manifestement à une évacuation d'eau destinée à rejeter les eaux usées vers l'extérieur, via une canalisation implantée au sein des remblais situés sous la terrasse. Il est possible que la gargouille dépassant du mur de fond de l'arcade n° 2 soit l'exutoire de cet ancien réseau d'assainissement.

La gestion de l'eau sur la terrasse

Les eaux de toiture arrivant par les chenaux de façade étaient collectées par un système de rigoles en pierres de taille installées dans le remblai sur lequel repose les dalles de la terrasse, et étaient évacuées soit vers le bassin, via une gargouille située au-dessus de la clé de voûte de l'arcade n° 4, soit dans le caniveau de la ruelle longeant le mur est de la propriété, via une descente d'eau située dans l'angle nord de la terrasse. Il manque au moins un tuyau de descente de toiture en façade nord du bâtiment. La terrasse étant légèrement en pente, les eaux de pluie coulent à sa surface et

sont recueillies dans la rigole de rive via des orifices rectangulaires pratiqués dans les dalles.

Les structures actuelles issues de remaniements effectués au XIX^e s.

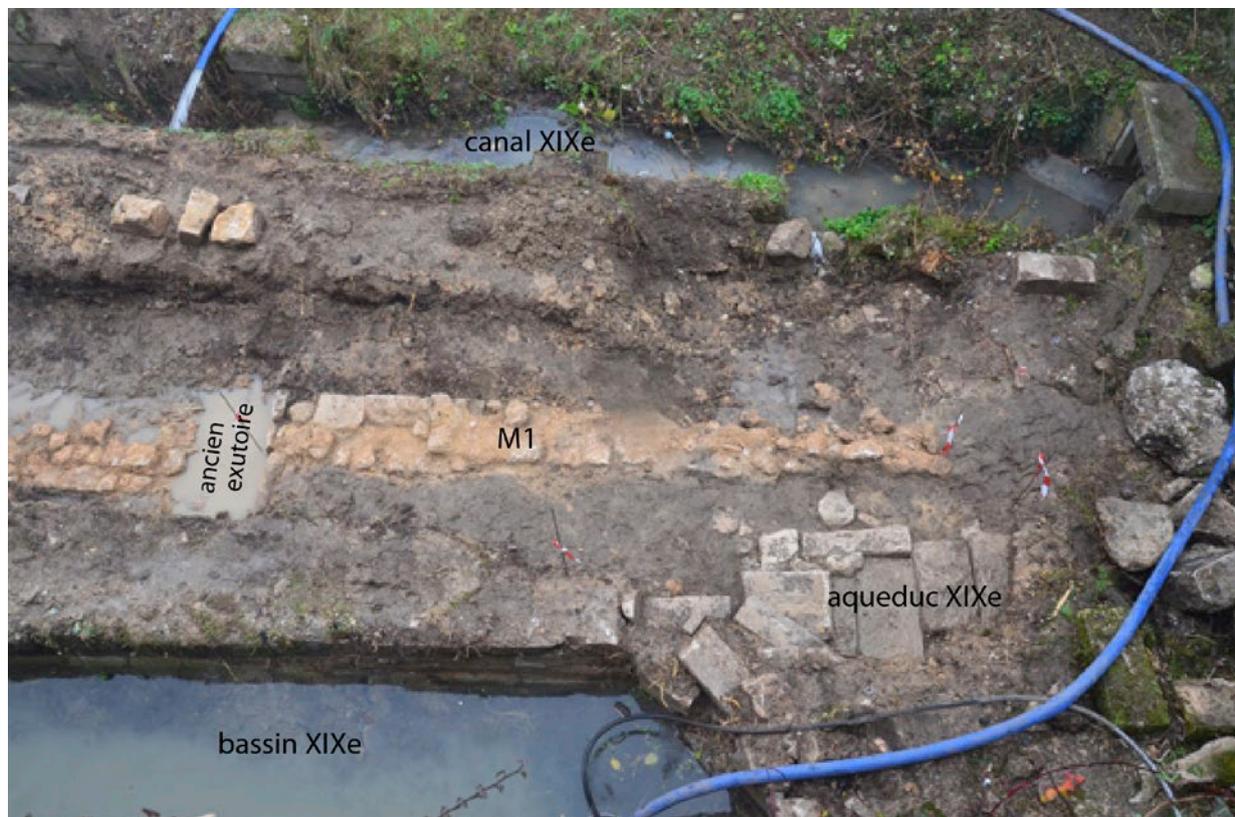
Le bassin situé devant les arcades a pu être entièrement dégagé. Il fait 20 m de long sur environ 2,20 m de large et 0,60 m de profondeur. Il est alimenté en continu par les résurgences situées à la base du rocher contre lequel les arcades ont été construites afin de soutenir la terrasse, dont l'eau arrive par les fentes situées à la base des murs de fond des arcades. Ce bassin est tardif, et a vraisemblablement été construit en 1878. Il servait de vivier et alimentait le lavoir public voisin via un aqueduc enterré, aujourd'hui bouché, branché sur son exutoire. L'absence de trop-plein et d'orifice de vidange laisse penser qu'il pouvait fonctionner en eau courante. Actuellement, il n'y a pas de communication directe entre ce bassin et le canal. Ce dernier fait environ 1,30 m de large et est alimenté par la Fontaine Royale située à 5 km à l'ouest, dans la forêt domaniale de Commercy. Ses limites actuelles correspondent à une réfection intervenue après 1831.

Compte tenu des limites spatiales et temporelles de l'intervention, les structures archéologiques mises au jour n'ont pas pu être fouillées intégralement. Leur

interprétation, tant fonctionnelle que chronologique, doit donc être prise avec beaucoup de précautions. Celle-ci repose sur l'analyse stratigraphique et sur les maigres indices historiques connus. Cependant, les éléments mis au jour devraient permettre d'aborder la question de la restauration de la terrasse et du bassin

de façon plus consciente et réfléchie, et d'élaborer un projet respectueux de la dimension patrimoniale du site et pérenne dans le temps car prenant en compte les données techniques et naturelles en place.

Cécile TRAVERS



COMMERCY, prieuré du Breuil
Les principaux vestiges vus de dessus
(cliché : C. TRAVERS)

COMMERCY Quartier Oudinot

Dans le cadre d'une reconversion de la caserne Oudinot en parc d'activité économique, un premier diagnostic de reconnaissance des sols a été réalisé en vue d'évaluer l'épaisseur des remblais contemporains et leur impact sur la conservation d'éventuels niveaux archéologiques sous-jacents.

La réalisation de cinq sondages dans des zones non impactées ni par les pollutions, ni par la présence de réseaux enterrés, a permis d'observer le *substratum*

calcaire altéré surmonté par une accumulation d'argile de décalcification, dans laquelle la présence de quelques éléments siliceux témoigne de l'existence d'anciennes terrasses, démantelées et lessivées par l'érosion. Ajoutons à ce phénomène, la modification du paysage engendrée par la création de la caserne.

Aucun vestige archéologique n'a été rencontré.

Nadège RAMEL

COUSANCES-LÈS- TRICONVILLE, C.D. 36

Protohistoire - Haut
Moyen Âge - Moyen Âge -
Contemporain

L'opération de diagnostic, réalisée sur la commune de Cousances-lès-Triconville, a couvert une superficie de 19 345 m². Au total, 38 sondages archéologiques ont été réalisés sur la parcelle, parmi lesquels on dénombre 13 sondages positifs. Le taux d'ouverture de la surface est de 9 %.

Les périodes chronologiques mises en évidence lors de ce diagnostic sont représentées par la Protohistoire, le haut Moyen Âge, le bas Moyen Âge (XII^e-XIII^e s.) et la période contemporaine.

Les vestiges découverts sont des trous de poteaux, des fosses, des fonds de cabanes, des segments de fossés et un caniveau ou un drain. Une zone en bordure du secteur alluviale présente une structure complexe pouvant être interprétée comme un chemin ou un aménagement de terrasse.

Certaines de ces structures excavées, associées au mobilier céramique, semblent attester la présence d'un habitat de la période du Moyen Âge. L'état de conservation des vestiges reste conséquent, des structures sont conservées sur 1 m de profondeur.

Olivier FAYE

EUVILLE

La Chalée, zone complémentaire

Âge du Fer

Le diagnostic archéologique effectué à Euville, au lieu-dit *la Chalée*, vient compléter la fouille réalisée en 2016 sur les parcelles contiguës (cf. *Bilan scientifique régional Grand Est 2016*, pp. 234-235). Il a permis la découverte d'un fossé et d'une petite fosse, largement érodés, mais bien calés chronologiquement à la fin de la période laténienne grâce à un lot de céramique

relativement conséquent. Ces vestiges doivent être mis en relation avec l'occupation de cette même période, mis au jour en contrebas et actuellement en cours d'étude.

Virgile RACHET

FRESNES-EN-WOËVRE PA Cousin, rue des Rocandolles

La création d'un lotissement, rue des Rocandolles, à Fresnes-en-Woëvre, a nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique. Réalisé en juillet 2017 au pied de la cuesta des côtes de Meuse, sur une surface de 7 744 m², il n'a pas permis la reconnaissance de vestige anthropique, et ce malgré les nombreux indices de site

repérés par M. Berton en prospections aériennes dans des parcelles adjacentes.

Enora BILLAUDEAU

NAIX-AUX-FORGES

Les Soylières

Gallo-romain

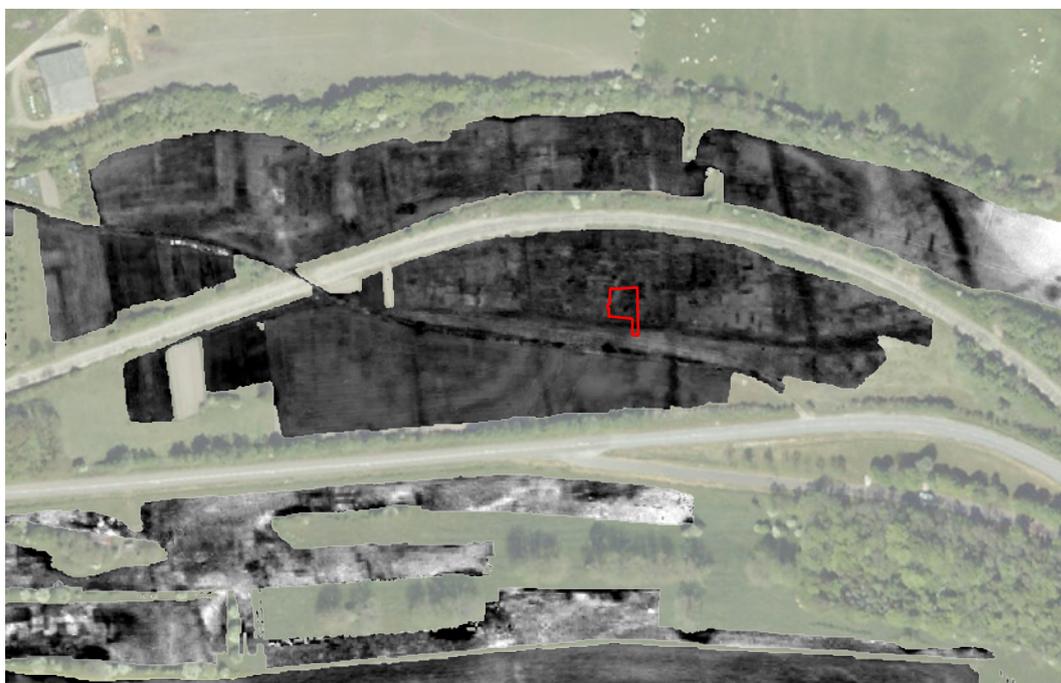
Dans le cadre du programme collectif de recherche (PCR) *Mutations urbaines à Nasium* (I^{er} s. av. n. è. - I^{er} s. de. n. è.), un sondage archéologique a été réalisé dans la plaine alluviale de l'Ornain, où se développent les quartiers résidentiels de l'agglomération leuque. L'objectif de cette opération était double : d'une part, estimer l'état de conservation des vestiges dans ce secteur sur lequel aucune fouille n'a été réalisée depuis le XIX^e s. ; d'autre part, documenter l'ensemble de la stratigraphie en ciblant plus spécifiquement les investigations sur les indices de mise en place précoce du réseau viaire et de la trame urbaine.

Le choix de la zone d'implantation a été dicté par les résultats des prospections géophysiques réalisées en 2001 par Geocarta. Des anomalies correspondant au système viaire de l'agglomération ont clairement pu être identifiées, tout comme la présence de maçonnerie occupant des îlots urbains densément construits. Le choix s'est porté sur une importante voie d'orientation est-ouest, dont le tracé rectiligne s'infléchit à son extrémité orientale selon une trajectoire conduisant hypothétiquement vers le chemin d'accès à l'*oppidum* de Boviollles. Le sondage, d'une superficie de 270 m², a donc été implanté au droit de cette voie ainsi que des maçonneries qui la bordent au nord. Les vestiges, qui

ont été mis au jour sous une vingtaine de centimètres de terre végétale, se sont présentés avec un très bon état de conservation général.

D'orientation est-ouest, la voie est constituée de différents niveaux de recharges de galets, parfois scellés par du mortier dans les états les plus récents. Le mobilier récolté sur la bande de roulement indique que cet aménagement cesse d'être utilisé vers le milieu du III^e s de n. è. Le probable abandon de la rue à cette période laisse envisager que les quartiers d'habitation qu'elle dessert cessent également d'être fréquentés, ce que confirme la fouille de la *domus*.

Celle-ci se développe le long de la voie, au nord de l'emprise de fouille. Les différents outils d'analyse à disposition (prospections géophysiques et résultats de la fouille) permettent d'identifier les vestiges mis au jour à l'angle sud-est d'un vaste édifice qui pourrait se développer sur une superficie totale de près de 1 000 m². D'autant que l'on puisse en juger, la construction s'organise autour d'une grande cour centrale non couverte, qui présente un aménagement excavé décentré évoquant un bassin ou le soutènement d'un péristyle. Les murs de la cour sont ornés d'enduits peints formant des panneaux de bandes rouges



NAIX-AUX-FORGES, les Soylières
Localisation de l'emprise sur fond géophysique
(source : PCR *Nasium*, DAO : M. RODRIGUEZ)

et blanches. Les vestiges d'une fresque figurative, représentant un décor végétal de feuilles de vigne, ont également été mis au jour à proximité du seuil assurant l'accès entre la cour et la pièce de façade.

L'aile orientale de l'édifice se caractérise par la présence de différentes petites cellules et permet de distinguer plusieurs réaménagements au sein de la maison. Deux phases ont ainsi pu être identifiées :

- la plus ancienne présente une aile divisée en petites pièces de service pour lesquelles l'état des recherches ne permet pas d'attribution précise ;

- la seconde phase se caractérise par une réorganisation de ces cellules afin d'accueillir, dans la partie nord de l'emprise, une pièce sur hypocauste. Cette dernière se caractérise par une installation mixte associant un système de *suspensura* et des canaux radiants qui permettent à la chaleur d'être desservie à travers les murs.

À cette aile orientale s'oppose l'aile sud qui se développe le long de la voie et qui constitue un seul vaste espace de 75 m², au sein duquel aucune subdivision n'a été observée. Le mur de façade présente une mise en œuvre particulièrement soignée : le parement extérieur (côté rue) se distingue par une très grande régularité des moellons (0,07 m x 0,14 m) dont les joints sont tirés

au fer, et par un jeu d'alternance des matériaux, où un bloc de calcaire coquillier jaune est suivi de deux blocs de calcaire lithographique blanc. La découverte, dans l'angle sud-ouest de l'édifice, d'un acrotère figuratif est également à mentionner. Il représente un buste féminin dont les pigments conservés attestent la mise en œuvre de polychromie.

Un premier examen du mobilier mis au jour permet de proposer une fourchette chronologique entre le I^{er} s. et le III^e s. de n. è. La limite basse, fondée sur les éléments céramiques et numismatiques les plus tardifs, correspond au phénomène de rétractation urbaine et d'abandon de la ville de *Nasium*. Ce phénomène, qui se concentre autour des années 250 de n. è., a été observé sur les différents sondages et fouille réalisés sur le site de *Mazeroie* ou sur le centre monumental. Aux *Soylières*, il semble que l'abandon de la *domus* soit lié à une destruction par le feu : des niveaux de toiture effondrés ont été exhumés sur l'intégralité de l'édifice, associés à des fragments de bois ainsi qu'à des dalles sciées rubéfiées. Ces éléments constituent donc de nouvelles pièces à ajouter au dossier de la rétractation urbaine de *Nasium*, qui semble perdre son statut de capitale de Cité au profit de Toul/*Tullum*, qui deviendra la capitale historique des Leuques et le siège du futur évêché.

Marion LEGAGNEUX



NAIX-AUX-FORGES, les Soylières
Photographie par drone
de l'emprise de fouille
(cliché : J.-C. STUCKA)



NAIX-AUX-FORGES, les Soylières
 Plan masse de la fouille
 (DAO : M. RODRIGUEZ)



NAIX-AUX-FORGES, les Soylières
Acrotère figuratif et polychrome
(cliché : M. LEGAGNEUX)

SAINT-MIHIEL

Cossec, avenue Pierre-de-Coubertin

Néolithique

Des sondages ont été réalisés préalablement à l'extension du Cossec de Saint-Mihiel, au lieu-dit *côte de Bar*. Cette opération, de 687 m², a permis de reconnaître une dizaine de structures d'exploitation du silex oxfordien. Des outils typiques des mineurs du Néolithique final de la Meuse française (masses à encoches, pics bois de cerf et des ébauches de haches) montrent que l'extension de la minière de la côte de Bar, fouillée dans le dernier quart du XX^e s. par

C. Guillaume, est nettement plus importante que ce qui était envisagé jusqu'ici.

Par ailleurs, dans la partie basse du site, un horizon brun, constitué de limons et sables colluvionnés auxquels sont mêlés de nombreux blocs et éclats thermiques de silex, pourrait correspondre à un ancien sol exposé à un gel intense pendant un épisode glaciaire.

Thierry KLAG

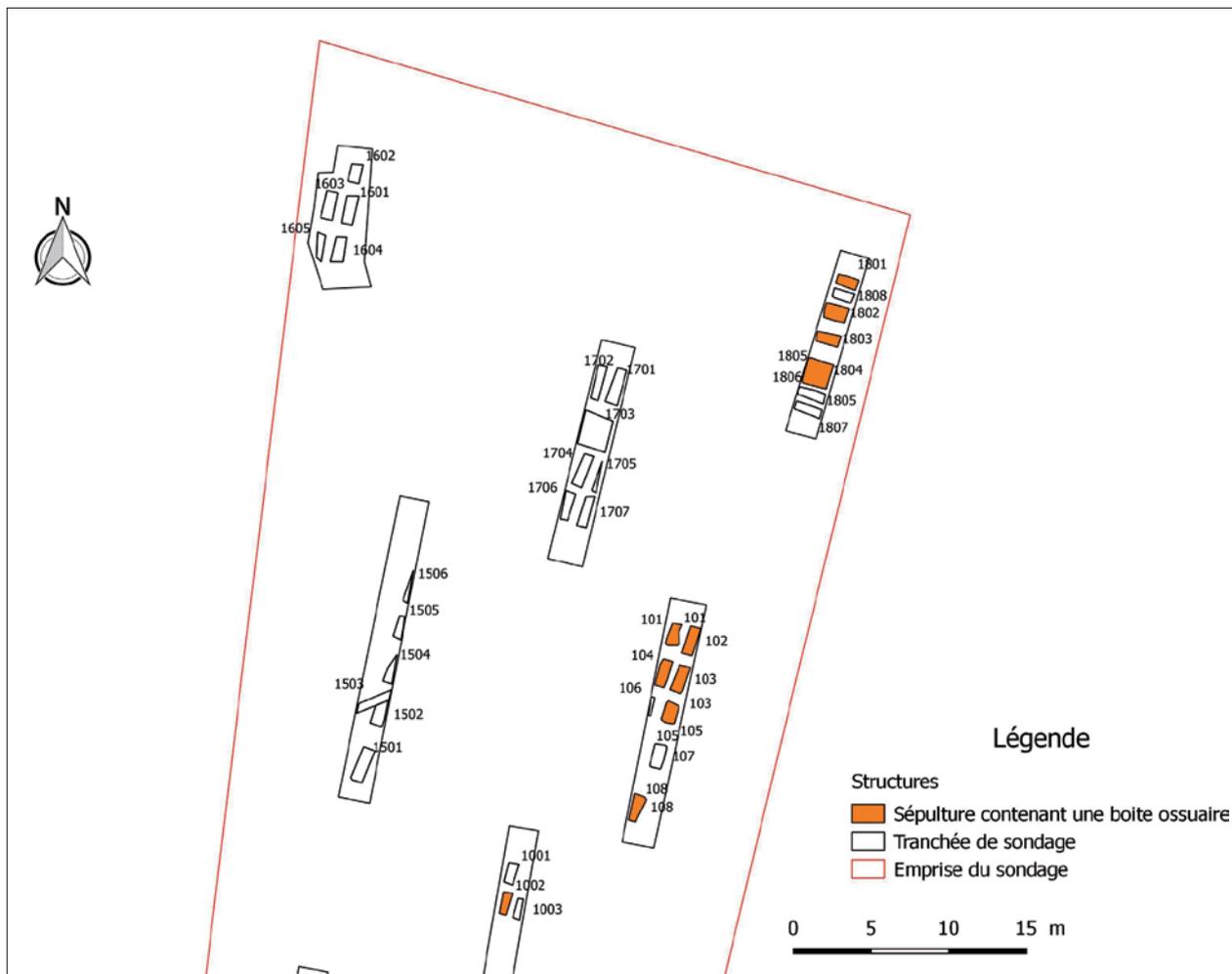
SPINCOURT

Division foncière, rue Derrière le Mont

Gallo-romain - Contemporain

Préalablement à la vente de terrains constructibles, une opération de diagnostic a été prescrite par le service régional de l'archéologie, rue Derrière le Mont, sur une parcelle en prairie d'une superficie de 5 294 m² environ. Cette opération a permis de mettre en évidence une

occupation antique peu marquée, par la mise au jour d'une fosse d'extraction de plaquettes marno-calcaires, mais a surtout permis de redécouvrir la nécropole militaire provisoire de Spincourt. Cette dernière se développe sur une surface d'environ 1 900 m².



SPINCOURT, division foncière, rue Derrière le Mont
Zoom sur la zone de nécropole (DAO : Inrap)

Cette découverte pose le problème de la gestion des cadavres après les grands conflits. La spécificité de cette découverte tient au fait que ce cimetière date des années 1919-1924 et qu'il ne semble pas contenir de sépultures primaires. La nécropole provisoire de

Spincourt est de ce fait le chaînon manquant entre la période de conflit et celle de la reconstruction des entités nationales et de leur rapprochement.

Enora BILLAUDEAU

SPINCOURT

Division foncière, rue Derrière le Mont

Gallo-romain - Contemporain

Suite à l'opération de diagnostic (*cf. supra*) qui avait permis d'identifier la présence d'un ancien cimetière militaire contenant encore des tombes de soldats français et alliés tués au combat lors de la Grande

Guerre, le service régional de l'archéologie a prescrit la fouille préventive de ce cimetière dans les meilleurs délais, dont 400 tombes ont été localisées lors des sondages. Confié à une équipe de l'Inrap, la fouille s'est

déroulée dans des conditions hivernales peu favorables, au cours des mois de novembre et décembre 2017.

Un cimetière provisoire

Des soldats ont été enterrés dans ce cimetière provisoire de 1919 à 1924, durant cette période d'après-guerre où les « morts aux combats » étaient prélevés dans les champs afin de leur offrir une tombe et restituer les terres aux agriculteurs pour relancer l'économie. La nécropole provisoire mise au jour à Spincourt réunit ainsi des sépultures isolées de combattants français tués sur le territoire de Spincourt en août 1914 et de nombreux squelettes retrouvés lors des grandes opérations de nettoyage des champs de batailles alentours à partir de 1919. D'après les archives, en 1924, les tombes de ce cimetière de fortune sont transférées, cette fois-ci définitivement, dans la nécropole nationale de Pierrepont (Meuse).

Gestion de la mort de masse

Ce cimetière militaire provisoire est un témoignage de la gestion de la mort de masse. Il met en exergue le travail des fossoyeurs et la façon dont certaines entreprises ont géré les prélèvements à effectuer, sous mandat de l'État, sitôt le conflit terminé. Cent cinq soldats du cimetière de Spincourt auraient été restitués à leurs familles d'après le registre du cimetière, suite à la loi de 1920 de restitution des corps aux familles. Pour les autres, exhumés dans l'urgence ou hâtivement lors de leur transfert à la nécropole nationale de Pierrepont, les corps n'ont été que partiellement prélevés et certains oubliés.

Aujourd'hui, la fouille atteste de la réalité des pratiques et met au jour des fosses individuelles contenant un ou plusieurs corps, complet(s) ou partiel(s) et plusieurs fosses collectives, regroupant de quatre à soixante-cinq personnes. Tous les corps ont été enterrés dans un contenant, un cercueil ou un ossuaire, de manière isolée ou groupée. Aux ossements, se mélangent des effets personnels (médailles religieuses, appareil dentaire, etc.), des chaussures, des morceaux de tissu ou éléments métalliques des uniformes (boutons, cartouchières, etc.), des éléments de sépultures (couronnes funéraires, plaques, etc.).

Une sépulture collective réunissant huit soldats alliés a également été identifiée. Ces derniers (américains, russes et italiens) auraient déjà été restitués à leur famille d'après le registre du cimetière.

La fouille a également identifié, en fonds de parcelle, la présence d'un regroupement de sépultures militaires primaires, situées sous le cimetière provisoire. Hors du



SPINCOURT, division foncière,
rue Derrière le Mont
Ouverture du cercueil St. 301
(cliché : S. JACQUEMOT)

champ de l'archéologie préventive, ce deuxième état funéraire identifié fera l'objet d'une fouille programmée à la demande des services de l'ONACVG en charge de la levée des corps des soldats morts durant les conflits contemporains.

Ces deux fouilles archéologiques contribueront à l'étude de la gestion de la mort de masse dans l'immédiate après-guerre et de sa logistique. Les observations réalisées sur les ossements et les effets restants (éléments d'uniformes, etc.) permettront de mieux appréhender les circonstances de décès de ces hommes et, pour certains, de leur redonner une identité. À l'issue de l'étude, les ossements des combattants seront remis au service des sépultures militaires et victimes de guerre.

Inrap pour Frédéric ADAM



SPINCOURT, division foncière, rue Derrière le Mont
Concentration des sépultures vue depuis un drone (cliché : S. JACQUEMOT)

THIERVILLE-SUR-MEUSE

Charny Metha, le Champ Nocant

Protohistoire - Gallo-romain

L'opération de diagnostic archéologique réalisée à Thierville-sur-Meuse, au lieu-dit *le Champ Nocant*, a permis la mise en évidence de structures archéologiques de différentes natures apparaissant dans le niveau de colluvions de bas de pente, au pied d'un coteau. Ces vestiges concernent différents fossés parallèles, orientés nord-sud, de part et d'autre d'une structure empierrée pouvant correspondre à un diverticule et ses fossés latéraux. Le mobilier collecté est majoritairement daté de l'époque antique, des I^{er} et II^e s. de n. è. témoignant de la présence d'un site d'habitat à proximité immédiate de la zone étudiée.

Plusieurs fosses d'implantation de poteau ont pu être mises en évidence dans le niveau de colluvions.

Malheureusement, l'absence de mobilier ne permet pas une datation. Par comparaison, ce type de structure se rencontre surtout en contexte protohistorique, époque qui est représentée sur le site par quelques éléments de céramiques issus du colluvionnement.

Enfin, rappelons la présence de plusieurs sites archéologiques datés de l'âge du Bronze au nord-est de la parcelle, sur la commune voisine de Charny, confirmant une occupation ancienne du territoire depuis l'époque protohistorique.

Nadège RAMEL

VAUCOULEURS

Groupe scolaire,
29 rue de la République

Moyen Âge - Moderne -
Contemporain

Le projet de restructuration du groupe scolaire de Vaucouleurs, 29 avenue de la République, a entraîné la prescription d'un diagnostic archéologique sur une emprise de 4 000 m². En raison de plusieurs contraintes (constructions, réseaux, coactivité, etc.), et notamment pour une raison de sécurité liée à la présence de réseaux floqués d'amiante découverts fortuitement dans l'extension du premier sondage, seule une excavation a été pratiquée lors de ce diagnostic.

Les premiers niveaux repérés dans le sondage montrent plusieurs couches qui traduisent une volonté importante d'assainir une zone apparemment très humide. Datable du Moyen Âge, ce remblaiement a formé un substrat plus propice à la construction du mur de fortification de l'enceinte urbaine. Ce mur, de 1,20 m de largeur, est fondé sur une série de pieux battus de petits diamètres. Les parements interne et externe sont soigneusement

parementés de blocs calcaires. Cette fortification a fonctionné avec une série d'au moins cinq niveaux de sols construits, successifs, sur une épaisseur d'environ 0,50 m, du bas Moyen Âge à l'Époque moderne.

Entre l'Époque moderne et la fin de l'Époque contemporaine, la parcelle semble dénuée de toute occupation bâtie. Ce n'est qu'à partir de la fin du XIX^e s. que de nouvelles constructions apparaissent avec la création de la brasserie de Vaucouleurs.

Malgré l'obligation de cesser le diagnostic pour des raisons de sécurité, les observations incomplètes faites dans l'unique sondage restent très intéressantes et apportent des données nouvelles pour comprendre l'évolution urbaine de Vaucouleurs.

Laurent VERMARD

VERDUN

Aménagement abords citadelle
basse, avenue du Soldat Inconnu

Moyen Âge - Moderne -
Contemporain

Le projet d'aménagement du parvis du futur bâtiment d'accueil de la citadelle souterraine sur la commune de Verdun, avenue du Soldat Inconnu, a entraîné la prescription d'un diagnostic archéologique sur une emprise de 7 580 m². En réalité, seuls 6 300 m² étaient accessibles et, de plus, avec une multitude de réseaux compris. Sept sondages ont été réalisés pour un taux d'ouverture de 6 % de la surface accessible.

Outre la découverte de vestiges bâtis s'étalant entre la fin du XVIII^e s et l'Époque contemporaine, le diagnostic archéologique réalisé avenue du Soldat Inconnu, entre la courtine de la Citadelle et le mur d'enceinte médiéval, a permis d'observer un important modelage du secteur lors de différentes phases. De puissants remblais d'environ 2 m de hauteur, postérieurs à 1855, scellent un terrain à la topographie accidentée et pentue où le relief

primitif a laissé la place, entre 1625 et 1627, au fossé de la Citadelle, taillé dans le rocher, et où les quelques couches qui se sont formées entre le creusement du fossé et son remblaiement ont colluvionné contre le mur d'enceinte médiévale. Quid de l'occupation antérieure à l'Époque moderne ? Les éventuelles couches liées à l'occupation ancienne du secteur ont été enlevées ou détruites, à mesure que le fossé du XVII^e s. prenait forme. Elles sont toutefois probablement conservées dans la partie septentrionale de l'emprise du diagnostic sous les niveaux de colluvions évoqués ci-dessus. La profondeur de ces couches, et la montée rapide de l'eau à partir de 4 m de profondeur ne nous pas permis d'évaluer cet éventuel secteur préservé.

Laurent VERMARD

VILLE-SUR-SAULX

Ruelle Contant

Haut Moyen Âge - Moyen
Âge - Contemporain

Lors de ce diagnostic archéologique sur la commune de Ville-sur-Saulx, ruelle Contant, neuf structures excavées ont été mises en évidence. Elles sont relativement groupées au centre et au sud de l'espace concerné par la prescription.

L'une des structures (sd02, str01) doit être interprétée comme une tranchée d'Époque contemporaine et vraisemblablement à mettre en relation avec le Premier Conflit mondial.

Les autres structures, fonds de cabanes et fosses d'implantation de poteaux, sont attribuables à la période médiévale et, plus précisément, eu égard au mobilier céramique, au haut Moyen Âge, voire au tout début de cette période. Cependant, le trou de poteau à calage du sondage 2, a livré des tessons de céramique qui évoquent plutôt les X^e-XII^e s.

Le comblement de la sépulture à inhumation du sondage 14 ne contenait pas de mobilier archéologique datant. C'est donc bien le contexte immédiat qui nous invite à une attribution médiévale, sans plus de précision possible.

Le diagnostic archéologique réalisé à Ville-sur-Saulx a donc permis de mettre en évidence un site d'habitat médiéval, relativement bien conservé. Il importe de signaler que ces éléments, aussi succincts soient-ils, documentent un secteur meusien finalement très peu exploré archéologiquement. En effet, l'occupation la vallée de la Saulx, épargnée par de grands travaux d'aménagement, est presque exclusivement appréhendée grâce à des prospections pédestres, relativement anciennes.

Virgile RACHET

VOID-VACON

Poterne, rue du Château

Moderne - Contemporain

Le projet de construction d'un bâtiment destiné à abriter le fardier de Cugnot, sur la commune de Void-Vacon, à proximité immédiate de la Tour d'Audience du château et à l'emplacement de l'ancien fossé d'enceinte, rue du Château, a conduit le service régional de l'archéologie à prescrire une opération de diagnostic archéologique sur une surface de 507 m².

L'opération a permis d'appréhender, au moins partiellement, la morphologie et le comblement du fossé d'enceinte du château ainsi que l'évolution topographique du quartier aux horizons des XIX^e et XX^e s.

Aucun texte ne semble faire mention de l'aménagement du fossé d'enceinte, de son entretien éventuel ou de son comblement. Le sondage archéologique réalisé en lieu et place des futurs travaux n'a pas permis d'apporter de nouveaux éléments chronologiques (absence totale de mobilier). Pour des raisons de sécurité liées à la présence contiguë du mur d'escarpe et de la Tour de La Potence, il n'a pas été possible de sonder le fossé

dans l'intégralité de sa largeur.

Si l'on considère les plans cadastraux anciens, sur lesquels on perçoit encore bien la topographie du fossé, ce dernier devait mesurer environ 18 m de large. Le sondage archéologique, réalisé au centre-sud de la structure, sur une longueur de 9 m, a toutefois permis d'évaluer la profondeur maximale du fossé (5 m) ainsi que la nature de son comblement.

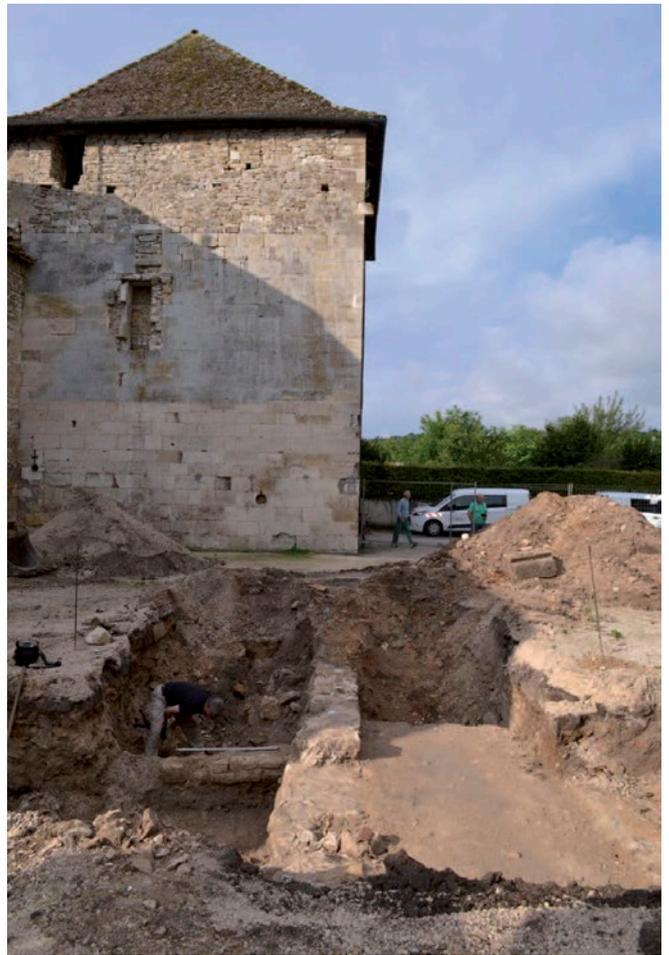
Le cadastre napoléonien, daté de 1845, permet d'affirmer que l'îlot est déjà bâti à cette époque et que le fossé d'enceinte est déjà totalement rebouché.

La corrélation entre les plans et les découvertes archéologiques est évidente : le sondage archéologique a permis de mettre en évidence la petite venelle, dénommée sur le cadastre ancien « sentier », menant de la rue du Château et de la Tour d'Audience au sentier des fossés. De part et d'autre de cette venelle se développent deux maisons cadastrées 805 au sud et 803 au nord.

Les murs gouttereaux de ces deux bâtisses ont été identifiés. Plusieurs clichés de la Tour d'Audience, réalisés au cours des années 1910 et 1920 (publication de cartes postales), permettent de constater que cet îlot est encore bâti à cette époque. Sur l'ensemble des photographies, on perçoit le bâtiment nord toujours en élévation ainsi que l'accès à la venelle situé entre l'angle sud-ouest de la maison et la Tour d'Audience. Sur une carte postale plus récente (année 1930 ?), la maison n'apparaît plus et le mur implanté de long de la rue du Château a laissé place à un mur de jardin.

La découverte d'une latrine, à l'intérieur de la maison sud, confirme cette donnée chronologique. L'ensemble du mobilier, de nature domestique et pharmaceutique, est attribuable au premier quart du XX^e s.

Franck GÉRARD



VOID-VACON, poterne, rue du Château
Alignement du mur n° 2 avec le mur de façade de la
Tour d'Audience ou Tour de La Poterne, vue vers l'est
(cliché : F. GÉRARD)

WATRONVILLE

Voir communale n° 4

L'opération de diagnostic archéologique porte sur un terrain à bâtir d'une surface totale de 7 635 m², situé en contrebas d'une butte dominant le village, sur laquelle est établi un *oppidum* d'époque protohistorique.

Quatorze sondages ont été ouverts sur la parcelle plantée d'arbres fruitiers. La totalité de l'emprise n'a pu

être diagnostiquée en raison de la présence d'une ligne à haute tension en partie nord de la parcelle. Aucune structure archéologique n'a été rencontrée.

Le substrat naturel apparaît à 0,70 m de profondeur. Il s'agit des marnes jaunes et cailloux calcaires.

Nadège RAMEL

MOSELLE**BILAN
SCIENTIFIQUE****Tableau des opérations autorisées****2 0 1 7**

| N° d'OA | Commune, lieu-dit | Responsable (organisme) | Nature de l'op. | Prog. | Époque | Réf. carte |
|---------|---|-------------------------|-----------------|-------------|-----------------|------------|
| 10768 | ABRESCHVILLER, parcelles forestières 195-196, Eichelkopf | Sébastien VILLER (INR) | OPD | 10 | IND | 1 |
| 10753 | ALZING, rue d'Ehlig, Männchensacker | Sylvie THOMAS (INR) | OPD | | | 2 |
| 10785 | AMELÉCOURT, zone commerciale d'intérêt communautaire, le petit Bœuf | Magali MONDY (INR) | OPD | 10-14 | CON-IND | 3 |
| 10830 | AMNÉVILLE - MALANCOURT-LA-MONTAGNE, les Rapailles, carrière Holcim, tranche 3 | Franck GÉRARD (INR) | OPD | | | 4 |
| 10600 | ANCY-SUR-MOSELLE, pistes forestières | Sébastien VILLER (INR) | OPD | 1-2-5-10-14 | PRE-PRO-GAL-CON | 5 |
| 10825 | ANGEVILLERS, lotissement Saint-Sauveur, rue de Thionville | Émilie FABIANE (INR) | OPD | 10-14 | GAL-CON | 6 |
| 10686 | ARS-SUR-MOSELLE, 1 rue du Moulin | Simon SEDLBAUER (MM) | OPD | 10-14 | MA-MOD-CON | 7 |
| 10711 | ARS-SUR-MOSELLE, coteau Driant, tranche 2 | Élise MAIRE (MM) | OPD | 10-14 | MA-MOD | 8 |
| 10601 | ARS-SUR-MOSELLE, pistes forestières | Laurent FORELLE (INR) | OPD | 10-14 | CON | 9 |
| 10763 | AUGNY, plateau de Frescaty, pointe sud, tranche 1 | Élise MAIRE (MM) | OPD | 1-5-6-10-14 | PAL-BRO-GAL-CON | 10 |
| 10621 | AUGNY, rue de Metz | Élise MAIRE (MM) | FPREV | 5-6-10 | BRO-GAL | 11 |
| 10766 | AY-SUR-MOSELLE, sablières Dier, Virte sur les Ervasser | Enora BILLAUDEAU (INR) | OPD | 10 | GAL-MA | 12 |
| 10575 | BÉHREN-LÈS-FORBACH, bei der Steinkant | Magali MONDY (INR) | OPD | 10-14 | GAL-CON | 13 |
| 10647 | BERTRANGE, sibérie | Nadège RAMEL (INR) | OPD | | IND | 14 |
| 10791 | BOUST, auf Romersberg, tranche 2 | Magali MONDY (INR) | OPD | | IND | 15 |

| N° d'OA | Commune, lieu-dit | Responsable (organisme) | Nature de l'op. | Prog. | Époque | Réf. carte |
|---------|--|------------------------------|-----------------|-----------|---------------------|------------|
| 10827 | BROUVILLER, Mounisplaz | Sébastien JEANDE-MANGE (INR) | OPD | | IND | 16 |
| 10741 | BUHL-LORRAINE - SARREBOURG, lotissement d'activités économiques bicommunal Arti'sar, tranche 1 | Thierry KLAG (INR) | OPD | | IND | 17 |
| 10574 | CATTENOM, sablières de Sentzich, phase 3, Seeveren, Michelacker | Franck THIÉRIOT (INR) | OPD | 4-5-10 | NEO-BRO-FER-GAL | 18 |
| 10798 | CATTENOM, sablières de Sentzich, phase 4, Seeveren, Michelacker | Thierry KLAG (INR) | OPD | 4-5-10-14 | NEO-BRO-FER-GAL-MOD | 19 |
| 10736 | CHARLY-ORADOUR, lotissement Les Jardins de Charly 1, sur Heschetraie | Nadège RAMEL (INR) | OPD | | | 20 |
| 10737 | CHARLY-ORADOUR, lotissement Les Jardins de Charly 2, sur Heschetraie | Nadège RAMEL (INR) | OPD | | | 21 |
| 10623 | CHEMINOT, sur Quetit | Loïc BOURY (ANT) | FPREV | 5-10-14 | BRO-FER-GAL-MOD-CON | 22 |
| 10579 | CHIEULLES, 24 rue de la Chapelle | Élise MAIRE (MM) | OPD | 10 | IND | 23 |
| 10826 | CORNY-SUR-MOSELLE, rue d'Auché | Sébastien VILLER (INR) | OPD | 5-10-14 | PRO-GAL-MOD-CON | 24 |
| 10781 | CORNY-SUR-MOSELLE, sous la Côte, parcelle 548 | Olivier FAYE (INR) | FPREV | | | 25 |
| 10571 | DANNELBOURG, rue des Genêts | Magali MONDY (INR) | OPD | | | 26 |
| 10573 | DIFFEMBACH-LÈS-HELLIMER, lotissement, rues des Prés et de l'Église | Olivier FAYE (INR) | OPD | | | 27 |
| 10708 | DOLVING, lotissement In den Reben | Magali MONDY (INR) | OPD | | IND | 28 |
| 10721 | ETTING, lotissement du Val Fleuri, tranche 2, Muehlberg | Arnaud LEFEBVRE (INR) | OPD | | | 29 |
| 10558 | FAMECK, rue du Moulin | Nadège RAMEL (INR) | OPD | 5 | PRO | 30 |
| 10690 | FAULQUEMONT, rue de la Piscine | Sébastien JEANDE-MANGE (INR) | OPD | | | 31 |
| 10562 | FEY, rue de l'École | Christian DREIER (MM) | OPD | 10-14 | MOD-CON | 32 |
| 10800 | FLÉVY, derrière la Barrière | Olivier FAYE (INR) | OPD | | | 33 |
| 10568 | FLORANGE, lotissement Les Résidences de Florange, Lehahut Keme, Koopelloch | Magali MONDY (INR) | FPREV | 5-10-14 | FER-GAL-MA-CON | 34 |
| 10790 | FLORANGE, ZAC Sainte-Agathe, rue Lavoisier | Émilie FABIANE (INR) | OPD | 5-10 | PRO | 35 |

| N° d'OA | Commune, lieu-dit | Responsable (organisme) | Nature de l'op. | Prog. | Époque | Réf. carte |
|---------|---|-------------------------|-----------------|-----------|-----------------|------------|
| 10576 | FONTOY, ZAC Le Pogin, terrasses 5, 8 et 11 | Arnaud LEFEBVRE (INR) | OPD | 5 | FER | 36 |
| 10701 | FONTOY, ZAC Le Pogin, terrasses 5, 8 et 11 | Luc SANSON (INR) | OPD | | | 37 |
| 10642 | FRAUENBERG, château | Nicolas MEYER (INR) | OPD | 11-14 | CON | 38 |
| 10719 | FRAUENBERG, cimetière israélite, Schlossgarten | Myriam DOHR (INR) | OPD | 7-14 | CON | 39 |
| 10648 | FREYMING-MERLEBACH, rue Alain-Fournier | Sébastien VILLER (INR) | OPD | | | 40 |
| 10816 | GROS-RÉDERCHING, Olferding | Sébastien VILLER (INR) | OPD | | IND | 41 |
| 10769 | HASPELSCHIEDT, parcelle forestière 78, le Tombeau du Prince | Laurent FORELLE (INR) | OPD | 10-14 | CON-IND | 42 |
| 10561 | HATTIGNY, lotissement Adnot, R.D. 90 | Laurent FORELLE (INR) | OPD | 10 | GAL-MA | 43 |
| 10779 | HETTANGE-GRANDE, bassin d'orage n° 7, rues du Pont Saint-Pierre et du Général Patton | Laurent GÉBUS (INR) | SD | | | 44 |
| 10739 | HETTANGE-GRANDE, impasse Anatole-France | Nadège RAMEL (INR) | OPD | 14 | MOD | 45 |
| 10740 | HETTANGE-GRANDE, rue du Maréchal Ney | Nadège RAMEL (INR) | OPD | 14 | MOD | 46 |
| 10687 | HETTANGE-GRANDE, rue du Vieux Château, Etgeswingert | Sylvie THOMAS (INR) | OPD | | | 47 |
| 10771 | HETTANGE-GRANDE, rue Victor-Hugo | Thierry KLAG (INR) | OPD | | | 48 |
| 10772 | HETTANGE-GRANDE, rue Victor-Hugo | Thierry KLAG (INR) | OPD | | | 49 |
| 10773 | HETTANGE-GRANDE, rue Victor-Hugo | Thierry KLAG (INR) | OPD | | | 50 |
| 10774 | HETTANGE-GRANDE, rue Victor-Hugo | Thierry KLAG (INR) | OPD | | | 51 |
| 10775 | HETTANGE-GRANDE, rue Victor-Hugo | Thierry KLAG (INR) | OPD | | | 52 |
| 10602 | IMLING, rue du Château | Marie FRAUCIEL (INR) | OPD | | IND | 53 |
| 10726 | JALLAUCOURT, paquis du Village | Luc SANSON (INR) | OPD | | | 54 |
| 10559 | JOUY-AUX-ARCHES, maison de retraite Saint-Joseph, tranches 1 et 2, 10 Grand'Rue et rue du Bassin Romain | Sébastien VILLER (INR) | OPD | 5-7-10-14 | PRO-GAL-HMA-CON | 55 |
| 10829 | KANFEN, 1 rue d'Entrange | Olivier FAYE (INR) | OPD | | | 56 |
| 10556 | KÉDANGE-SUR-CANNER, lotissement Le Chardon Lorrain, Schwin | Nadège RAMEL (INR) | OPD | | | 57 |

| N° d'OA | Commune, lieu-dit | Responsable (organisme) | Nature de l'op. | Prog. | Époque | Réf. carte |
|---------|---|--------------------------|-----------------|----------|---------------------|------------|
| 10789 | LA MAXE - METZ, 2 rue de la Grange-aux-Dames | Xavier PETIT (MM) | OPD | 10-14 | MA-MOD-CON | 58 |
| 10754 | LAGARDE, ferme Jambrot | Virgile RACHET (INR) | OPD | | | 59 |
| 10693 | LUTZELBOURG, pistes forestières 95/96, projet 81, Galgenfeld, rocher du Moulin | Laurent FORELLE (INR) | OPD | | | 60 |
| 10702 | MAIZIÈRES-LÈS-METZ, avenue Montastruc-la-Conseillère | Thierry KLAG (INR) | OPD | | | 61 |
| 10606 | MANOM, le domaine du Château, rue d'Alger | Simon SEDLBAUER (MM) | FPREV | 5 | BRO-FER | 62 |
| 10706 | MARSAL, briquetage de la Seille, Pransieu, îlot A2 | Laurent OLIVIER (MUS) | FP | 5-10 | BRO-FER-GAL | 63 |
| 10679 | MÉCLEUVES, lotissement Le Clos Saint-Blaise, rue de la Croix-du-Mont, les Chenevières | Enora BILLAUDEAU (INR) | FPREV | 4-5-6-10 | MES-NEO-BRO-FER-GAL | 64 |
| 10603 | METZ, 1 place du Général-de-Gaulle, hôtel des Postes | Gaël BRKOJEWITSCH (MM) | OPD | 9-14 | MOD-CON | 65 |
| 10820 | METZ, 1 rue Sous-Saint-Arnoult, 2 rue du Moyen-Pont (rez-de-chaussée et caves) | Nathalie NICOLAS (INR) | OPD | 9-14 | GAL-MA-MOD-CON | 66 |
| 10821 | METZ, 1 rue Sous-Saint-Arnoult, 2 rue du Moyen-Pont (étages) | Nathalie NICOLAS (INR) | OPD | 9-14 | GAL-MA-MOD-CON | 67 |
| 10688 | METZ, 5 rue des Trinitaires | Nathalie NICOLAS (INR) | OPD | 9-14 | MA-MOD-CON | 68 |
| 10795 | METZ, 8 rue Gaudrée | Marie-Paule SEILLY (SDA) | SD | 9-14 | MA | 69 |
| 10761 | METZ, 29-31 boulevard Paixhans, école Debussy | Simon SEDLBAUER (MM) | OPD | 9-14 | MOD-CON | 70 |
| 10822 | METZ, 42 rue des Clercs | Patrice PERNOT (INR) | OPD | 9-14 | MA-MOD-CON | 71 |
| 10714 | METZ, ancien site de l'IUFM, boulevard Paixhans, rue Élie Bloch | Gaël BRKOJEWITSCH (MM) | OPD | 9-14 | GAL-MA-MOD-CON | 72 |
| 10712 | METZ, avenue de Thionville, lotissement Le Clos Vivaldi | Élise MAIRE (MM) | OPD | 5-9-14 | MOD-CON | 73 |
| 10703 | METZ, boulevard de la Défense | Gaël BRKOJEWITSCH (MM) | OPD | 9-14 | CON | 74 |
| 10432 | METZ, place Philippe de Vigneulles, ancien Hôpital Bon-Secours | Simon SEDLBAUER (MM) | OPD | | | 75 |
| 10707 | METZ, rue de Chambière, hôtel de police municipale, ancien Hôpital Bon Secours | Marie-Paule SEILLY (SDA) | SD | 7-9-14 | MOD-CON | 76 |
| 10715 | METZ, rue des Potiers d'Étain | Simon SEDLBAUER (MM) | OPD | 4-5-9 | PRO-FER-GAL | 77 |
| 10780 | METZ, Bellecroix, rue du Général Ferrier | Marie-Paule SEILLY (SDA) | SD | 7-9-14 | MOD-CON | 78 |
| 10831 | METZ, Borny, rue des Potiers d'Étain, usine PSA | Johann MAUJEAN (MM) | OPD | 9-14 | GAL-MOD-CON | 79 |

| N° d'OA | Commune, lieu-dit | Responsable (organisme) | Nature de l'op. | Prog. | Époque | Réf. carte |
|---------|--|------------------------------|-----------------|------------|----------------------------|------------|
| 10676 | METZERVISSE, 2 Grand'Rue | Marie FRAUCIEL (INR) | OPD | | IND | 80 |
| 10749 | MEY, rue de Samatan | Gaël BRKOJEWITSCH (MM) | FPREV | 4-5-10-14 | NEO-FER-GAL-HMA-MA-MOD-CON | 81 |
| 10720 | MOULINS-LÈS-METZ, rue des Gravières | Sylvie THOMAS (INR) | OPD | 4 | NEO | 82 |
| 10689 | NIDERVILLER, château des Carrières | Laurent FORELLE (INR) | OPD | 14 | CON | 83 |
| 10641 | OGY - MONTROY-FLANVILLE, rue de Puch, Saint-Agnan | Michiel GAZENBEEK (INR) | OPD | | | 84 |
| 10747 | PELTRE, 27 rue de Gargan, tranche 1 | Simon SEDLBAUER (MM) | OPD | 5-7-10-14 | PRO-HMA-MA-MOD-CON | 85 |
| 10818 | PELTRE, 27 rue de Gargan, tranche 1 | Michaël LANDOLT (SDA) | SD | 14 | MOD-CON | 86 |
| 10797 | PHALSBOURG, porte de France | Sébastien JEANDE-MANGE (INR) | OPD | 11-14 | MOD-CON | 87 |
| 10557 | PONTOY, ZAC derrière le Château, phase 2 | Sylvie THOMAS (INR) | OPD | | | 88 |
| 10738 | PORCELETTE, Dorf | Magali MONDY (INR) | OPD | | | 89 |
| 10572 | POURNOY-LA-GRASSE, rue des Marronniers | Thierry KLAG (INR) | OPD | | | 90 |
| 10674 | RÉMELFING, lotissement Les Hauts de la Sarre, Rebberg | Olivier FAYE (INR) | OPD | | | 91 |
| 10710 | RHODES, domaine de Sainte-Croix, tranches 1 et 2 | Magali MONDY (INR) | OPD | 5 | BRO | 92 |
| 10814 | RODEMACK, lotissement Les Jardins du Castel, tranche 2bB, Beuerplatz | Sylvie THOMAS (INR) | OPD | | | 93 |
| 10815 | ROHRBACH-LÈS-BITCHE, lotissement À l'Orée du Bois, tranche 3, tranche 1 de diagnostic, Engelswiese | Enora BILLAUDEAU (INR) | OPD | | | 94 |
| 10560 | ROUHLING, lotissement rue de Sarreguemines II, tranche 1, rue de Sarreguemines | Magali MONDY (INR) | OPD | | | 95 |
| 10767 | RUSTROFF, Hacklopp, tranche 1 | Arnaud LEFEBVRE (INR) | OPD | 4-10-14 | NEO-CON | 96 |
| 10658 | SAINT-HUBERT, l'abbaye de Villers-Bettnach | Agnès CHARIGNON (INR) | PT | 8-10 | MA-MOD | 97 |
| 10776 | SAINT-QUIRIN, pistes ONF, parcelles 29-30 et 44-45 | Sébastien VILLER (INR) | OPD | 10-14 | MOD-CON | 98 |
| 10675 | SARREBOURG, lotissement Les Terrasses de la Sarre, portes des Vosges, au-dessus des Étangs | Nicolas MEYER (INR) | OPD | 2-4-5-9-10 | PAL-MES-FER-GAL-MA-MOD-CON | 99 |

| N° d'OA | Commune, lieu-dit | Responsable (organisme) | Nature de l'op. | Prog. | Époque | Réf. carte |
|---------|--|------------------------------|-----------------|---------|-----------------|------------|
| 10722 | SARREGUEMINES, lotissement Le Domaine de la Blies, Gregersberg, moulin de la Blies | Sylvie THOMAS (INR) | OPD | 14 | CON | 100 |
| 10578 | SAULNY, lotissement Les Coteaux de la Gentière | Simon SEDLBAUER (MM) | OPD | | | 101 |
| 10823 | SCHALBACH, Almat | Magali MONDY (INR) | OPD | 5-10 | PRO-GAL | 102 |
| 10645 | TALANGE, ZAC les Usènes, tranche 1, port du Canal | Sébastien GOEPFERT (ANT) | FPREV | 5-10-14 | BRO-FER-GAL-CON | 103 |
| 10439 | TARQUIMPOL, rues de l'Étang, du Théâtre et domaine d'Alteville, assainissement | Loïc DAVERAT (ANT) | FPREV | 9-14 | GAL-MOD | 104 |
| 10607 | TERVILLE, route de Verdun | Arnaud LEFEBVRE (INR) | FPREV | 6-10 | GAL | 105 |
| 10788 | TERVILLE, rue de Champagne, tranche 2 | Enora BILLAUDEAU (INR) | OPD | | | 106 |
| 10828 | THIONVILLE, 17 rue des Pyramides | Magali MONDY (INR) | OPD | | | 107 |
| 10813 | THIONVILLE, allée Bel Air | Magali MONDY (INR) | OPD | | | 108 |
| 10677 | THIONVILLE, chaussée d'Amérique, avenue du Comte de Bertier, phase 2 | Michiel GAZENBEEK (INR) | OPD | | | 109 |
| 10709 | THIONVILLE, quartier de la Gare, projet Queneau | Sylvie THOMAS (INR) | OPD | 14 | CON | 110 |
| 10824 | THIONVILLE, Volkrange, le Clos du Château | Sylvie THOMAS (INR) | OPD | | | 111 |
| 10691 | TRESSANGE, lotissement Les Arbrisseaux 4, Bure, la Perche | Michiel GAZENBEEK (INR) | OPD | | | 112 |
| 10584 | VERNÉVILLE, lotissement Le Télégraphe | Élise MAIRE (MM) | OPD | | | 113 |
| 10692 | VERNY, rue de Ronfousse, sur la route de Louvigny, tranche 1 | Magali MONDY (INR) | OPD | | | 114 |
| 10784 | VIC-SUR-SEILLE, place Carl-Flasche, tranche 1 | Sébastien JEANDE-MANGE (INR) | OPD | 9-14 | MOD | 115 |
| 10786 | VOLMERANGE-LÈS-MINES, rue d'Ottange | Sylvie THOMAS (INR) | OPD | | | 116 |
| 10799 | VOLMUNSTER, lotissement Reberg, tranche 4 | Michiel GAZENBEEK (INR) | OPD | | | 117 |
| 10640 | WALSCHIED, maison Saint-Christophe, Muehlmat | Nicolas MEYER (INR) | OPD | 14 | MOD | 118 |
| 10762 | WOIPPY, ZAC des Chiloux, la Citadelle, la Folie, la Chouette, les Regots | Christian DREIER (MM) | OPD | 10-14 | GAL-MA-MOD | 119 |
| 10713 | XOUAXANGE, carrière EQIOM, la Tuilerie, le Champ Renard, la Forge | Laurent FORELLE (INR) | OPD | 5 | FER | 120 |
| 10787 | YUTZ, 5 route de Thionville | Sylvie THOMAS (INR) | OPD | 14 | CON | 121 |

| N° d'OA | Commune, lieu-dit | Responsable (organisme) | Nature de l'op. | Prog. | Époque | Réf. carte |
|---------|--|-------------------------|-----------------|-------|---------|------------|
| 10673 | YUTZ, 183 rue des Nations | Nadège RAMEL (INR) | OPD | | | 122 |
| 10819 | YUTZ, rue de Bordeaux | Enora BILLAUDEAU (INR) | OPD | | | 123 |
| 10654 | Occupations du Paléolithique ancien et du Mésolithique entre les vallées de l'Orne et de la Moselle (54-57) | Marc GRIETTE (BEN) | PT* | 1-2-4 | PAL-MES | |
| | Nouvelles données sur le Paléolithique et le Mésolithique à la confluence des vallées de l'Orne et de la Moselle (54-57) | Marc GRIETTE (BEN) | PT* | 1-2-4 | PAL-MES | |

* : cf. notice figurant dans la section « PI-PRD, PCR et PT » en fin de volume.

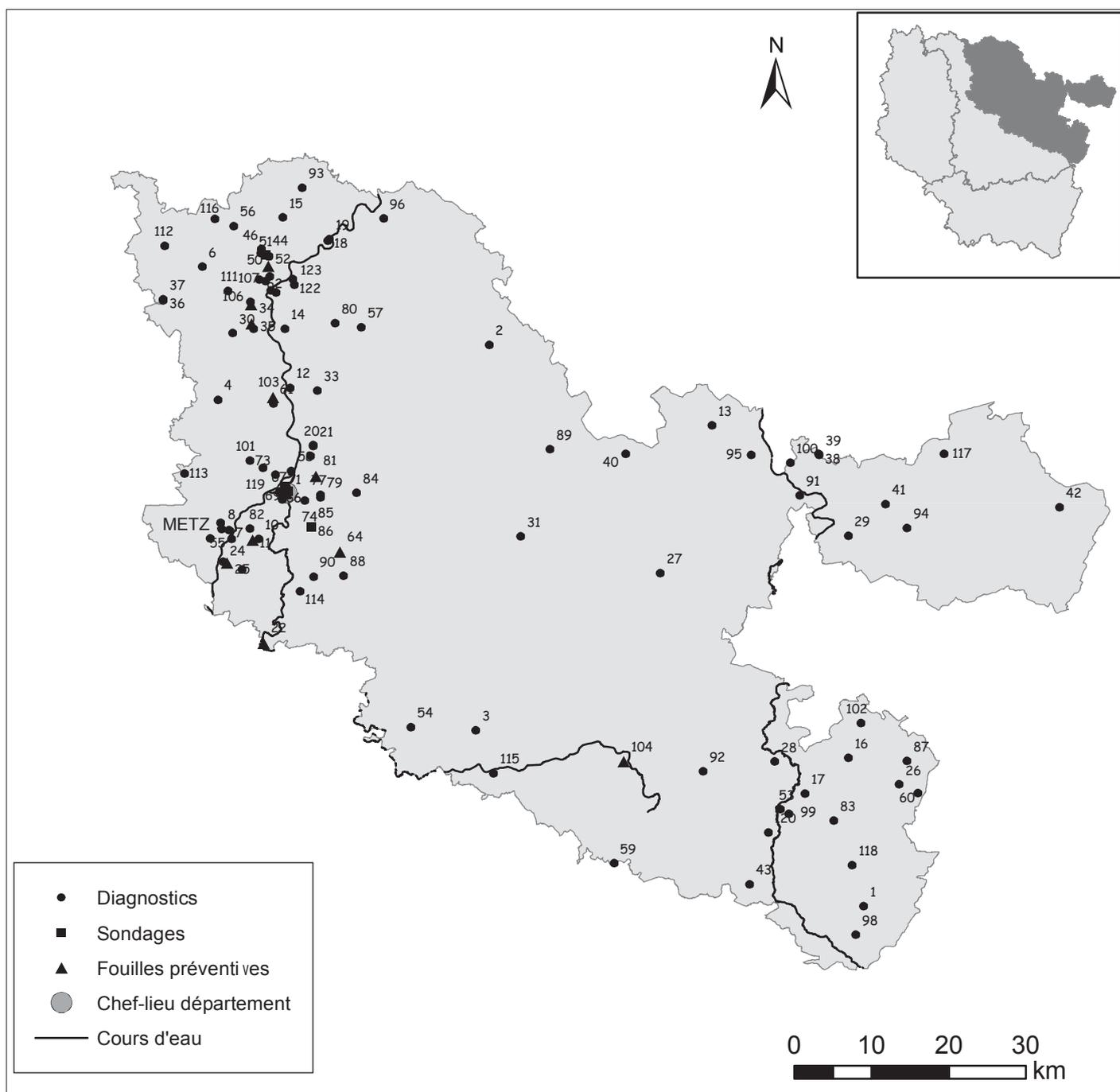
Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage).

MOSELLE

Carte des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 7



MOSELLE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 7

ABRESCHVILLER

Parcelles forestières 195-196,
Eichelkopf

Indéterminé

Dans le cadre de l'aménagement d'une nouvelle piste forestière en forêt domaniale d'Abreschviller, une équipe de l'Inrap Grand Est a été missionnée afin de mener une prospection pédestre sur les 6 000 m² du projet.

Ce sont très peu de traces de nature anthropique qui ont pu être observées, d'une part du fait d'une topographie fortement accidentée et, d'autre part, en raison des contraintes environnementales (nombreux arbres jonchant le sol, passage d'engins de débardage,

parcelle en régénération sur près de la moitié du tracé). Ainsi, seules une petite plate-forme et un tracé linéaire gravissant le versant (possible piste de schlitte) ont pu être appréhendés. Ces anomalies fugaces restent toutefois de datation indéterminée. Par contre, un bloc d'architecture a été découvert aux abords d'une piste forestière, dans l'environnement de l'intervention. Il s'agirait selon toute vraisemblance d'une petite auge en grès dont la datation reste toutefois indéterminée.

Sébastien VILLER

ALZING

Rue d'Ehlig, Männchensacker

Les sondages réalisés sur 11 453 m² à Alzing, rue d'Ehlig, au lieu-dit *Männchensacker* n'ont livré aucun

indice de site archéologique.

Sylvie THOMAS

AMELÉCOURT

Zone commerciale d'intérêt
communautaire, le petit Bœuf

Contemporain - Indéterminé

L'opération de diagnostics archéologiques à l'emplacement d'une zone commerciale sur le ban de la commune d'Amelécourt concerne une surface de 61 317 m².

Si les 171 sondages ouverts ont révélé la présence de très nombreux drains, principalement constitués de tuyaux de terre cuite, et des fosses de nature indéterminée, probablement des fosses de plantation, qui n'ont pas livré de vestige archéologique. Signalons

toutefois la présence d'une tranchée de récupération d'un mur en pierre calcaire orienté est-ouest d'une quarantaine de mètres de longueur. Très érodé, il n'a pas livré d'indice sur sa datation. Des bâtiments romains ayant été repérée en prospection pedestre entre la zone sondée et le village d'Amelécourt, il est possible que ce mur récupéré ait pu délimiter cette occupation, mais ce n'est qu'une hypothèse.

Magali MONDY

AMNÉVILLE - MALANCOURT-LA- MONTAGNE

Les Rapailles, carrière Holcim,
tranche 3

La commune de Malancourt-la-Montagne, rattachée à la commune d'Amnéville, est située à 17 km au nord-ouest de Metz et à 12 km au sud-est de Briey, sur le Plateau de Sainte-Marie-aux-Chênes. La carrière d'extraction est implantée au nord de la commune, sur un plateau boisé en surplomb du *Fond Saint-Martin*. Le projet porte sur une superficie totale de 218 280 m². Il

a été divisé en 4 tranches d'exploitation. Ce diagnostic concerne la phase 3 de l'opération qui porte sur une superficie de 20 138 m². Ce sondage n'a permis de mettre au jour aucun site ou indice de site.

Franck GÉRARD

ANCY-SUR-MOSELLE

Pistes forestières

Gallo-romain - Contemporain

Le projet de réajustement et de création de pistes forestières par l'ONF, dans le massif s'étendant sur le revers des côtes de Moselle, à Ancy-sur-Moselle, a motivé la mise en place d'une prospection archéologique mécanisée en février 2017.

Le projet revêt une double particularité : celle d'être novatrice en terme d'archéologie préventive « forestière » pour ce secteur géographique, et d'être inscrit dans un terrain militaire. L'espace concerné par l'intervention se situe en effet dans l'environnement du fort Driant qui connut de violents combats en

automne 1944. Il relève ainsi du ministère de la Défense.

L'opération a ainsi permis la cartographie et l'étude d'une dizaine d'anomalies (tas d'épierrements, talus de terrasses, limites de parcelles et édifice) qui, perçues à l'échelle des images Lidar, s'inscrivent dans une trame présente à l'échelle de tout le massif.

Malgré l'indigence de témoins matériels, ce complexe agricole fossilisé par la forêt serait très certainement daté de l'Antiquité. Les données recueillies complètent ainsi les programmes de recherche engagés depuis

le début des années 2000 sur le Piedmont Vosgien et dans le massif de la forêt de Haye.

Elles apportent, de plus, des données inédites sur la constitution d'un parcellaire linéaire fossile.

À noter également la découverte de rares témoins d'une occupation préhistorique (un éclat de silex) et éventuellement protohistoriques (structure excavée avec fragments de clayonnage).

Sébastien VILLER

ANGEVILLERS

Lotissement Saint-Sauveur, rue de Thionville

Gallo-romain - Contemporain

Dans le cadre du projet d'aménagement d'un lotissement pavillonnaire, le service régional de l'archéologie a prescrit un diagnostic archéologique, rue de Thionville, sur le territoire de la commune d'Angevillers. Portant sur une surface de 31 142 m², cette opération a permis de mettre évidence vingt-huit anomalies identifiées comme des chablis, deux fossés linéaires, une fosse circulaire et deux creusements pouvant correspondre à des négatifs de poteaux. Ces structures, fortement arasées, ne présentent aucune organisation particulière

et n'ont pas livré d'élément de datation. Par ailleurs, à l'extrémité sud-orientale de l'emprise, ont été observés des niveaux de colluvions relativement riches en mobilier archéologique attribuable, pour l'essentiel, à la période antique et qui peuvent être mis en relation avec l'établissement rural des I^{er}-II^e s. partiellement fouillé antérieurement.

Émilie FABIANE

ARS-SUR-MOSELLE

1 rue du Moulin

Moyen Âge - Moderne -
Contemporain

Dans le cadre du projet de construction d'un lotissement par l'Office Public de l'Habitat de Montigny-lès-Metz, un diagnostic, portant sur une superficie de 1 016 m², a été prescrit et trois tranchées, représentant un taux d'ouverture de 11,63 %, ont été ouvertes sur l'ensemble de la superficie prescrite.

Cette intervention a permis la découverte de structures maçonnées appartenant au coursier et aux canaux d'amenée et d'évacuation d'eau d'un moulin abandonné

à la fin du XIX^e s. dont les vestiges avaient été masqués par un corps de ferme bâti au cours du XX^e s. Une implantation plus ancienne de ce moulin, dès le bas Moyen Âge, semble envisageable du fait de la découverte dans les niveaux de graves sous-jacents au dernier état de fonctionnement du coursier de deux pieux en chêne datés par analyse dendrochronologique du XIII^e et du XIV^e s.

Simon SEDLBAUER

ARS-SUR-MOSELLE

Coteau Driant, tranche 2

Dans le cadre du projet de construction d'un lotissement et d'un EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) à Ars-sur-Moselle, le service régional de l'archéologie a prescrit un diagnostic portant sur une superficie de 34 369 m². Au moment du démarrage du diagnostic, d'une part l'aménageur ne possédait pas encore l'ensemble des parcelles sur lesquelles portait la prescription et, d'autre part, une partie des parcelles n'était pas accessible. Dans un premier temps, la partie est de l'ensemble a donc été sondée, soit une superficie de 17 002 m², correspondant à ce qui a été nommé la phase 1 (cf. *Bilan scientifique*

régional Grand Est 2016, p. 258). En 2017, a été procédé au diagnostic de la phase 2, sur le reste du terrain, correspondant à une surface de 17 367 m². Lors du diagnostic, au total, 71 tranchées ont été réalisées (phase 1 : 48 tranchées, phase 2 : 23 tranchées), représentant un taux d'ouverture d'environ 7 %. Elles ont révélé la présence de chemins empierrés, marquant des limites de parcelles, médiévaux ou modernes.

Élise MAIRE

ARS-SUR-MOSELLE

Pistes forestières

Contemporain

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée sur le territoire de la commune d'Ars-sur-Moselle, préalablement à un projet de création d'une piste forestière, au lieu-dit *en Forêt*. Le diagnostic, réalisé sur un linéaire de 1 km, a permis d'enregistrer et de positionner les traces de l'exploitation des ressources forestières (chemins creux, murs de terrasses et

mur parcellaire) ainsi que les vestiges des conflits contemporains (aménagement militaire, éclats et trous d'obus). Du fait de la forte pente naturelle des versants, une intervention mécanisée n'était pas possible.

Laurent FORELLE

AUGNY

Plateau de Frescaty, pointe sud, tranche 1

Paléolithique - Âge du
Bronze - Gallo-romain -
Contemporain

Dans le cadre du projet de reconversion du site de l'ancienne base aérienne de Frescaty, le diagnostic prescrit portait sur une superficie réelle de 551 905 m² pour la tranche 1, à Augny, l'emprise de la déchetterie constituant la tranche 2 du diagnostic. Les superficies couvertes par la piste et ses alvéoles, représentant 133 347 m², n'ont pas été diagnostiquées, ni les zones boisées qui seront sondées lors de la tranche 1, phase 2.

Finalement, la surface accessible diagnostiquée a été de 401 644 m² pour la tranche 1, phase 1. Lors du diagnostic, 1 122 tranchées ont été réalisées : elles ont livré 12 faits archéologiques s'échelonnant du Bronze final IIb à l'Époque contemporaine (deux fosses, une sépulture, un foyer, une cave maçonnée, cinq fossés et un mur d'enceinte), ainsi que trois éclats réalisés datés du Paléolithique moyen retrouvés en position

secondaire dans les niveaux superficiels. Les datations des différentes occupations ont été réalisées par l'étude du mobilier céramique et lithique récolté, ainsi que par une datation radiocarbone sur un charbon de bois. La sépulture faisait peut-être partie d'un ensemble plus vaste, détruit au cours des aménagements postérieurs. Les vestiges d'époque romaine (fin I^{er} s.-début II^e s. de n. è.) n'ont été préservés vraisemblablement que grâce à leur installation profonde dans le substrat naturel. Le reste d'occupation romaine semble avoir été constitué de constructions légères car aucun moellon,

ni brique, ni tuile n'a été découvert dans les couches superficielles. L'observation de la morphologie du terrain a mis en évidence l'aspect très remanié des couches en place. En effet, lors de l'aménagement de la base aérienne militaire, le terrain a été nivelé dans son ensemble : les points hauts ont été arasés et les vallons comblés. Cet historique des lieux explique pourquoi le nombre de structures est si faible, malgré les 41 ha diagnostiqués.

Élise MAIRE



AUGNY, plateau de Frescaty, pointe sud, tranche 1
Fosse de plan ovale dont l'étude du mobilier céramique récolté
date l'abandon de la fin du I^{er} s. ou du début du II^e s.
(cliché : Metz Métropole)

Pour faire suite au diagnostic réalisé en 2016 (cf. *Bilan scientifique régional Grand Est 2016*, pp. 258-259) dans le cadre de la construction d'un lotissement, rue de Metz, sur la commune de Augny, une fouille a été prescrite sur une emprise de 1 650 m².

Celle-ci a livré un faible nombre de structures protohistoriques où le mobilier datant était rare. Les vestiges d'une occupation du Bronze final sont constitués d'une fosse, d'un trou de poteau isolé et d'une structure de combustion. Cette dernière pourrait être associée à trois autres structures en creux (une fosse et deux trous de poteaux) datées de la Protohistoire, ainsi qu'à deux trous de poteaux non datés, mais situés à proximité. Nous pouvons émettre l'hypothèse que toutes ces structures appartiennent au Bronze final. Le mobilier céramique récolté appartient à la sphère domestique (vaisselle en céramique fine pouvant servir à la présentation et à la boisson et vaisselle en céramique grossière utilisée pour le stockage). En termes d'organisation, aucun plan structuré n'a été mis en évidence et la fonction précise des creusements est délicate à interpréter. Malgré des prélèvements systématiques de sédiment dans toutes les structures, les résultats de l'étude des macrorestes végétaux sont peu probants. En effet, les vestiges organiques sont très mal conservés dans ce type de sédiment. Seule la structure fs24 est interprétée comme structure de combustion, bien que sa fonction précise soit inconnue. Même si la carbonisation est propice à la conservation de la matière organique, dans le cas de la structure fs24, il est possible que des feux intenses et longs aient détruit les graines et les semences. Dans l'environnement immédiat du site, d'autres structures protohistoriques ont été mises au jour lors d'opérations antérieures : au sud-ouest, un diagnostic (Maire, 2015) a livré quelques tessons épars, tandis qu'au nord-ouest du site, au *Beau Pré* et au *clos du Rilleau*, deux phases d'occupation ont été mises en évidence lors d'opérations menées en 1989 et en 1996 (cf. *Bilan scientifique régional Lorraine 1996*, p. 58). Lors de la tranche 1 (Mervelet, 1989), une première phase d'occupation comprenant des greniers sur quatre poteaux et une fosse datés du BF I-IIa a été documentée. Lors de la tranche 2 (Faye, 1996), une fosse polylobée et un silo ont été fouillés et datés du Bronze final IIb-IIIa.

Ce phasage correspond également avec celui de la fouille de 2017. La structure de combustion pourrait être mise en relation avec le site de la tranche 1 (BF I-IIa), tandis que fs28 serait à rapprocher du site de la tranche 2 (BF II-IIIa), distant de 85 m. Cette

organisation caractéristique renvoie l'image d'un habitat mouvant sur un même territoire, conformément à ce qui a été souligné par les archéologues lorrains et matérialisé par « de rares fosses ou [...] par des niveaux détritiques ». Le site d'Augny, rue de Metz, constitue donc un exemple classique pour l'âge du Bronze en Lorraine, par la typologie des structures, malgré le mobilier indigent rendant l'interprétation délicate. L'interprétation est également biaisée par une fouille incomplète d'un site en plusieurs tranches sur presque 30 ans d'intervalle.

Une deuxième phase d'occupation est représentée sur le site, avec un dépôt de rejet de crémation daté de la deuxième moitié du II^e s. de n. è. découvert en bordure ouest de l'emprise de fouille. La fouille fine de ce dépôt a livré les restes d'au moins un individu gracile (41,7 g), d'âge et de sexe indéterminés. La couleur des os témoigne d'une crémation complète du sujet. Cette structure a livré un mobilier céramique abondant avec 17 individus au minimum. Les raccords observés dans le mobilier récolté indiquent qu'il n'y a aucune organisation particulière dans ce dépôt. Une grande partie du mobilier est en position secondaire : il n'a pas subi l'action du feu, bien que certains tessons soient recuits. Il apparaît qu'une partie de la vaisselle a été brisée volontairement avant d'être jetée. Il s'agit certainement d'un acte symbolique effectué dans le cadre des gestes exécutés au cours des funérailles. Le mobilier céramique est composé de 12 individus en sigillée mosellane (assiettes et bols), de quatre individus en céramique rugueuse A (plats, jattes, pot) et d'un pot en céramique commune claire.

Les sédiments prélevés dans le comblement charbonneux ont livré les reliefs de plats préparés et partagés à l'occasion de funérailles. Les restes récoltés, comme la chair de fruit et les fragments de galette/pain, laissent supposer un panel large d'offrandes accompagnant le défunt. Avec les restes végétaux, la faune découverte, mélangée aux restes humains, constitue les reliefs du repas partagé symboliquement avec le défunt, bien que la faible quantité de faune (7,1 g) et l'indétermination de ces maigres vestiges ne permettent pas d'en définir la nature.

Enfin, une quantité non négligeable de fer a été mise au jour dans ce dépôt : il s'agit de 91 restes métalliques, correspondant à un poids de 429 g. Ces restes se composent de fragments de clous de moyen ou gros module (tiges et têtes). Ce type de

clous est généralement interprété comme vestige d'un assemblage en bois ayant servi au transport ou à l'exposition du cadavre tel un brancard.

Ce type de dépôt secondaire est courant en Lorraine et dans le monde romain au Haut-Empire et correspond à une « structure secondaire liée au traitement du corps humain », ainsi que l'a décrit J. Kaurin, où l'on trouve « pêle-mêle au milieu des résidus charbonneux ou cendreux, les restes humains, de faune et des fragments d'objets présentant souvent les stigmates du feu. Il s'agit de structures secondaires puisqu'il y a translation depuis le lieu de transformation par le feu jusqu'à leur lieu de conservation définitif » (Kaurin *et al.*, in Hanut *et al.* 2017 ; Kaurin *et al.*, 2017). Ce type de structure à vocation funéraire est courant aux abords des voies. Il n'y a donc rien d'étonnant à trouver ici, à proximité d'un diverticule de la voie Lyon-Trèves, un dépôt de rejet de crémation.

Élise MAIRE

AUGNY, rue de Metz
Fosse de dépôt de résidus de crémation (deuxième moitié du II^e s. de n. è.) vue depuis le nord-ouest
(cliché : X. PETIT)



AY-SUR-MOSELLE

Sablères Dier, Virte sur les Ervasser

L'opération de diagnostic s'est déroulée sur la commune d'Ay-sur-Moselle au lieu-dit *Virte sur les Ervassers* en septembre 2017.

Les sondages ont été réalisés sur une surface de 70 000 m², préalablement à la mise en exploitation des terrains comme sablière. Ils n'ont pas révélé d'occupation archéologique directe. Cependant ils ont mis en évidence d'anciens méandres de la Moselle. Ces derniers entaillent les fractions les plus grossières de la charge sédimentaire alluviale et sont comblés par une séquence limono-argileuse à argilo-sableuse de couleur grisâtre à bleuâtre.

La séquence alluviale mise en évidence le long des berges de la Moselle, en rive droite, peut être mise en relation directe avec les péjorations climatiques

intenses et récurrentes durant le Petit Âge Glaciaire. Dans cette hypothèse, les paléochenaux qui entaillent la fraction grossière seraient donc postérieurs à leur mise en place.

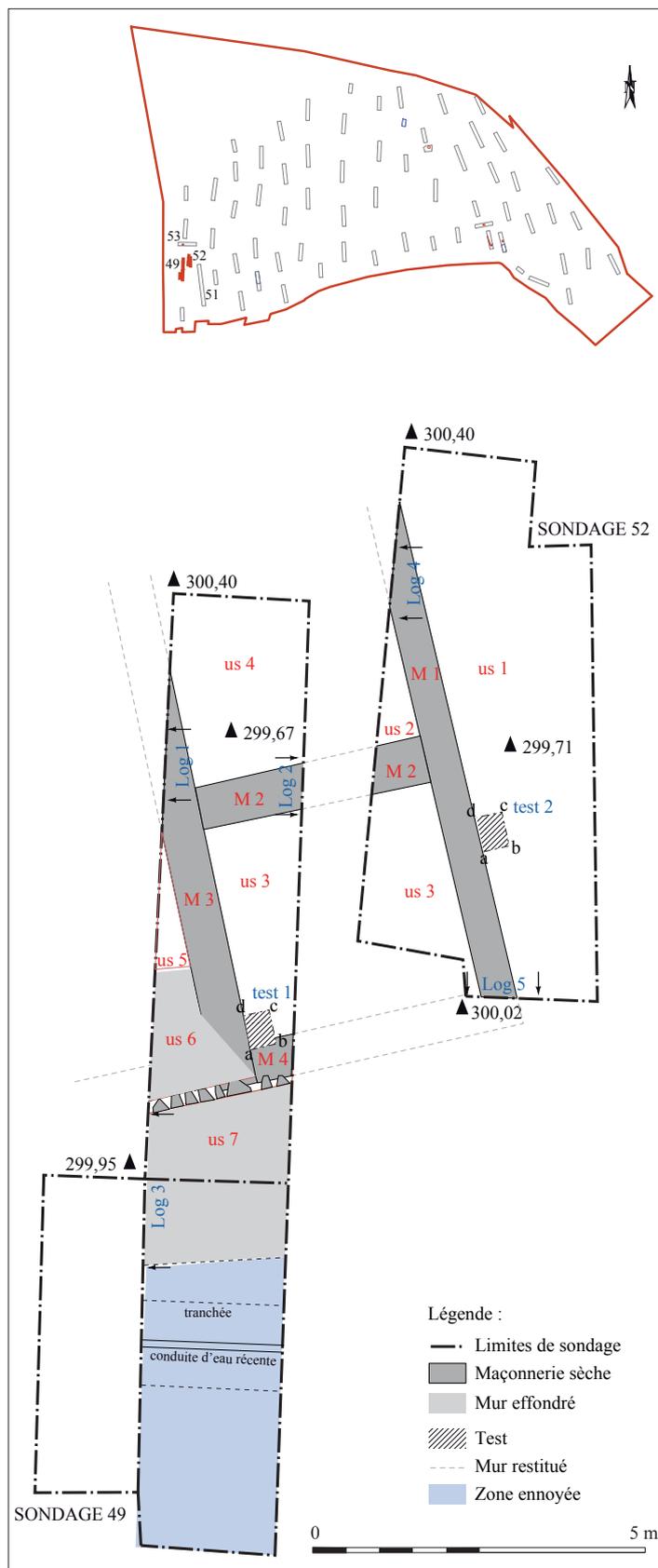
Les seuls indices d'ordre archéologique sont mobiliers et ont été détectés dans les niveaux de graves (tuile et faune). Au vu des données géomorphologiques et de leur état très roulé, ces éléments ont été colportés au gré des mouvements alluviaux et sont de ce fait contemporain des chenaux observés. Ils proviennent probablement de sites archéologiques antique ou médiévaux aménagés en bords de berge ou malmenés par les mouvements hydrographiques en amont de la zone sondée.

Enora BILLAudeau

BÉHREN-LÈS-FORBACH

Bei der Steinkant

Gallo-romain - Contemporain



L'opération de diagnostic archéologique de 35 303 m², réalisée au lieu-dit *bei des Steinkan*, à l'emplacement d'un projet de création d'un quartier résidentiel à Behren-lès-Forbach, a permis de mettre au jour les vestiges d'un bâtiment antique. En l'absence de mobilier archéologique ou d'aménagements particuliers, la nature de ce bâtiment ne peut être déterminée. Il peut toutefois s'agir d'un habitat rural lié à une petite exploitation agricole ou encore d'un bâtiment annexe d'une exploitation plus importante de type *illa*. La céramique mise au jour permet de dater ces vestiges du II^e s. de n. è. La nature différente des murs impliquent toutefois plusieurs phases de construction. Par ailleurs, la présence de céramique datée du I^{er} s. de n. è., soulève également l'hypothèse d'une occupation plus ancienne. Les sondages ont aussi permis de mettre au jour des aménagements liés à la Seconde Guerre mondiale, notamment une guérite.

Magali MONDY

BÉHREN-LÈS-FORBACH, bei der Steinkant
Sondages 49 et 52, relevés en plan des vestiges
(DAO : M. MONDY)

BERTRANGE

Sibérie

Indéterminé

Le diagnostic archéologique porte sur une surface prescrite de 15 000 m². Vingt-deux sondages ont été

ouverts qui n'ont pas permis de mettre au jour de vestige archéologique.

Nadège RAMEL

BOUST

Auf Romersberg, tranche 2

Indéterminé

L'opération de diagnostic réalisée à Boust, au lieu-dit *auf Romersberg*, sur une surface de 6 111 m², à

l'emplacement d'une carrière, n'a livré aucun vestige archéologique.

Magali MONDY

BROUVILLER

Mounisplaz

Indéterminé

Le diagnostic archéologique porte sur une surface prescrite de 8 000 m². Près de la moitié du terrain, remblayée depuis les années 2000 sur plus de 4 m d'épaisseur, n'a pas été diagnostiquée, à l'exception d'un sondage sur la partie la moins remblayée. Le reste de la surface consiste en une parcelle en pâture sur

laquelle dix tranchées ont été ouvertes dont une seule a permis la mise au jour d'un collecteur en pierres comblé de datation indéterminée et d'un tesson de céramique protohistorique sans plus de précision.

Sébastien JEANDEMANGE

BUHL-LORRAINE - SARREBOURG

Lotissement d'activités économiques bicommunal Arti'sar, tranche 1

Indéterminé

Préalablement à la réalisation d'une zone artisanale, des sondages ont été réalisés à Sarrebourg et Buhl-Lorraine. En raison de la présence de cultures non récoltées, la surface sondée s'est réduite à une surface de 36 590 m² sur les 73 336 m² de la zone prescrite. Aucun vestige n'a pu être mis au jour lors de cette campagne. Cependant, une ébauche de hache en roche dure est apparue dans l'un des sondages. Elle peut correspondre à une pièce perdue ou provenir d'un habitat localisé à proximité.

Les tranchées ont été pratiquées sur une profondeur moyenne de 0,90 m mais certaines, localisées au nord de la parcelle, ont dépassé 2 m. Les tranchées les plus profondes atteignent une terrasse ancienne composée de graviers siliceux. Ces derniers contiennent également des blocs de silex du Muschelkalk. Aucun débitage n'est attesté sur les blocs observés. Le site peut cependant constituer un lieu d'approvisionnement en matière première.

Thierry KLAG

CATTENOM

Sablères de Sentzich, phase 3, Seeveren, Michelacker

Néolithique - Âge du Bronze -
Âge du Fer - Gallo-romain

L'opération de diagnostic archéologique conduite sur la commune de Cattenom, aux lieux-dits *Seeveren* et *Michelacker*, a concerné une surface de 42 850 m². L'emprise sondée est marquée, dans sa partie sud, par un paléochenal de la Moselle qui ne semble plus être actif au moment de l'occupation du site, mais dont l'empreinte reste visible dans le relief actuel.

Cette intervention a révélé la présence de nombreuses structures archéologiques matérialisées par des aménagements en creux attribuables, avec les réserves d'usage, à plusieurs périodes chronologiques :

- la première concerne une occupation rapportée au Néolithique-début de l'âge du Bronze moyen. Cette marge large est proposée par précaution en fonction de l'imprécision de datation d'un élément céramique. L'attribution de certaines structures à l'âge du Bronze moyen apparaît cependant très vraisemblable et doit être soulignée dans un secteur où les vestiges de cette époque sont peu nombreux ;

- une seconde phase, matérialisée par au moins deux aménagements, est datable du Hallstatt B3 au

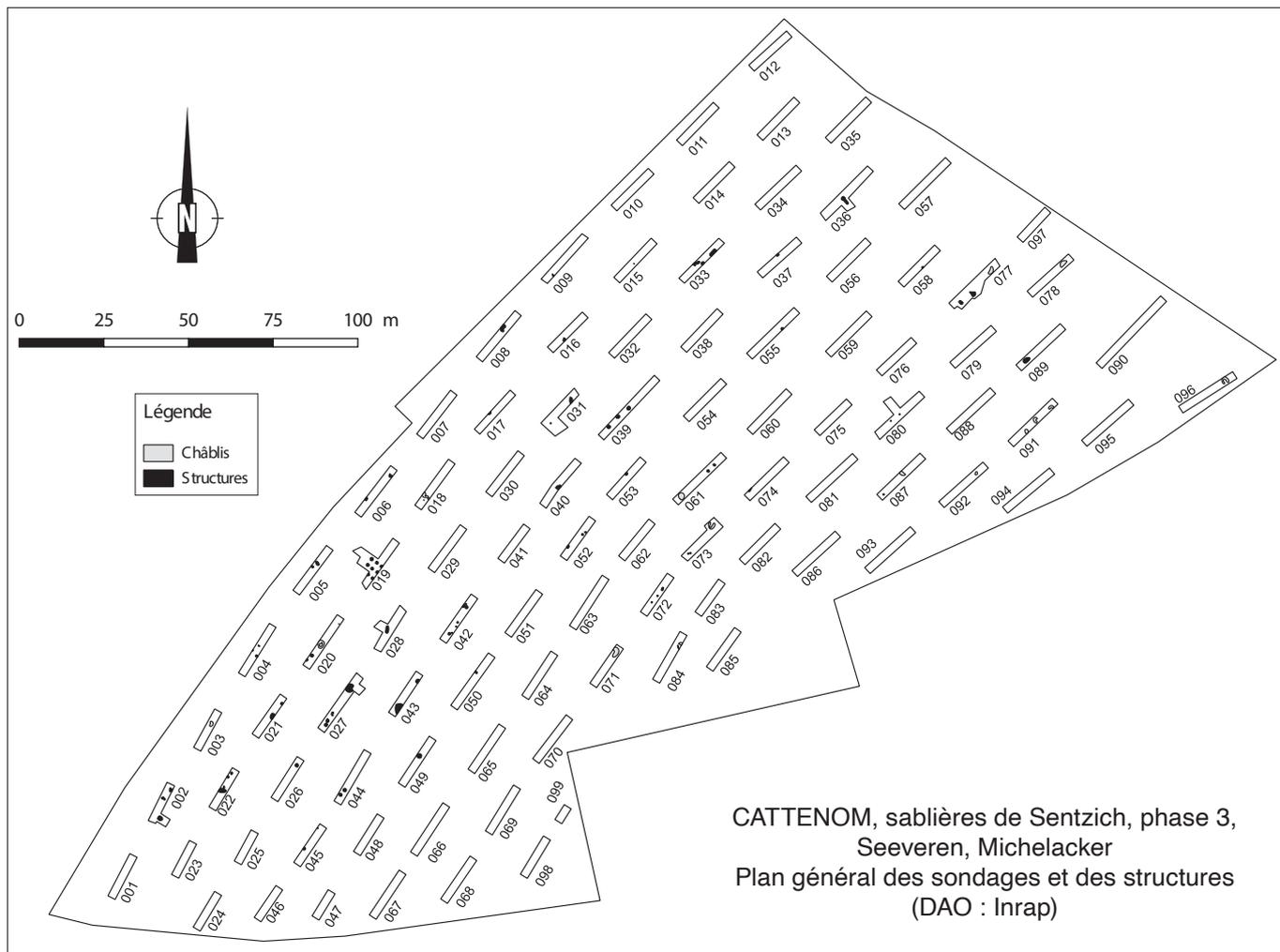
Hallstatt D1 (fin de l'âge du Bronze ou début du premier âge du Fer soit une période allant du IX^e s. à la première moitié du VI^e s. av. n. è.) ;

- la dernière occupation est datée de la fin de La Tène ou de la période augustéenne (deuxième moitié I^{er} s. av. n. è. - début I^{er} s. de n. è.). Elle est matérialisée par des structures en creux dont des trous de poteaux de grande dimension. Un plan de bâtiments est attesté.

Parmi les structures particulières, on peut signaler la présence de deux fours localisés dans la partie nord de l'emprise. Leur datation et fonction n'ont pu être précisées.

Ces découvertes s'inscrivent dans la continuité des vestiges mis au jour lors de l'opération de diagnostic conduite en 2016 qu'elles prolongent vers l'ouest et le nord-ouest (cf. *Bilan scientifique régional Grand Est 2016*, p. 263). L'emprise de cet important site archéologique polyphasé est ainsi précisée.

Franck THIÉRIOT



CATTENOM

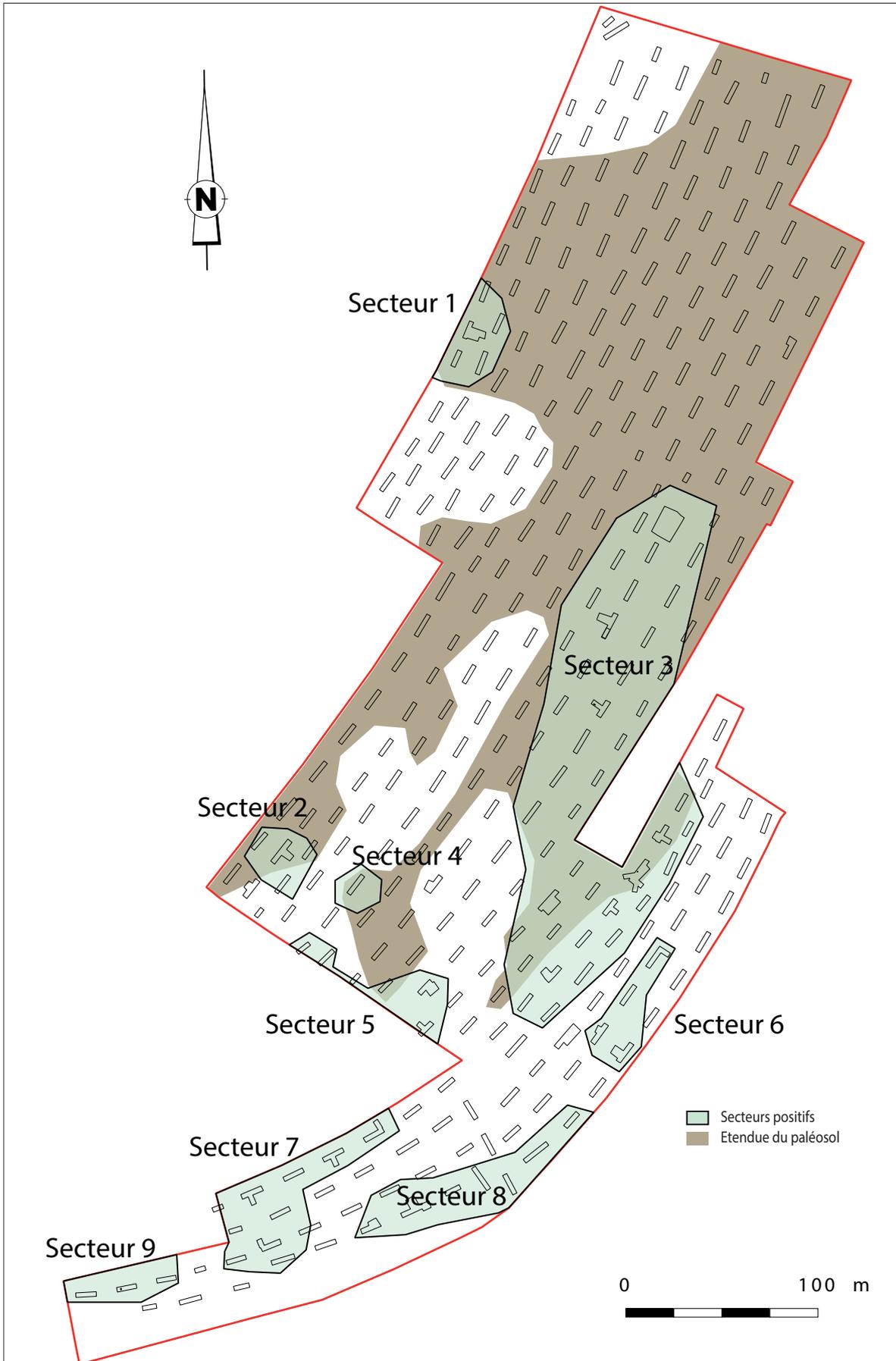
Sablières de Sentsich, phase 4, Seeveren, Michelacker

Néolithique - Âge du Bronze -
Âge du Fer - Gallo-romain -
Moderne

L'opération de diagnostic réalisée sur le projet d'extension d'une sablière de la Société d'exploitation des Sablières de Sentsich, phase 4, à Cattenom, aux lieux-dits *Seeveren* et *Mechelacker* a porté sur 115 951 m². Le secteur est marqué par la présence d'un paléosol apparaissant à une profondeur comprise entre 0,45 m et 1,10 m. Ce sol antérieur au Néolithique, et percé par les aménagements protohistoriques, est recouvert, par endroits, par un niveau de limons de même couleur, riche en mobilier archéologique. Cette configuration a rendu la lecture des vestiges particulièrement difficile, les creusements n'apparaissant parfois que par une concentration anormale de mobilier.

Lors de cette intervention, neuf secteurs se sont révélés structurés. En outre, du mobilier provenant d'une quarantaine de sondages a également été collecté. Il atteste l'existence d'habitats du Néolithique, du Bronze moyen et du Bronze final. Des foyers de l'âge du Fer ou de l'époque romaine, vraisemblablement implantés hors habitat, complètent cet ensemble. Enfin, plusieurs fossés marquent un parcellaire qui semble plus ancien que le cadastre actuel.

Thierry KLAG



CATTENOM, sablières de Sentzich, phase 4, Seeveren, Michelacker
 Secteur ayant permis l'observation d'occupations archéologiques (DAO : Inrap)

CHARLY-ORADOUR

Lotissement Les Jardins de Charly 1 et 2, sur Heschetraie

Deux opérations de diagnostic archéologique ont été conduites sur la commune de Charly-Oradour, au lieu-dit *sur Heschetraie*, suite au projet d'aménagement de parcelles à lotir et concerne un terrain agricole situé à l'ouest de la commune actuelle. Cent six sondages ont été ouverts sur les 28 769 m² concernés par la

prescription. La stratigraphie observée est assez hétérogène et concerne des niveaux calcaires et marneux. La profondeur varie peu, entre 0,30 m et 0,90 m. Aucun vestige n'a été rencontré.

Nadège RAMEL

CHEMINOT

Sur Quetit

Âge du Bronze - Âge du Fer -
Gallo-romain - Moderne -
Contemporain

La fouille archéologique préventive de Cheminot, *sur Quetit*, fait suite à un diagnostic effectué en 2006, sur une surface de 52 000 m² (cf. *Bilan scientifique régional Lorraine 2006*, pp. 60-61). Des vestiges du Bronze final et du Hallstatt C ont été découverts lors de ces investigations et ont motivé la prescription d'une fouille archéologique. Une première phase de sondage avait été effectuée en 1993 suite à des découvertes fortuites faites lors de la mise en place d'une plate-forme (cf. *Bilan scientifique régional Lorraine 1993*, pp. 55-56). Cette plate-forme a d'ailleurs détruit une partie du site (secteur 2) et seules les structures les plus profondes ont été préservées des travaux de terrassements.

La fouille a été réalisée sur une surface de 6 870 m², répartie en deux secteurs de 4 000 m² (secteur 1) et de 2 870 m² (secteur 2). Cette campagne a permis la découverte de vestiges datant de cinq périodes différentes.

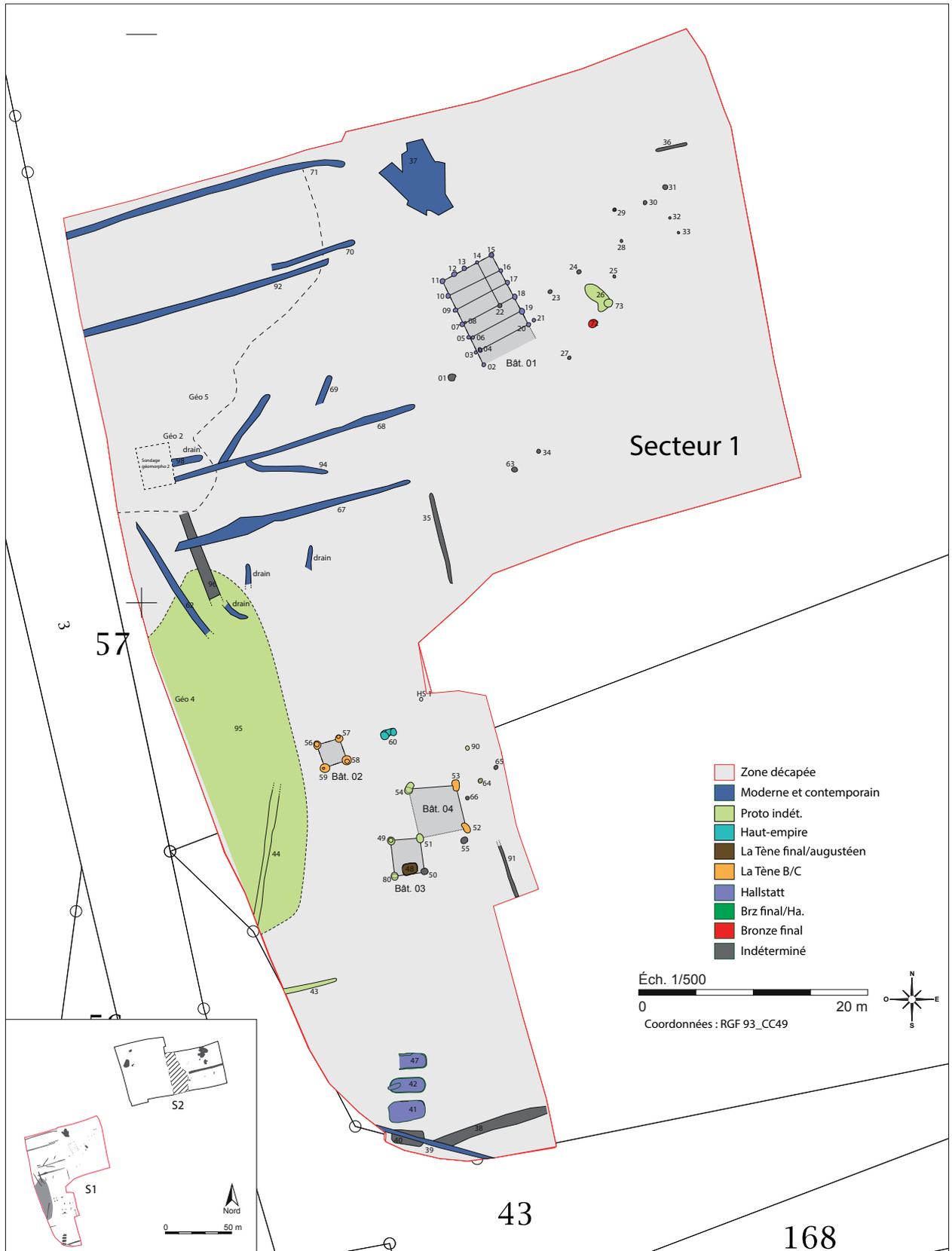
L'occupation la plus ancienne correspond au Bronze final IIIb, période qui a fourni le plus gros corpus céramique, réparti dans deux fosses polylobées situées dans le secteur 2. L'ouest de ce secteur est marqué par des résurgences d'eau probablement exploitées à cette époque puisque du mobilier épars a également été retrouvé dans une grande fosse (mare ?) où de l'eau a stagné. Enfin, un petit rejet de foyer a également été mis au jour dans le secteur 1 et peut être rattaché à cette période.

Par la suite, une série de quatre fours se met en place, possiblement dès le Bronze final IIIb et au cours du Hallstatt C. Le mobilier retrouvé dans ces structures est principalement constitué de calcaire brûlé et de morceaux de torchis appartenant probablement aux parois effondrées de ces fours. Ces structures pourraient correspondre à des fosses de combustion à galets chauffés. Ces structures de chauffe peuvent être associées à un grand bâtiment sur poteaux mis en évidence dès la phase de diagnostic dans la partie est du secteur 1. La zone humide est toujours en activité à cette période et une structure à eau a pu être associée à la période du Hallstatt C.

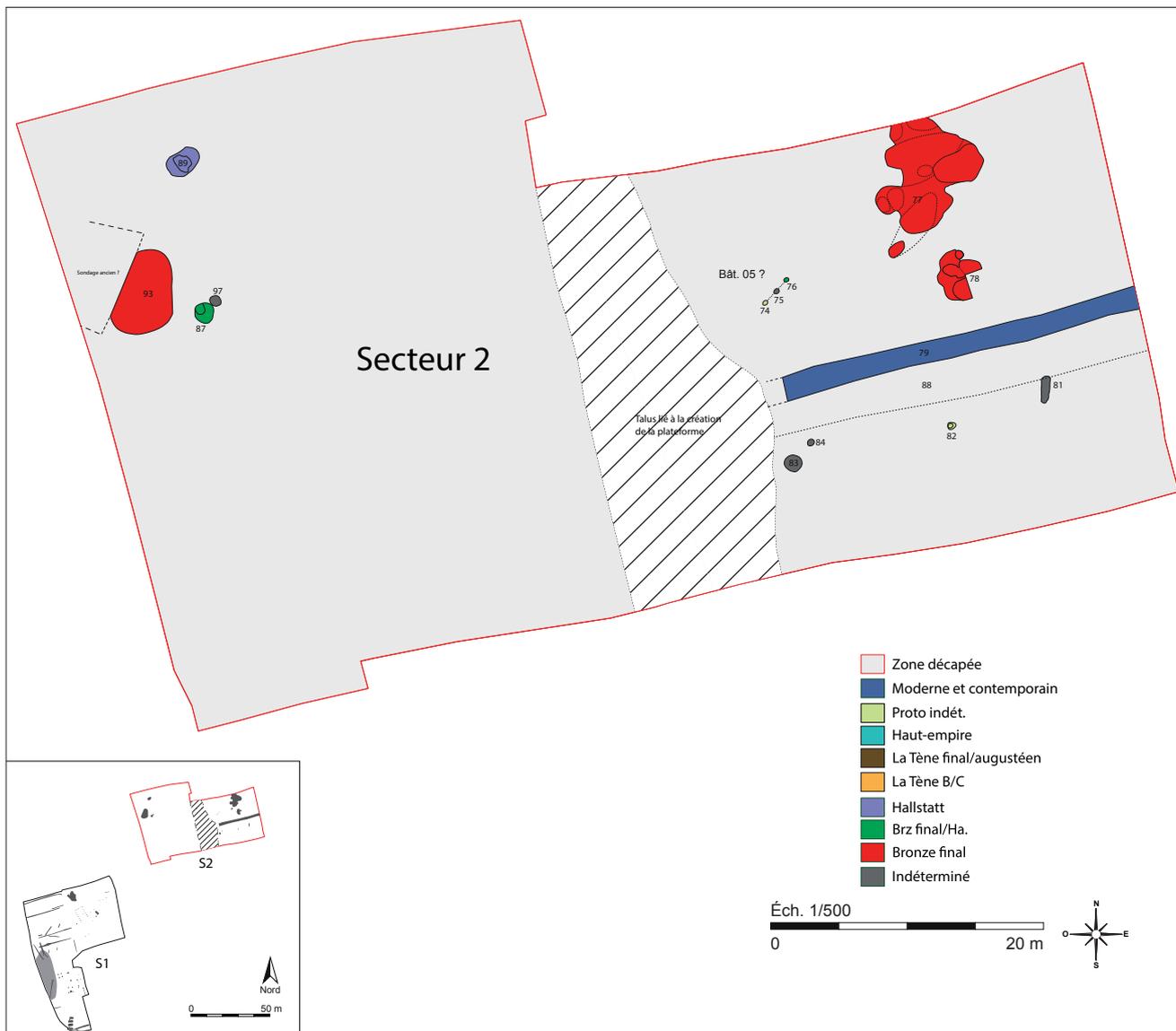
La troisième occupation est marquée par la présence de trois bâtiments sur quatre poteaux qui sont implantés dans le secteur 1. L'absence de mobilier datant nous a contraint à faire des datations radiocarbone qui ont fournies des dates comprises entre La Tène moyenne et finale pour deux de ces bâtiments.

Une occupation gallo-romaine est marquée par la présence de deux foyers datés par radiocarbone. Ni structure, ni mobilier n'ont pu être associés à ces découvertes. Enfin, des drains en calcaire et une fosse sont les derniers indices de l'exploitation des sols à l'Époque moderne et contemporaine.

Loïc BOURY



CHEMINOT, sur Quetit
Plan masse du secteur 1
(DAO : L. BOURY et C. ÉCAROT)



CHEMINOT, sur Quetit
Plan masse du secteur 2
(DAO : L. BOURY et C. ÉCAROT)

Indéterminé

CHIEULLES 24 rue de la Chapelle

Dans le cadre du projet de construction de onze maisons, un diagnostic portant sur une superficie de 2 740 m², à Chieulles, a été prescrit. La première phase de ce diagnostic a porté sur la zone située à l'extérieur des bâtiments existants, l'aménageur ne souhaitant pas commencer la démolition avant le diagnostic archéologique. Lors du diagnostic, quatre tranchées

ont été réalisées, représentant un taux d'ouverture de 5 % de l'emprise prescrite : trois d'entre elles se sont révélées négatives, la quatrième a livré des murs non datés.

Élise MAIRE

CORNY-SUR-MOSELLE

Rue d'Auché

Protohistoire - Gallo-romain -
Moderne - Contemporain

Des sondages archéologiques se sont déroulés à l'emplacement du projet de construction d'une maison individuelle (700 m²) à Corny-sur-Moselle, rue d'Auché. La prescription archéologique concerne un projet localisé au nord de la commune, dans la plaine alluviale de la Moselle. La parcelle de topographie plane est actuellement occupée par une friche. Une précédente opération (cf. *Bilan scientifique régional Grand Est 2016*, pp. 264-265), menée à quelques dizaines de mètres de là, avait permis la mise au jour d'indices mobiliers d'une occupation protohistorique et antique aux abords du projet.

Quatre sondages ont été pratiqués. Le substrat a été atteint dans toutes les tranchées entre 1,60 m et 2,20 m de profondeur d'ouest en est. Il correspond à un niveau argileux, voire à des dépôts alluvionnaires à mettre en lien avec les débordements du cours d'eau.

Ce diagnostic a permis l'identification d'une couche colluvionnée de 0,50 m d'épaisseur moyenne, couche relativement riche en artefacts protohistoriques

(céramique, meule, terre cuite). Excepté quelques poches, plus certainement liées à des phénomènes naturels, aucun vestige structuré n'a été détecté. Ces éléments témoignent de la proximité d'une occupation, voire d'un site partiellement érodé.

Du mobilier gallo-romain résiduel (fragments d'amphore, de *tegulae*), pourrait être mis en relation avec la proximité de l'agglomération secondaire, voire avec un établissement rural soupçonné à moins de cent mètres à l'est.

Un large fossé, dont le remplissage implique au moins trois phases de curage, a également été découvert. Celui-ci pourrait être mis en relation avec un ancien chemin, apparu à 1 m de profondeur, dans le sondage pratiqué le long de l'actuelle rue d'Auché. Les traces d'orniérage ont livré quelques éléments mobiliers (fragments de tuile canal, gros clous de charrette et un fer à cheval) à dater entre le XVIII^e et le XIX^e s.

Sébastien VILLER

CORNY-SUR-MOSELLE

Sous la Côte, parcelle 548

La fouille préventive a mis en évidence la présence partielle d'une nécropole antique attribuée au I^{er} s. de n. è. Elle est constituée de deux sépultures à inhumation, onze dépôts de crémations, une fosse à

rejet de crémation et au moins deux zones d'épandage de restes de crémations.

Olivier FAYE

DANNELBOURG

Rue des Genêts

Cette opération de diagnostic (9 275 m²), réalisée à l'emplacement d'un futur lotissement rue des Genêts,

n'a livré aucun vestige archéologique.

Magali MONDY

**DIFFEMBACH-LÈS-
HELLIMER**
Lotissement, rues des Prés
et de l'Église

Le terrain présente un dénivelé orienté sud-est/nord-ouest avec un replat sur la partie sommitale sud. Directement sous la couverture végétale, constituée d'une prairie, est apparu le terrain naturel composé d'argile bariolée (Keuper). Les sondages

ont une profondeur maximal de 0,20 m. Aucun indice archéologique a été repéré lors de ce diagnostic qui a porté sur une surface de 12 845 m².

Olivier FAYE

DOLVING
Lotissement In den Reben

Indéterminé

L'opération de diagnostic archéologique de 7 494 m², réalisée au lieu-dit *in den Reben*, à l'emplacement d'un projet de création d'un lotissement à Dolving, a permis de mettre au jour plusieurs carrières d'exploitation de la dalle calcaire. La roche se prête en effet à la réalisation de moellons, sans doute destinés à la construction d'un ou de plusieurs bâtiments.

Le front de taille de l'une de ces carrières a été dégagé et documenté. Le comblement a livré du mobilier permettant de dater le rebouchage du creusement au milieu du XX^e s.

Magali MONDY

ETTING
Lotissement du Val Fleuri, tranche 2,
Muehlberg

La réalisation d'un diagnostic archéologique sur une surface de 17 750 m², préalablement à l'aménagement d'un lotissement sur la commune d'Etting, n'a révélé aucun vestige archéologique. Située sur un terrain affichant une pente orientée au sud-est/nord-ouest, la zone prescrite s'est avérée fortement érodée avec une

faible couverture de terre agricole (0,10 m à 0,20 m) reposant directement sur le Muschelkalk.

Arnaud LEFEBVRE

FAMECK

Rue du Moulin

Protohistoire

À l'occasion d'une demande volontaire de diagnostic formulée par la Société Moselis, des sondages archéologiques ont été réalisés sur des terrains situés à Fameck, rue du Moulin. L'emprise du diagnostic portant sur une surface totale de 7 600 m², ce sont une vingtaine de sondages qui ont pu être réalisés.

Une seule structure archéologique protohistorique a été mise au jour, en limite d'emprise du projet d'aménagement. Il s'agit d'une fosse circulaire d'un diamètre d'environ 1,40 m, conservée sur une trentaine de centimètres d'épaisseur. Elle s'inscrit dans les niveaux de colluvions argilo-sableux à une profondeur

de 1,40 m sous le niveau de sol actuel. Des éléments de terre cuite brûlés et quelques fragments de panse d'un individu céramique ont été collectés permettant une datation à la Protohistorique.

De même, dans le sondage suivant, une pièce lithique atypique en « roche verte » des Alpes, a été prélevée dans les mêmes niveaux, à une profondeur de 1,60 m. Sa présence pourrait attester de la proximité d'un site d'un statut particulier, ou tout du moins d'échanges avec la région alpine.

Nadège RAMEL

FAULQUEMONT

Rue de la Piscine

Préalablement à la construction de cinq immeubles de logements et de douze pavillons individuels, sur la commune de Faulquemont, rue de la Piscine, un diagnostic archéologique a été réalisé sur une surface

de 9 279 m². Cette intervention n'a révélé aucun vestige archéologique.

Sébastien JEANDEMANGE

FEY

Rue de l'École

Moderne - Contemporain

Le projet de création d'une nouvelle salle des fêtes à Féy, rue de l'École, à proximité de la mairie, a nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique sur une superficie prescrite d'environ 2 500 m².

Le site est localisé en périphérie de l'ancien village qui a été détruit à presque 90 % lors des combats en automne 1944 pour libérer Metz. Deux sondages, situés à proximité immédiate de la rue, ont révélé des vestiges modernes et/ou contemporains qui se

rattachent à deux anciennes parcelles figurant sur le plan cadastral de 1834. Le sondage le plus proche de la rue a permis la mise en évidence des vestiges de l'une des maisons démolies après-guerre. Cette maison, qui est éventuellement déjà présente sur la carte des Naudin datant des années 1728-1739, n'a révélé qu'un seul état de construction. Elle était dotée d'une cave voutée de 1,95 m de largeur à l'intérieur, dont seulement l'extrémité sud-ouest a pu être observée. L'autre sondage a livré une fondation de mur qui est

immédiatement implantée dans la terre végétale de l'époque, indiquant qu'il s'agit plutôt d'un mur de clôture ou d'un bâtiment annexe. La présence de deux fosses, dont l'une servant probablement à l'extraction des matériaux, témoigne d'une utilisation sporadique du

terrain avant la construction des bâtiments. L'absence quasiment totale de mobilier archéologique associé aux vestiges mis au jour empêche une datation précise.

Christian DREIER

FLÉVY

Derrière la Barrière

Les sondages archéologiques, réalisés sur l'emplacement d'un futur lotissement, au lieu-dit *derrière la Barrière*, à Flévy, couvrant sur superficie de

6 730 m², n'ont révélé aucun indice archéologique.

Olivier FAYE

FLORANGE

Lotissement Les Résidences de Florange, Lehahut Keme, Koopelloch

Âge du Fer - Gallo-romain -
Moyen Âge - Contemporain

L'opération de fouille archéologique, qui s'est déroulée à Florange, au lieu-dit *les Résidences de Florange* à l'emplacement d'un futur lotissement, a concerné une superficie totale de 5 790 m². Elle a permis de mettre au jour deux occupations distinctes, l'une correspondant à La Tène finale-période augustéenne, l'autre à l'époque médiévale, plus précisément les X^e-XII^e s.

Pour la période protohistorique/Haut-Empire, un bâtiment sur poteaux plantés de 27 m^e a été relevé. Il est composé de creusements dont la nature du comblement se distingue à peine de l'encaissant. Le mobilier archéologique correspondant à cette occupation est quasi inexistant. Toutefois, les quelques très rares petits tessons de céramique mis au jour dans les comblements sont de facture protohistorique, les rares traces de tour pouvant évoquer La Tène, mais sans certitude. La présence d'un fragment de *tegula* dans le fond d'un poteau en guise de calage évoque davantage le tout début du Haut-Empire.

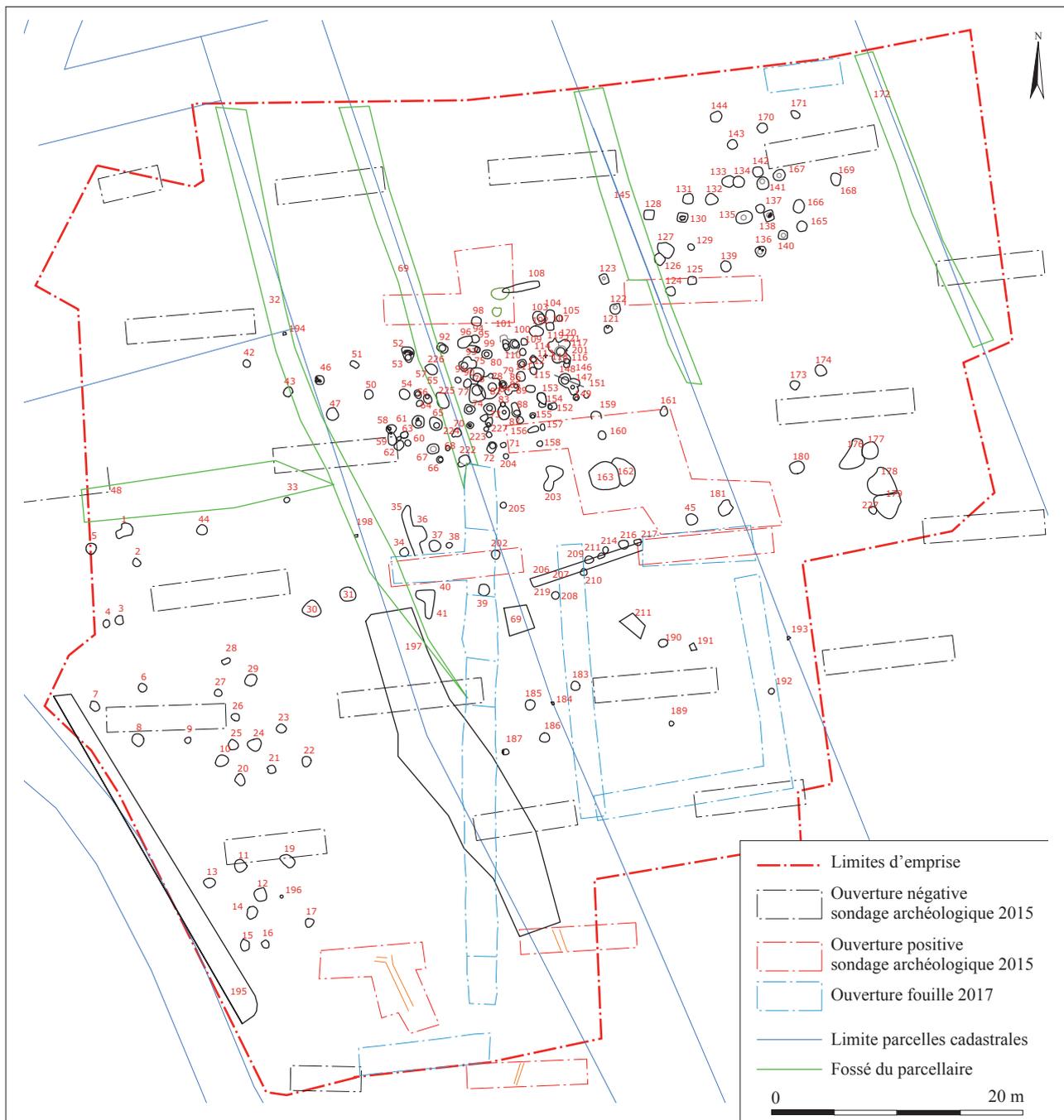
En ce qui concerne la période médiévale (X^e-XII^e s.), l'occupation est plus dense. La fouille a en effet révélé la présence de plusieurs constructions sur poteaux de bois plantés, dont un bâtiment principal d'une superficie d'environ 124 m² occupant la moitié nord d'une cour

ceinte par des fossés. Les très nombreux creusements présents au même endroit montrent que ce bâtiment était contraint dans un espace bien déterminé. Les éléments porteurs constituant l'armature des parois étaient donc remplacés par de nouveaux poteaux plantés dans le sol au fil des multiples réfections jusqu'à son ultime abandon au XII^e s. Tous les comblements de ces creusements contenaient de nombreux fragments de torchis.

Dans la moitié sud de la cour, se trouvent deux vastes creusements ayant pu servir de fosses de prélèvement de l'argile, pour la réalisation du torchis des parois de la maison, par exemple. Ils servent ensuite de fosses dépotoirs, comme le suggèrent les très nombreux éléments détritiques (céramiques, ossements de faune, pierres calcaires) découverts dans leur comblement.

En limite sud de cette cour, on relève encore un puits et une petite fosse clayonnée, tous deux creusés dans une zone humide, ce qui a permis la conservation de nombreux éléments en matière périssable.

Les études réalisées sur les ossements de faune et les analyses palynologiques indiquent que cette petite cour était vraisemblablement destinée à diverses activités



FLORANGE, lotissement Les Résidences de Florange, Lehahut Keme, Koopelloch
 Plan masse de tous les vestiges mis au jour sur l'emprise fouillée
 (DAO : M. MONDY)

telles que le débitage ponctuel de carcasses entières du bétail et le battage des céréales, dont de nombreux résidus ont été identifiés dans les échantillons prélevés dans un puits localisé à proximité.

Les habitats des deux périodes mises au jour lors de cette opération de fouille s'intègrent dans une occupation du territoire très dense dès la Préhistoire et jusqu'à nos jours le long de la Moselle, entre Metz

et Thionville.

Parmi les principaux vestiges, notons la présence d'une agglomération gallo-romaine de 12 ha environ à Daspich le long de la voie antique Metz-Trèves et à proximité de la rivière du nom de la Fensch.

L'agglomération pourrait être occupée du I^{er} s. jusqu'à la fin du IV^e s. et vraisemblablement encore au haut Moyen

Âge, des traces d'occupations mérovingiennes étant avérées à plusieurs endroits à Florange, à Daspich et à Ébange.

En ce qui concerne le Moyen Âge, si les indices archéologiques sont relativement rares, en revanche, les textes historiques permettent de combler ces lacunes. Elles montrent en effet que plusieurs hameaux

du Moyen Âge, dont celui de Haling que constitue en partie l'habitat mis au jour par la fouille de 2017, ont disparus pour certains d'entre eux dès le bas Moyen Âge. Ces hameaux étaient annexés à l'église paroissiale Sainte-Agathe établie à Haling et déplacée au XVIII^e s. à Florange, village principal de cette paroisse.

Magali MONDY

FLORANGE

ZAC Sainte-Agathe, rue Lavoisier

Protohistoire

Le diagnostic archéologique réalisé rue Lavoisier à Florange, préalablement à l'aménagement du nouveau centre de gestion des déchets de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch, s'inscrit dans un contexte archéologique particulièrement riche, de la Préhistoire jusqu'aux périodes actuelles. Le diagnostic mené du 10 au 12 octobre 2017, sur 4 500 m², a permis la découverte d'une structure de stockage de type silo dont le comblement peut être daté de la Protohistoire,

d'un fossé linéaire vraisemblablement antique et de quatre structures en creux non datées et difficiles à interpréter. En outre, a été mise en évidence dans cinq sondages une couche relativement riche en matériel archéologique attribuable pour l'essentiel à la période protohistorique. La nature et la fonction de ces horizons demeurent en l'état délicates à déterminer.

Émilie FABIANE

FONTOY

ZAC Le Pogin, terrasses 5, 8 et 11

Âge du Fer

Les sondages réalisés sur la commune de Fontoy, au lieu-dit *le Pogin*, font suite au déclenchement de la seconde phase d'aménagement d'un lotissement. L'emprise sondée, d'une superficie de 31 200 m², est localisée sur les flancs d'un petit plateau culminant à 287,5 m NGF.

Un fossé d'enclos laténien a été mis au jour à proximité de la bordure septentrionale de l'emprise, au niveau de la rupture de pente avec le plateau. Ce fossé, large d'environ 2,50 m et repéré sur une longueur de 25 m, est conservé sur 1,20 m de profondeur. Son extrémité sud présente une interruption volontaire de forme semi-

circulaire ; aucune trace de reprise n'a été découverte. Seuls quelques rares fragments de céramiques, mis au jour dans les couches inférieures du remplissage, ont permis son attribution culturelle au second âge du Fer, sans plus de précision.

D'après nos observations, le fossé devrait se poursuivre sur la parcelle contiguë et donc sur le plateau qui occupe une position relativement dominante, propice à une occupation humaine.

Arnaud LEFEBVRE

FONTOY

ZAC Le Pogin, terrasses 5, 8 et 11

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée sur la parcelle concernée par projet de construction d'un lotissement, au lieu-dit *le Pogin*, à Fontoy. L'emprise du projet, d'une surface totale de 13 408 m², a été sondée à la pelle mécanique sur 11,80 % de la superficie. Le

diagnostic a uniquement mis en évidence un drain agricole contemporain traversant la parcelle de part en part.

Luc SANSON

FRAUENBERG

Château

Contemporain

Un diagnostic archéologique mécanisé a été prescrit par le service régional de l'archéologie mais, pour des raisons de sécurité, seul un sondage a pu être réalisé sur les trois prévus. Placé à l'avant de la tour du château, il a permis de vérifier la présence à cet endroit d'un

mur de refend d'une construction bâtie conservée sur au moins un étage. Il est scellé par un dalot de pierres installé au plus tôt au XIX^e s.

Nicolas MEYER

FRAUENBERG

Cimetière israélite, Schlossgarten

Contemporain

Le cimetière juif de Frauenberg, créé autour de 1720-1730, se situe à la sortie du village, sur un terrain en pente, en contrebas de l'ancien château. Seule nécropole de cette confession judaïque dans la vallée de la Blies jusqu'en 1899 (création du cimetière juif de Sarreguemines), il occupe aujourd'hui, après plusieurs agrandissements, une surface de près de 5 000 m². S'y regroupent, de façon plus ou moins ordonnée selon les secteurs, des stèles de pierre datées pour certaines du XVIII^e s. Ce site, inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques depuis 2013, est encore aujourd'hui utilisé comme nécropole.

Devant l'état de dégradation avancé du mur de clôture oriental du cimetière, le consistoire de Moselle a décidé de procéder à son remplacement. Ce projet nécessitant un terrassement d'environ 200 m² le long du mur, côté intérieur du cimetière, un diagnostic archéologique a

été prescrit sur cette emprise, en préalable aux travaux. Il s'agit de la première opération archéologique sur un cimetière juif contemporain en France, les quelques autres fouilles déjà réalisées n'ayant concerné que des cimetières médiévaux.

Afin d'éviter de fragiliser la maçonnerie déjà endommagée, les archéologues sont intervenus sur le site en même temps que l'entreprise de terrassement qui s'est donc chargée de décaper les terres le long du mur, sous la surveillance des archéologues.

Cinquante-quatre tombes, dont rien en surface ne laissait soupçonner la présence, sont apparues lors de ces travaux. Il s'agit uniquement de sépultures d'immatures, orientées est-ouest, tête à l'ouest, pour la plupart en cercueil et organisées en deux rangées parallèles au mur de clôture, sans aucun recoupement

(à l'exception peut-être d'un cas). La découverte de ces tombes vient largement modifier les limites de ce secteur réservé aux enfants et déjà repéré en surface par quelques stèles.

Sur la partie nord de l'emprise des travaux, située dans un secteur nécessitant un terrassement d'une profondeur de près de 2 m, vingt-huit tombes de très jeunes immatures ont ainsi été mises au jour, fouillées et prélevées, tout ceci en accord avec le Grand Rabbin et le consistoire de Moselle. Afin de préserver l'intégrité des corps et de respecter ainsi les rites funéraires juifs, les terres et ossements de chaque petite sépulture ont été déposés dans des boîtes ossuaires ré-inhumées sur le site à la fin de l'opération. Le reste du terrassement n'impactant que peu profondément les terres du cimetière (0,40 m de profondeur), sept autres tombes d'immatures de la même rangée (non prélevées) ont été observées dans deux sondages plus profonds demandés par le service régional de l'archéologie.

La coupe observée le long de la tranchée côté ouest a permis de mettre en évidence une seconde rangée parallèle contenant *a minima* dix-neuf autres sépultures d'immatures, non touchées par les travaux donc non prélevées.

Enfin, le décapage a entraîné la mise au jour de vestiges des probables anciens murs de clôture sud et nord du cimetière. L'actuelle maçonnerie située le long de la chaussée est, quant à elle, postérieure à la première rangée de tombes d'immatures et contient des fragments de stèles en réemploi.

Les observations faites lors de ce diagnostic ont permis de compléter, de confirmer ou de nuancer les connaissances sur les rites funéraires juifs à l'Époque contemporaine dans l'est de la France, jusqu'ici basées uniquement sur des écrits.

Myriam DOHR

FREYMING-MERLEBACH

Rue Alain-Fournier

Le projet concerné par l'opération se situe à Freyming-Merlebach. Il prévoit la construction d'un EHPAD à l'emplacement de l'ancien collège Alain-Fournier qui sera partiellement réhabilité. Des sondages archéologiques ont donc été prescrits en raison de la sensibilité du secteur marqué par la présence de vestiges antiques. Le territoire communal a notamment livré de nombreux blocs d'architecture à vocation culturelle, plus au nord, au lieu-dit *Sainte-Fontaine*. La parcelle concernée, d'une surface de 9 460 m², est localisée à l'ouest de la ville, au sein d'une vaste tête de vallon. Le terrain est plat, mais sa situation laisse envisager un fort réaménagement topographique confirmé par les sondages. Toute la surface prescrite

n'a pu être sondée en raison d'espaces construits, de zones arborées et de fortes contraintes topographiques. La zone accessible gravite ainsi autour d'une cour et de la partie dévolue aux activités sportives. Les neuf tranchées pratiquées ont mis en évidence, soit de forts remblais sur la partie orientale de la parcelle (le terrain naturel apparaît à 3,30 m de profondeur dans le sondage 6), soit un terrain naturel affleurant sur la partie ouest (le TN apparaît sous la couche d'enrobé dans le sondage 8). Celui-ci est composé de marnes irisées de coloration lie de vin, veinées de gris et ponctuellement recouvertes de sables rouges.

Sébastien VILLER

GROS-RÉDERCHING

Olfering

Indéterminé

Des sondages archéologiques se sont déroulés à l'emplacement d'un projet de station de méthanisation à Gros-Réderching, à l'est de la ferme d'Olfering. L'assiette du projet correspond à des parcelles agricoles en léger dévers et exposées à l'ouest. La prescription porte une surface de 25 000 m².

Le secteur en question est sensible, d'une part en raison de la proximité du hameau abritant une chapelle datée du XIV^e ou du XV^e s. (ancien hameau d'Albering ?) et, d'autre part, en raison de la reconnaissance, par prospection pédestre, de plusieurs établissements agricoles antiques.

Les sondages ont tout d'abord mis en évidence le caractère très érodé des sols, une simple épaisseur de terres de labour recouvrant bien souvent le socle calcaire.

Dans le haut du projet et à la surface du terrain, des fragments de *tegulae* et des petits tessons de céramique étaient présents sur quelques centaines de mètres

carrés. Ils semblaient marquer l'emplacement d'un site antique. Toutefois, seules deux tranchées localisées en limite est du projet ont livré une portion de fossé et deux négatifs de poteaux. Ces vestiges peuvent se rattacher à une occupation très érodée et de datation indéterminée, sans pour autant exclure la présence de vestiges mieux conservés plus à l'est, sur le replat du terrain.

En bas de pente, de faibles colluvions (1,20 m d'épaisseur maximum), masquaient plusieurs empierrements sommaires, dont un aménagement linéaire dégagé sur une longueur d'une cinquantaine de mètres. Son plan légèrement sinueux et le caractère hétérogène du comblement plaident en faveur d'un système de drainage. Peut-être était-il destiné à collecter les eaux de ruissellement en amont de la chapelle Sainte-Marguerite et du hameau ? Il n'est toutefois pas possible d'en préciser la datation.

Sébastien VILLER

HASPELSCHIEDT

Parcelle forestière 78, le Tombeau du Prince

Contemporain - Indéterminé

Une opération de prospection pédestre a été réalisée sur le territoire de la commune de Haspelscheidt, préalablement à un projet de création d'une piste forestière au lieu-dit *le Tombeau du Prince*. Le diagnostic, réalisé sur une surface de 5 000 m², a permis d'enregistrer et de positionner quatre places de

charbonniers et un aménagement militaire. Du fait de la forte pente naturelle des versants, une intervention mécanisée n'était pas possible.

Laurent FORELLE

Gallo-romain - Moyen Âge

HATTIGNY

Lotissement Adnot, R.D. 90

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée le 16 janvier 2017 sur le territoire de la commune de Hattigny, préalablement à un projet de lotissement. Le diagnostic, réalisé sur une surface de 9 937 m² proche du village, a révélé des indices d'occupations

anciennes gallo-romaine et du Moyen Âge, sans autre précision.

Laurent FORELLE

HETTANGE-GRANDE

Bassin d'orage n° 7, rues du Pont Saint-Pierre et du Général Patton

Suite au signalement d'un démarrage de travaux localisé dans le noyau antique d'Hettange-Grande pour la création d'un bassin de rétention d'eau en cas d'orage, le service régional de l'archéologie a réalisé un suivi de travaux. La surveillance des terrassements, sur les premiers mètres de la future structure circulaire

(diamètre 12,50 m), a permis d'observer que le secteur était fortement perturbé par la présence, à proximité, du ruisseau La Kiesel. Aucun vestige archéologique n'a été perçu.

Laurent GÉBUS

Moderne

HETTANGE-GRANDE

Impasse Anatole-France et rue du Maréchal Ney

L'opération de diagnostic archéologique menée sur deux parcelles à bâtir d'une surface totale de 1 470 m², situées impasse Anatole-France et rue du Maréchal Ney, à Hettange-Grande, a révélé la présence de cinq structures longilignes et d'une structure quadrangulaire de grande dimension comblées par des éléments de démolition. Elles apparaissent sous le niveau de terre

végétale, entre 0,30 m et 0,40 m de profondeur. Ces vestiges correspondent à des tranchées de récupération de murs et à une structure excavée. Elles sont datées de l'Époque moderne d'après les quelques éléments céramiques collectés dans une des tranchées.

Nadège RAMEL

HETTANGE-GRANDE

Rue du Vieux Château, Etgeswingert

Le diagnostic archéologique, réalisé en préalable à un projet de construction de maisons individuelles, a été prescrit sur une surface de 3 650 m². Seuls 2 863 m² ont pu être sondés, les 787 m² non sondés correspondant à deux canalisations d'eau qui traversent le terrain de part en part, à une zone boisée dans l'angle nord de l'emprise et à la parcelle 392 qui se situe sur la route

actuelle. Les sondages ont montré la présence de remblais compactés sur une épaisseur moyenne de 2 m (sauf dans le sondage 9) et n'ont livré aucun indice de site archéologique.

Sylvie THOMAS

HETTANGE-GRANDE

Rue Victor-Hugo

Préalablement à la réalisation d'une construction, des sondages ont été réalisés à Hettange-Grande, rue Victor-Hugo. L'emprise de la zone à diagnostiquer est d'une surface de 947 m² mais, en raison d'une forte déclivité, il n'a pas été possible d'explorer la partie sud

de la parcelle (332 m²). Aucun vestige n'a été découvert lors de cette campagne.

Thierry KLAG

IMLING

Rue du Château

Indéterminé

Le projet de construction d'une maison d'habitation, sur la parcelle située 28 rue du Château à Imling, a fait l'objet d'une prescription de diagnostic archéologique préventif par le service régional d'archéologie. Le terrain concerné se situe sur le front sud des fortifications du château d'Imling qui remonterait au moins au XVI^e s., d'après les études historiques. Huit tranchées de sondages ont été réalisées, réparties sur l'emprise

de la parcelle, d'une superficie de 2 264 m². Elles ont révélé la présence d'une carrière d'extraction de la dalle calcaire, présente sur quasiment toute l'emprise diagnostiquée. La carrière est remblayée pour une grande partie à l'aide des déchets d'extraction.

Marie FRAUCIEL

JALLAUCOURT

Paquis du Village

Suite à la demande de permis de construire initiée par la commune de Jallaucourt pour le projet de construction d'un lotissement, au lieu-dit *pâquis du Village*, une opération de diagnostic archéologique a été réalisée sur la parcelle concernée par le projet d'aménagement. L'emprise du projet, d'une surface totale de 3 676 m²,

a été sondée à la pelle mécanique sur 18 % de la superficie et le diagnostic a seulement mis en évidence deux drains agricoles contemporains traversant la parcelle de part en part.

Luc SANSON

JOUY-AUX-ARCHES

Maison de retraite Saint-Joseph, tranches 1 et 2, 10 Grand'Rue et rue du Bassin Romain

Protohistoire - Gallo-romain - Haut Moyen Âge - Contemporain

Le projet est implanté à Jouy-aux-Arches, en rive droite de la Moselle, à l'emplacement du parc attenant à la maison de retraite Saint-Joseph. Les infrastructures de l'établissement, aujourd'hui désaffectées, bordent l'ancien aqueduc romain, depuis la R.N. 57, jusqu'au bassin de décantation.

Le diagnostic de 2017 fait suite à une première campagne de sondages réalisée en 2006 (cf. *Bilan scientifique régional Lorraine 2006*, p. 73). Des 11 000 m² de terrain prescrits par le service régional de l'archéologie de Lorraine, un peu plus de la moitié de la superficie s'est réellement avérée accessible au diagnostic mécanisé (zones arborées, espaces construits et inaccessibles).

Ainsi, seules vingt-quatre tranchées ont pu être réalisées. Elles ont mis en évidence trois secteurs de vestiges distincts. Sur le haut du projet, une occupation mérovingienne (V^e-VI^e s. de n. è.) est matérialisée par des fosses, certaines très vastes et par plusieurs négatifs de poteaux. Des matériaux de construction antique (*tegulae*, mortier, moellons, etc.) témoins d'une phase probable de récupération de l'aqueduc sont présents dans tous les comblements et aménagements. Ces vestiges sont inscrits dans des colluvions anthropisées renfermant de la céramique de l'Antiquité précoce.

Ces artefacts témoignent d'une occupation de cette période aux abords du projet. Un peu plus bas prend place l'ancien cimetière de la Congrégation des Sœurs

de la Providence de Saint-André. Ce cimetière, clos par un mur d'enceinte, a été créé en 1875 et perdurera jusqu'au début du XXI^e s. avec 1473 inhumations recensées. Les sondages ont révélé la présence de nombreuses dépouilles, le cimetière étant censé avoir été transféré en 2006.

À l'emplacement des jardins et du potager, a été mis en évidence une série d'aménagements, probablement datée de la première moitié du XX^e s. Les terres rapportées masquent deux fondations d'un mur de clôture de parcelle, une allée, des fosses et une canalisation maçonnée. Ces traces peuvent être liées à l'aménagement d'un premier état de jardin, de la maison de retraite, voire des habitations antérieures à sa construction.

Les sondages, profonds dans ce secteur (entre 1,50 m et 2,40 m), ont également permis la découverte d'un chemin étroit et d'un foyer. Le mobilier étudié tend à les associer au site du haut Moyen Âge. Des indices mobiliers datés entre le Hallstatt et le Bronze final (céramique, fusaïole), voire du Néolithique, répartis au nord et au sud-est de la parcelle, témoignent de l'occupation ancienne de cet espace. Une fouille archéologique avait d'ailleurs permis la découverte de vestiges préhistoriques et protohistoriques dans les parcelles voisines.

Sébastien VILLER

KANFEN

1 rue d'Entrange

Le diagnostic archéologique à Kanfen, 1 rue d'Entrange, a été réalisé sur un secteur en relief de cuesta et présente une pente orientée ouest/est. Les sondages réalisés, portant sur 12 400 m², ont montré une formation géologique simple avec un terrain naturel, composé de marne d'une couleur dominante gris-beige avec des affleurements calcaire, surmonté d'une couche végétale d'une puissance moyenne de 0,30 m.

Les sondages n'ont pas pu être réalisés sur l'ensemble de la prescription, une partie de cette zone ayant déjà été excavée et préparée pour le futur aménagement. Aucun vestige archéologique n'a été repéré dans les sondages réalisés.

Olivier FAYE

KÉDANGE-SUR-CANNER

Lotissement Le Chardon Lorrain,
Schwin

La réalisation d'une opération de diagnostic archéologique à Kédange-sur-Canner, concerne l'aménagement d'une parcelle à lotir. L'emprise exploitée couvre une surface de 5 034 m². Onze sondages ont été ouverts sur un terrain remanié, rehaussé par l'apport de remblai lié à l'aménagement du lotissement voisin. À l'extrémité est de la parcelle, ce remblai argileux n'a pas permis de réaliser des sondages en raison de

l'instabilité engendrée et d'un risque d'enlèvement de la pelle mécanique. Aucune structure archéologique n'a été rencontrée. Le substrat naturel apparaît entre 0,70 m et 1,90 m. Ceci s'explique par le fait que le terrain originel présente deux microvallons, visibles dans les parcelles voisines, qui ont été comblés par le remblai afin d'aplanir le terrain à lotir.

Nadège RAMEL

LA MAXE - METZ

2 rue de la Grange-aux-Dames

Moyen Âge - Moderne -
Contemporain

Préalablement à la construction d'un bureau et de silos, le groupe Soufflet Agriculture a déposé un permis de construire le 18 juillet 2017 auprès des mairies de La Maxe et de Metz.

Compte tenu de la proximité de l'opération avec la fouille menée en 1999 par l'équipe d'Amaury Masquillier (cf. *Bilan scientifique régional Lorraine 1999*, p. 80) ayant livré de probables vestiges gallo-romains mais surtout un ensemble bâti associé à une ferme fossoyée du Moyen Âge et perdurant aux périodes moderne et

contemporaine, le service régional de l'archéologie a prescrit un diagnostic portant sur une superficie de 4 500 m², 2 rue de la Grange aux Dames, sur les communes de La Maxe et de Metz.

Onze sondages ont été réalisés, représentant un taux d'ouverture d'environ 19 % (8 % en fond de tranchée) de la surface accessible.

Les vestiges mis au jour se rattachent aux périodes médiévale, moderne et contemporaine.



LA MAXE, 2 rue de la Grange-aux-Dames
Sondage 4 : vue en coupe du remplissage
de la structure st15, vers le nord-ouest
(cliché : X. PETIT)

Une structure de plan carré, délimitée par quatre maçonneries (st15), a été mise au jour au nord-ouest du site. Aucun élément ne permet de dater sa mise en place mais la présence d'un fragment de panse de céramique grise cannelée, produite dans la vallée du Rhin supérieur entre la fin du XI^e s. et la fin du XVI^e s., et la technique de construction employée, tendraient à rattacher la structure, interprétée comme des latrines, au Moyen Âge.

Deux plots maçonnés (st1, st3), rencontrés dans le sondage 2, présentent la même orientation et les mêmes caractéristiques qu'un alignement de plots définissant une clôture découverts en 1999 et rattachés au début du XVIII^e s.

La période contemporaine est représentée par plusieurs vestiges bâtis correspondant aux derniers états de la ferme de la Grange aux Dames parmi lesquels une canalisation enterrée (cn28) et une pièce (mr25, mr26, tr39, tpq51 et tpq57 à tpq67) accolée à un mur de façade (mr27, tp30, mr72). Un chemin constitué d'éclats de tuileau (vo29) a été reconnu sur une largeur de près de 5,50 m dans le sondage 5. Notons enfin la présence de deux structures en béton armé (st52, st70), appréhendées dans le sondage 10, dont nous ignorons la fonction.

Xavier PETIT

LAGARDE

Ferme Jambrot

Suite à la demande de permis de construire une centrale de méthanisation sur la commune de Lagarde, un diagnostic archéologique a été prescrit sur 10 100 m². Le projet est situé en bas de coteau, à proximité du ruisseau de l'Étang, sur une parcelle actuellement en

herbe. Géologiquement, la zone prescrite se trouve sur des argiles violacées du Keuper. Le diagnostic n'a révélé aucun indice de site ni aucun vestige anthropique.

Virgile RACHET

LUTZELBOURG

Pistes forestières 95/96, projet 81,
Galgenfeld, rocher du Moulin

Indéterminé

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée les 10 et 11 mai 2017 sur le territoire de la commune de Lutzelbourg, préalablement à un projet de création d'une piste forestière. Le diagnostic, réalisé sur un linéaire de 925 m, a permis d'enregistrer et de

positionner trois excavations, un chemin forestier et deux carrières, le tout non daté. Un relevé en courbes de niveaux des deux carrières a été réalisé.

Laurent FORELLE

MAIZIÈRES-LÈS-METZ

Avenue Montastruc-la-Conseillère

Préalablement à la réalisation d'un lotissement, des sondages ont été réalisés avenue Montastruc-la-Conseillère. Le secteur exploré est occupé par des remblais de construction sur une hauteur variant de 0,90 m à 1,50 m. Ces remblais reposent directement

sur l'ancien sol. Les tranchées réalisées sur 6 340 m² montrent la présence d'un ancien chenal qui est présent sur toute l'emprise de la parcelle. Aucun vestige n'est apparu lors de cette opération.

Thierry KLAG

MANOM

Le domaine du Château, rue d'Alger

Âge du Bronze - Âge du Fer

Dans le cadre de la construction d'une zone pavillonnaire rue d'Alger à Manom, une fouille préventive a été conduite par une équipe du Pôle Archéologie préventive de Metz Métropole.

Cette opération, portant sur une superficie totale d'environ 1 575 m², fait suite aux résultats positifs du diagnostic archéologique réalisé rue d'Alger, par une équipe de l'Inrap en mai 2016, avec la découverte de vestiges excavés attribués au début du Bronze final (cf. *Bilan scientifique régional Grand Est 2016*, p. 284).

Le site, implanté en rive gauche de la Moselle dont le cours actuel est distant d'environ 3 km, est localisé sur les premiers reliefs surplombant la vallée de la

Moselle. Le terrain, situé dans l'axe d'un léger talweg dont l'altitude est comprise entre 176 et 175 m NGF, présente une pente d'environ 1,70 % vers le nord-est. La topographie environnante est plus marquée avec des terrains en pentes qui « convergent » vers l'emprise de fouille. Au moment de l'intervention, la moitié basse du site était régulièrement inondée du fait du ruissellement des eaux de surface provenant des terrains avoisinants. Le substrat géologique rencontré correspond aux marnes à *Amaltheus margaritatus* du Pliensbachien supérieur (Jurassique inférieur) ou Domérien inférieur.

Cette intervention archéologique a permis de caractériser la nature précise de ce gisement qui



MANOM, le domaine du Château, rue d'Alger
Plan de masse diachronique de la fouille
(DAO : Y. DAUNE et S. SEDLBAUER)

renvoie à deux phases principales d'occupation : le début du Bronze final (IIa-IIb) et le début du premier âge du Fer (Hallstatt C-D).

L'intérêt majeur de cette opération réside dans la mise au jour d'un puits de grandes dimensions (st10/pt58) au centre de l'emprise. Cette structure d'approvisionnement en eau est formée en surface d'une vaste fosse ou aire d'accès (st10) de plan subovalaire de 12 m de longueur par 7 m de largeur. Elle possède un profil très ouvert en forme de large cuvette d'une profondeur maximale d'environ 1,50 à 1,70 m. Les parois en paliers assez marqués pourraient indiquer la volonté d'aménager une sorte de rampe permettant l'accès au surcreusement central où est installé le puits cuvelé pt58 (*cf. infra*). Du fait de la nature marneuse du terrain encaissant, particulièrement glissant en contexte humide, nous faisons l'hypothèse qu'une partie des parois et du fond pourrait avoir été habillée d'un aménagement en bois (végétaux, fascines, etc. ?) facilitant le cheminement jusqu'au puits. Bien qu'aucun bois en lien avec ce dispositif n'ait été découvert à la fouille, la teinte bleue des couches d'argile tapissant les parois et le fond pourrait résulter de la dégradation des bois. Ce phénomène est bien visible sur les quelques planches en chêne très mal conservées du cuvelage autour



MANOM, le domaine du Château, rue d'Alger
Vue en coupe du puits st10/pt58
(cliché : S. SEDLBAUER)



MANOM, le domaine du Château,
rue d'Alger
Vue en plan, en cours de fouille,
du cuvelage rectangulaire
en bois de chêne
(cliché : S. SEDLBAUER)



MANOM, le domaine du Château,
rue d'Alger
Vue en coupe du cuvelage
rectangulaire en bois de chêne
(cliché : S. SEDLBAUER)

desquelles a systématiquement été observée une gangue d'argile bleue très homogène.

Un surcreusement ovale est visible au centre de cette fosse, à - 1,70 m de profondeur par rapport au sommet des parois. Il mesure environ 4,50 m de longueur par 2,60 m de largeur et atteint une profondeur moyenne de 2,20 m, ce qui porte la profondeur totale du puits à 3,80 m. Cette excavation, qui possède un profil en entonnoir avec des parois verticales et un fond qui se rétrécit nettement sur les 60 derniers centimètres, accueille un cuvelage quadrangulaire en planche de chêne (pt58).

Les observations de terrain couplées aux résultats des datations par le radiocarbone ont permis d'identifier deux états successifs dans l'aménagement et l'utilisation de ce puits.

L'état le plus ancien correspond au rétrécissement observé au fond du surcreusement. Ce dernier se présente sous la forme d'un creusement circulaire relativement étroit aux parois verticales et au fond concave (diam. 0,50 m ; prof. 0,60 m). Son comblement très organique, composé presque exclusivement de racines gorgées d'eau, a fait l'objet d'une datation radiométrique (Ly-14769 RICH). Les résultats obtenus indiquent un âge calibré compris entre 1258 et 1049 av. n. è. à 2 *sigma* avec un maximum de probabilité entre les dates allant de 1233 à 1049 av. n. è., soit le Bronze final IIa-IIb. On ne connaît rien de la partie haute en lien avec ce premier aménagement puisqu'un cuvelage en bois (pt58), installé au centre d'une fosse d'implantation plus vaste, lui succède après un *hiatus* de trois à cinq siècles environ (*cf. infra*).

Au cours du second état, la partie basse du puits a été recreusée sur 2,50 m de largeur. Une épaisse couche

d'argile très homogène en tapisse le fond et scelle la matière organique de type racinaire accumulée dans le surcreusement sous-jacent du Bronze final. Le cuvelage en bois repose en surface de cette couche argileuse très pure. Enfin, l'espace vacant entre ce dernier et les parois de la fosse d'implantation est remblayé par les sédiments remaniés du terrain naturel. Les observations de terrain permettent ainsi d'émettre l'hypothèse d'une construction du cuvelage du bas vers le haut conjointement au remblayage de la fosse dans laquelle il prend place.

Observée en plan et en coupe, le bassin en bois adopte un plan rectangulaire de 1,8 m de longueur par 1 m de largeur. Le cuvelage devait monter jusqu'à l'apparition du fond de la fosse d'accès, soit sur environ 1,2 m de hauteur. Dans cette configuration, ce dernier pourrait avoir permis une réserve significative d'eau d'environ 2,16 m³. Dans l'ensemble, l'état de conservation des bois est mauvais. La pression exercée par le sédiment a entraîné une forte compression des cellules du bois. De ce fait, la datation par analyse dendrochronologique n'a pu être menée à bien. La détermination de l'essence par l'analyse anatomique indique l'utilisation du chêne (*Quercus sp.*). Les planches tapissant les parois ne sont conservées que sous la forme de minces traces ligneuses de 0,01 à 0,02 m d'épaisseur. Cet état de conservation ne permet pas de définir précisément le type d'assemblage mis en œuvre. Au regard de la hauteur du cuvelage, il pourrait éventuellement s'agir de la technique du « Blockbau », consistant à superposer horizontalement des planches. Observées en plan, les extrémités de ces dernières, pour certaines non jointives, qui se croisent et débordent à l'extérieur de la cuve pourraient éventuellement trahir un assemblage à mi-bois.

Le fond est formé quant à lui de planches longitudinales non jointives, parfois associées à des éléments transversaux. Les bois reposent directement sur la couche d'argile tapissant le fond du surcreusement et dont la fonction pourrait avoir été d'étanchéfier et d'assainir le bassin.

Les horizons de base du remplissage du puits, reconnus à l'intérieur du cuvelage, ont livré l'essentiel du mobilier céramique. Ils sont formés par une sédimentation argileuse très organique. La nature et les inclusions de ces dépôts témoignent d'une phase d'envasement de la cuve en bois. La séquence de comblement observée plus haut dans la fosse d'accès s'apparente à une alternance d'apports détritiques et d'épisodes de colluvionnement.

La céramique mise au rebut dans le puits suite à son abandon est peu abondante. Excepté quelques formes rattachables au Bronze final II, la majorité du mobilier date du Hallstatt C-D. L'attribution chronologique de la céramique est étayée par une datation par le

radiocarbone (Ly-17504) d'un fragment de planche employé dans le cuvelage qui indique un âge calibré compris entre 781 et 511 av. n. è. (à 2 *sigma*) soit le Hallstatt C/D1-D2. Bien que l'on ne puisse exclure l'hypothèse d'une datation basse fournie par un bois provenant d'une phase de réfection, ces éléments de chronologie semblent prouver une utilisation relativement courte du puits dans son dernier état.

On ne connaît quasiment rien de l'environnement immédiat du puits. À l'exception d'une fosse circulaire (st17) à vocation indéterminée (peut-être un puisard ?), datée du Hallstatt C-D par le biais d'une datation par le radiocarbone (us23 ; Lyon-14768 RICH : 771 à 431 av. n. è. à 2 *sigma*) couplée au mobilier céramique contenu dans son comblement, découverte une dizaine de mètres plus au sud-ouest et un four ou foyer rectangulaire installé à une centaine de mètres de ces vestiges, possiblement daté de la Protohistoire (cf. *Bilan scientifique régional Grand Est 2016*, p. 284), aucun vestige supplémentaire n'a été identifié à ses abords.

Les résultats des analyses palynologiques réalisées sur les sédiments comblant le puits trahissent la présence d'un couvert forestier proche mais dégradé par des défrichements répétés résultant possiblement d'activités agro-pastorales. En outre aucune surreprésentation de taxons liés à l'anthropisation du milieu ne ressort du spectre pollinique.

Ces données semblent corroborées par l'étude carpologique des prélèvements humides dont les résultats vont également dans le sens d'une pression anthropique relativement faible à proximité du puits, renvoyant ainsi l'image d'une occupation qui n'est pas spécifiquement en lien avec des activités domestiques.

Bien qu'en quantité modeste, la présence de mobilier céramique, de nombreux galets brûlés, de matériel de mouture et outils permettant son ravivage (fragments de meules, bouchardes, percuteurs) ainsi que de faune (dont des restes de chien consommé et des fragments de bois de cerf pour certains portant des traces de découpe) mis au rebut dans le puits semblent suggérer une certaine proximité de l'habitat dont l'emplacement reste encore à découvrir.

Enfin, en raison du caractère limité de l'intervention archéologique et en l'état actuel des données collectées à la fouille, la question de la vocation précise de ce puits, possiblement utilisé à des fins domestiques, agro-pastorales ou artisanales, ne peut être totalement tranchée.

Plus anecdotique, un fragment osseux fossile a été mis au jour dans la couche sommitale du comblement de la fosse d'accès au puits. Cette pièce a été identifiée comme la partie proximale d'un humérus de Plésiosaure

(identification réalisée par Christian Pautrot : Société d'Histoire Naturelle de Moselle, et Dominique Delsate : Musée national d'Histoire naturelle de Luxembourg). La tête humérale est convexe et « rugueuse » et la crête delto-pectorale bien présente. En creusant le puits, les populations de l'âge du Bronze, puis de l'âge du Fer, ont atteint les niveaux géologiques marneux du Domérien

datés entre 186 et 183 millions d'années. C'est peut-être à ce moment que l'os a été ramassé, il aurait été rejeté avec les déchets domestiques après l'abandon du puits.

Simon SEDLBAUER

MARSAL

Briquetage de la Seille, Pransieu, îlot A2

Âge du Bronze - Âge du Fer - Gallo-romain

La campagne de terrain 2017 avait pour objectif principal la reconnaissance des limites occidentales du secteur d'atelier de sauniers du VI^e s. av. n. è. (Hallstatt D1) détecté en prospection géomagnétique par le groupe PZP (Marbourg, Allemagne) sous le tracé d'un paléochenal traversant les zones d'ateliers protohistoriques dits du *Pransieu A* et du *Pransieu B*, à l'ouest de Marsal. Auparavant, la campagne de fouille 2016 avait permis de révéler l'organisation générale des structures artisanales – qui sont composées essentiellement de structures de combustion et de fosses de fonctions variées – et de reconnaître l'extension orientale de ce petit atelier développé sur une surface d'environ 1 000 m² (cf. *Bilan scientifique régional Grand Est 2016*, p. 285).

La fouille 2017 a permis d'identifier une série de 50 structures archéologiques nouvelles, portant à 175 le nombre total de structures actuellement reconnues sur ce site. Il s'agit principalement de structures de combustion de plan circulaire, fonctionnant avec des récipients à saumure en terre cuite de type *bassines* ou *cuvettes*, à fond plat. Comme les années précédentes (2015 et 2016), plusieurs structures en fosses ont livré par ailleurs un mobilier indiquant plus particulièrement une occupation de type habitat (céramique domestique,

faune), qui tranche notamment avec le matériel technique généralement recueilli dans le comblement des structures artisanales.

La présence d'une occupation du Bronze final, déjà observée en 2014 et 2015, a été confirmée : elle a livré un abondant mobilier céramique, qui semble associé à des restes de métallurgie. Deux nouveaux fragments de lingots en alliage base cuivre (cuivre argentifère allié au plomb ?) ont également été découverts.

Les résultats les plus surprenants sont venus de deux sondages d'évaluation des anomalies géophysiques détectées en 2016 par le groupe PZP dans la partie orientale de la zone du *Pransieu*, au voisinage de l'emplacement de l'atelier dit du « Pransieu A2 ». L'un d'eux a révélé la présence d'installations industrielles (grandes fosses à rejets de lavage des sédiments ?) datant de la période romaine (I^{er}-II^e s. de n. è.), qui sont directement implantées dans les épandages de déchets industriels de la période du second âge du Fer (La Tène C-D). L'autre sondage a mis en évidence un sol de branchages associé à du mobilier céramique des II^e-III^e s. de n. è. (espace de circulation à la périphérie de sources salées ?).

Laurent OLIVIER

MÉCLEUVES

Lotissement Le Clos Saint-Blaise, rue
de la Croix-du-Mont, les Chenevières

Mésolithique - Néolithique -
Âge du Bronze - Âge du Fer -
Gallo-romain

La fouille réalisée en 2017 à Mécleuves, lieu-dit *les Chenevières*, a porté sur deux zones distinctes présentant des superficies respectives de 4 700 m² et 1 400 m². Elle a confirmé la présence d'une petite occupation protohistorique (site 1), caractérisée par la présence de trois ensembles de structures de type trou de poteau pouvant être les bases de bâtiments à vocation domestique et agricole.

Quelques structures de type fosse et fossé viennent compléter cet ensemble.

Elle est apparue moins structurée qu'envisagé après l'opération de diagnostic (cf. *Bilan scientifique régional Grand Est 2016*, p. 286). Une conservation médiocre des sols en est probablement la cause. L'étude du mobilier céramique issu de ce site semble plutôt caractériser la phase finale de l'âge du Bronze. L'analyse architecturale des ensembles ne permet pas de favoriser cette attribution chronologique.

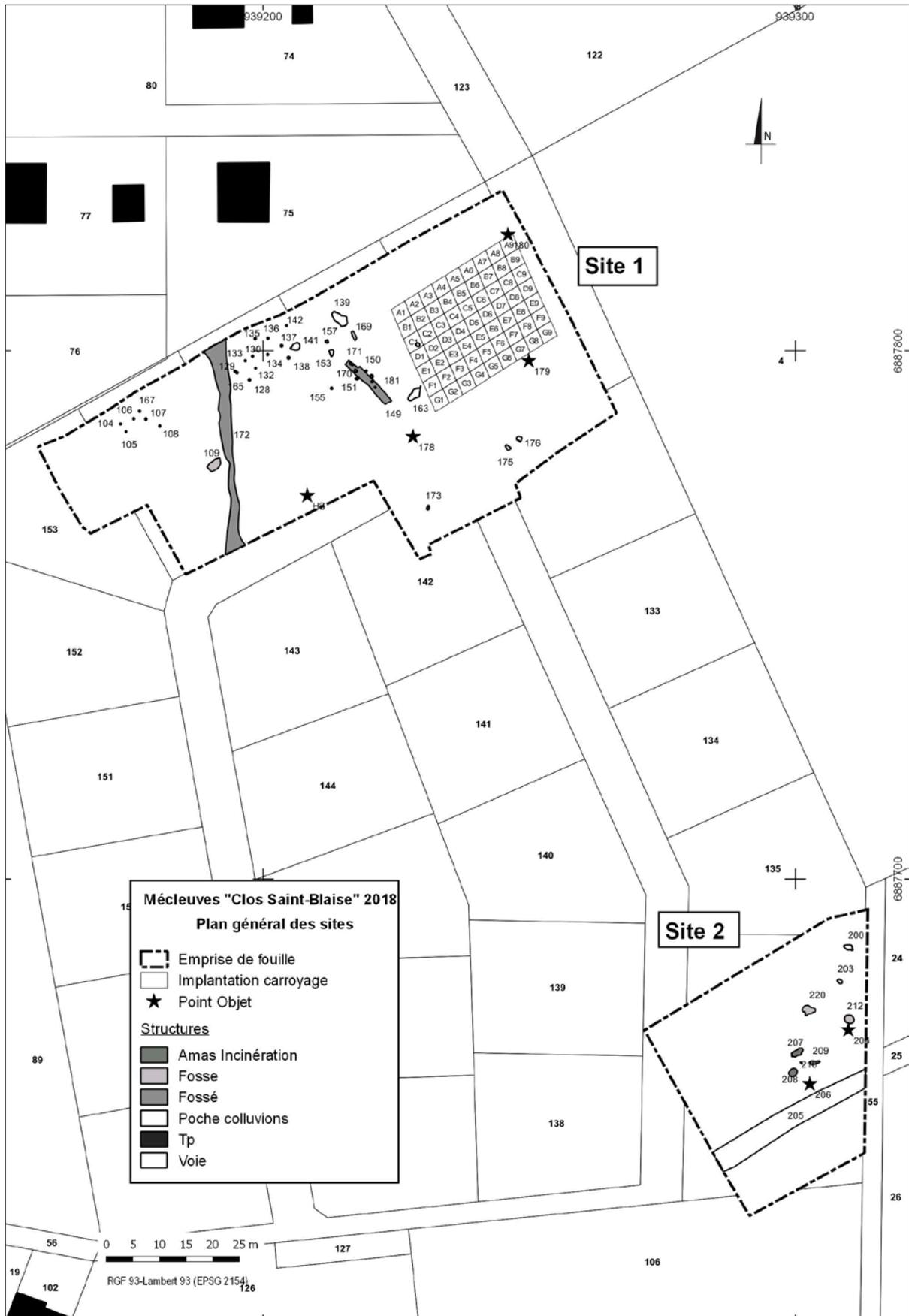
La seconde occupation (site 2) correspond à une petite nécropole à incinération gallo-romaine. L'organisation précise de cet ensemble demeure énigmatique au vu de son fort arasement et de la très probable mobilisation des dépôts, qui pourrait s'évaluer au nombre de deux. Elle est associée à une voie de statut secondaire, voire tertiaire permettant de desservir les nombreux établissements antiques repérés aux environs du site lors de prospection pédestre. L'ensemble des données chronologiques atteste d'une fréquentation de cet espace à une période tardive soit à la fin du II^e s. de n. è. ou du tout début du III^e s. Cependant quelques vestiges céramiques attestent d'une occupation précoce non formalisée dès La Tène finale.

Pour finir, et bien que systématiquement hors contexte, une petite série lithique a également été recueillie et étudiée, mettant en avant l'existence d'un groupe d'artefacts appartenant au Mésolithique ou au Néolithique ancien et un autre attribuable au Néolithique final.

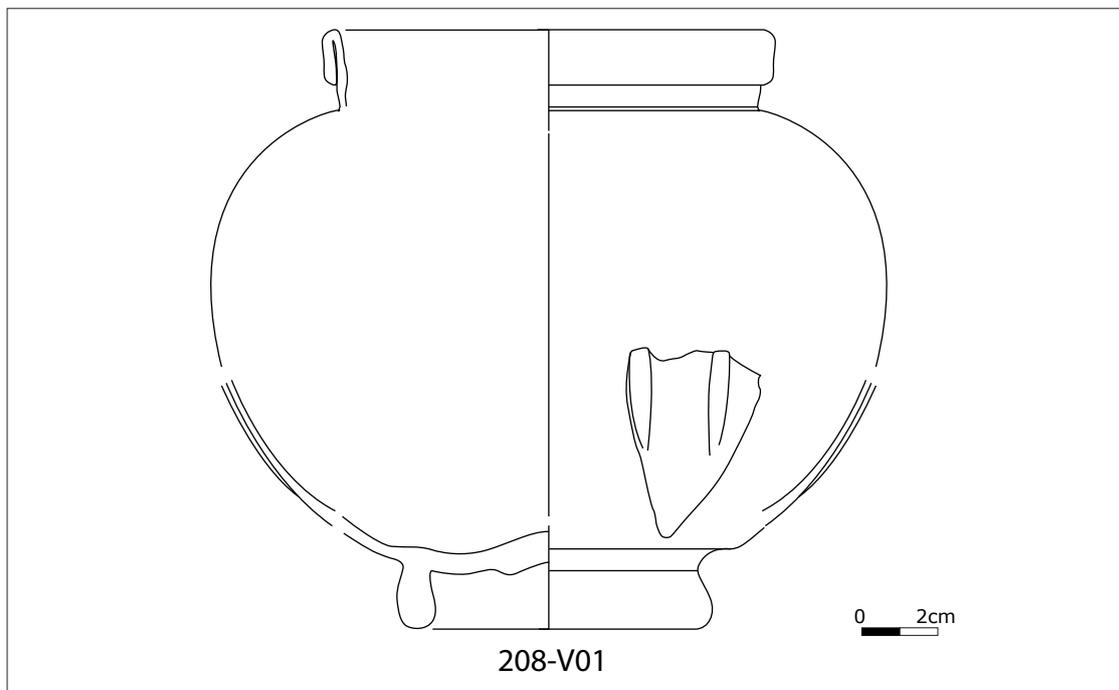
Enora BILLAUDEAU



MÉCLEUVES, lotissement Le Clos Saint-Blaise, rue de la Croix-du-Mont, les Chenevières
Couteau sur éclat à deux faces corticales sur plaquette de silex type Baiersdorf, structure 200
(cliché : E. BILLAUDEAU)



MÉCLEUVES, lotissement Le Clos Saint-Blaise, rue de la Croix-du-Mont, les Chenevières
 Plan masse de la fouille, sites 1 et 2
 (DAO : E. BILLAudeau)



MÉCLEUVES, lotissement Le Clos Saint-Blaise, rue de la Croix-du-Mont, les Chenevières
 Dessin de la jarre à panse globulaire, bord en bandeau à lèvre doublement repliée vers l'extérieur, et décor de fines côtes verticales rapportées sur la panse issue de la structure 208
 (DAO : A. LOUIS)

METZ
 1 place du Général-de-Gaulle,
 hôtel des Postes

Les deux tranchées (24 m²), réalisées sur le parking intérieur de l'Hôtel des Postes, ont permis d'établir que le substrat naturel se situait à environ 6 m sous le niveau actuel à l'ouest de la parcelle (+/- 167,50 m NGF).

Aucune structure romaine ou médiévale n'a été reconnue. Le terrain semble avoir été dérasé avant

la mise en place de remblais de natures différentes : argileux et homogène sur le premier mètre puis sableux et hétérogène ensuite. Les remblais les plus anciens ont un *terminus post quem* dans la seconde moitié du XVIII^e s.

Gaël BRKOJEWITSCH

METZ

1 rue Sous-Saint-Arnould,
2 rue du Moyen-Pont
(rez-de-chaussée et caves)

Gallo-romain - Moyen Âge -
Moderne - Contemporain

Les diagnostics réalisés 2 rue du Moyen-Pont et 1 rue Sous-Saint-Arnould ont consisté en sondages en sous-sols réalisés de concert avec les sondages des élévations, ouverts aux emplacements des travaux de réhabilitation prévus dans l'immeuble.

Les indices d'une occupation de l'Antiquité reposent sur des maçonneries et des remblais perçus dans deux sondages implantés au contact des murs dans deux caves. Une première occupation prend corps avec des maçonneries dont les arases supérieures ont été observées. D'importants remblais du Moyen Âge central ont livré une concentration de faune avec des rejets de boucherie et de consommation.

Au rez-de-chaussée, trois unités d'habitation se développent de part et d'autre de deux murs construits au Moyen Âge, perpendiculaires : le premier, long de 18 m, le second d'une dizaine de mètres. À l'arrière du bâtiment, le mur médiéval principal est maçonné en moellons marno-calcaires. Il est équipé d'au moins deux niches dont les fonds légèrement concaves ont été épargnés. Ils sont ornés de motifs végétaux peints organisés en trois registres. Une cheminée appareillée en pierre calcaire de Jaumont est associée à ce volume médiéval qui est circonscrit par un chéneau appareillé conservé sur une longueur de 4,25 m. Les deux parements de ce mur directeur ont révélé un niveau de finition constant, avec des enduits à la chaux régulièrement refaits.

La deuxième élévation mise en évidence est un mur perpendiculaire au premier. Cette paroi est équipée de deux grandes arcades appareillées au profil segmentaire. Il y en avait probablement trois initialement. Le fond de ces arcades aveugles est revêtu de plusieurs couches d'enduits, même après la dépose des piédroits. Au dos des arcades, un revêtement lissé à la chaux suggère qu'une autre unité d'habitation se développait également côté sud.

Dans les caves alors indépendantes, la composition d'ensemble est médiévale. Les portes du rez-de-chaussée qui donnent sur la rue du Moyen-Pont et la rue Sous-Saint-Arnould sont aménagées à l'aplomb des escaliers droits conservés dans les caves, eux condamnés. Deux arcades aveugles retombant sur une colonne trapue équipent le mur mitoyen aux caves voûtées en berceau faisant l'angle des deux rues. Construite au cours de la période moderne, l'arcade réutilise une base monolithique médiévale. Dans les deux dernières caves, un plancher avec solives en repos sur des poutres en chêne est installé au cours du premier quart du XVII^e s. Ce plancher est imbriqué et synchrone avec deux grands arcs segmentaires appareillés en pierre de Jaumont qui étré sillonnent aussi les murs porteurs. La fondation du premier de ces murs entaille les niveaux de remblais médiévaux, mais un creusement d'épierrement antérieur suggère l'existence d'un mur plus ancien, confirmant l'origine probablement médiévale de la cave. Le second mur portant les trois poutres de grande section est chemisé à cette occasion.

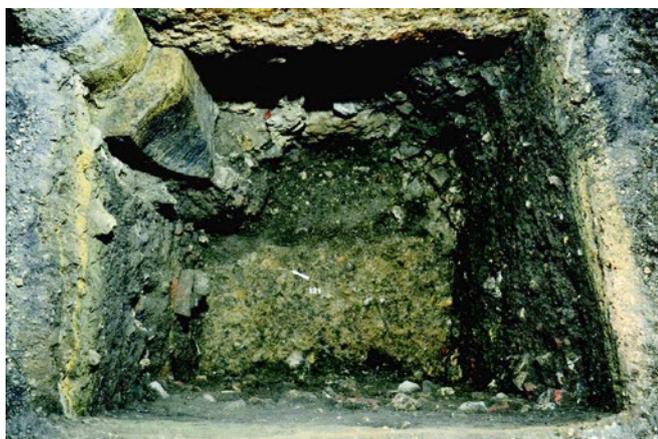
Au début du XVIII^e s., les planchers sont lancés uniformément dans les trois unités anciennes alors qu'un indice de plafond antérieur, plus bas, subsiste sous forme d'un bandeau peint. Cet aménagement induit le chemisage des parements médiévaux, à l'égal des caves planchées.

La reconstruction en sous-œuvre des planchers de cave, comme le rhabillage des parements médiévaux au rez-de-chaussée, pourraient être consécutifs à des désordres structurels apparus dans les maçonneries médiévales. Le modèle de la cave planchée, attesté à Metz dans la seconde moitié du XIII^e s., perdure donc mais il n'est pas exempt de nouveauté puisque les poutres sont ici installées simultanément avec les arcs segmentaires appareillés, témoignant, s'il en était besoin, de la vivacité de la construction civile à Metz.

Nathalie NICOLAS



METZ, 2 rue du Moyen-Pont
 Vue du sondage 1 et de son environnement
 depuis l'entrée de la cave au sud-ouest
 (cliché : N. NICOLAS)



METZ, 2 rue du Moyen-Pont
 Sondage 1, us 121
 (cliché : P. PERNOT)



METZ, 1 rue Sous-Saint-Arnoult, 2 rue du Moyen-Pont
 Ferme principale, vue vers le nord
 (cliché : N. NICOLAS)

Les sondages réalisés dans l'immeuble situé 5 rue des Trinitaires, dans le quartier du Haut de Sainte-Croix, ont révélé les vestiges d'élévations médiévales remaniées au cours de la période moderne et jusqu'à nos jours. Dans ce bâtiment d'une surface au sol de 118 m² au plan rectangulaire régulier, se développant sur six niveaux, seuls le rez-de-chaussée, les premier et troisième étages ont été sondés. La cave, de même surface que le rez-de-chaussée, est voûtée de deux voûtes en berceaux retombant sur un mur massif (0,80 m) qui structure le bâtiment jusqu'au deuxième étage, mais il n'a pas été possible de sonder ce mur. Les sondages se sont donc reportés sur les murs mitoyens du bâtiment, orientés nord-ouest/sud-est, de part et d'autre du refend central.

Côté cour, le parement extérieur d'une construction médiévale maçonnée en petits moellons marno-calcaires, a été mis en évidence. Il est cantonné par une chaîne d'angle en grand appareil de Jaumont qui se développe sur une hauteur de près de 6,50 m. Cette paroi est percée d'une petite baie appareillée en pierre de Jaumont située dans un niveau d'étage non reconnu puisque le sondage se situe en extérieur. Le niveau de toiture de cette construction médiévale n'a pas été atteint non plus. La construction et les aménagements suivants sont à verser à la période moderne étendue [1500-1900] : la paroi dont le parement est prolongé de quelques dizaines de centimètres au-delà de la chaîne d'angle initiale, borne alors un espace intérieur.

Au rez-de-chaussée, une grande cheminée appareillée en pierre calcaire de Jaumont et une porte piétonne sont aménagées dans la paroi, sans qu'elles ne puissent être reliées stratigraphiquement. La chaîne d'angle initiale subit d'importantes mutilations pour être transformée en piédroit. La porte dont l'ébrasement entaille la chaîne d'angle initiale, est surmontée d'une baie indéterminée, dont témoigne un chanfrein taillé dans l'angle appareillé. Ce schéma se reproduit quasiment à l'identique à l'étage, comme en témoigne le piédroit d'une seconde baie ébrasée. Après que la première baie ait été condamnée, une poutre supportant le plancher de l'étage est fondée dans ce blocage alors qu'au premier étage, les poutres sont fondées en même temps que la condamnation de la seconde baie. Si elles sont traversantes, ces deux baies sont nécessairement percées dans une paroi extérieure, avant l'aménagement de la cheminée. Mais il pourrait autant s'agir de niches qui seraient dès lors

compatibles avec une paroi intérieure. La petite baie médiévale est, pendant un temps, transformée en niche, puis coupée par la fondation d'une nouvelle cheminée. Lors d'une phase antérieure à 1909, la cheminée du rez-de-chaussée est bûchée, pour laisser place à un foyer ébrasé réduit. Enfin, une porte piétonne bâtarde est logée à gauche de l'ancienne chaîne d'angle, avec des éléments lapidaires en réemploi. C'est entre 1909 et 1919 que les deux portes piétonnes du rez-de-chaussée sont murées. Dans le dernier niveau sondé (R+3), la paroi maçonnée avec des moellons calcaires de Jaumont ne peut être antérieure aux années 1800. Pour autant, sa mise en œuvre est alignée sur la chaîne d'angle du bâtiment médiéval, toujours prégnante.

Aucune continuité stratigraphique n'existe avec le sondage réalisé côté rue, à quelque 4,50 m du précédent. Cependant, un reliquat de mur médiéval maçonné avec des petits moellons marno-calcaires ébousinés est conservé. Deux enduits à la chaux uniquement conservés dans l'angle de la pièce, masqués sous le mur de façade sur rue, confirment le développement du bâtiment médiéval sur la voirie actuelle. D'après les archives, le nouvel alignement occasionne un retrait de la façade de quelque 0,44 m de ce côté et de 0,98 m de l'autre.

Enfin, dans le dernier sondage pratiqué dans l'élévation côté rue, face à la paroi précédente, le piédroit d'une arcade appareillée à joints vifs, en calcaire de Jaumont, structure la paroi. Son piédroit prend naissance à 187,50 m, soit à la même altimétrie que la chaîne d'angle du premier sondage. Les lits d'attente de quatre claveaux permettent de restituer une deuxième arcade qui se développait à gauche de la première. Ils ont été récupérés lors de l'aménagement des étages, avant l'adossement d'une cheminée contre la paroi murant l'ancienne arcade. Ces transformations sont à verser au réaligement de la façade sur rue, *circa* 1844.

Quant aux trois arcades en plein-cintre observées sous le porche d'entrée actuel, au revers du piédroit de l'arcade précédente, elles sont d'une hauteur maximale de 3,70 m – inférieure à la hauteur restituée de la première arcade. Elles auraient été installées avant 1868, en même temps que le portail sur la rue et le porche desservant la cour postérieure, à l'aide de claveaux d'une stéréotomie différente.

Nathalie NICOLAS

METZ, 5 rue des Trinitaires
Vue de l'élévation 3000,
rez-de-chaussée, sd 1, porte 3030,
vue d'ensemble
(cliché : N. NICOLAS)



METZ

8 rue Gaudrée

Moderne

L'intervention menée en 2017 sur l'immeuble situé sis 8 rue Gaudrée à Metz, fait suite à une étude du bâti réalisée en 2015 qui portait sur les élévations intérieures de cet immeuble (cf. notice Patrice PERNOT, *Archéologie Médiévale* 2016, n° 46, p. 186).

Une nouvelle phase de rénovation visant le ravalement de la façade sur rue a permis, après la pose d'un échafaudage et le décrépiage, de réaliser quelques observations qui sont venues compléter les résultats de l'étude intérieure.

En effet, cette dernière a permis d'attester que cet immeuble, qui présente une origine médiévale a fait l'objet d'importants travaux à l'Époque moderne correspondant à la reconstruction des façades sur rue et sur cour et à l'élévation d'un étage sous combles. La façade sur rue présente un ordonnancement assez simple composé de trois travées, disposant chacune d'une baie à arc surbaissé de mêmes style et taille, au rez-de-chaussée et premier étage, celle de droite au rez-de-chaussée, correspondant à une porte piétonne. Le deuxième étage présente, quant à lui, le même type de fenêtres mais plus réduites pour éclairer les combles.

Les observations réalisées sur cette façade attestent l'homogénéité de sa construction au rez-de-chaussée ainsi qu'au premier étage, sans aucune trace d'aménagement antérieur. En revanche, le second étage présente plusieurs états successifs. Le premier est attesté par la présence d'une fenêtre identique à celles des deux niveaux inférieurs, localisée dans la même travée que la porte piétonne. Puis cet étage semble avoir été en partie reconstruit en aménageant la série des trois fenêtres actuelles, celle de droite

réutilisant une partie du linteau et du piédroit gauche d'une précédente fenêtre.

Cette intervention a donc en partie confirmé les observations réalisées en 2015 tout en précisant les différentes transformations apportées à cette façade durant l'Époque moderne.

Marie-Paule SEILLY

METZ

29-31 boulevard Paixhans,
école Debussy

Moderne - Contemporain

Un diagnostic archéologique, portant sur une superficie de 1 650 m², a été prescrit par le service régional de l'archéologie en amont de la construction d'une cantine dans la cour du groupe scolaire de l'école Debussy. Au total, deux tranchées ont été ouvertes au cours de cette opération.

Les vestiges mis au jour se rattachent uniquement aux périodes moderne et contemporaine. Les maçonneries d'un bâtiment construit sur cave, daté du début du XIX^e s., ont été rencontrées dans le sondage 1. La seconde tranchée a livré une épaisse séquence de remblais qui pourrait avoir été rapportée pour combler le fossé défensif bordant les fortifications aménagés entre la fin du XVII^e s. et le début du XVIII^e s. et réutilisés dans la seconde moitié du XIX^e s. comme canal.

La céramique récoltée totalise 39 fragments dont neuf bords qui se répartissent dans les us3 et us8 du sondage 1 et us11 du sondage 2. Les fragments les plus anciens remontent à l'époque romaine (*terra nigra*, sigillée mosellane et métallescente de Trêves). Ces tessons, découverts en position secondaire dans le comblement de la cave moderne du sondage 1, n'ont pu être rattachés à aucune structure archéologique. Le Moyen Âge n'est attesté que par un fragment de panse résiduel tandis que l'Époque moderne est fortement représentée par des vases glaçurés, une céramique grise cannelée de Strasbourg ainsi que quelques récipients en faïence et en grès au sel. Si l'on se réfère aux sources cartographiques, ce secteur de la ville de Metz est occupé dès le milieu du XVI^e s. par le retranchement de Guise. Sur le plan dit de *Belle-Isle*, daté de 1738, le terrain sondé se situe à l'emplacement

du fossé défensif creusé entre une courtine bastionnée et un glacis.

Le cadastre napoléonien de 1840 montre une configuration analogue à la seule différence que l'on devine un bâtiment construit en travers du fossé. Cet élément nouveau dans la topographie de la première moitié du XIX^e s. est confirmé par le plan *Maurice* de 1862 à partir duquel il semble que l'on puisse associer les vestiges maçonnés du sondage 1 à un bâtiment (noté 75) implanté en travers d'un canal (noté 72) dont le tracé reprend celui du fossé défensif. Il s'agit ici d'un bâtiment à vocation artisanale associant une scierie en bordure est du canal et un tour à bois et à fer implanté sur la rive opposée. Enfin, des travaux de remblaiement et de nivellement sont entrepris dans ce secteur durant l'annexion allemande dès 1904 en prévision de la construction de l'école Debussy.

Un dernier élément mérite d'être souligné en ce qui concerne le corpus céramique recueilli dans les remblais obstruant la cave. Outre des vases glaçurés, de la faïence, de la céramique en grès au sel et grise cannelée de Strasbourg fournissant le *terminus post quem*, plusieurs formes remontant à l'Antiquité ont été découvertes mêlées aux sédiments. Cela implique que ces remblais ont été extraits dans un secteur urbanisé dès le Haut-Empire. À moins qu'ils aient été extraits à cet emplacement même lors de l'excavation de la cave, ce qui *de facto* constituerait un indice d'occupation antique à cet endroit.

Simon SEDLBAUER

METZ

42 rue des Clercs

Moyen Âge - Moderne -
Contemporain

L'opération archéologique réalisée dans l'urgence 42 rue des Clercs a été effectuée sur une parcelle comprenant deux bâtiments, sur rue et en fond de parcelle, séparés par une cour intérieure. Les travaux ont concerné l'étude d'un sondage profond (déjà réalisé) dans la cave en fond de parcelle et la documentation de quelques éléments architecturaux majeurs apparents sans décrépiage.

Dans le premier sondage, les couches les plus anciennes paraissent médiévales, peut-être du Moyen Âge central. Un grand creusement (récupération de matériaux antiques ?) traverse ces couches évoquant les couches sombres urbaines.

Au-dessus, une canalisation souterraine est scellée par un important remblai de nivellement déposé après les XV^e-XVI^e s. Des latrines jouxtent cette conduite,

sans que le lien stratigraphique entre elles puisse être précisé. Ces divers aménagements sont scellés par un niveau d'occupation et des sols pavés ou en béton récents (XIX^e s. et/ou XX^e s.).

Deux prélèvements par carottage, réalisés dans des solives en sapin du plafond de la cave, datent par dendrochronologie l'abattage des arbres en 1442. L'essentiel de l'organisation interne du bâtiment de fond de parcelle peut donc remonter à la fin du Moyen Âge.

Enfin, un puits situé dans la cour centrale et quelques aménagements particuliers (arcades, bandeau en pierres de taille, jambage de porte, enduits anciens) ont été documentés. La plupart pourraient dater de la fin du Moyen Âge (époque gothique).

Patrice PERNOT

METZ

Ancien site de l'IUFM, boulevard Paixhans, rue Élie Bloch

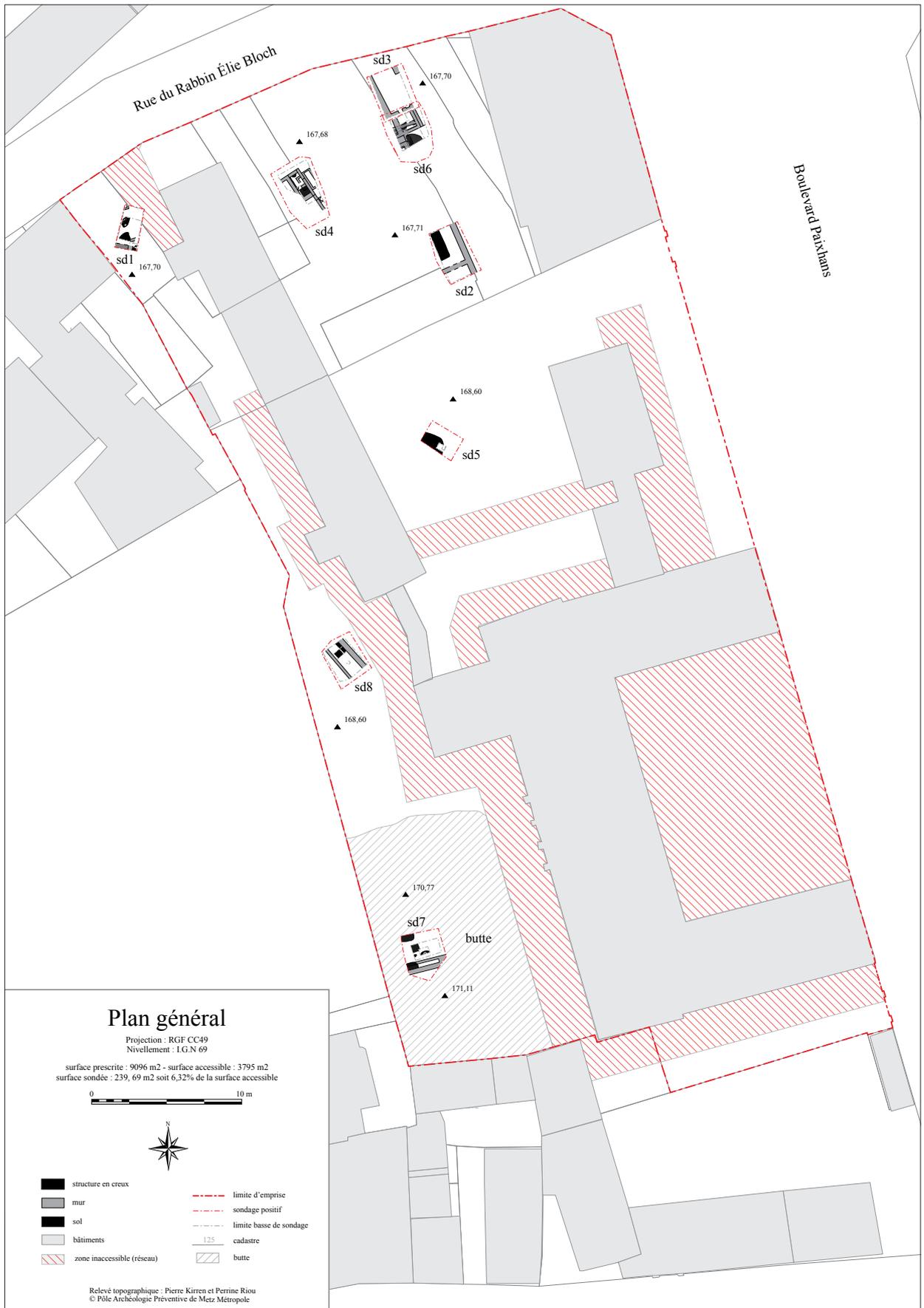
Gallo-romain - Moyen Âge -
Moderne - Contemporain

Le diagnostic, réalisé sur le site de l'Ancien IUFM de Metz, s'appuie sur huit tranchées de sondage (239 m²) soit environ 6,32 % de la surface accessible et 2,64 % de la surface totale (9 090 m²). Toutes les tranchées ont livré des vestiges archéologiques. Elles permettent de décrire une occupation en quatre temps avec principalement l'Antiquité, le Moyen Âge classique, l'Époque moderne et l'Époque contemporaine. L'occupation médiévale est très peu illustrée et les traces sont particulièrement discrètes. À l'exception des tranchées 5 et 8, toutes les tranchées ont été menées jusqu'au substrat naturel.

La période romaine

Le quartier est occupé dès la période romaine et les premières traces d'occupation remontent au début du I^{er} s. de n. è. Il s'agit de niveaux de sols que l'on rencontre dans les tranchées 1, 4, 5, 6, 7 et 8. Certains sols sont assez caractéristiques des niveaux rencontrés au sein des habitats du début de la période romaine ; on note une alternance de couches préparatoires de

nature sableuse et de niveaux de sédimentation de sols beaucoup plus charbonneux. Plusieurs structures en relations avec l'occupation ont été mises en lumière : des trous de poteau, des fosses et des foyers. Une structure maçonnée dans le sondage 4 semblait correspondre à un plot et une portion de mur a également été documentée dans le sondage 7 en association avec un sol. Toutefois ces structures semblent postérieures à la fin du I^{er} s. de n. è., voire au début du II^e s. Le sondage 8 a livré une proportion plus importante de mobilier qui permet d'ancrer chronologiquement ces niveaux au II^e s. de n. è. Le nombre de petits déchets en alliage cuivreux retrouvé évoque un artisanat sur place ou à proximité, si ces couches ont été déplacées. Dans la tranchée 7, plusieurs niveaux du II^e s. de n. è. et une grosse fosse contenait des matériaux de construction en position secondaire. Ces couches étaient particulièrement riches en enduits peints dont certaines pièces portaient des décorations géométriques. Le diagnostic ne permet pas de traiter de l'occupation au début de l'Antiquité tardive, pourtant bien attestée rue du Rabbín Élie Bloch. Cette phase de récupération des structures



METZ, ancien site de l'IUFM, boulevard Paixhans, rue Élie Bloch
 Plan général diachronique
 (DAO : Pôle Archéologie Préventive de Metz Métropole)

antiques n'était pas observable dans les sondages. Les vestiges plus récents ont occulté ces traces, à moins que ce secteur plus proche de la confluence ait cessé d'être occupé plus tôt.

La fin de la période médiévale

La période médiévale est quasiment absente des contextes mis en lumière. Seule la tranchée 7, située au sud sur la butte de terre, a permis de documenter une couche d'une hauteur supérieure à 1,5 m qui aurait pu être mise en place durant le Moyen Âge classique (us162). En effet, elle a livré de la céramique à dégraissant coquillier, notamment un couvre-feu. On ne peut pas non plus écarter l'hypothèse d'une sédimentation urbaine caractéristique des villes au Moyen Âge (« terres noires »). Dans le contexte du diagnostic, il n'a pas été possible de définir la nature exacte de cette couche.

L'Époque moderne

Durant la période moderne, le quartier connaît un développement considérable notamment au niveau des parcelles situées le long de la rue du Rabbin Élie Bloch. L'inflation des constructions au début de l'Époque moderne est en partie due à l'application d'une ordonnance qui consignait dans le quartier la population juive. Plusieurs habitations repérées dans le sondage 4 (les caves 1, 2 et 3 - Sondage 4) présentent les caractéristiques techniques des bâtiments du bas Moyen Âge et du début de l'Époque moderne. Les trois constructions mises au jour concernent deux bâtiments contigus qui sont localisés à l'arrière de la demeure de Hisaque de Coblance selon le plan dit de *Belle-Isle* (1738). Deux habitations, mises en évidence dans le sondage 6, pourraient également remonter au début de l'Époque moderne. Cette parcelle est renseignée comme appartenant à la famille Trelat sur le plan dit de *Belle-Isle*. Un grand bâtiment marque encore de son empreinte la topographie de l'emprise au niveau de la tranchée 7. Bien qu'il soit comblé au XIX^e s., ce dernier pourrait dater de l'Époque moderne. Il est absent du plan dit de *Belle-Isle*. Ces maçonneries pourraient être en relation avec les travaux de 1740 qui concernaient le cloître du couvent des Grands Carmes. Un siècle plus tard, en 1862, la construction n'apparaît plus sur le plan *Maurice*.

Le site de l'ancien IUFM offre la possibilité de documenter la naissance, le développement et les mutations du ghetto juif. En effet, les vestiges architecturaux semblent bien conservés, notamment dans le secteur qui se situe en léger retrait par rapport à la rue. Le potentiel archéologique est important d'autant que très peu de contextes similaires ont été étudiés à une large échelle sur le territoire national. On peut considérer,

sur la base des résultats du diagnostic, que certaines parcelles ont gardé leur plan laniéré, hérité de la mise en place du quartier (vers la fin du XV^e s ou le début du XVI^e s.). Les tranchées 4 et 6 ont montré que les constructions successives conservaient, en partie, les tracés et les maçonneries originelles.

L'Époque contemporaine

Pour la période contemporaine, le constat peut être fait que de nombreuses constructions édifiées le long de la rue du Rabbin Élie Bloch ont fortement endommagé les structures modernes (sondage 3) sans toutefois détruire l'intégralité de la stratigraphie romaine (sondage 1, sondage 4, sondage 6). Le sondage 1 laisse toutefois apparaître des niveaux de démolition du XIX^e s. qui livrent un matériel archéologique très important quantitativement. Les constructions mises au jour correspondent à un bâtiment (212 sur le plan *Maurice*) situé à l'ouest du chauffoir israélite (218, 219 sur le plan *Maurice*). Les latrines y sont renseignées au nord ainsi que les murs qui ont été mis au jour au sud de la tranchée. Les éléments qui étaient recouverts de mortier rouge appartiennent probablement à la cage d'escalier (215 sur le plan *Maurice*). Il est, par ailleurs, à signaler que le chauffoir israélite a dû être partiellement détruit lors de la construction au XX^e s. de l'École des Filles, qui semble épouser son plan en longueur nord-sud, mais qu'une partie pourrait être conservée à l'est. Il n'a pas été possible de sonder dans le bâtiment qui est toujours sur pied à l'heure actuelle. Le sondage 2 laisse apparaître des constructions du XVIII^e s. qui sont postérieures au plan *Maurice* (1862). Le sondage 4 a livré un plan partiel de cave compartimentée signalée sur le plan (224 sur le plan *Maurice*). Toutefois de nombreuses modifications dans les élévations de murs, avec l'emploi de briques, semblent indiquer des modifications très récentes durant la première moitié du XX^e s. Le sondage a permis de documenter le développement au sud de cette bâtisse mais également de la maison voisine située à l'ouest (223 sur le plan *Maurice*). Le mur mr116 correspondrait au mur mitoyen. Les murs mr150 et 151 appartiendraient à la maison située à l'ouest (223 sur le plan *Maurice*) et le mur mr122 marquerait une cloison à l'intérieur de la bâtisse numérotée 224 sur le plan *Maurice*.

Dans le sondage 6, on se situe globalement dans la maison numérotée 221 sur le plan *Maurice* avec le mur mitoyen mr243 situé à l'est qui épouse le tracé des maçonneries des bâtiments du ghetto juif. Les murs dégagés à l'est de la tranchée (mr64, mr259, mr258, mr257) pourraient correspondre à la cage d'escalier de la maison numérotée 223 sur le plan *Maurice*. La grosse cave en blocs de calcaire jaune (mr56, mr57) semble, quant à elle, postérieure à la réalisation du plan *Maurice* (1862). Le sondage 8 a permis de mettre

en évidence un mur (mr178) qui est tracé sur le plan *Maurice* et qui correspond à une limite de parcelle autour de l'École d'Artillerie (entre 170 et 171 sur le plan *Maurice*). Un second mur (mr179) a par ailleurs été

dégagé. Son implantation parallèle à la limite parcellaire pourrait être un indice de sa postériorité.

Gaël BRKOJEWITSCH

Moderne - Contemporain

METZ
Avenue de Thionville,
lotissement Le Clos Vivaldi

Dans le cadre du projet de construction d'un lotissement, le service régional de l'archéologie a prescrit un diagnostic portant sur une superficie de 15 542 m², avenue de Thionville à Metz. Lors du diagnostic, trente-trois tranchées ont été réalisées, représentant un taux d'ouverture d'environ 7 %. Elles ont révélé la présence d'une fosse contenant des tessons protohistoriques, peut-être en position secondaire, de fosses d'Époque

moderne et des structures indéterminées. Enfin, un abri anti-aérien de la Deuxième Guerre mondiale a été partiellement mis au jour. Aucun vestige pouvant être considéré comme associé à la nécropole de l'âge du Bronze voisine, rue des Intendants Joba, n'a été découvert.

Élise MAIRE

Contemporain

METZ
Boulevard de la Défense

Le diagnostic a été réalisé sur une parcelle de 11 870 m². Seize tranchées ont été ouvertes qui totalisent une surface de 848 m², soit un taux d'ouverture supérieur

à 7,10 %. À l'exception de trois structures contemporaines, les sondages n'ont pas révélé de vestige archéologique.

Gaël BRKOJEWITSCH

METZ
Place Philippe de Vigneulles,
ancien Hôpital Bon-Secours

L'opération ayant été réalisée en deux phases, l'une en juillet 2016 et l'autre en janvier 2017, la notice a été

publiée dans le *Bilan scientifique régional Grand Est 2016*, pp. 296-297.

Simon SEDLBAUER

METZ

Rue de Chambière, hôtel de police municipale

À l'occasion de travaux de rénovation des réseaux dans un bâtiment de l'Hôtel de Police Municipale, situé rue de Chambière à Metz, deux squelettes ont été mis au jour dans une des salles du rez-de-chaussée, quelques dizaines de centimètres sous la dalle de béton formant le sol. Ce dégagement entrepris par les ouvriers puis par la police n'a malheureusement pas permis de réaliser la fouille archéologique de ces vestiges. Seules deux calottes crâniennes ont pu être observées *in situ*, le reste des ossements ayant été démonté et prélevé en vrac.

Bien que cette découverte ait eu lieu dans des conditions regrettables, elle s'inscrit dans un contexte très intéressant. En effet, l'actuel Hôtel de Police Municipale est installé dans les bâtiments de l'ancien hôpital Notre-Dame de Bon Secours, construit à partir de 1699 dans le quartier Outre-Moselle, situé au nord de la ville. Cet établissement, qui a été fondé grâce à des donations privées, était destiné à accueillir des

femmes ou des filles de la ville ou du pays messin, pauvres et malades. Il a perduré à cet emplacement jusqu'à son total déménagement rue Paul Verlaine, dans un nouveau quartier de la ville, en 1919.

Les archives signalent, par ailleurs, que l'hôpital possédait un cimetière jusqu'au transfert de ce dernier (ou plutôt son simple abandon, les dépouilles restant sans doute en place) hors des fortifications sur l'île de Chambière en 1719.

Cependant, afin de vérifier l'ancienneté éventuelle de ces tombes, en raison de la présence proche d'un axe antique et de plusieurs églises attestées dès le VIII^e s., une analyse par radiocarbone a été tentée sur les deux crânes. Ces dernières ont livré toutes les deux un âge calibré entre la seconde moitié du XVII^e et la première moitié du XX^e s.

Marie-Paule SEILLY

METZ

Rue des Potiers d'Étain

Un diagnostic a été prescrit par le service régional de l'archéologie sur une surface totale de 14 280 m². L'opération a révélé deux structures excavées attribuables, par le biais du mobilier céramique, à la Protohistoire et à la transition entre la fin du second âge du Fer et le début de la période gallo-romaine. Ces vestiges témoignent d'une occupation vraisemblablement située hors emprise plus en direction du nord.

Dans le tiers sud de la parcelle, décaissé en 1973 sur plus d'1 m d'épaisseur lors de l'extension de l'usine voisine PSA Peugeot Citroën, le terrain naturel affleure directement sous une fine couche de terre végétale et aucune structure archéologique n'y est apparue. Dans cette zone, seul un fragment de hache en silex, possiblement daté du Néolithique final, a été découvert en position secondaire dans la terre végétale.

Simon SEDLBAUER

METZ

Bellecroix, rue du Général Ferrier

Moderne - Contemporain

L'extension d'un bâtiment localisé rue du Général Ferrier à Metz a été l'occasion d'observer la présence de nombreuses sépultures appartenant à l'ancien cimetière de Bellecroix, ce dernier ayant été créé en 1793 à l'occasion de l'abandon des cimetières implantés jusqu'alors dans et autour des églises paroissiales.

Situé dans la gorge de la double couronne du Fort de Bellecroix, cet espace funéraire a accueilli en particulier les dépouilles des paroisses de Moselle et d'Outre-Moselle dès 1794 mais sa localisation au milieu des fortifications orientales de la ville a constamment soulevé d'importantes tensions avec les autorités

militaires qui ont abouti à son abandon en 1864 au profit de l'actuel cimetière de l'Est.

En 2017, les travaux d'extension du bâtiment ont été réalisés sans suivi archéologique. Seule une observation après terrassement de la coupe stratigraphique a permis de relever la présence de nombreux ossements, des éléments de cercueils en place et de nombreux clous. Cette couche funéraire apparaît dès un mètre de profondeur et est présente sur au moins 1,5 m d'épaisseur (cote de fin de terrassement et non du niveau archéologique). Toutes les classes d'âge semblent représentées.

Marie-Paule SEILLY

METZ

Borny, rue des Potiers d'Étain, usine PSA

Gallo-romain - Moyen Âge -
Contemporain

Un diagnostic a été prescrit, sur une surface totale de 49 300 m², à l'emplacement de l'usine PSA et réalisée dans la continuité de l'opération de Simon Sedlbauer (*cf. supra*, p. 395). Il a permis d'identifier deux fossés, deux structures en creux ainsi qu'une dépression naturelle.

Le premier fossé, retrouvé dans le sondage 4, est orienté nord-est/sud-ouest. Il n'a pas pu être daté. Le second a été rencontré dans les sondages 21, 23 et 24. Il est axé nord-sud et suit l'alignement d'un chemin encore visible de nos jours.

Cette caractéristique, ainsi que son apparition relativement haute, laisse penser qu'il a été tracé

à l'Époque moderne et/ou contemporaine. Deux structures en creux, sondages 52 et 57, ont été également mises au jour. Dans le cas du sondage 52, il s'agit d'un trou de poteau ou d'un rejet de foyer non datable. La seconde, sondage 57, prend la forme d'un creusement sans fonction définissable qui a piégé des éclats d'obus.

Enfin, une dépression de type mare a été retrouvée dans le sondage 94. Cette dernière est caractérisée par un comblement hydromorphe recelant des fragments de meules, une boucharde et deux tessons du Haut-Empire.

Johann MAUJEAN

METZERVISSE

2 Grand'Rue

Indéterminé

Le projet de construction d'une chambre funéraire sur la parcelle située 2 Grand'rue à Metzervisse a fait l'objet d'une prescription de diagnostic archéologique préventif.

Le terrain concerné se situe au sud du chevet de l'église paroissiale du village, dans le centre de l'agglomération.

Deux tranchées de sondages ont été réalisées sur la parcelle, d'une superficie de 330 m². Ils ont révélé la présence d'un trou de poteau ainsi que d'un fossé. Le mobilier associé est particulièrement fragmenté et ne permet pas de proposer une datation précise.

Marie FRAUCIEL

MEY

Rue de Samatan

Néolithique - Âge du Fer -
Gallo-romain - Haut Moyen
Âge - Moyen Âge - Moderne -
Contemporain

Une emprise de 400 m² a été soumise à une fouille archéologique préventive, rue de Samatan à Mey, à une cinquantaine de mètres au sud de l'église paroissiale. Cette commune est de mieux en mieux documentée grâce à l'archéologie préventive qui a permis, depuis le début des années 2000, de comprendre son développement et la nature de l'occupation des sols.

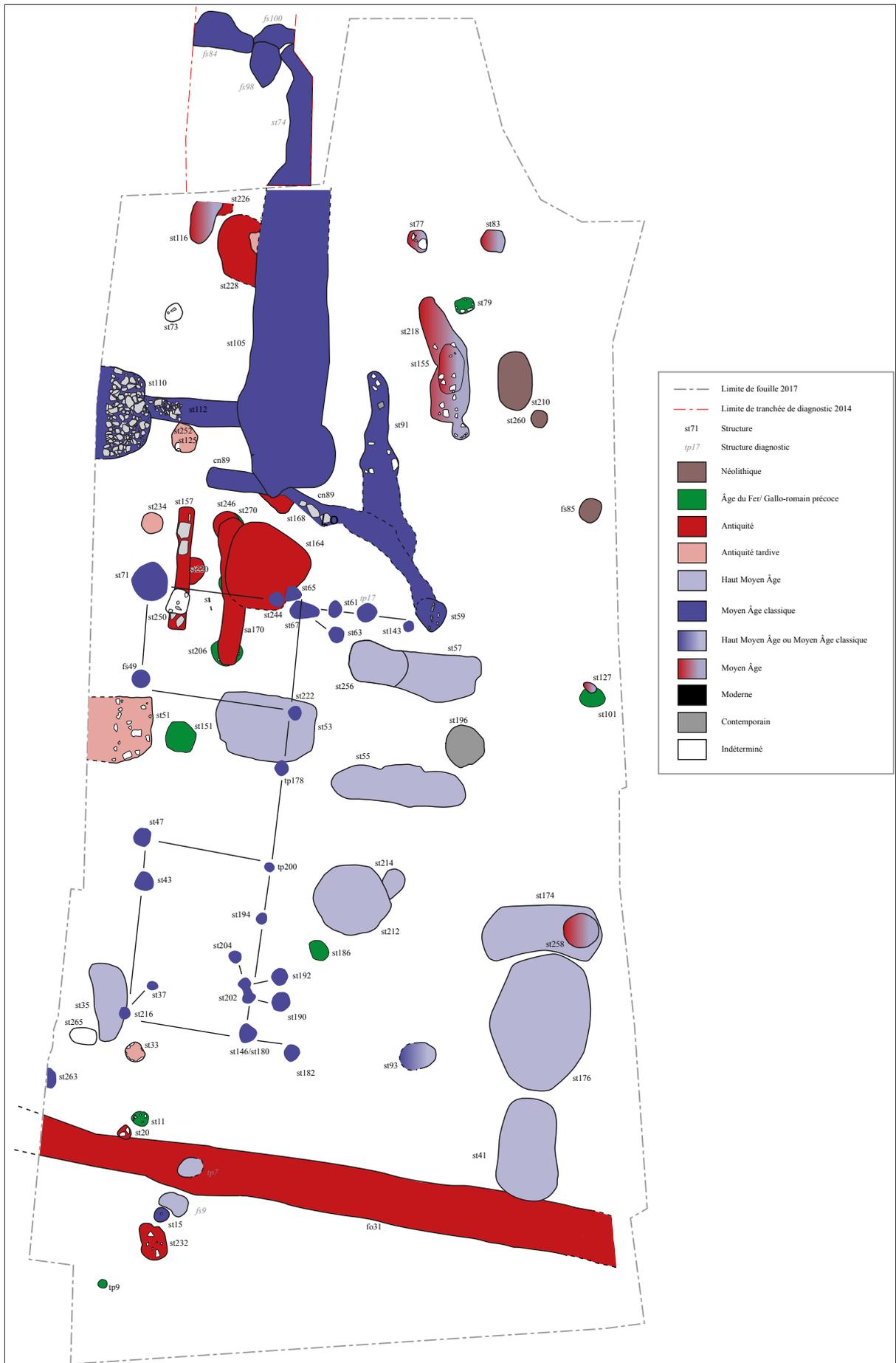
La dynamique semble s'engager durant le second âge du Fer avec une ferme gauloise construite au milieu d'un réseau de fossés peut-être de plan carré. Dès la fin du I^{er} s. av. n. è., des structures témoignent de la présence d'un important établissement romain qui se mue à la fin du I^{er} s. de n. è., voire au début du II^e s., en une *villa* dont il est difficile de déduire le statut tant la fenêtre de fouille est étroite. Pour le Moyen Âge, les résultats des fouilles récentes laissent apparaître une occupation très lâche à l'époque mérovingienne qui semblait se densifier au cœur du village avec la découverte ancienne de sarcophage et de fonds de cabane à deux poteaux porteurs à partir de l'époque carolingienne.

La fouille réalisée rue de Samatan à Mey a permis de mettre en évidence une centaine de faits archéologiques qui s'échelonnent du Néolithique au Moyen Âge central principalement. Des limites parcellaires modernes et une fosse contemporaine ont également été documentées. Les vestiges couvrent presque intégralement la surface prescrite avec une densité plus forte à l'ouest qu'à l'est.

Les structures datant du Néolithique sont groupées au nord-est avec trois fosses qui ont livré, pour deux d'entre elles, des silex taillés et de la céramique se rapportant à une occupation au Néolithique final I. L'habitat de cette période n'est connu, ni en Lorraine, ni en Belgique, ni dans le reste du Bassin parisien. Comme pour le Néolithique final II, l'hypothèse de bâtiments n'ayant laissé aucune trace au sol, sur sablières ou poteaux, sur des de pierre, peut être émise. Des bâtiments en terre crue ont également été reconnus dans le Bassin parisien. L'indigence de la documentation pour cette étape du Néolithique en Lorraine rend la découverte intéressante dans la constitution du référentiel régional.

Une dizaine de structures protohistoriques ou gallo-romaines précoces ont été mises en évidence. La céramique et une datation radiométrique permettent de rattacher cette occupation à la fin de la période laténienne. La morphologie des structures et la présence d'un nombre significatif de carpolestes relatifs à l'alimentation végétale indiquent que ces structures sont probablement situées dans un espace domestique. L'hypothèse d'un bâtiment dédié au stockage ou à la consommation en périphérie de la ferme gauloise est envisageable.

L'occupation durant l'époque romaine est lâche. La parcelle est structurée par un fossé au sud alors que des traces d'habitations assez fugaces sont perceptibles. Les constructions pourraient avoir été édifiées sur un solin de pierres et une sablière basse combinés à des poteaux. L'état de conservation des



MEY, rue de Samatan
 Plan général diachronique de la fouille
 (DAO : Pôle Archéologique Préventive de Metz Métropole)

vestiges ne permet pas de proposer un plan. Plusieurs fosses à vocation indéterminée sont également creusées à cette époque. Durant l'Antiquité tardive, les structures documentées sont encore plus rares. La construction d'un possible puisard témoignerait de la nécessité de drainer ce terrain. Ces éléments romains s'intègrent plus largement dans la *villa* romaine mise en évidence lors des fouilles des parcelles situées à l'ouest de l'emprise.

Durant les VII^e et VIII^e s., quelques fosses sont aménagées et il semble, qu'entre la fin du X^e et le

XII^e s., un bâtiment sur poteaux porteurs ait été édifié. L'ensemble est entouré de plusieurs fosses remplies de pierre interprétées comme des structures drainantes.

L'occupation moderne et contemporaine se traduit par la présence de fosses et de drains. L'espace, probablement un jardin, est structuré par des limites parcellaires avec deux murs de pierre. Ces derniers sont les seuls éléments maçonnés mis en lumière sur cette emprise.

Gaël BRKOJEWITSCH

MOULINS-LÈS-METZ

Rue des Gravières

Néolithique

Le diagnostic archéologique a été réalisé préalablement à la construction de bâtiments sur une surface de l'ordre de 13 000 m² et a permis la mise au jour d'une fosse polylobée datée du Néolithique moyen bien conservée dans le secteur nord-est de l'emprise. Les quelques éléments céramiques associés sont très fragmentés mais un tessou décoré caractéristique du début du Néolithique moyen a été identifié. Une datation du Grossgartach ou du Roessen a été proposée.

Une occupation de cette période pourrait se développer vers le nord hors emprise avec des bâtiments.

Toutefois, du fait de la sécheresse du terrain et compte tenu du fait que les trous de poteau sont difficilement discernables pour cette période, il n'est pas à exclure que des structures associées à des bâtiments n'aient pas été vues dans les sondages réalisés.

Sylvie THOMAS

NIDERVILLER

Château des Carrières

Contemporain

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée sur une surface de 7 967 m², à Niderviller, préalablement à un projet de construction d'une unité de soin de longue durée au lieu-dit *château des Carrières*. Les sondages ont permis de mettre en évidence la présence de deux dépotoirs domestiques ainsi qu'un alignement de dés de pierres à l'emplacement d'un

ancien jardin potager. Le premier dépotoir, d'une surface d'environ 100 m², contenait essentiellement de la vaisselle domestique courante appartenant probablement au château, le second, d'une surface d'environ 12 m², contenait des carreaux de faïence.

Laurent FORELLE

OGY - MONTROY-FLANVILLE

Rue de Puch, Saint-Agnan

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée sur 11 000 m² sur le territoire de la commune d'Ogy, préalablement à un projet de lotissement, rue de Puch. Le diagnostic n'a révélé aucun indice archéologique. Des limons recouvrent le substrat calcaire ou de marnes sur des épaisseurs variant de 0,20 m au sud à 1 m environ au nord de la zone prescrite. Plusieurs drains modernes traversent les parcelles.

Le terrain à diagnostiquer est en zone agricole. Le substrat est constitué de bancs calcaires et de marnes, recouverts de limons. Ce recouvrement est d'épaisseur variable en fonction de la situation topographique. Dans la partie nord de la zone, un micro-vallon à écoulement intermittent montre un nivellement par le colluvionnement. La partie sud est d'avantage érodée avec une faible couverture de limons sur le substrat.

Michiel GAZENBEEK

PELTRE

27 rue de Gargan, tranche 1

Protohistoire - Haut Moyen
Âge - Moyen Âge - Moderne

L'intervention archéologique réalisée à l'emplacement de la ferme sise au 27 rue de Gargan à Peltre a permis de mettre en évidence, sur environ 1 648 m², quatre grandes phases d'occupation s'échelonnant de la Protohistoire à la période contemporaine.

Deux fosses ou chablis se rattachent à la Protohistoire. La faible quantité de mobilier céramique ainsi que l'absence de profil ne permet pas d'en préciser plus finement l'attribution chronologique.

La deuxième phase d'occupation remonte au haut Moyen Âge ou au Moyen Âge classique. Un important creusement a été reconnu au centre de l'emprise. La nature argileuse et humide de son comblement ainsi que la couleur du sédiment pourraient indiquer que nous soyons en présence d'une dépression humide ou d'une mare. Quatre structures excavées de type fosse ou trou de poteau complètent la structuration de ce gisement.

Le troisième état d'occupation pourrait éventuellement être daté de la période médiévale et/ou moderne. Quatre tranchées de fondation de mur matérialisent, au centre de l'emprise, l'emplacement d'un bâtiment possiblement en lien avec cet édifice. Un drain empierré ou une canalisation a également été documenté. Faute de mobilier datant, l'attribution hypothétique de ces vestiges à la période médiévale ou moderne se base

uniquement sur les indices de stratigraphie relative, sur la composition des comblements ainsi que sur l'examen du cadastre napoléonien de 1823. Aussi, il convient de souligner la découverte hors contexte d'un fragment d'anse en céramique non tournée attribuable au bas Moyen Âge. Bien que ne pouvant être rattachée à aucune structure, la présence de ce tesson constitue un bruit de fond à la période médiévale.

Deux inhumations, deux réductions en fosse ainsi que de nombreux ossements épars appartiennent au cimetière paroissial entourant l'église médiévale, aujourd'hui disparue, dont l'emprise jouxte la périphérie sud-est du terrain diagnostiqué.

L'approche chronologique de ces contextes est particulièrement délicate et sujette à caution. Toute prudence gardée, en raison de l'absence de mobilier datant, nous proposons de rattacher ces vestiges, sur la base de la stratigraphie relative, de l'examen du cadastre napoléonien ainsi que sur les résultats d'une datation par le radiocarbone, à la période médiévale ou moderne.

Concernant la fin de la période moderne et la période contemporaine, plusieurs maçonneries appartenant à l'extrémité sud de l'aile sud-ouest de la ferme ont été documentées.

Superposées au plan cadastral de 1823, les fondations découvertes s'intègrent parfaitement dans le bâti de

l'aile de la ferme aujourd'hui démolie.

Simon SEDLBAUER

PELTRE

27 rue de Gargan, tranche 1

Moderne - Contemporain

Dans le cadre du projet de démolition de la ferme de Ravinel, plusieurs interventions archéologiques ont été menées sur l'emprise du projet. Le diagnostic réalisé dans la cour de la ferme pendant l'été 2017 par le Pôle Archéologie Préventive de Metz Métropole a permis de mettre en évidence des occupations s'échelonnant de la Protohistoire à la période contemporaine (*cf. supra*). Par ailleurs, un sondage archéologique a été mené pendant l'automne 2017 dans les bâtiments en élévation de la ferme de Ravinel par le service régional de l'archéologie afin d'identifier d'éventuels vestiges liés à l'annexe de l'ancien camp de concentration de Natzweiler-Struthof qui était installé sur le site entre 1943 et 1944.

En effet, suite à leur expérience du terrible *hiver russe*, les Allemands décident pendant la Seconde

Guerre mondiale de renforcer la traction hippomobile en créant de nouveaux centres équestres. Le 28 mai 1942, le village de Peltre, localisé en Moselle annexée, est sélectionné pour l'implantation d'un de ces établissements, le seul à l'ouest de l'Allemagne. Dans une lettre du 1^{er} août 1942, le nouveau maire de la commune, Otto Ulrich, indique que la ferme de Ravinel, située au centre du village (aujourd'hui 27 rue de Gargan), doit être cédée au *SS-Remonteamt*. Ce dernier y installe un camp annexe de Natzweiler appartenant à la soixantaine de ses camps satellites. Une cinquantaine de déportés sont ainsi transférés du camp principal jusqu'à Peltre au mois de mars 1943. D'abord logés dans des baraquements localisés à l'entrée du village, les déportés aménagent rapidement la ferme de Ravinel, notamment leur dortoir dans une



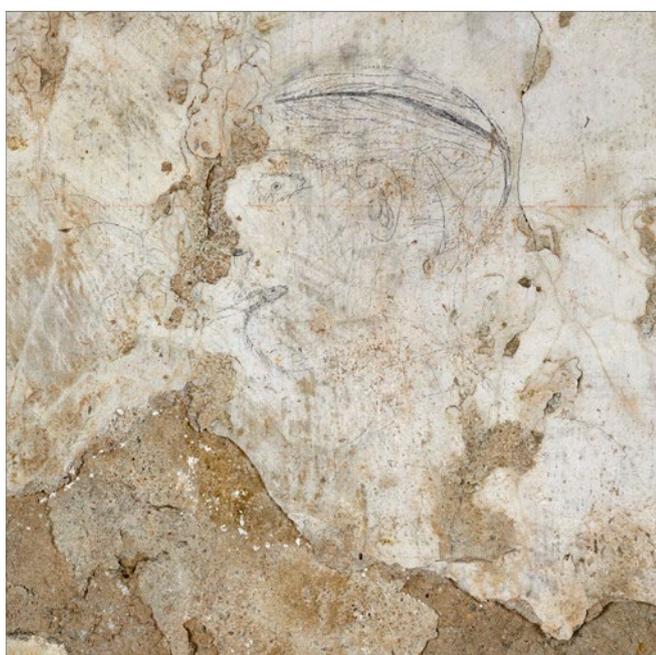
PELTRE, 27 rue de Gargan, tranche 1

Vue générale de la ferme de Ravinel

(cliché : Région Grand Est, service régional de l'inventaire, G. ANDRÉ)



PELTRE, 27 rue de Gargan, tranche 1
 Vue générale de l'ancienne écurie de la ferme de Ravinel
 (cliché : Région Grand Est, service régional de l'inventaire, G. ANDRÉ)



PELTRE, 27 rue de Gargan, tranche 1
 Graffiti représentant une tête de fumeur
 (cliché : Région Grand Est,
 service régional de l'inventaire, G. ANDRÉ)

écurie. D'autres pièces sont aménagées pour les gardes SS. Après être transférés dans ces installations, les prisonniers participent à la construction d'écuries, à l'aménagement des bâtiments de la ferme de *la Horgne*, aux travaux de terrassement et à la construction d'une carrière d'équitation. Aucun décès n'est signalé dans le camp. Le 31 août 1944, face à l'avance des troupes alliées, les déportés sont transférés en Alsace.

Une visite préalable du bâtiment de la ferme destiné à être démolie avait permis de mettre en évidence un *graffiti* (tête de fumeur) vraisemblablement réalisé par un déporté, une caisse en bois avec une étiquette vraisemblablement liée au camp de concentration de Dachau et une caisse à munitions allemande. Une campagne photographique menée en partenariat avec le service régional de l'inventaire de la région Grand Est a été réalisée parallèlement aux relevés afin de documenter les bâtiments, notamment l'ancien dortoir localisé dans l'écurie. Les sondages archéologiques menés au niveau des sols et des murs du bâtiment d'habitation n'ont pas permis de mettre en évidence de vestiges en relation avec l'occupation de la ferme

pendant la Seconde Guerre mondiale. Ceux-ci ont cependant permis d'identifier, sous les enduits internes actuels, des décors peints polychromes,

vraisemblablement attribuables au XVIII^e ou au début du XIX^e s.

Michaël LANDOLT

Moderne - Contemporain

PHALSBOURG

Porte de France

Classée au titre des Monuments Historiques depuis 1927, la Porte de France de Phalsbourg fait actuellement l'objet d'une réhabilitation. Cette porte de ville participe au système défensif voulu par Vauban et achevé vers 1688. Préalablement à la mise en place de trois puits à fond perdu, un diagnostic archéologique a été effectué dans les deux salles souterraines de la Porte de France, sur une surface prescrite d'environ 60 m².

Dans la salle de la Bascule, la présence d'eau remontant par capillarité a empêché toute observation stratigraphique. Toutefois, la lecture des élévations a permis d'identifier les vestiges participant au mécanisme du dernier pont-levis. Le sondage effectué dans la salle de la Poterne a permis la découverte d'un collecteur maçonné en grès rose dont la construction est contemporaine de l'édification de la Porte de

France. Occupant la partie centrale de la pièce, cet aménagement hydraulique, orienté est-ouest, converge en direction de l'ancien fossé défensif comblé dans les années 1870. Il se compose de deux murs parallèles recouverts par des dalles. Bouché par de la boue noire contenant de nombreux fragments de plastique, le collecteur était encore partiellement actif au moment de l'intervention archéologique.

Lors de la Seconde Guerre mondiale, les deux salles souterraines servent d'abri anti-aérien. Le redimensionnement des encadrements de porte, la dalle en béton, ainsi que les cloisons en briques observés dans la salle de la Poterne sont les vestiges de cette période troublée.

Sébastien JEANDEMANGE

PONTOY

ZAC derrière le Château, phase 2

La phase 2 du diagnostic archéologique, réalisé en préalable à une création de ZAC, a été prescrite sur une surface de 19 000 m² (en réalité : 22 100 m²).

Cependant, lors de l'intervention, seuls 8 200 m² étaient disponibles pour la réalisation des sondages. Les 13 900 m² restant seront diagnostiqués ultérieurement. L'opération n'a livré aucun indice de site archéologique.

Sylvie THOMAS

PORCELETTE

Dorf

Les parcelles concernées par le projet sont un terrain de foot, la voirie et un bâtiment (11 200 m²). Une partie d'entre elles (limites sud) n'a pas été diagnostiquée en raison principalement de la très forte pente de ces terrains et du risque d'effondrement, des maisons étant construites en amont. Les ouvertures n'ont pu être réalisées en quinconce en raison de la présence de deux réseaux implantés dans l'axe du projet sur 8 m de largeur (assainissement et canalisation). Le projet se localise dans le fond d'un vallon qui a subi un important remaniement : les zones périphériques sud-est et nord-est ont été rabotées et le fond du vallon a été remblayé. Du sable sert de remblais dans la partie sud

de l'emprise, tandis que le remblai de la moitié nord est constitué de matériaux divers de type poubelle (pneu, tissus, bois, gravats, plastique, métal, etc). Le fond naturel du vallon a été observé sous 1,50 m de remblais dans la partie sud, sous 2,90 m dans la partie nord. Le profil du vallon a pu être relevé sur toute la longueur de l'emprise du projet et sur une largeur d'environ 30 m. Le lit du cours d'eau qui coulait au fond est composé de matières organiques en décomposition dans lesquelles se trouvent parfois des tessons de faïence blanche. Cette opération de diagnostic n'a livré aucun vestige archéologique.

Magali MONDY

POURNOY-LA-GRASSE

Rue des Marronniers

Préalablement à la réalisation d'un lotissement, une campagne de sondages a été réalisée sur 12 200 m² rue des Marronniers, sur la commune de Pournoy-la-Grasse. Les parcelles sondées sont en partie occupées par les anciens entrepôts et plates-formes de l'entreprise de terrassement Mayer. Ainsi, sur près de la moitié de la surface à diagnostiquer, les aménagements ont détruit tout vestige potentiel. Les sondages ont donc

été réduits au minimum sur ces secteurs et se sont bornés à vérifier l'absence de sédiments pouvant laisser entrevoir la présence de vestiges. Sur la partie haute du terrain, en revanche, les remblais déposés lors de ces travaux ont préservé le substrat et les investigations s'y sont déroulées normalement. Au final, aucun vestige n'est apparu sur les parcelles touchées par le projet.

Thierry KLAG

RÉMELFING

Lotissement Les Hauts de la Sarre,
Rebberg

Suite à une demande de permis d'aménagement d'un lotissement à Rémelfing, le service régional de l'archéologie a prescrit la réalisation d'un diagnostic archéologique sur l'emprise concernée, soit 35 000 m².

la partie sommitale ouest. Les sondages ont été réalisés sur toute l'emprise prévue, hormis une bande de terrain occupée par un dépôt d'arbres coupés. Aucun indice archéologique n'a été repéré.

Le terrain présente un dénivelé orienté ouest-est et, dans une moindre mesure, sud-nord, avec un replat sur

Olivier FAYE

RHODES

Domaine de Sainte-Croix, tranche 1

Le projet de *ressort* animalier, aux lieux-dits *grand Pré* et *Sainte-Croix* dans le Parc de Sainte-Croix à Rhodes, concerne une surface de 84 107 m². L'opération de diagnostic archéologique est divisée en deux tranches. La première tranche de 55 800 m², dont il est ici question, a permis de mettre au jour une mardelle d'environ 15 m de diamètre comblée très anciennement. Les niveaux supérieurs ont été documentés jusqu'à environ 1,20 m de profondeur. Les niveaux inférieurs ont fait l'objet d'observations depuis le haut de la berne.

Le comblement présente plusieurs faciès, les couches minérales, avec une teneur en matière organique nulle, alternant avec des couches organiques contenant de la tourbe, des branches, des feuilles, des brindilles et des traces de bois décomposé.

D'une profondeur de 2,80 m, aucune observation des couches sous-jacentes du creusement n'a été faite, ce qui aurait permis de mettre en relation le *substratum* géologique et les premières couches sédimentaires du comblement et donc de déterminer l'origine naturelle ou anthropique de ce creusement. Dans l'emprise diagnostiquée, signalons la présence de deux autres mardelles encore en activité aujourd'hui, l'une étant arborée et en eau et l'autre enherbée.

Enfin, une borne en grès a été mise au jour dans la parcelle 102, au nord-ouest de l'emprise diagnostiquée. Elle correspond au parcellaire napoléonien.

Magali MONDY

RHODES

Domaine de Sainte-Croix, tranche 2

Âge du Bronze

Le projet de *ressort* animalier, aux lieux-dits *grand Pré* et *Sainte-Croix* dans le Parc de Sainte-Croix à Rhodes, concerne une surface de 84 107 m². L'opération de diagnostic archéologique a été divisée en deux tranches. La seconde tranche de 28 827 m², dont il est ici question, a permis de mettre au jour une fosse oblongue contenant deux poteries de l'âge du Bronze ancien. L'une d'elle était en place, tandis que la seconde est représentée par quelques fragments seulement.

La forme oblongue de cette structure pourrait faire penser à une sépulture. Toutefois, le comblement n'a livré aucune trace d'ossement humain. Pour cette

raison, elle rappelle de nombreuses fosses de même type et de la même période que les archéologues interprètent souvent à tort ou à raison comme des sépultures. L'absence d'ossement est ainsi mise sur le compte de l'acidité des sols. Mais cette hypothèse est contredite par plusieurs sites comparables, où des fosses contenant des ossements côtoient d'autres fosses semblables n'en contenant pas. Ces structures permettent alors de poser la question d'éventuels cénotaphes, de structures liées à un rituel inconnu ou de dépôts non funéraires.

Magali MONDY

RODEMACK

Lotissement Les Jardins du Castel,
tranche 2bB, Beuerplatz

Le diagnostic archéologique, réalisé en préalable à un projet de construction de lotissement, a été prescrit sur une surface de 9 998 m². En réalité, la surface sondée est de 8 937 m², surface piquetée par le géomètre.

Les sondages n'ont livré aucun indice de site archéologique. La profondeur des sondages varie de

0,30 à 0,50 m et 1 015 m² n'ont pas été sondés en raison de la différence de piquetage entre l'emprise prescrite et l'emprise piquetée par le géomètre, ainsi que d'une zone de voirie déjà réalisée. À l'issue de l'opération, les sondages ont été rebouchés.

Sylvie THOMAS

ROHRBACH-LÈS-BITCHE

Lotissement À l'Orée du Bois,
tranche 3, tranche 1 de diagnostic,
Engelswiese

L'opération de diagnostic a été réalisée sur une surface de 26 024 m², préalablement à la construction d'une zone résidentielle. Elle n'a pas révélé d'occupation archéologique. Les conditions de réalisation n'étaient en aucun cas adaptées, le terrain étant gorgé d'eau à notre arrivée, ce qui explique pourquoi les sondages

réalisés se sont systématiquement remplis à raz bord. À l'issue de l'opération archéologique, tous les sondages ont été vidés à la pelle ou pompés puis rebouchés dans les conditions résultant de la situation hydrique.

Enora BILLAUDEAU

ROUHLING

Lotissement rue de Sarreguemines II,
tranche 1, rue de Sarreguemines

La parcelle (10 000 m²) concernée par le projet était une friche avant l'intervention. Des remblais principalement composés de blocs de pierres calcaires ont été étalés par endroit. La couche de terre végétale est très faible (0,10 m). La dalle calcaire, recouverte d'argile mêlée à

des pierres calcaires, apparaît à 0,20 m de profondeur. Cette opération de diagnostic n'a livré aucun vestige archéologique.

Magali MONDY

RUSTROFF

Hacklopp, tranche 1

Néolithique - Contemporain

Le projet d'afforestation, au lieu-dit *Hacklopp* sur le ban de la commune de Rustroff, a fait l'objet d'un diagnostic archéologique, lors d'une première tranche, sur une surface de 49 000 m².

Cette opération a permis de mettre au jour des vestiges appartenant à deux périodes distinctes. La première phase, qui se localise dans la partie centre-ouest de l'emprise, est attribuable à la période néolithique. Cette occupation est représentée par de grandes fosses, un foyer et deux poteaux. Le mobilier archéologique,

représenté par quelques pièces lithiques et de la céramique, est trop peu abondant pour caractériser la nature de l'occupation. Il s'agit vraisemblablement de structures périphériques d'un habitat rubané.

La deuxième phase concerne des aménagements liés à la Seconde Guerre mondiale. Il s'agit d'une base allemande de lancement de roquettes et d'un poste d'observation.

Arnaud LEFEBVRE

SAINT-QUIRIN

Pistes ONF, parcelles 29-30 et 44-45

Moderne - Contemporain

Dans le cadre de l'aménagement de deux nouvelles pistes forestières en forêt domaniale de Saint-Quirin, une équipe de l'Inrap Grand Est a été missionnée afin de mener une prospection pédestre sur les 5 000 m² et 6 000 m² des deux projets.

La piste 1 a livré plusieurs vestiges à caractère anthropique. Il s'agit principalement d'aménagements en lien avec une exploitation forestière assez récente

du massif (sentiers, pistes de schlitte).

La piste 2 n'a livré que très peu de traces de nature anthropique en raison d'une topographie fortement accidentée. Ainsi, ce sont uniquement un chemin creux gravissant le versant et bordant un petit vallon transversal et une petite dépression (néгатif de chablis) qui ont pu être appréhendés.

Sébastien VILLER

SARREBOURG

Lotissement Les Terrasses de la Sarre, portes des Vosges, au-dessus des Étangs

Paléolithique - Mésolithique -
Âge du Fer - Gallo-romain -
Moderne - Contemporain

L'évaluation archéologique, d'un peu moins de 130 000 m² des 143 000 m² du projet de la future zone d'activité des Terrasses de la Sarre, à la sortie sud-ouest de la ville de Sarrebourg, a permis de préciser les occupations anciennes de cette partie de la Haute vallée de la Sarre.

La tête du vallon du ruisseau des Juifs concernée a en effet livré trente dépressions comblées identifiées comme étant des mardelles. Elles se sont formées vraisemblablement suite à la dissolution progressive de bancs ou de lentilles d'anhydrite. L'étude géomorphologique de plusieurs d'entre-elles a montré

une accumulation lente de sédiments dans les creux avec des phases de pédogenèse. Un important mobilier lithique pour le secteur, à placer au Paléolithique supérieur et/ou au Mésolithique, a été retrouvé piégé sous un sol en place au premier âge du Fer.

Deux habitats hallstattiens ont été repérés, l'un sur le plateau et l'autre en fond de vallon. Le premier a livré un foyer et un dépotoir à placer au Hallstatt D2-D3, le second des poteaux et un vase de stockage à placer entre le Bronze final et le Hallstatt D3.

À la période gallo-romaine, le fond du vallon est aménagé de fossés, de puits et d'une voirie. Ces vestiges sont à mettre en liaison avec le site voisin du *haut des Oies* (non fouillé). Une tranchée a livré un dépotoir de céramique du 1^{er} s. de n. è. Quelques éléments (*graffito*, vase à décor serpentiforme) posent

le problème du statut de ce site généralement considéré comme un établissement rural.

L'évaluation a permis également de repérer un captage de source et le conduit souterrain de 170 m de long creusé selon le principe des qanâts à 4,60 m de profondeur. Il s'agit du premier aménagement de ce type mis au jour pour ce secteur de la cité des Médiomatrices. Il doit approvisionner vraisemblablement la *villa* de Settling (à 1,4 km) et/ou l'agglomération de *Pons Saravi* (à 2,6 km).

Enfin de nombreux aménagements de captages des sources de la période moderne et contemporaine ont été repérés. Le vallon a approvisionné la ville de Sarrebourg jusqu'à la fin du XIX^e s.

Nicolas MEYER

SARREGUEMINES

Lotissement Le Domaine de la Blies,
Gregersberg, moulin de la Blies

Contemporain

Un diagnostic archéologique, réalisé sur une surface de 22 800 m², a permis la découverte de six fosses dépotoirs, d'un niveau anthropique et de deux drains.

Neuf sondages, localisés au centre de l'emprise sondée, se sont révélés positifs.

Toutes les fosses ont un comblement identique limono-sableux gris foncé riche en mobilier, tel que de nombreux fragments de faïence, pièces techniques de cuisson (pernettes et colombins), fragments de tuiles, faune, verre, fer, scories de verre, etc.

L'ensemble céramique est fragmenté et constitué essentiellement de pièces du service de table en faïence

fine blanche ou ornées de décors. Les éléments les plus significatifs donnent une datation allant du XIX^e s. au premier tiers du XX^e s.

La diversité du mobilier recueilli, notamment les produits semi-finis (biscuits) et les produits manufacturés en faïence auxquels se mêlent des pièces techniques liées à la cuisson et à l'enfournement des faïences, témoigne d'une relation directe avec le site de production des faïences de Sarreguemines en activité de 1825 à 1969 et situé à environ 50 m au nord-ouest des vestiges découverts.

Sylvie THOMAS

SAULNY

Lotissement Les Coteaux
de la Gentière

À l'occasion de la construction d'un lotissement sur la commune de Saulny, le service régional de l'archéologie

a prescrit un diagnostic archéologique sur la totalité de l'emprise du projet immobilier d'une superficie

de 16 087 m². Le secteur sondé se situe à l'est de la commune, au lieu-dit *les coteaux de la Gentière*. La topographie générale du terrain est marquée par un pendage important en direction du sud d'environ 10 %.

L'opération de diagnostic s'est révélée négative. Les observations faites durant cette campagne d'évaluation sont similaires à celles réalisées lors du diagnostic de 2013 (Sedlbauer *et al.* 2013) sur les terrains adjacents au sud concernés par une première tranche de lotissement. La sédimentation superficielle reconnue sur le site correspond à une formation de versant composée de terre arable et de colluvions limoneuses plus ou moins argileuses provenant des sommets. À la base de cette séquence, un niveau de colluvions mêlé à du mobilier archéologique recouvre le substrat naturel sur toute la surface des sondages et

marque un pendage en direction du sud. Son décapage systématique n'a pas révélé la présence de structures archéologiques sous-jacentes.

Le mobilier résiduel piégé dans ces colluvions n'est pas homogène chronologiquement. Les quelques tessons collectés couvrent la Protohistoire (panses non tournée à inclusions de calcaire coquillier), la période antique (*tegulae*) et la période médiévale ou moderne (éclats de céramiques glaçurées et fragment de tuile). Ce niveau de colluvionnement qui a emporté des artefacts en suivant le pendage naturel du terrain, porte les traces du démantèlement d'une ou plusieurs occupations humaines situées, à proximité de l'emprise, plus au nord, au sommet du versant.

Simon SEDLBAUER

SCHALBACH Almatt

Protohistoire - Gallo-romain

L'opération de diagnostic réalisée à l'emplacement d'un projet de construction d'une unité de méthanisation, à Schalbach, a concerné une surface de 13 000 m², au lieu-dit *Almatt*. Les ouvertures ont permis de mettre au jour un aménagement linéaire constitué de pierres calcaires et de TCA, pouvant être interprété comme les vestiges d'un chemin orienté est-ouest. La céramique issue de cet aménagement permet de le dater de l'Antiquité. De la céramique a également été

trouvée sur deux à trois mètres de part et d'autre de ce tracé linéaire, ainsi qu'une petite fosse de nature indéterminée, de 0,20 m de profondeur, comblée par de l'argile beige et recouverte de TCA. Signalons enfin, dans la partie ouest, la présence éparsée de céramique protohistorique et d'une petite fosse datée de cette même période.

Magali MONDY

TALANGE ZAC les Usènes, tranche 1, port du Canal

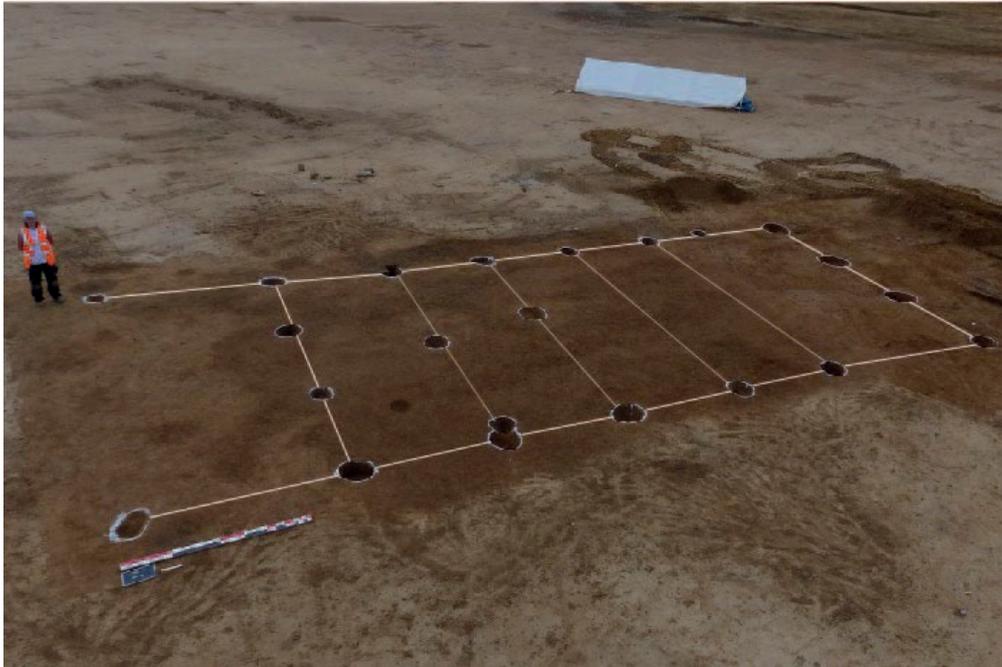
Âge du Bronze - Âge du Fer -
Gallo-romain - Contemporain

La fouille archéologique préventive de Talange, ZAC les Usènes, fait suite à un diagnostic réalisé en 2013 et motivé par la création d'une ZAC sur la commune de Talange par la Société d'Équipement du Bassin Lorrain (SEBL).

L'opération de fouille préventive s'échelonne en deux tranches dont la première (39 000 m²) a été réalisée dans le courant de l'été 2017. Au total, cinq occupations

principales, disjointes dans le temps et comprises entre le début du Bronze final et la période de la Seconde Guerre mondiale ont été reconnues.

Une occupation du début du Bronze final est marquée sur le terrain par la présence de six fosses dont deux (des fosses polylobées) ont livré un ensemble céramique assez conséquent. Cependant, aucune organisation n'est réellement perceptible dans l'état



TALANGE, ZAC les Usènes, tranche 1, port du Canal
Bâtiment à antes du premier âge du Fer
(cliché : ANTEA Archéologie)

actuel de la fouille. Les structures sont très éloignées les unes des autres et sont toutes situées en marge du décapage.

La période du Hallstatt s'avère être l'occupation principale du site de Talange. Dans l'état actuel de l'étude, au moins six structures peuvent être datées de cette période avec certitude (Hallstatt C) et treize autres le sont vraisemblablement. Par ailleurs, 40 structures ont livré des tessons de la période protohistorique. Il ne fait aucun doute qu'une bonne partie d'entre elles puisse être associée à cette période. Les structures du premier âge du Fer correspondent à des fosses polylobées, des fosses simples ainsi que des trous de poteaux. Par ailleurs, neuf bâtiments sur poteaux ont également été repérés. Le bâtiment le plus important (bât.1) montre un espace au sol de plus de 65 m² et est doté d'un système d'antes. Signalons encore la présence d'alignements de poteaux pouvant être interprétés comme autant de sections d'une ou plusieurs palissade(s). Leur orientation très proche de l'axe des bâtiments plaide en faveur d'un fonctionnement contemporain. D'autres alignements en arc de cercle pourraient également appartenir aux vestiges d'une palissade d'un enclos ovalaire. L'implantation de ces ensembles permet d'appréhender une certaine organisation spatiale. Malheureusement, sa vision est fortement tronquée par l'absence de décapage à l'est, le long de l'actuelle rue de Metz. La limite ouest de cette occupation est, quant à elle, bien lisible dans la fouille de 2017 puisque quasiment aucune structure du Hallstatt n'est à signaler à l'ouest du décapage.

Une occupation très discrète de la période laténienne (La Tène B/C) est à signaler sur le site. Celle-ci est marquée par la présence de trois structures de combustion de plan rectangulaire aux parois très rubéfiées. Leur comblement, relativement uniforme, n'a livré aucun mobilier archéologique datant si ce n'est de nombreux fragments de charbons. La datation radiocarbone de l'un d'eux couvre une période comprise entre La Tène B et La Tène C. Aucun autre élément de cette période n'a été repéré pour l'heure sur le site de Talange.

La période romaine a laissé quelques traces erratiques sur la surface fouillée en 2017. Elle est matérialisée d'abord par la présence d'un silo et d'une petite fosse très arasée. Ces structures sont cantonnées dans le quart nord-est du terrain. Elles sont sans doute associées à deux sections de fossés parallèles, séparées par une distance d'environ 147 m. Leur nature est identique puisque dans les deux cas, les fossés présentent un profil en « U » ou en « V à fond plat » profond d'environ 0,60 m. Ces deux structures linéaires pourraient correspondre à des éléments d'un réseau parcellaire antique.

Enfin, plusieurs éléments significatifs et datant de la Seconde Guerre mondiale sont à signaler sur l'ensemble du terrain décapé. Dans la partie nord, les structures correspondent à des fosses ovalaires creusées le long des limites de parcelles d'avant le remembrement des années 1960. Beaucoup d'entre elles contenaient des fragments de métal et parfois des

obus ou des douilles d'obus encore entières, ou encore une boîte à munitions américaine. Dans l'angle sud-ouest du décapage, ont également été mises au jour des structures d'une toute autre nature mais datant sans aucun doute de la même période : il s'agit d'éléments appartenant à une position de défense antiaérienne. Ont ainsi été dégagées les fondations de deux tourelles de DCA, celles de deux abris souterrains et celles d'un bâtiment correspondant vraisemblablement à un bloc sanitaire, environné d'un système de canalisation relativement complexe. Au vu de l'implantation de ces structures, il est certain qu'elles se poursuivent à l'ouest, dans l'emprise de la prescription qui n'a pas encore été investiguée. Divers éléments de la vie quotidienne des soldats ont été découverts à cette occasion (marmites, casseroles, fragments de chaudières, couteaux, bidon

d'essence, pièce de monnaie, etc.) dont certains objets estampillés de l'armée américaine.

La seconde tranche de la fouille de Talange aura probablement lieu durant l'été 2019. Les résultats viendront sans doute compléter les données actuelles et permettront d'avoir une vision plus précise des différentes occupations qui ont pu être repérées en 2017.

Sébastien GOEPFERT



TALANGE, ZAC les Usènes,
tranche 1, port du Canal
Structure à combustion de l'époque
laténienne (datation ¹⁴C)
(cliché : ANTEA Archéologie)



TALANGE, ZAC les Usènes, tranche 1,
port du Canal
Fondations d'une tourelle de défense
antiaérienne (DCA) allemande de la
Seconde Guerre mondiale
(cliché : ANTEA Archéologie)

TARQUIMPOL

Rues de l'Étang, du Théâtre et domaine d'Alteville, assainissement

Gallo-romain - Moderne

Le village de Tarquimpol est situé en rive sud de l'étang de Lindre, au sein d'une presqu'île, et correspond à l'agglomération gallo-romaine de *Decempagi*, citée dans la *Table de Peutinger* et l'*Itinéraire d'Antonin*.

La prescription d'une surveillance archéologique de travaux sur le site de la rue du Théâtre et de la rue de l'Étang répond au projet de réhabilitation d'ouvrages d'assainissement non collectif par l'entreprise Duchanoy TP. Au total, vingt-quatre sondages ont été documentés archéologiquement, les quatre autres concernés par la prescription ayant fait l'objet d'annulations pour raisons techniques et de sécurité. Cette opération a été conduite en fonction du calendrier des travaux d'assainissement, entre juin et novembre 2017.

Les vestiges gallo-romains observés s'inscrivent dans un intervalle II^e-III^e s. qui correspond à l'agglomération de *Decempagi* au Haut-Empire. Aucun indice d'occupation antérieure n'a été mis au jour, bien que le I^{er} s. de n. è. ait été attesté à l'occasion d'une autre fouille. Il est à noter que les vestiges linéaires, représentés par des murs et des radiers, présentent des orientations parfaitement cohérentes avec celles déjà reconnues pour cette période.

L'interprétation des vestiges est plus problématique, du fait de l'exiguïté des sondages surveillés, mais certains



TARQUIMPOL, rues de l'Étang, du Théâtre
et domaine d'Alteville, assainissement
Sondage d'assainissement
sous surveillance archéologique
(cliché : L. DAVERAT)

indices pourraient confirmer l'existence d'un quartier à vocation privée au sud du bourg et non plus publique comme au nord.

Les résultats obtenus complètent en effet en grande partie les observations du diagnostic archéologique de 2011 (cf. *Bilan scientifique régional Lorraine 2011*, p. 439). De la même manière, les stratigraphies documentées témoignent de la même chronologie d'ensemble :

- des niveaux des II^e-III^e s. de n. è. témoignent d'une élévation des niveaux de circulation, phénomène classique en milieu urbain ;

- un ou plusieurs niveaux de destruction et/ou récupération scellent l'occupation du Haut-Empire et caractérisent la transition du Bas-Empire. L'absence de mobilier pour cette période ne permet cependant pas d'en dater précisément les phases successives ;

- le *hiatus* médiéval peut s'expliquer du fait d'une succession rapide, à l'Époque moderne, de différents niveaux de remblai et exhaussement, qui ont sans doute lourdement impacté les niveaux antérieurs, comme en témoigne ponctuellement le mobilier gallo-romain intrusif qu'ils contiennent. La mise en place de ces remblais modernes, qui élève brusquement le niveau de circulation, est à rapprocher de la mise en place des étangs à partir du XIV^e s., afin de faire face au risque croissant de débordement, en particulier en cas de fort épisode pluvieux.

Malgré leur morcellement spatial et leur manque de précision en termes de datation, ces observations viennent compléter, malgré tout, les données relatives à l'agglomération antique, ainsi que la dynamique stratigraphique de recouvrement de celle-ci. En effet, la situation urbaine du site de *Decempagi* fait de la surveillance de travaux, comme du diagnostic archéologique, un outil indispensable à son investigation et les perspectives d'investigation dans le bourg actuel *intra-muros* ne sauraient, comme souvent en milieu urbain, se priver de cette approche méthodologique.

Loïc DAVERAT

TERVILLE

Route de Verdun

Gallo-romain

Des travaux préalables à la construction de voiries d'accès à un lotissement, en bordure de l'ancienne voie romaine reliant *Augusta Treverorum* (Trèves) à *Divodurum* (Metz), ont permis la mise au jour de cent quarante structures archéologiques dont quatre-vingt-dix-sept dépôts liés à la crémation humaine et neuf inhumations.

Les premières observations mettent en évidence une possible structuration spatiale de la nécropole à l'aide de deux fossés parallèles à la voie antique. Au plus près de la voie semblent être installées les tombes les plus riches, puis l'opulence des dépôts paraît décroître à chaque franchissement d'un fossé pour finalement ne plus renfermer que des charbons de bois, des cendres et quelques rares esquilles osseuses.

Dans le cas des dépôts de crémation, les ossements du défunt peuvent être placés dans des urnes en céramiques ou en verres, mais aussi être déposés à même le sol, par exemple dans des sacs ou des paniers.

Des céramiques et des verreries font souvent partie du mobilier d'accompagnement, ainsi que, parfois, des objets de la vie quotidienne ou des outils pouvant rappeler la profession du défunt. Pour les inhumations, il semble que les corps soient systématiquement déposés dans des cercueils ou coffrages de bois, sans orientation particulière. Les dépôts d'offrandes sont relativement classiques, les récipients ayant contenu des liquides sont dans le cercueil, au plus proche du corps, alors que ceux destinés aux offrandes alimentaires (viandes, bouillie, etc.) sont dans la fosse à l'extérieur du cercueil.

À ce stade de la fouille, les dépôts liés à la crémation humaine peuvent être placés dans une fourchette chronologique allant du I^{er} au III^e s. de n. è., les inhumations, plus tardives, semblent dater des III^e-IV^e s. de n. è., mais cela reste encore à confirmer durant les études à venir.

Arnaud LEFEBVRE



TERVILLE, route de Verdun
Ossements du défunt peuvent être placés
dans des urnes en céramiques ou en verres
(cliché : Inrap)



TERVILLE, route de Verdun
Ossements du défunt peuvent être
placés dans des urnes en
céramiques ou en verres
(cliché : Inrap)

TERVILLE, route de Verdun
Ossements déposés
à même le sol
(cliché : Inrap)



TERVILLE, route de Verdun
Mobilier d'accompagnement
(cliché : Inrap)





TERVILLE, route de Verdun
Corps déposés dans des cercueils ou coffrages de bois
(cliché : Inrap)



TERVILLE, route de Verdun
Offrande en verre placée dans le cercueil
(cliché : Inrap)



TERVILLE, route de Verdun
Dépôts d'offrandes : récipients ayant contenu des
liquides dans le cercueil et ceux destinés aux
offrandes alimentaires placés dans la fosse extérieure
(cliché : Inrap)

TERVILLE

Rue de Champagne, tranche 2

L'opération de diagnostic s'est déroulée sur la commune de Terville, rue de Champagne, en octobre 2017. Il s'agit d'une seconde tranche de sondage dont la première, négative, a été réalisée en septembre 2015 par A. Lefebvre.

Les sondages ont été réalisés sur une surface de 2 339 m², préalablement à la construction de résidences. Ils n'ont pas révélé d'occupation archéologique

directe. Cependant ils ont mis en évidence un niveau d'alluvions correspondant vraisemblablement à des mouvements de la Moselle et des ses affluents, comme le ruisseau de la Veymerange, situé à proximité et actifs aux périodes antique et/ou médiévale. À l'issue de l'opération archéologique, tous les sondages ont été rebouchés.

Enora BILLAUDEAU

THIONVILLE

17 rue des Pyramides

Cette opération de diagnostic, réalisée sur 14 133 m², à l'emplacement d'un projet de clinique psychiatrique, rue des Pyramides, à Thionville, n'a livré aucun vestige archéologique.

Les parcelles concernées par le projet étaient occupées par un collège désaffecté avant l'intervention. Les

bâtiments avec sous-sol et les cours bétonnées n'ont pas été explorés. Seules les zones vertes ont fait l'objet d'ouvertures. Celles-ci ont montré un important remblai composé de matériaux divers sur plusieurs mètres d'épaisseur.

Magali MONDY

THIONVILLE

Allée Bel Air

L'opération de diagnostic réalisée à Thionville, allée Bel-Air, sur une surface de 4 804 m², à l'emplacement d'un projet d'immeuble, n'a livré aucun vestige

archéologique.

Magali MONDY

THIONVILLE

Chaussée d'Amérique, avenue du Comte de Bertier, phase 2

Une opération de diagnostic archéologique, portant sur 2 800 m², a été réalisée préalablement à un projet de lotissement, avenue du Comte de Bertier. Le diagnostic n'a révélé aucun indice archéologique. Des limons d'alluvions récentes recouvrent le substrat de

graviers ou de sables d'anciennes terrasses fluviales de la Moselle sur des épaisseurs variables mais généralement d'environ 0,40 à 0,50 m d'épaisseur.

Michiel GAZENBEEK

THIONVILLE

Quartier de la Gare, projet Queneau

Contemporain

Un diagnostic archéologique réalisé à Thionville, sur une surface de 18 267 m², préalablement aux travaux d'aménagement du quartier de la gare, a permis la mise au jour de murs et de fondations. Il s'agit probablement de l'hôpital militaire construit en 1889 pendant la période de l'annexion allemande. En raison de divers

contraintes, seule la zone sud a pu être correctement sondée sur une surface de 638 m². Elle concerne les murs de façade du bâtiment et ses fondations ainsi que certains murs de cloison interne.

Sylvie THOMAS

THIONVILLE

Volkrange, le Clos du Château

Le diagnostic archéologique, réalisé en préalable à un projet de construction de lotissement, a été prescrit sur une surface de 7 222 m². En réalité, la surface sondée est de 5 700 m² en raison de la présence d'une zone humide protégée au sud de la zone.

Les sondages n'ont livré aucune structure archéologique et ont été rebouchés à l'issue de l'opération.

Sylvie THOMAS

TRESSANGE

Lotissement Les Arbrisseaux 4, Bure, la Perche

Une opération de diagnostic archéologique de 38 000 m² a été réalisée sur le territoire de la commune de Tressange, préalablement à un projet de lotissement. Le diagnostic n'a révélé aucun indice archéologique. Des limons du plateau recouvrent le substrat calcaire ou de marnes sur des épaisseurs variant de 0,20 m, en

haut de pente, à 1 m environ, en bas de pente. Aucun artefact anthropique n'a été observé en dehors de quelques tessons modernes et de rares charbons de bois.

Michiel GAZENBEEK

VERNÉVILLE

Lotissement Le Télégraphe

Un diagnostic, portant sur une superficie de 21 085 m², au lieu-dit *le Télégraphe* à Vernéville, a été prescrit en 2017. Au cours de cette opération, quarante-et-un

sondages ont été ouverts. Ils n'ont livré aucun vestige archéologique.

Élise MAIRE

VERNY

Rue de Ronfousse, sur la route de Louvigny, tranche 1

Cette opération de diagnostic, réalisée à l'emplacement d'un futur lotissement, rue de Ronfousse, n'a livré aucun vestige archéologique.

Les parcelles concernées par le projet étaient constituées d'un champ cultivé avant l'intervention. Sur les 17 013 m² prescrits, 12 553 m² ont été sondés. La parcelle 262, soit 4 460 m², n'a en effet pas été

explorée lors de cette première tranche, à la demande de l'aménageur. La parcelle, densément arborée, ne pouvait être débroussaillée en raison de la nidification des oiseaux qui s'étend jusqu'à la fin du mois d'août. Cette parcelle ne pourra donc être diagnostiquée qu'après cette période de réserve, lors d'une seconde tranche.

Magali MONDY

VIC-SUR-SEILLE

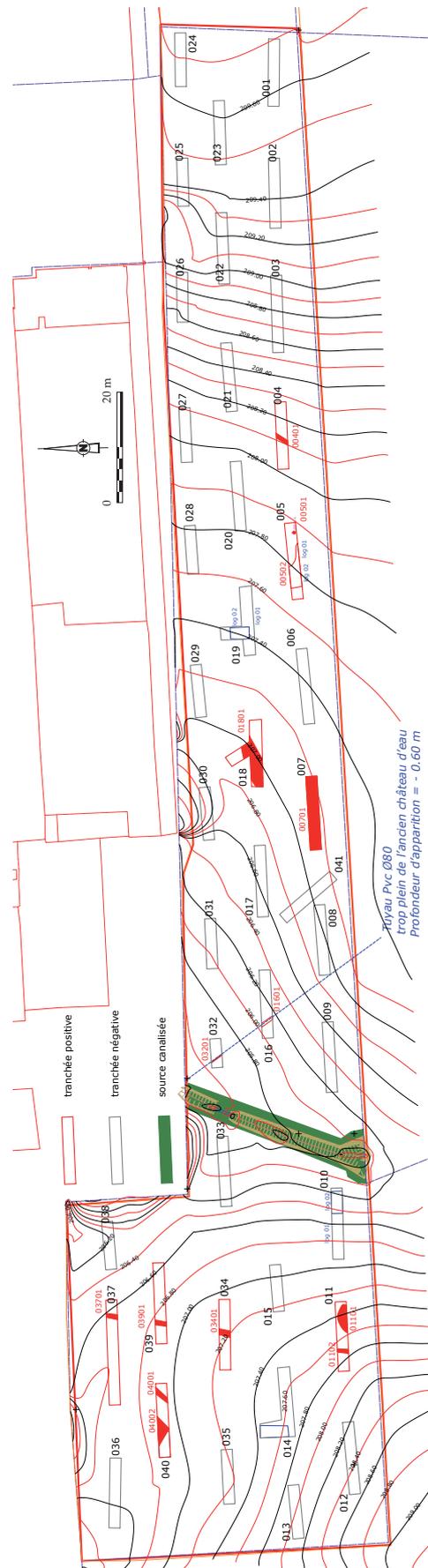
Place Carl-Flasche, tranche 1

Moderne

Le projet d'aménagement, situé sur l'emprise de l'ancienne usine EFKA de Vic-sur-Seille, place Carl-Flasche, couvre une superficie de 37 140 m².

Seule une parcelle en herbe, d'environ 11 000 m², a fait l'objet d'une intervention archéologique (tranche 1). D'après les plans anciens et la toponymie, les terrains étudiés sont situés à l'emplacement d'une partie du Parc du château des évêques de Metz, mentionné à partir du XVI^e s et visible sur la cartographie du XVIII^e s. Un dessin du parc, illustré d'après le plan terrier de Gorze en 1748-1749 par Villain, donne un bon aperçu de l'importance des jardins du château. L'archéologie confirme ici cette hypothèse. En effet, quelques fossés parcellaires et fosses d'extraction ont été découverts à l'ouest d'un talweg encore visible dans le paysage. Cette dépression correspond à l'emplacement d'un ruisseau canalisé et des sources d'Alyn. Sur la partie centrale de la parcelle, une voirie empierrée et un trou de poteau sont certainement les vestiges de l'ancien jardin vivrier enclos dit *le Verger*. Les deux tiers de la parcelle sondée présentent une séquence de remblaiement importante qui a dû intervenir au moment de la création des jardins du château, à partir des XVI^e-XVII^e s., d'après la céramique étudiée. Une terrasse artificielle, perceptible sur le tiers oriental de la parcelle, est enfin à signaler.

Sébastien JEANDEMANGE



VIC-SUR-SEILLE, place Carl-Flasche, tranche 1
Plan général des tranchées archéologiques
sur fond de plan cadastral
(DAO : Inrap)

VOLMERANGE-LES-MINES

Rue d'Ottange

Le diagnostic archéologique, réalisé en préalable à un projet de construction de lotissement, a été prescrit sur une surface de 9 398 m².

Les sondages n'ont livré aucun indice de site archéologique. La profondeur de ceux-ci varie de 0,20 à

0,60 m. 1 470 m² n'ont pas été sondés en raison de la présence d'une canalisation d'air liquide et de haies en limite d'emprise. À l'issue de l'opération, les sondages ont été rebouchés.

Sylvie THOMAS

VOLMUNSTER

Lotissement Rebberg, tranche 4

Une opération de diagnostic archéologique portant sur une superficie de 12 400 m² a été réalisée préalablement à un projet de lotissement, au lieu-dit *le Rebberg*. Sur les quarante-huit sondages effectués, certains ont mis en évidence un étalement de matériaux de construction contemporains comblant de petites dépressions du terrain, ainsi que des débris d'obus, le village ayant été fortement bombardé en 1944.

Aucun indice archéologique n'a été mis au jour.

Une légère couche de terre végétale recouvre le substrat de marnes. Elle atteint une profondeur maximale de 0,20 m dans les endroits où il y a des arbres. Dessous, il y a une couche de substrat marneux labouré et mélangé à la terre végétale. Sa profondeur maximale est de 0,30 m. Dans la zone de contact avec les marnes, on observe parfois la trace de sillons-billons orientés nord-sud. Au sommet de la couche de marnes, on trouve parfois une légère couche de pierre calcaire de 0,08 m de moyenne. Les marnes sont de couleur beige, bariolées de gris-vert.

Michiel GAZENBEEK

WALSCHIED

Maison Saint-Christophe, Muehlmatt

Moderne

Le diagnostic archéologique a porté sur 13 000 m² concernés par la création d'un nouvel EHPAD, à l'emplacement d'une friche industrielle située au sud du centre du village. Il a montré l'absence de tourbes piégées à proximité de la Bièvre qui auraient permis des études chrono-écologiques.

Une fosse, à placer au plus tôt à la période moderne, constitue le seul aménagement anthropique repéré antérieur à l'usine de tricot installée en 1947.

Nicolas MEYER

WOIPPY

ZAC des Chiloux, la Citadelle, la Folie, la Chouette, les Regots

Gallo-romain - Moyen Âge - Moderne

Préalablement à un projet immobilier prévoyant la construction d'un lotissement sur les parcelles de la future ZAC des Chiloux, un diagnostic archéologique portant sur une superficie de près de 104 990 m² a été réalisé par le Pôle Archéologie Préventive de Metz Métropole.

L'opération a révélé la présence d'une occupation médiévale à l'apparence polynucléaire et éventuellement multi-phasée, installée sur les pentes des côtes de Moselle, à proximité immédiate du vieux village de Woippy. Le terrain se compose de deux versants, dont le plus important s'expose vers l'est en direction de la plaine alluviale. L'autre, plus abrupte, s'oriente vers le sud et le sud-est en direction du ruisseau des Chiloux. Les traces d'habitat se concentrent principalement sur les colluvions de mi-pente et de pied du versant oriental. Au nord-est, elles sont séparées entre elles par deux vallons secs qui se rejoignent vers l'aval, et dont les dépressions furent vraisemblablement utilisées en tant que chemins, comme cela est attesté pour le début de l'Époque contemporaine par le cadastre napoléonien.

L'un des noyaux d'habitat s'oriente vraisemblablement vers un ancien chemin sous l'actuelle R.D. 51, reliant Woippy à Lorry. Ce noyau pourrait correspondre à une agglomération autour de l'ancienne église Saint-Étienne, existant jusqu'au début du XX^e s. au sein des murs de l'actuel cimetière. Il a livré plusieurs tronçons de fossé plus ou moins parallèles, et parfois en équerre, qui renvoient peut-être à des fossés parcellaires ou à des enclos. Globalement, l'organisation spatiale à l'intérieur des différents noyaux reste peu claire à ce stade d'investigation. Les traces parcellaires dépistées en pied du versant pourraient tout aussi témoigner d'un parcellaire à vocation agricole, implanté dans un second temps, car la majorité des vestiges d'habitat ne semble pas s'insérer dans cette trame.

La présence de bâtiments sur poteaux est attestée pour tous les noyaux d'habitat par des concentrations de trous de poteaux laissant poindre, par endroits, de

potentiels alignements ou situations angulaires. Aucun plan complet n'a été perceptible. Les fonds de deux cabanes excavées ont été en partie fouillés.

La construction en pierre est attestée de manière indirecte par les tranchées de récupération d'un bâtiment rectangulaire, dont la datation exacte entre le Moyen Âge classique et l'Époque moderne n'est pas possible pour le moment. Vu la faible profondeur de ces tranchées, une construction sur solins (maçonnés ?) paraît le plus probable. Il pourrait même s'agir d'une construction mixte, avec des murs érigés sur sablières basses. Appartenant au noyau qui s'est formé autour de l'ancienne église, cette propriété s'étendait probablement jusqu'au bord de la rue de Lorry, ce qui aboutirait à une surface estimée d'environ 30 m x 16,5 m.

Le terrain situé en amont des zones d'habitat est caractérisé par la présence quasi-exclusive de fossés parcellaires qui suivent majoritairement la déclivité prédominante du versant. Leur rapport chronologique avec les zones d'habitat est peu clair. Les rares éléments datants invitent à les placer, de manière générale, dans une période située entre le Moyen Âge classique et l'Époque moderne. Bien que la contemporanéité entre eux ne soit pas garantie, ces vestiges sont en mesure de corroborer l'hypothèse d'un ancien système parcellaire agricole dans ce secteur. Par endroits, les fossés sont mélangés aux zones d'habitat, ce qui pourrait témoigner d'un prolongement ultérieur en direction du bas de la pente.

Mis à part cette occupation principale, datant probablement des X^e-XII^e s., quelques structures, dans l'extrémité sud-est de l'emprise sondée, ont fourni exclusivement du mobilier gallo-romain (en faible quantité). Elles pourraient signaler l'existence d'une occupation antique partiellement appréhendée sur le terrain, ou localisée à proximité immédiate.

Christian DREIER

XOUAXANGE

Carrière EQIOM, la Tuilerie,
le Champ Renard, la Forge

Âge du Fer

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée sur le territoire de la commune de Xouaxange, préalablement à un projet d'extension de carrière aux lieux-dits *la Tuilerie*, *le Champs Renard* et à *Forge*. Le diagnostic, réalisé sur une surface totale de 81 400 m², a permis de localiser une importante nécropole

du Hallstatt. Plusieurs tombes du Hallstatt D2/D3 ont été observées. Préalablement à l'intervention de l'Inrap, *le Champs Renard* a fait l'objet d'un décapage qui a en partie détruit le site mis au jour.

Laurent FORELLE



XOUAXANGE, carrière EQIOM, la Tuilerie,
le Champ Renard, la Forge
Parure de la sépulture 1 sans la fibule
(cliché : F. VERDELET)

Contemporain

YUTZ 5 route de Thionville

Les sondages archéologiques menés à Yutz, 5 route de Thionville, sur une surface de près de 8 000 m², préalablement aux travaux de création de logements, ont permis la mise au jour d'un mur linéaire.

Un seul sondage est positif et se situe au nord-ouest de l'emprise sondée. Le mur découvert est linéaire, orienté nord-sud, et a pu être observé sur 7 m de long. Large de 0,30 m, il est conservé sur 1,60 m de profondeur. Une tranchée d'installation est présente à l'est. Il est construit dans des remblais compacts hétérogènes composés du terrain naturel environnant (marnes gris foncé et alluvions sableuses orangées) qui pourraient être en lien avec le glacis des fortifications du couronné

de Yutz. Cependant, aucun mobilier ne permet de les dater.

Au vu de son orientation parallèle à la limite parcellaire entre Yutz et Thionville, il s'agit probablement d'un mur parcellaire contemporain. Sept autres sondages présentent deux phases de remblais : les remblais hétérogènes de marnes gris foncé et alluvions sableuses orangées, qui pourraient être liés à la formation du glacis des fortifications, et des remblais récents, présents dans tous les sondages, correspondant à la démolition de bâtiments et au nivellement du terrain.

Sylvie THOMAS

YUTZ 183 rue des Nations

Le projet d'aménagement d'une parcelle à bâtir à Yutz, 183 rue des Nations, concerne un terrain situé au nord-est de la commune, en rive droite de la Moselle, dans la plaine alluviale. Un sondage étendu a pu être réalisé sur les 560 m² prescrit. La profondeur du sondage varie entre 1,10 m et 1,25 m, correspondant à l'apparition des

dépôts alluvionnaires de la Moselle. Une séquence de limon sableux brun, d'une épaisseur d'environ 0,70 m, scelle ces alluvions. Aucun vestige archéologique n'a été rencontré.

Nadège RAMEL

YUTZ Rue de Bordeaux

L'opération de diagnostic s'est déroulée sur la commune de Yutz, rue de Bordeaux, en novembre 2017. Les sondages ont été réalisés sur une surface de 16 265 m², préalablement à l'aménagement d'un lotissement. Ils

n'ont pas révélé d'occupation archéologique.

Enora BILLAUDEAU